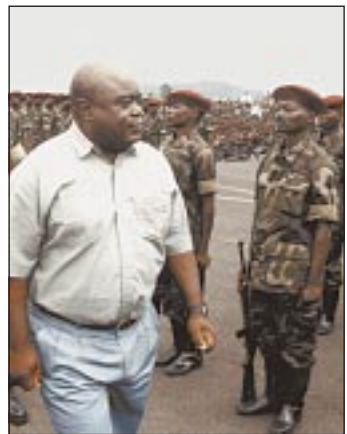


## Les nouveaux visages de la famille

● Union libre, pacs, divorce, familles recomposées ou monoparentales : la loi s'adapte aux évolutions de la société française ● Les enfants pourront porter le nom du père, de la mère ou les deux ● Les veufs et les enfants adultérins bénéficieront de droits successoraux améliorés



© GAMMA

### ENQUÊTE

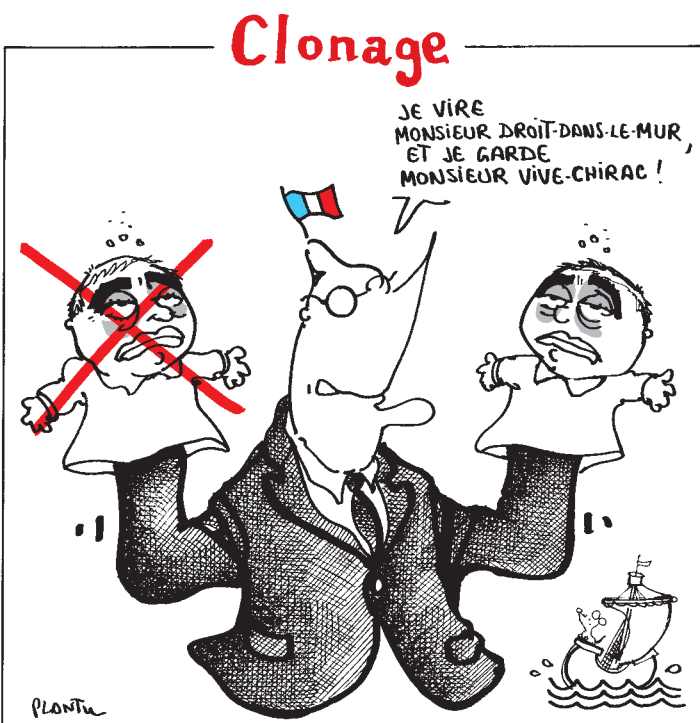
#### Ces enfants-soldats qui ont tué Kabila

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, président du Congo, a été assassiné par ceux qu'il considérait comme ses enfants, ces « enfants-soldats » qui l'avaient accompagné dans sa conquête du pays, puis lui avaient servi de garde personnelle. C'est le résultat de l'enquête de notre envoyé spécial, qui a rencontré les protagonistes de cet assassinat et s'est procuré le document préparatoire au coup d'Etat manqué.

Lire pages 14 et 15

LA GAUCHE a entrepris d'adapter progressivement la loi aux nouvelles réalités de la famille. Après le pacs, voté par le Parlement en 1999 - et qui ne connaît d'ailleurs qu'un succès très moyen selon les statistiques de l'année 2000 -, c'est encore par des propositions de loi, issues des groupes parlementaires, que s'engagent de nouvelles réformes. Les députés ont adopté ainsi, en première lecture, jeudi 8 février, un texte rédigé par Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) pour donner aux parents davantage de liberté dans le choix du patronyme qu'ils transmettent à leurs enfants. L'usage veut, en France, que l'enfant porte le nom du père. Une loi de 1985 autorise seulement un nom d'usage - non inscrit à l'état civil - pouvant associer, par exemple, le nom de la mère à celui du père.

Aux termes de la proposition de M. Gouzes, quand elle sera définitivement adoptée, l'enfant pourra porter et transmettre le nom du père, ou celui de la mère, ou les deux. Les personnes nées avant cet-



te réforme pourront en demander le bénéfice rétroactif. La majorité et le gouvernement travaillent aussi à modifier le code civil sur les successions, qui avantage actuellement les enfants au détriment du conjoint survivant.

Le texte d'Alain Vidalies (PS, Landes), adopté également en première lecture, jeudi, par les députés, fait remonter le conjoint survivant dans l'ordre des héritiers, lui accorde une part de l'héritage - et non plus seulement l'usufruit - et garantit son maintien dans le logement qu'occupait le couple. Les droits de l'enfant adultérin sont alignés sur ceux de l'enfant légitime. Ce nouveau droit de la famille « en kit », fait de textes d'origine gouvernementale ou parlementaire - y compris de droite dans le cas de la prestation compensatoire -, dessine un paysage législatif plus conforme aux réalités sociales.

Lire page 6  
notre éditorial page 17 et la chronique de Pierre Georges page 34



E.P. BERHAULT/GLENAT PRESSE

### AVENTURE

#### Les Alpes en 167 jours

Le guide Patrick Bérhault a achevé vendredi 9 février, à Menton, sa traversée intégrale à pied et à ski de l'arc alpin. L'aventure a commencé le 26 août 2000 en Slovénie et s'est terminée au bord de la Méditerranée, après un périple de cent soixante-sept jours. Patrick Bérhault a gravi vingt-deux sommets et avalé 141 863 m de dénivelé, dont 22 280 en parois, par les faces qui ont marqué l'histoire de l'alpinisme. A lire aussi, les nouveaux équipements des fanatiques de la glisse. p. 25 et 26

## Municipales : Paris, match à quatre

A PARIS, la campagne électorale a été marquée, jeudi 8 février, par des réunions publiques des principaux candidats. Jérôme Monod, conseiller spécial du chef de l'Etat, au côté de M. Séguin, a affiché le soutien de l'Elysée au chef de file de la droite dans la capitale. Charles Pasqua est allé épauler Jean Tiberi et Daniel Cohn-Bendit le candidat des Verts. Quant à Bertrand Delanoë (PS), il a accueilli sous les hommages l'ancien ministre Dominique Strauss-Kah. Le Monde poursuit son tour des villes en campagne par Reims, où le champagne n'est plus l'activité économique majeure : place aux PME et à la technologie. La ville attend l'arrivée du TGV Paris-Strasbourg (2006).

Paris page 8, Reims page 13

## Les onze commandements de nos braves petits soldats français

CHAQUE SOLDAT de l'armée de terre française peut désormais aller et venir avec, coïncé dans son portefeuille, entre la carte d'identité et la photographie d'un être cher, un vademecum du format d'une carte de crédit ou de téléphone, qui lui prescrit son comportement. Onze consignes au total sur ce document plastique couleur kaki - celle, traditionnelle, de l'armée de terre - et intitulé *Soldat de France*. En quelque sorte, le bréviaire de ce qu'il convient de faire, en toutes circonstances, pour honorer l'uniforme et respecter des règles de déontologie définies, début 1999, quand l'armée de terre a réfléchi sur les principes de son éthique.

« Au service de la France, est-il énuméré au dos de cette carte, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu. » C'est le premier précepte. « Il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et, si nécessaire, au péril de sa vie. » Voilà pour le deuxième. « Maître de sa force, il respecte l'adversaire et il veille à épargner les populations », suggère le troisième. « Il obéit aux ordres dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales », dit le suivant. « Il fait

preuve d'initiative et il s'adapte en toutes circonstances », recommande le cinquième. « Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques, et il développe sa compétence et sa force morale », prévoit le sixième.

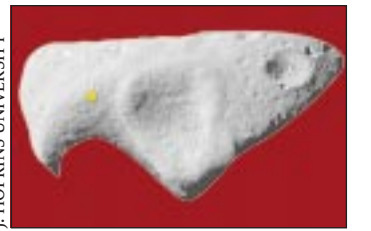
« Membre d'une équipe solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté », affirme le septième précepte. « Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité », enjoint le suivant. « Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences », selon le neuvième précepte. « Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse », rappelle le dixième. « Fier de son engagement, il est, toujours et partout, un ambassadeur de son régiment, de l'armée de terre et de la France », préconise le onzième et dernier précepte.

Cette charte paraîtra naïve à beaucoup ou inspirée d'un certain esprit boy-scout. Et ces onze commandements le sont, d'une certaine façon. Mais l'armée de terre française, depuis qu'elle s'est lancée sur la voie d'une profession-

nalisation accrue, doit faire face à un rude chantier. Fini, en effet, le conscript qui s'ennuie dans sa caserne. Aujourd'hui, les soldats sont souvent appelés à intervenir rapidement hors de leur pays d'origine, sans préparation. On ne leur demande plus de savoir seulement combattre. Ils doivent s'attendre à relever des défis imprévus, dans un contexte qui peut passer, sans préavis, de l'indifférence à la tension extrême, voire à la franche hostilité. On exige d'eux des compétences plus étendues que celles de leurs aînés. Ils appartiennent à des unités qui sont désormais plus souples, voire malléables au gré des crises, et qui requièrent, en tout cas, d'être mieux instruites et encadrées que les précédentes.

A l'état-major de l'armée de terre, on convient volontiers que ces tables de la Loi peuvent prêter à sourire. Tant elles sont d'évidence et donnent cette impression bizarre d'enfoncer des portes ouvertes. Mais, confie-t-on, plutôt que de se taire, « cela va mieux en le disant ».

Jacques Isnard



J. HOPKINS UNIVERSITY

### ESPACE

#### La sonde qui caresse Eros

Première dans l'histoire spatiale : la sonde NEAR doit se poser le 12 février sur l'astéroïde Eros, long de 33 km, autour duquel elle est en orbite depuis un an. Cette opération de précision à 316 millions de km de la Terre n'était pas prévue au départ de la mission. Elle devrait permettre d'obtenir des informations inédites telles que des photographies de détails de 10 cm. p. 27

## Le Maroc aime le cinéma



MOHAMED ACHAARI

LE 6<sup>e</sup> FESTIVAL national du film marocain s'est terminé le 3 février, à Marrakech, témoignant de la vitalité du cinéma de ce pays. Le ministre de la culture et de la communication, Mohamed Achaari, salue « l'arrivée d'une nouvelle génération de cinéastes, plus agressive ».

Lire page 29

Offre spéciale uniquement les 10 et 12 février 2001

A la Saint FELIX, venez nombreux ! Citroën Félix Faure vous offre 8.000 F\* de remise pour l'achat d'une Citroën récente

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime Fournisseur officiel en bonnes affaires

FAIBLE KILOMÉTRAGE • PRIX ATTRACTIF • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 <sup>e</sup>	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. En échange de cette publicité.

### POINT DE VUE

## Internet, ou la communauté rétablie

par Michel Bon

LA France parle de « fracture » ou de « fossé » numérique, les Américains l'ont baptisé « digital divide ». En Europe et dans le monde, la prise de conscience progresse d'un risque naissant pour nos sociétés : la formation d'une inégalité nouvelle entre ceux qui maîtrisent les nouvelles technologies de l'information et ceux qui sont en train de passer à côté. Si, demain, la diffusion des savoirs emprunte prioritairement le chemin de ces nouvelles technologies, si le télétravail devient un moyen de la compétitivité des entreprises, si l'avenir du commerce se joue sur ces réseaux, il est aisé de mesurer l'enjeu économique et social de ce mode de communication. Et il devient urgent de favoriser l'accès général à Internet. Deux Français sur dix équipés et initiés : le principal frein de la nouvelle économie est sans doute ici.

Tous les acteurs de la société l'ont compris et les initiatives foisonnent à destination des « oubliés » de l'ère numérique. Les gouvernements en tête, qui en ont

fait une priorité à très court terme. La dernière réunion du G 8, en juillet 2000 à Okinawa au Japon, a confirmé la volonté unanime de combler cet écart croissant. En France, ces décisions se sont traduites par un plan de 3 milliards de francs sur trois ans, auxquels il faut ajouter 1 milliard de francs pour la formation de 4 000 emplois-jeunes et l'ouverture, d'ici à 2003, de plus de 7 000 lieux publics ouvrant l'accès à Internet et permettant d'apprivoiser l'outil. Sans parler du rattachement des écoles, collèges et lycées qui fait l'objet d'un plan spécifique. De leur côté, nos voisins allemands accélèrent le rattrapage. Le ministère de l'éducation prévoit d'équiper ses 10 millions d'élèves d'un ordinateur portable personnel d'ici à 2006, et le gouvernement appelle les entreprises à cofinancer son plan estimé à 40 milliards d'euros.

Lire la suite page 16

Michel Bon est président de France Télécom.



### DISTRIBUTION

#### Hyper beauté

Deux géants des produits de beauté, l'américain Johnson & Johnson avec Evian et le français LVMH, ont annoncé leur arrivée dans les hypermarchés. Danoine va apposer sa marque vedette d'eau minérale sur une gamme de crèmes, et le groupe de luxe de Bernard Arnault va faire sa première incursion dans la grande distribution, avec une ligne de maquillage. Cette offensive, inspirée de l'exemple de Nivea, est destinée à contester l'hégémonie de L'Oréal. p. 19

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Guide culturel.....	31
Carnet.....	18	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33



**UNION** Les socialistes français viennent de se joindre au débat sur les finalités et les institutions européennes qui a été relancé après le sommet de Nice et les critiques

adressées à la présidence française de l'UE. ● LES AMIS de Lionel Jospin défrichent le terrain pour l'intervention que celui-ci devrait prononcer sur l'Europe après les municipales.

Le premier ministre prendra position sur l'approfondissement de l'intégration proposée par Berlin. ● VALÉRY GISCARD D'ESTAING, dans un entretien accordé au Monde, affirme qu'il

« n'y a pas actuellement d'intimité franco-allemande parce qu'il n'y a pas convergence d'objectifs », même s'il est normal « qu'il y ait des moments plus chaleureux que

d'autres. » ● L'IMMIGRATION clandestine et les problèmes de défense sont au centre du sommet franco-britannique qui s'est ouvert, vendredi 9 février, à Cahors.

## Les socialistes français entrent dans le débat sur l'avenir de l'Europe

Lionel Jospin rompra, après les élections municipales, la discrétion qu'il s'était imposée jusqu'au sommet de Nice. Les relations franco-allemandes et l'élaboration de la Constitution d'une Union européenne élargie sont les deux principaux sujets de réflexion

**ROMPANT** le silence, les socialistes français rentrent dans le débat européen. En attendant que le premier ministre, Lionel Jospin, s'exprime lui-même après les élections municipales, plusieurs de ses proches au sein du PS, cosignataires en novembre 2000 d'une motion défendant l'idée d'une Constitution et d'une avant-garde européennes, ont pris l'initiative d'occuper le terrain.

Deux jours après que le président Chirac eut, dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, affirmé la nécessité d'un « grand débat » sur l'Europe pour répondre à l'Allemagne, ils ont tenu, mercredi 7 février, dans les locaux de l'Assemblée nationale à Paris, sous la bannière du club Socialisme et démocratie, un colloque de défrichage.

Agacés par les critiques sur les résultats du Conseil européen de Nice et par les pressions de l'Allemagne – au ministère des affaires étrangères, on parle de « harcèlement » – en faveur d'une plus grande intégration européenne, les dirigeants français avaient donné le sentiment d'être tétanisés. L'invitation lancée par le chancelier Schröder, le 19 janvier, pour que Paris se joigne à Berlin afin de relancer au plus vite, ensemble, le projet

européen, avait été reçue avec méfiance. Il aura fallu le dîner de Blaesheim qui a réuni, le 31 janvier, Jacques Chirac, Lionel Jospin, Gerhard Schröder et leurs ministres des affaires étrangères, pour entendre une tonalité moins négative. Affirmant « l'égalité de droits et de devoirs » entre les deux pays, le président de la République s'est prévalu d'une « vision commune ».

### REPRENDRE L'INITIATIVE

Le silence de Paris aux propositions allemandes avait suscité en France même de nombreuses réactions d'incompréhension. Allait-on – comme en 1994 lorsque la CDU avait proposé d'accélérer l'intégration politique d'un noyau dur européen – refuser la discussion ? Un tel refus aurait été en contradiction avec le discours prononcé en juin 2000 devant le Bundestag par Jacques Chirac lui-même.

Le président avait accepté le débat sur l'appel lancé, quelques semaines plus tôt, par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, sur les perspectives fédérales de l'Europe. A gauche aussi, les réflexions sur le modèle européen n'étaient pas totalement absentes ; Jacques Delors, avec sa proposition de fédération d'Etats-

nations, a fortement influencé M. Fischer.

En attendant d'entrer personnellement dans l'arène, Lionel Jospin a donc laissé à son ministre des affaires étrangères, Pierre Moscovici, le soin de planter le décor. A Aix-la-Chapelle, le 27 janvier, puis à Ludwigshafen, le 1<sup>er</sup> février, M. Moscovici a rappelé l'attachement des socialistes français au projet de Constitution européenne et souhaité qu'on renforce les trois grandes composantes des institutions (Conseil, Parlement et Commission) de manière à doter l'Union d'une véritable

capacité à se gouverner démocratiquement. La direction du Parti socialiste n'est pas non plus en reste en tentant de renouer, avec le Parti social-démocrate allemand, une relation dégradée. François Hollande, qui s'est rendu jeudi 8 février à Berlin pour une rencontre entre les deux partis, a été longuement reçu par le chancelier.

A un an des élections présidentielles et législatives, la direction du PS semble désormais convaincue qu'il ne lui faut pas laisser la droite monopoliser le débat sur l'Europe. Tout juste promu ministre délégué

à son retour du Kosovo, Bernard Kouchner s'en est pris vivement à la gauche, lors du colloque de l'Assemblée, pour avoir « manqué » l'occasion de répondre à M. Fischer : « Les Allemands nous ont tendu une perche : on n'était pas forcé d'être d'accord, mais il fallait y répondre à notre manière », a-t-il dit.

Tous les intervenants ont insisté sur l'importance de reprendre l'initiative. « Nous sommes arrivés à un moment butoir où des choix doivent être opérés sur la manière de réaliser le projet européen », a renchéri la députée Marissol Touraine, tandis que Pascal Lamy, le commissaire européen, invitait la France – et en particulier les socialistes – à « retrouver une visibilité, un vrai profil politique » afin de promouvoir un modèle européen dans la mondialisation.

### « TROISIÈME VOIE »

Michel Rocard a annoncé qu'avec une quarantaine d'euro-parlementaires il préparait dans la perspective du congrès des socialistes européens, en mai, à Berlin, une plate-forme « pour un nouveau fédéralisme européen ». Autre intervenant de marque, Dominique Strauss-Kahn, l'ancien ministre des

finances, a plaidé pour la constitution d'une avant-garde qui, selon le périmètre de l'euro-zone, mène une politique économique commune sans laquelle la monnaie unique ne saurait réussir. « Il faut prendre les Allemands au mot », a dit l'ancien ministre des finances.

Après le ministre de la défense, Alain Richard, Pierre Moscovici a insisté sur les limites de la méthode intergouvernementale et la nécessité d'une vaste discussion dépassant les gouvernements et les experts. Il a invité les socialistes à « entrer résolument dans ce débat ». « Le temps est venu d'affirmer notre projet, de dévoiler les contradictions, voire les oppositions que dissimulent parfois les mêmes mots, par exemple la Constitution européenne », en se félicitant que les élections de 2002 permettent de porter la question européenne sur la place publique.

Ironisant sur « le supposé silence de Lionel Jospin », M. Moscovici a confirmé que le moment viendrait pour celui-ci de s'exprimer « après les municipales ». Il a suggéré une « troisième voie » entre l'intégration européenne totale et un recours aux méthodes purement intergouvernementales.

Henri de Bresson

### Britanniques et Français en sommet à Cahors

Tony Blair et plusieurs de ses ministres étaient attendus vendredi 9 février à Cahors pour un sommet franco-britannique. A quelques mois des élections générales que le premier ministre du Royaume-Uni doit convoquer, probablement pour le mois de mai, le principal sujet de préoccupation de Londres dans ces discussions est la question de l'arrivée croissante sur son territoire d'immigrés illégaux transitant par le continent, et notamment la France, pour franchir la Manche (Le Monde du 9 février). Les Français sont d'accord pour mettre sur place une « commission trans-Manche » qui puisse coordonner les mesures à envisager (lire aussi page 12). L'agenda européen fera l'objet d'un échange de vues général, notamment en matière de défense. La préparation des nouvelles négociations prévues sur l'architecture européenne, qui dominent actuellement l'agenda franco-allemand, devait également être évoquée, mais il est clair que le calendrier électoral britannique ne prête guère à beaucoup d'initiatives de Londres.

## Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République

### « Il n'y a pas actuellement d'intimité franco-allemande »

« Les divergences franco-allemandes sont aujourd'hui patentes. Cette relation en dents de scie ne tient-elle pas aux relations historiques des deux pays, et aussi au fait que l'Allemagne est aujourd'hui en mesure de s'affirmer en Europe en dehors du parrainage politique de la France ?

– J'ajouterai un troisième élément : il n'y a plus aujourd'hui coïncidence ou convergence entre le projet européen de la France et celui de l'Allemagne. Bien sûr, dans les relations entre deux grands Etats, il y a un caractère cyclique, avec des ondulations plus ou moins fortes, lesquelles, depuis quarante ans, ont été en réalité faibles. Mais il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des moments plus chaleureux que d'autres. Sous la présidence de Georges Pompidou, ils l'ont été moins ; sous ma présidence, puis sous celle de François Mitterrand, ils sont redevenus chaleureux. Il est vrai cependant que la nécessité du couple franco-allemand a été moins clairement perçue du côté allemand ces dernières années. Non pas au moment de la réunification, mais sept ou huit ans après. L'Allemagne a pris conscience de son poids spécifique en Europe, elle a commencé à



VALÉRY GISCARD D'ESTAING

faire ses comptes, comptes de population et de puissance économique notamment, et puis elle a cru que la caution internationale de la France était devenue moins nécessaire, voire inutile, ce qui à mon avis n'est pas complètement vrai.

– Quelles sont les raisons qui expliquent cette perte d'"intimité" franco-allemande ?

– Avec Helmut Schmidt, nous avions le même objectif, c'est-à-dire l'idée que l'Europe devait avoir une structure politique forte, donc de type fédératif, et qu'elle avait une identité distincte de celle de l'identité atlantique. Ce qui est frappant à l'heure actuelle, notamment si vous considérez la conférence qui a eu lieu récemment

à Berlin, c'est que le chancelier Schröder redonne à la dimension atlantique une grande importance, voire une prépondérance – alors que ce n'est pas le cas de la France –, et ensuite que les projets d'organisation politique sont différents. Aucun d'entre eux d'ailleurs – et c'est bien là la difficulté – n'étant plausible. Le projet allemand consiste à dire que l'on va faire une fédération. Mais, comme on est pour l'élargissement, on va donc fédérer la « grande Europe ». Et cela n'est pas plausible. Du côté français, nous sommes plutôt pour une organisation intergouvernementale dans la « grande Europe », mais nous acceptons un noyau central, tout en refusant qu'il soit fédéral, ce qui n'est pas davantage réaliste ! Il s'agit donc d'une conversation assez décevante, parce que l'on masque les différences : la cordialité existe et il n'y a pas non plus d'antagonisme, mais l'intimité doit reposer sur une convergence d'objectifs. Ce n'est pas hélas le cas, et ce n'est pas vraisemblable dans la période actuelle.

– L'appel de M. Schröder n'est-il pas ambigu, dans la mesure où l'on sait bien que ce sont les Länder qui demandent une répartition des compétences en Europe

et que, s'ils le font, c'est pour préserver leurs pouvoirs et non pour en déléguer davantage à Bruxelles ?

– Naturellement, mais surtout ce n'est pas plausible : les Allemands, pas plus que nous d'ailleurs, ne sont en état de transférer un pouvoir de décision fort à une Europe de 460 millions d'habitants très diversifiée et avec des inégalités d'expérience politique considérables. Personne n'est prêt à se soumettre à une règle édictée par un pouvoir central fort dans une Europe de ce type, ni les Allemands, ni nous. D'ailleurs, il suffit de se reporter au déroulement du sommet de Nice : les Allemands ont défendu avec beaucoup de détermination des positions tout à fait nationales. Donc l'approche du chancelier Schröder est une approche dont l'intention est juste – il faudrait qu'il y eût plus de pouvoir politique en Europe – mais la démarche n'est pas crédible.

– Avez-vous le sentiment que le « moteur franco-allemand » restera l'élément central de la construction européenne, ou bien, avec l'élargissement, l'Allemagne sera-t-elle tentée de rechercher d'autres alliances en Europe ?

– Je ne le crois pas, parce que cela n'a pas d'efficacité pratique. Vous avez deux mouvements historiques en cours actuellement : le mouvement d'organisation de la « grande Europe », qui n'ira pas vers l'intégration mais vers une forme plus étroite de coopération, vers la prise de décisions en commun, etc. Dans ce schéma-là en effet, les Allemands se détacheront de l'intimité franco-allemande et chercheront à trouver des solutions qui conviennent à leurs voisins, et notamment à leurs voisins du centre et de l'Est, ce qui d'ailleurs est une démarche politique normale. En revanche, s'ils ont l'idée le moment venu, ainsi que les Français, de reprendre une démarche vers la constitution d'une entité politique forte qui sera nécessairement plus homogène parce qu'elle ne peut pas englober toute la « grande Europe » (en tout cas à cinquante ans d'échéance), à ce moment-là, ils ne pourront le faire qu'avec un partenariat français. Il n'y a pas d'autre partenaire qui ait la crédibilité, l'expérience et la force d'entraînement pour bâtir un tel système politique. »

Propos recueillis par Laurent Zecchini

## Les questions qui attendent le premier ministre

« NI SE DISTINGUER » (ce qui aurait affaibli la voix de la France), « ni s'aligner » (sur le président de la République), tel était, selon Pierre Moscovici, le dilemme de Lionel Jospin qui explique le silence du premier ministre. Mais cette « réserve sera démentie dans l'expression comme elle l'est dans les faits ». Lionel Jospin va donc répondre à deux sortes de questions. La première porte sur les principes : l'Europe est-elle encore un « multiplicateur d'influence », autrement dit la France a-t-elle besoin de l'Europe pour défendre un modèle de société qui se distingue du « tout-libéral » engendré par la mondialisation ? Dans son intervention au colloque organisé par Socialisme et démocratie, le commissaire Pascal Lamy a fourni au premier ministre un argumentaire « clés en main » en faveur d'une Europe forte, capable de parler dans le monde d'une seule voix.

Le principe acquis, la seconde question porte sur les conditions permettant à cette Union européenne, surtout élargie, d'être à la fois politiquement efficace et démocratiquement légitime. Ce débat institutionnel devrait être mené sans tabou. Si l'UE est régie par un texte définissant à la fois les droits fondamentaux des Européens et l'organisation des pouvoirs, pourquoi ne pas l'appeler « Constitution » ? Si les compétences du centre sont clairement délimitées par rapport aux niveaux national et local, pourquoi refuser l'expression « fédéralisme » ?

Le débat institutionnel, lancé en Allemagne par Joschka Fischer, en France par Jacques Delors mais aussi par Alain Juppé et Jacques Toussaint du côté du RPR, par François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit chez les euro-enthousiastes, doit répondre à quatre grandes séries de problèmes.

● **L'avant-garde** : dans une Union élargie, les Etats-membres qui veulent approfondir l'intégration devraient pouvoir le faire sans attendre les moins-disants. La difficulté porte sur la sélection des pays participants : les Six du Traité de Rome en 1957 ? les Douze de l'Eurozone ? « Ceux qui le veulent et qui le peuvent » – comme le dit Jacques Delors – mais quel pays accepterait un statut de deuxième classe ? Les « coopérations renforcées » sont parfois considérées comme une réponse, mais elles risquent d'aboutir à la création de plusieurs

« noyaux durs », selon les domaines (défense, monnaie, migrations, etc.) rendant encore plus opaque le fonctionnement de l'Union qu'il s'agit au contraire de simplifier.

Si, comme certains l'envisagent (Jacques Delors, Joschka Fischer), l'avant-garde constitue l'embryon de la Fédération d'Etats-nations au sein de l'Union élargie, quelle sera l'articulation entre les deux organisations ? Pierre Moscovici s'est clairement prononcé pour un cadre unique, autrement dit contre des traités et des institutions spécifiques au « noyau dur. »

● **La répartition des compétences** : parfois appelée « subsidiarité », elle a pour but d'en finir avec le mythe de la bureaucratie bruxelloise toute-puissante et de n'accepter en direction de l'Union que les transferts de souveraineté qui renforcent le poids de l'Europe. Certains craignent que cette redéfinition soit un prétexte à la fois à une « renationalisation » de politiques communes (par exemple la politique agricole) ou à un « siphonage » des pouvoirs restant à l'Etat-nation.

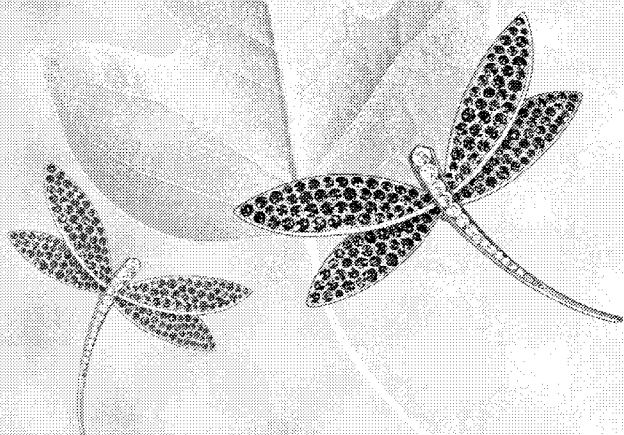
● **Les institutions** : Pierre Moscovici souhaite garder l'équilibre actuel entre la Commission, le Conseil et le Parlement. Il suggère, selon la formule Delors, que le président de la Commission soit à l'avenir la tête de liste du parti vainqueur des élections européennes ; ce qui suppose que les grandes forces politiques se structurent au niveau européen. Le pouvoir exécutif resterait partagé entre la Commission, qui représente l'intérêt général européen, et le Conseil qui représente les Etats. Les ministres des affaires européennes pourraient constituer, à côté de la Commission, une sorte de gouvernement européen, les ministres des affaires étrangères se concentrant sur la politique extérieure et de sécurité commune.

● **La procédure** : Pierre Moscovici propose un débat en trois temps : une large discussion publique ; la réunion d'une Convention à l'image de ce qui s'est fait pour la Charte des droits fondamentaux et enfin, une brève conférence intergouvernementale pour sceller l'accord éventuel entre les pays-membres.

Daniel Vernet

Design © 2001 Van Cleef & Arpels  
"LIBELLULE"

14 FÉVRIER - St. VALENTIN



Van Cleef & Arpels

PARIS PLACE VENDÔME - FBG ST HONORÉ MONTE-CARLO CANNES

# Fin des poursuites pénales contre M. Kohl dans l'affaire des caisses noires de son parti

L'ancien chancelier allemand accepte une amende de 300 000 deutschemarks

Le parquet de Bonn, qui enquête depuis un an sur l'affaire des caisses noires d'Helmut Kohl, a proposé, jeudi 8 février, d'interrompre, moyennant une amende, les poursuites pour abus de confiance contre l'ancien chancelier. Celui-ci va accepter cette proposition qui doit encore être

entérinée par un tribunal. L'ancien chancelier évite le procès, garde un casier judiciaire vierge et n'est plus concerné par aucune affaire pénale.

entérinée par un tribunal. L'ancien chancelier évite le procès, garde un casier judiciaire vierge et n'est plus concerné par aucune affaire pénale.

BERLIN

de notre correspondant

Les poursuites avaient été lancées contre M. Kohl, après qu'il eut dû reconnaître, fin 1999, avoir reçu entre 1993 et 1998 plus de 2 millions de marks qui n'apparaissent pas dans les comptes de son parti, l'Union démocrate-chrétienne (CDU), alors que la loi oblige à déclarer tout don supérieur à 20 000 deutschemarks. Le père de l'unité allemande ne pouvait pas être poursuivi pénalement pour cette « omission », le viol de la loi sur le financement des partis n'étant pas assorti de sanctions pénales. En revanche, l'ancien chancelier a porté dommage à son parti, puisque la CDU a dû, en vertu de la loi, restituer au président du Bundestag, qui gère les subventions publiques aux partis, l'équivalent de trois fois les sommes non déclarées.

Le parquet de Bonn a pu ainsi ouvrir une information judiciaire contre M. Kohl le 3 janvier 2000 pour abus de confiance. Depuis, l'ancien président de la CDU a versé 8 millions de deutschemarks à son parti, collectés auprès de ses amis, qu'il s'agisse du magnat des médias Leo Kirch ou de l'ancien patron de Nestlé Helmut Maucher. Il y est aussi allé de sa poche, versant avec son épouse 700 000 deutschemarks et hypothéquant sa maison près de Ludwigs-hafen. L'objectif était de se réhabiliter aux yeux du public et

de réparer le dommage : car sans dommage, il ne peut pas y avoir de condamnation pénale pour abus de confiance. Enfin, comme les fonds occultes ont été tous versés à son parti et qu'il n'y a pas eu d'enrichissement personnel, le parquet a accepté de clore la procédure moyennant amende.

CONTRATS DOUTEUX

La fin de la procédure pénale va compliquer la tâche de l'ancien chancelier devant la commission d'enquête parlementaire, chargée d'enquêter sur les caisses noires de la CDU et des contrats douteux, comme la privatisation de la raffinerie Leuna au profit d'Elf ou la vente de blindés à l'Arabie saoudite en 1991. N'étant plus poursuivi,

M. Kohl ne pourra plus invoquer la procédure en cours contre lui pour refuser de préciser l'origine exacte des fonds occultes de la CDU. M. Kohl a toujours refusé de donner le nom de ses prétendus généreux donateurs, au nom de la « parole donnée ». En réalité, les sommes pourraient avoir été versées par Siemens ou être des reliquats de l'argent mis à l'ombre après le scandale Flick, mais nul n'a pu le prouver. La commission d'enquête parlementaire, qui a déjà entendu M. Kohl à deux reprises, a annoncé jeudi 8 février qu'elle allait le reconvoquer. Pour forcer M. Kohl à parler, elle peut en théorie lui infliger des amendes ou le mettre en détention provisoire. On la voit mal agir ainsi. M. Kohl

compte arguer qu'il n'est pas entendu comme témoin mais comme accusé, et qu'il est fondé à se taire.

Ce jeudi 8 février, l'ancien trésorier de la CDU Walther Leisler Kiep a été condamné par le tribunal d'Augsburg à 45 000 deutschemarks d'amende pour fraude fiscale. Cet homme avait déclenché le scandale de la CDU en novembre 2000, lorsque le parquet d'Augsburg avait lancé contre lui un mandat d'arrêt. On avait alors appris que M. Kiep avait assisté à la remise en liquide, par le marchand d'armes Karlheinz Schreiber, d'un million de deutschemarks sur un parking suisse à l'expert comptable de la CDU Horst Weyrauch, dans le cadre de la vente de blindés à l'Arabie saoudite. M. Kiep s'était partagé la somme avec son fondé de pouvoirs et M. Weyrauch. Le parquet avait toutefois renoncé à poursuivre M. Kiep et ne lui reprochait plus que de ne pas avoir déclaré au fisc 8 700 deutschemarks d'intérêts financiers perçus en Suisse. Il ne figurera pas sur le ban des accusés au procès Schreiber, toujours en fuite au Canada, prévu cette année.

Enfin, le ministre-président de Hesse, Roland Koch (CDU), a enregistré une semi-victoire. L'opposition veut faire annuler les élections de 1999, gagnées en menant une campagne xénophobe contre la réforme du code de la nationalité et financée sur fonds occultes. La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a précisé, jeudi 8 février, que les faits reprochés doivent avoir « violé de manière considérable les principes de la liberté et l'égalité de vote », et précisé que la décision d'annulation, qui doit être prise par une commission composée de deux juges et trois députés du Landtag, devait être susceptible d'appel. Les risques d'avoir des élections anticipées en Hesse, avant le terme de 2003, se sont réduits.

Enfin, un tribunal administratif de Berlin a annulé, le 31 janvier, l'amende de 41 millions de deutschemarks – en réalité, le non versement de subventions publiques – que le président du Bundestag, Wolfgang Thierse, avait infligé à la CDU un an plus tôt, pour avoir présenté des comptes annuels inexacts à la fin des années 1990.

Le problème de la CDU n'est donc plus pour l'heure l'affaire des caisses noires, mais son incapacité politique à incarner un contre-projet au gouvernement Schröder : sa direction se perd en querelles internes, entre Angela Merkel, présidente de la CDU, Friedrich Merz, président du groupe parlementaire CDU-CSU – il comprend les députés bavarois – et le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, président de la CSU.

Ar. Le.

Arnaud Leparmentier

# La mission parlementaire sur Srebrenica a entendu le général Jean Heinrich

Ratko Mladic est « un fou », a-t-il expliqué

LA MISSION d'information parlementaire sur les massacres de Srebrenica a entendu, jeudi 8 février, le général Jean Heinrich, responsable de la Direction de renseignement militaire (DRM) de 1992 à 1995, puis commandant adjoint de la force de l'OTAN en Bosnie à partir de 1996.

M. Heinrich a insisté sur le fait qu'à l'été 1995, quand eut lieu l'offensive serbe contre l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, le service qu'il dirigeait était encore de création récente, qu'il disposait de moyens limités et qu'il s'était attaché essentiellement à fournir aux dirigeants français des renseignements sur la zone où était stationné le contingent français en Bosnie, à savoir Sarajevo.

L'ONU, qui commandait l'opération en Bosnie, n'avait pas prévu d'organisation de renseignement. Les pays occidentaux en faisaient donc chacun pour leur propre compte, sans le dire et sans coopérer avec les autres, a-t-il indiqué.

Le général Heinrich a confirmé que ses services avaient cependant été informés de l'imminence d'une attaque contre Srebrenica et qu'il avait fait part de ses inquiétudes à ce sujet, mais que nul ne pouvait pour autant prévoir « l'horreur » qui allait suivre. « Les Serbes eux-mêmes ne savaient pas ce qu'ils allaient faire », a estimé le général. « Srebrenica n'a pas été défendue », a-t-il d'autre part souligné.

PAS DE MANDAT

Il a rappelé que les responsables militaires bosniaques avaient quitté l'enclave « alors qu'ils savaient que la menace était grave », qu'« Arkan et ses milices étaient dans la région » et qu'il y avait côté serbe une volonté de représailles après des « expéditions » précédemment menées par des Bosniaques contre des villages serbes. « Mon intime conviction est que, si Srebrenica avait été défendue, les Serbes n'y seraient pas entrés », a-t-il insisté.

L'ancien chef du renseignement militaire a présenté le général Mladic, commandant des forces serbes en Bosnie, comme « un fou » que son entourage n'avait pas été capable de ramener à la raison.

Alors qu'un député lui demandait pourquoi Ratko Mladic et Radovan Karadzic n'avaient pas été arrêtés, le général Heinrich a répondu qu'ils auraient effectivement pu l'être après le déploiement des forces de l'OTAN en Bosnie, mais que « les Américains n'y tenaient pas ».

« Nous n'avions pas le mandat pour les arrêter », a-t-il dit, en rappelant que le mandat de la force de l'OTAN était d'arrêter les inculpés du Tribunal pénal international

pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) uniquement s'ils venaient à son contact, mais pas de monter des opérations pour y parvenir.

Le général Heinrich a raconté qu'il avait un jour été critiqué pour avoir fait transférer à La Haye deux de ces inculpés qui « s'étaient laissés arrêter » : « De bonnes âmes, à Paris, m'ont dit que j'outrepassais mes droits. »

Les parlementaires français ont entendu, jeudi, avant le général Heinrich, le général Jean Cot, ancien dirigeant de la Forpronu, pour lequel le ministère de la défense avait réclaté le huis clos. François Loncle, qui dirige la mis-

## L'UE plus souple que Washington sur le cas Milosevic

L'Union européenne a réitéré, jeudi 8 février, son appel à Belgrade à coopérer avec le Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye et à extraditer l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic, sans toutefois menacer de couper l'aide économique comme l'ont fait les Etats-Unis. Exprimant le soutien de l'UE aux nouvelles autorités yougoslaves, la ministre suédoise des affaires étrangères, Anna Lindh, a souligné que l'UE, actuellement présidée par la Suède, « attend de Belgrade de coopérer pleinement avec le TPIY », qui a inculpé M. Milosevic de crimes de guerre commis au Kosovo.

M<sup>me</sup> Lindh a ajouté que l'UE n'avait pas fixé de date butoir pour l'octroi d'une aide massive, alors que Washington a donné à Belgrade jusqu'au 31 mars pour commencer à coopérer avec le TPIY, sous peine d'être privée d'aide. « Nous souhaitons voir des progrès concrets, ce que nous avons fait comprendre clairement », a de son côté déclaré Chris Patten, le commissaire européen pour les relations extérieures. – (AFP)

sion d'information, a rappelé que la décision d'imposer le huis clos aux dépositions des généraux Janvier, Morillon, Cot et Gobillard était de la seule responsabilité du gouvernement et que les parlementaires, pour leur part, souhaitent au contraire que les auditions soient publiques.

M. Loncle n'a toutefois pas protesté contre le motif invoqué par le ministère de la défense : ce dernier laisse entendre que la consigne du huis clos viendrait du TPIY, ce que le porte-parole du Tribunal de La Haye a démenti le 26 janvier.

Claire Tréan

# Polémique sur l'utilisation des archives de la Stasi

BERLIN

de notre correspondant

Faut-il publier les écoutes téléphoniques réalisées pendant des décennies aux dépens de Helmut Kohl par la Stasi, la police politique de RDA ? Ce débat est né début 2000 lors du scandale des caisses noires de Helmut Kohl et de son parti l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Comme l'ancien chancelier refusait obstinément d'expliquer l'origine de ses fonds secrets, d'aucuns ont pensé que les archives de la Stasi, qui était parvenue à espionner la chancellerie à Bonn, pourraient donner la clé de l'énigme. Suite aux protestations de M. Kohl, la commission d'enquête parlementaire sur le financement de la CDU a renoncé – provisoirement – à utiliser ce moyen juridiquement douteux.

Mais les médias et des chercheurs ont repris le flambeau : la loi prévoit que les archives peuvent être publiées si elles concernent les « collabos » de la Stasi, mais aussi les acteurs de l'histoire contemporaine. En décembre 2000, la Verte Marianne BIRTHLER, présidente de l'administration qui gère les archives de la Stasi, dite Autorité Gauck, a annoncé qu'elle rendrait publique une partie du dossier Kohl : les bandes magnétiques ne seraient pas publiées, mais le résumé qu'en avait fait la Stasi, en y supprimant les éléments ayant trait à la vie privée du chancelier, protégée par la loi. Pas de détails intimes croustillants à attendre.

Helmut Kohl a immédiatement contesté cette décision devant le tribunal administratif de Berlin. « La question est de savoir si les écoutes illégales d'hommes politiques de RFA réalisées pendant des années par le régime criminel de RDA vont être a posteriori légitimées par l'Etat de droit. Il serait absurde que les machinations des Honecker [numéro un de RDA], Mielke [patron de la Stasi] et leurs acolytes puissent fêter leur triomphe tardif dix ans après la réunification », a accusé M. Kohl mi-décembre. Celui-ci a reçu le soutien du ministre de l'intérieur social-démocrate Otto Schily, pour qui la protection des victimes de la Stasi a priorité sur le travail historique.

Il a d'ailleurs menacé de faire prendre en conseil des ministres une décision pour empêcher la publication du dossier Kohl par l'Autorité Gauck, normalement indépendante. Il s'est attiré les foudres d'une partie de ses amis politiques, qu'il s'agisse des Verts, qui se piquent pourtant de défendre l'Etat de droit, et du président du groupe parlementaire social-démocrate Peter Struck,

qui ne veut pas manquer une occasion d'attaquer M. Kohl. Alors que l'affaire menaçait de dégénérer en crise gouvernementale, M. Schily a reçu début janvier le soutien du chancelier Schröder. De son côté, M<sup>me</sup> BIRTHLER s'est engagée à ne pas publier le dossier Kohl avant que la justice berlinoise se prononce sur le recours de l'ancien chancelier, ce qu'elle ne fera pas avant l'été.

« La question est de savoir si les écoutes illégales d'hommes politiques de RFA par la Stasi vont être a posteriori légitimées par l'Etat de droit »  
Helmut Kohl

Le cas Kohl risque de faire jurisprudence. « Si les dossiers Kohl sont bloqués, ce sera comme un feu de broussailles. D'autres vont suivre son exemple, et cela compliquera beaucoup l'accès aux archives », a expliqué l'historien spécialiste de la RDA Hermann Weber. L'argument a bon dos, dans un dossier qui n'intéresse la presse que depuis l'affaire des caisses noires. « L'objet du travail de mémoire historique, c'est la Stasi elle-même, pas les activités de ses victimes. Ce que Kohl a fait en tant que chancelier ne fait pas partie du travail de mémoire historique », a estimé M. Schily.

M. Kohl serait sans doute parvenu à persuader l'opinion de son bon droit s'il n'y avait pas eu son affaire des caisses noires – il persiste à violer la loi sur les partis en n'expliquant pas l'origine de ses fonds – et la difficile réunification allemande. Car l'affaire a bien vite tourné à l'affrontement Est-Ouest. Les habitants de l'ex-RDA, les Osis, ne comprennent pas pourquoi les archives de la Stasi, qui doivent être publiées lorsqu'il s'agit de démasquer un des leurs, devraient soudain être gardées secrètes quand elles concernent les Wessis. Reinhard Höppner, ministre-président (SPD) de Saxe-Anhalt, a ainsi dénoncé « la grâce du code postal » qui permettait de sauver M. Kohl. Quitte à prendre le risque d'oublier que les Osis concernés par les révélations étaient les « collabos » de la Stasi, pas leurs vic-

« Kohl était coupable en violant la loi sur le financement des partis mais il était victime des écoutes de la Stasi », a rappelé Dieter Wiefelspütz, porte-parole du groupe parlementaire SPD pour les affaires intérieures. « Jusqu'à présent, les victimes de l'Est ont été d'accord pour qu'on publie leurs dossiers, car on voyait qu'ils étaient des opposants au régime et cela faisait d'eux des héros. Ce n'est pas le cas pour ceux de l'Ouest », explique Rainer Lingenthal, porte-parole du ministère de l'intérieur, qui estime qu'il existe une différence objective d'intérêts entre Osis et Wessis.

Pour l'heure, ministère de l'intérieur et autorité Gauck cherchent à trouver un compromis pour protéger les personnalités publiques sans entraver le travail des chercheurs. Il n'est pas exclu que le Parlement intervienne pour préciser l'esprit de la loi, dans un sens favorable à M. Kohl. Mais tous sont d'accord sur un point : il convient de ne pas donner le sentiment de créer un régime spécial pour les hommes politiques de l'Ouest, ou pire, une « Lex Kohl ».



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.  
Pas une voiture. Une Polo.

A partir de  
71 900 F\*

10 961<sup>00</sup> €



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Polo Pack Clim



\* Polo 1.4, 3 portes, tarif au 02.10.00, équipée du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

# Le pape invité en Ukraine malgré le veto de l'Eglise orthodoxe

Cette visite peut compliquer les relations avec Moscou

L'ORTHODOXIE donne du fil à retordre au premier pape d'origine slave dont l'une des ambitions était de faire respirer l'Europe « par ses deux poumons » d'Occident et d'Orient. Jean Paul II a visité des pays communistes (Cuba) ou d'islam « dur » (Soudan, Nigeria), mais il reste indésirable dans de grands pays de tradition chrétienne comme la Russie ou la Grèce. Et si, en 1999, il a pu se rendre en Roumanie, pays d'orthodoxie plus souple, et en Géorgie, où le président Chevardnadze a forcé la main du patriarcat local, la visite, qu'il a programmée du 23 au 27 juin en Ukraine, se présente sous les pires auspices. La porte de la Grèce, que le pape voudrait aussi franchir pour la première fois, vient à son tour d'être refermée par le clergé d'un pays où l'orthodoxie reste religion d'Etat.

Pour se consoler de ces « mauvaises manières » orthodoxes, Jean Paul II vient d'accepter l'invitation du gouvernement et des

## Mission de réconciliation au Rwanda du cardinal Etchegaray

« Envoyé spécial » du pape, le cardinal Roger Etchegaray, de la Curie romaine, a présidé, jeudi 8 février dans le grand stade de Kigali, devant 25 000 fidèles, les cérémonies du centenaire de l'évangélisation du Rwanda par un groupe de missionnaires d'Afrique (Pères blancs). Il a appelé ce pays, l'un des plus catholiques du continent noir (60 % de la population), à la réconciliation après les luttes sanglantes de 1994 entre Hutus et Tutsis, qui ont fait près d'un million de morts et dans laquelle l'Eglise fut compromise. Il a salué en particulier Mgr Augustin Misago, évêque de Gikongoro, emprisonné pendant un an sous l'accusation de génocide, qui fut disculpé par la justice rwandaise le 15 juin 2000. Visant d'autres prêtres et religieux, des accusations de compli- cité demeurent. Trois évêques, enterrés dans la cathédrale de Kabgayi, 103 prêtres, 112 religieuses et religieuses et de très nombreux laïcs ont été tués pendant les massacres.

Eglises de Syrie. A Damas les 3, 4 et 5 mai, son premier geste sera de se rendre à la cathédrale orthodoxe, montrant par là sa volonté de rencontrer l'ensemble des chrétiens syriens — 1 million environ, soit 10 % de la population — et pas seulement les catholiques très minoritaires. En Ukraine, c'est l'inverse qui se produit : Jean Paul II se rendra à Kiev invité par les seules autorités politiques, en l'occurrence le président Leonid Kouchma, sans tenir compte du veto que vient de poser l'Eglise nationale orthodoxe. Le métropolitain Vladimir, chef de l'Eglise d'Ukraine — qui, malgré l'indépendance depuis 1991, reste sous la juridiction du patriarcat de Moscou — vient d'écrire au pape pour lui dire que s'il persiste dans son projet de visite, il ne le recevrait pas.

### DOUBLE MENACE

Ce serait un camouflet sans précédent, ainsi qu'une confirmation spectaculaire du réveil de querelles catholiques orthodoxes qu'on croyait d'un autre âge, mais que les tensions nationales et confessionnelles à l'est et au sud de l'Europe ont fait resurgir, après l'effondrement du bloc communiste. L'Ukraine est une poudrière religieuse. Kiev est le berceau de la grande Russie orthodoxe depuis plus d'un millénaire et le patriarcat de Moscou y puise encore la majorité de ses fidèles, de ses paroisses (9 000 sur 19 000), de ses ressources en argent et en prêtres.

Cette Eglise nationale ukrainienne se sent doublement menacée. D'une part, elle doit faire face, depuis la fin de l'Union soviétique, à la renaissance des communautés

gréco-catholiques dites « uniates » (5 millions de fidèles) qui, sous Staline, avaient été dépossédées de tous leurs biens et persécutées. En Galicie (à l'ouest du pays), si les affrontements les plus violents pour la récupération des lieux de culte remontent aux années 1991-1995, la situation reste explosive. Dans le meilleur des cas, les offices uniates et orthodoxes sont célébrés à tour de rôle dans les mêmes églises. Cette rivalité entre des communautés gréco-catholiques — que soutient le Vatican — et le patriarcat de Moscou bloque, depuis des années, tout projet de rencontre entre Jean Paul II et le chef de l'Eglise russe, Alexis II, et de rapprochement entre orthodoxes et catholiques.

### CHAMP DE MINES

D'autre part, en Ukraine, des luttes déchirées de l'intérieur une orthodoxie aujourd'hui divisée en trois obédiences : l'Eglise nationale très majoritaire qui dépend du patriarcat de Moscou ; l'Eglise dite du « patriarcat de Kiev » (environ 2000 paroisses), conduite par l'ancien métropolitain Philarete Denisenko, agent de l'ex-KGB, marié en secret et excommunié par le patriarche de Moscou ; enfin l'Eglise autocéphale ukrainienne (environ 700 paroisses) qui regroupe surtout des fidèles ultranationalistes revenus d'immigration.

Ces deux dernières Eglises sont considérées par le patriarcat de Moscou comme schismatiques. Pour obtenir leur reconnaissance, elles font le siège du patriarcat de Constantinople, premier siège honorifique dans l'orthodoxie, mais sans grand pouvoir puisqu'il ne règne que sur la poignée de chrétiens résidents en Turquie et quelques communautés d'émigration.

En 1996, Bartholomée I<sup>er</sup>, patriarche de Constantinople, avait accepté de reconnaître et d'accueillir dans sa juridiction les communautés orthodoxes non russes d'Estonie. Il s'était ensuivi une grave crise entre les deux patriarchats de Moscou (qui, avec ses 80 millions de fidèles, a pour lui la supériorité numérique) et de Constantinople (qui ne dispose plus guère que d'un prestige historique). Aujourd'hui, Moscou redoute que le patriarche de Constantinople ne recommence en Ukraine ce qu'il a engagé en Estonie et ne reconnaisse les Eglises dissidentes. Un projet de voyage à Kiev du patriarche de Constantinople est même envisagé. La tension est telle que le patriarche Alexis II de Moscou a boycotté, à la fin du mois de décembre en Turquie, une assemblée convoquée par le patriarche Bartholomée de Constantinople.

Dans un tel contexte, la visite du pape en Ukraine — destinée d'abord aux deux communautés catholiques de rite grec et de rite latin dont les deux responsables viennent précisément d'être nommés cardinaux — ressemble à un champ de mines. Jean Paul II a reçu de Moscou l'avertissement suivant : « Si vous rencontrez les Eglises dissidentes, cela signifiera que l'Eglise catholique s'ingère dans nos affaires intérieures et nous suspendrons toute relation ».

Autrement dit, l'enjeu du prochain voyage du chef de l'Eglise catholique en Ukraine dépasse de beaucoup la situation de ce seul pays. C'est de l'avenir des relations entre Rome et Moscou qu'il s'agit, c'est-à-dire de la réconciliation entre catholiques et orthodoxes — divisés depuis plus de neuf siècles — qui avait commencé dans les années 60 mais qui semble désormais très compromise.

De la façon dont ce voyage en Ukraine sera préparé dépendra la possibilité pour le pape de pouvoir rencontrer un jour la seule grande autorité spirituelle qu'il n'ait jamais croisée — Alexis II de Russie — et de réaliser l'un de ses ultimes rêves, celui d'aller à Mos-

Henri Tincq

# Premier attentat de l'« ère Sharon » dans le quartier juif de Mea Shearim, à Jérusalem

L'explosion d'une voiture piégée n'a fait aucune victime grave

Une voiture piégée a explosé, jeudi 8 février, dans le quartier ultra-orthodoxe juif de Mea Shearim, à Jérusalem. L'attentat n'a fait aucune

victime grave et a été revendiqué par une organisation palestinienne encore inconnue au nom du « Groupe des Martyrs de Sabra et Chatila ». Le

premier ministre élu, Ariel Sharon, a rappelé que la « condition pour mener des négociations de paix est que la violence et la terreur cessent ».

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ceux qui, Ariel Sharon à peine élu, promettaient de passer rapidement à l'action ont tenu parole en faisant exploser, jeudi 8 février, à Jérusalem, une voiture piégée. A la surprise des secouristes et des enquêteurs, l'attentat n'a fait qu'une victime légère, une femme âgée de soixante-cinq ans qui a été superficiellement atteinte par des débris. Cinq autres personnes ont été choquées par la détonation. L'engin explosif était installé dans une voiture volée il y a deux mois et parquée dans l'un des quartiers les plus peuplés de Jérusalem. L'attentat aurait pu faire des dizaines de victimes.

La bombe a explosé vers 17 heures, à Beit Yisrael, dans le quartier ultra-orthodoxe de Mea Shearim. Ici, presque chaque maison abrite une synagogue, une école talmudique ou une institution religieuse fréquentées par des milliers d'étudiants de tous âges. Aux alentours vivent un grand nombre d'enfants. A l'heure de l'explosion, la rue était inhabituellement vide et le très modeste établissement, où non loin de la voiture piégée les étudiants vont se restaurer, était fermé, rideau de fer baissé.

Après l'explosion, des ultra-orthodoxes en chapeau et longue redingote noirs ont rendu grâce à Dieu dans la rue de l'échec de l'attentat. Un petit groupe arborait un panneau rapidement confectionné cla-

mant « les Arabes dehors ». Un autre tentait, sans grand succès, de chauffer la foule en reprenant le slogan, redoublant de cris dès qu'apparaissait une caméra.

### PROVOCATION

Jeudi dans la soirée, l'attentat a été revendiqué au nom du « Groupe des Martyrs de Sabra et Chatila », une étiquette jusque-là incon-

indirectement responsable du massacre pour avoir demandé aux Phalanges de « nettoyer » les camps des « terroristes » qui s'y cachaient.

Ce premier attentat de l'« ère Sharon » était attendu, comme sont attendus les suivants que tous redoutent plus sérieux. Alors que, dans le monde arabe, une partie de la presse traite Ariel Sharon

gigue qui impose à tous de s'unir pour agir avec résolution contre la terreur ». « Les négociations de paix sont importantes et le gouvernement que je conduis fera tous les efforts pour faire la paix, a-t-il ajouté, mais la condition pour mener des négociations de paix, c'est que la terreur et la violence cessent. » Peu auparavant, il avait fait parvenir un message de la même teneur à Yasser Arafat.

## Bush demande à Arafat de « stopper les violences »

Le président américain George W. Bush a demandé, jeudi 8 février, à Yasser Arafat de contribuer à « stopper les violences et calmer la situation », lors de son premier entretien téléphonique avec le président de l'Autorité palestinienne. La porte-parole de la Maison Blanche, Mary Ellen Countryman, a déclaré que M. Bush a aussi manifesté le soutien des Etats-Unis « pour une paix juste et durable entre Israël et les Palestiniens ». La conversation a eu lieu avant l'attentat survenu à Jérusalem. La Maison Blanche l'a condamné, l'interprétant comme un « rappel supplémentaire » de la nécessité de parvenir à la paix.

Le département d'Etat a, par ailleurs, indiqué que la nouvelle administration n'est plus liée par les propositions de l'ancien président Bill Clinton sur le Proche-Orient. « Les idées et les paramètres que nous avons discutés au cours des derniers mois étaient ceux du président Clinton et puisqu'il a quitté ses fonctions, ils ne sont plus une proposition américaine », a dit le porte-parole du département, Richard Boucher. — (AFP.)

nue. Ce nom fait référence au massacre commis à Beyrouth, en 1982, dans des camps de réfugiés palestiniens, par les Phalanges chrétiennes libanaises alliées d'Israël dont l'armée assiégeait alors la ville. Une commission d'enquête israélienne avait tenu Ariel Sharon, à l'époque ministre de la défense,

de « boucher » ou de « fasciste », les milieux radicaux palestiniens ne cachent pas qu'ils feront tout pour le pousser à la faute, espérant susciter de lui la riposte violente qui soulèvera les Palestiniens et provoquera l'indignation internationale. Ariel Sharon a estimé que l'attentat était un « événement tra-

### NÉGOCIATIONS À LA KNESSET

Jeudi, les négociations pour l'établissement d'un éventuel gouvernement de coalition se sont poursuivies avec le parti travailliste dont une délégation a rencontré les émissaires d'Ariel Sharon. Dans l'un de ces retournements coutumiers qui lui ont coûté si cher aux dernières élections, Ehoud Barak, qui avait annoncé son retrait temporaire de la vie politique, mais demeure premier ministre tant que le nouveau gouvernement n'est pas formé, a décidé de prendre la tête des négociations pour la formation d'une coalition.

La décision a provoqué la colère de Shimon Pérès, son éternel rival, soulignant un peu plus les divisions d'un Parti travailliste désormais en crise profonde, divisé sur ses orientations comme sur les hommes (aucune femme n'est candidate) qui devraient le conduire.

Georges Marion

## Polémique après la visite en France du ministre afghan de la santé

LA VISITE à Paris du ministre afghan de la santé, le mollah Mohammed Abbas, a relancé la polémique sur l'opportunité de telles rencontres avec des représentants du régime des talibans : depuis le 19 janvier, la milice au pouvoir à Kaboul est sous le coup de sanctions imposées par l'ONU.

Le mollah Abbas, qui a rencontré, mercredi 7 février, des responsables du ministère des affaires étrangères, ne peut donc théoriquement voyager à l'étranger. Mais on précise au Quai d'Orsay que la résolution de l'ONU « prévoit des dérogations aux restrictions apportées aux déplacements à l'étranger des responsables talibans, pour des motifs humanitaires ; c'était le cas de cette visite dans plusieurs pays européens dont l'objet était de discuter de questions d'assistance dans le domaine de la santé ». Le ministre de la santé a ainsi rencontré des responsables de plusieurs ONG françaises travaillant en Afghanistan. L'entretien au ministère a également été l'occasion, sou-

tient le Quai d'Orsay, « de rappeler, avec la plus grande fermeté, nos positions sur le terrorisme, la drogue, les droits de l'homme et notamment la condition de la femme. »

Dans une conférence de presse de l'Association Negar-soutien aux femmes d'Afghanistan, M<sup>me</sup> Shoukriya Haidar a dénoncé cette visite, qualifiant le ministre de « criminel de guerre » pour son rôle dans un gouvernement accusé de graves atteintes aux droits de l'homme. « Il n'y a aucune justification à une telle visite », a-t-elle ajouté.

En Afghanistan, la situation humanitaire ne cesse de se détériorer : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui n'est pas favorable à l'imposition de sanctions décidées par le Conseil de sécurité, va envoyer sur place un « coordinateur humanitaire » au moment où l'Afghanistan est frappé par une vague de froid et une terrible sécheresse.

Bruno Philip

## Fa Lun Gong : Pékin tente de discréditer la presse étrangère

PLUSIEURS organes de la presse officielle chinoise mènent, ces jours-ci, une campagne de discrédit de la presse étrangère, à propos de la tentative d'immolation par le feu de personnes accusées d'être membres de la secte interdite Fa Lun Gong sur la place Tiananmen à Pékin le 23 janvier.

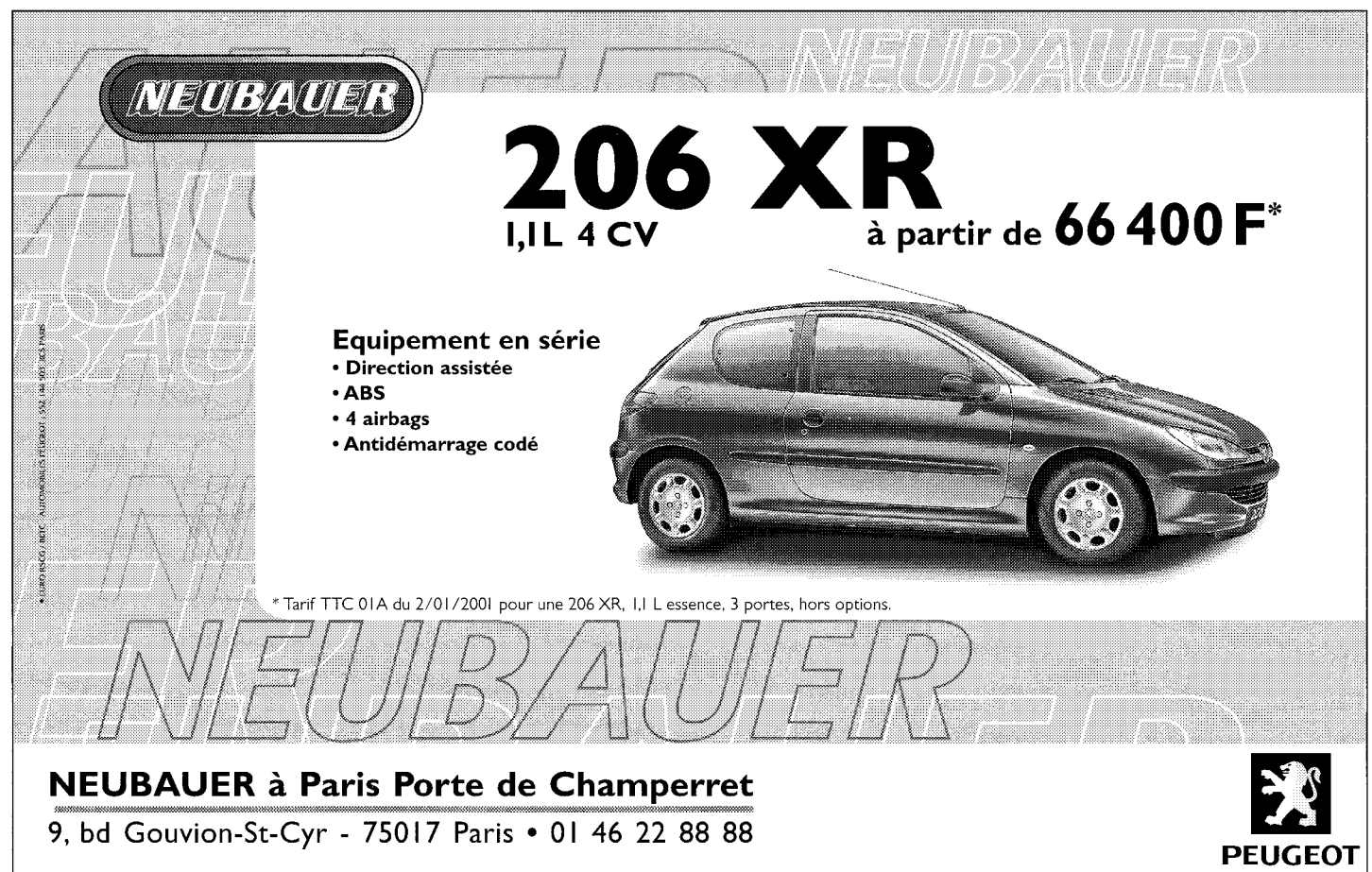
Des médias chinois ont ainsi affirmé que la chaîne de télévision CNN, l'agence de presse américaine Associated Press et l'Agence France-Presse étaient informées de l'avance de la tentative et les ont accusées de n'avoir rien fait pour l'empêcher. Selon le journal de Canton *Yancheng Wanbao*, six ou sept journalistes étrangers interpellés sur la place pourraient même être poursuivis pour avoir « encouragé » la tentative de suicide.

CNN, Associated Press et l'AFP ont démenti cette assertion. L'AFP a précisé qu'aucun de ses journalistes ne se trouvait sur la place lors des faits ni n'avait été arrêté ce jour-là. Deux journalistes de CNN

furent interpellés sur la place après la tentative d'immolation. Ils y étaient, selon CNN, en « mission de routine ».

D'autre part, les Pays-Bas ont différé une visite que devait effectuer à Pékin leur ministre des affaires étrangères, Jozijs van Aartsen, à la suite d'une polémique avec le gouvernement chinois concernant Fa Lun Gong. L'ambassadeur néerlandais pour les droits de l'homme, Renée Jones-Bos, avait prévu de rencontrer des responsables du mouvement mystique à Hongkong, s'attirant les critiques des représentants chinois dans ce territoire, où la secte n'est pas encore interdite.

Enfin, la secte a affirmé par le biais d'un organisme de défense des droits de l'homme à Hongkong que sept de ses membres étaient décédés des suites de mauvais traitement en détention, portant à au moins 112 le nombre de victimes recensées par le mouvement depuis le lancement de la campagne de répression. — (AFP, AP.)



**NEUBAUER**

**206 XR**  
I, I L 4 CV à partir de **66 400 F\***

**Equipement en série**

- Direction assistée
- ABS
- 4 airbags
- Antidémarrage codé

\* Tarif TTC 01A du 2/01/2001 pour une 206 XR, I, I L essence, 3 portes, hors options.

**NEUBAUER à Paris Porte de Champerret**  
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

**PEUGEOT**

## Vietnam : l'armée intervient contre les manifestants des hauts plateaux

**HANOÏ.** Les forces de sécurité vietnamiennes ont arrêté 20 personnes pour « actes de provocation » et dommages à la propriété socialiste au cours des troubles survenus ces derniers jours sur les plateaux du centre du pays, a annoncé, jeudi 8 février, le ministre des affaires étrangères. Les arrestations ont eu lieu mardi à Pleiku, chef-lieu de la province de Gia Lai, l'une des deux provinces à avoir connu des troubles depuis deux semaines. « Il s'agit de personnes qui ont provoqué l'instabilité sociale et des dégâts, ont détruit des écoles et résisté aux autorités », a dit un porte-parole du ministère. Des éléments des forces de sécurité ont été blessés dans les troubles.

Le porte-parole a accusé des « éléments extrémistes » d'utiliser la question religieuse pour attiser l'agitation des paysans de minorités ethniques. Jeudi, l'armée, la police anti-émeutes et des hélicoptères ont patrouillé dans les deux provinces. — (AFP.)

## Le magnat des télécommunications élu premier ministre en Thaïlande

**BANGKOK.** Thaksin Shinawatra, magnat des télécommunications, a été élu premier ministre, vendredi 9 février, par 340 voix contre 127 (et 30 abstentions) lors d'un vote de l'Assemblée élue le 6 janvier. Fondé en 1998 par M. Thaksin, le parti Thai Rak Thai (TRT, Les Thaïlandais aiment les Thaïlandais), compte 248 députés sur les 500 de l'Assemblée, une représentation sans précédent dans l'histoire de la monarchie constitutionnelle en Thaïlande.

M. Thaksin compte former un gouvernement de coalition avec deux autres partis, le Chat Thai (Parti de la nation thaïlandaise, 41 députés) et le Parti de la nouvelle aspiration du peuple (36 députés). Le Parti démocrate de Chuan Leekpai, qui a dirigé le gouvernement de 1992 à 1995 et de 1997 à 2000, ne compte que 128 députés. Thaksin Shinawatra a promis de relancer l'économie en offrant notamment des aides au secteur rural et aux banques. Il doit annoncer la composition de son gouvernement en début de semaine prochaine. — (Corresp.)

## Nouvelles pressions sur la chaîne de télévision russe indépendante NTV

**MOSCOU.** L'unique chaîne de télévision indépendante de Russie, NTV, a accusé, jeudi 8 février, la justice d'avoir cherché à la museler en organisant une perquisition dans sa banque. Vladimir Morson, le directeur de la banque Image, a raconté à la chaîne NTV que la justice avait saisi des documents contenant des informations sur les comptes et les opérations effectuées par des particuliers ou des sociétés clients de la chaîne, lors d'une descente effectuée dans la nuit de mercredi à jeudi.

La banque compte parmi ses clients NTV, la chaîne de télévision câblée TNT et la radio Echo de Moscou, principaux éléments du groupe de presse indépendant Media-Most dont le patron, Vladimir Gousinski, accuse les autorités de vouloir contrôler la presse. Une bataille juridico-médiatique est en cours pour le contrôle de NTV, dont les critiques, concernant notamment la guerre en Tchétchénie, irritent régulièrement le Kremlin. — (Reuters.)

### DÉPÊCHES

■ **AUTRICHE/RUSSIE : le président russe Vladimir Poutine**, qui effectue une visite de trois jours en Autriche, a souligné, jeudi 8 février, l'attachement de Moscou à la neutralité de l'Autriche. « Pendant la guerre froide, (...) la neutralité autrichienne a prouvé son utilité (...) pour l'Autriche, l'Europe et le monde entier », a déclaré le chef du Kremlin. Aujourd'hui, même s'il n'existe plus de telle épreuve et s'il n'y a plus de blocs opposés (...), nous pensons que la neutralité autrichienne est une réussite précieuse. » M. Poutine a par ailleurs réaffirmé l'opposition de Moscou à l'élargissement de l'OTAN à l'Est. — (AFP.)

■ **RUSSIE : la veuve du commandant du sous-marin nucléaire Koursk**, Irina Liatchina, a accusé, jeudi 8 février, l'administration de la région de Mourmansk et la Flotte du Nord de bloquer l'aide financière aux familles des 118 marins qui ont péri dans le naufrage du Koursk, le 12 août 2000. Près de 3,2 millions de dollars versés par les entreprises et des particuliers russes et étrangers se sont accumulés sur deux comptes ouverts par l'administration de Mourmansk et la Flotte russe du Nord, a précisé M<sup>me</sup> Liatchina. — (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS : Adolph Hernandez a été exécuté**, jeudi 8 février, dans la prison de Huntsville, au Texas. Le prisonnier, âgé de 50 ans, avait été condamné à la peine capitale pour avoir volé et battu à mort une femme, en 1988, avec une batte de base-ball. C'est la quatrième exécution dans cet Etat, depuis le début de l'année. — (AFP.)

■ **Les services anti-drogue américains ont tendu, pendant des mois, un piège** à de gros trafiquants de drogue thaïlandais et birmanais qui a permis leur arrestation en Thaïlande et la saisie de 57 kg d'héroïne pure. Il s'agit de « la plus grosse saisie de drogue jamais effectuée aux Etats-Unis à la suite d'un achat négocié par un agent de la DEA [Drug Enforcement Agency] agissant sous une fausse identité » ont indiqué, dans un communiqué publié mercredi 8 février, les services du procureur fédéral de Brooklyn. Ces 57 kg, saisis le 11 janvier dans le port d'Elizabeth (New Jersey) à bord d'un cargo en provenance de Thaïlande, représentent une valeur à la vente de 21 millions de dollars. — (AFP.)

■ **CROATIE : des anciens combattants croates ont manifesté**, jeudi 8 février, leur soutien au général Mirko Norac, recherché dans son pays pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis à l'encontre de civils serbes de Croatie pendant le conflit serbo-croate. Un mandat d'arrêt a été lancé mercredi par la justice de Croatie à l'encontre de ce général, premier officier supérieur croate à faire l'objet d'une telle procédure judiciaire dans ce pays. Son adjoint pendant la guerre, Milan Canic, a été arrêté mercredi à son domicile. — (AFP.)

## Sud-est de la Serbie : les séparatistes albanais rejettent le plan de Belgrade

**BELGRADE.** La guérilla albanaise et un parti politique local albanais ont rejeté, jeudi 8 février, le plan de paix présenté par Belgrade pour mettre fin aux accrochages dans le sud-est de la Serbie, à proximité du Kosovo. L'Armée de libération de Presevo-Medvedja-Bujanovac (UCPMB), qui a pris le contrôle d'une bande de territoire dans cette région albanophone de Serbie, a « catégoriquement rejeté » le plan, comme l'a fait le Parti démocratique unifié des Albanais. Toutefois, un autre leader albanais, Riza Halimi, président du Parti d'action démocratique, a indiqué que les négociations se poursuivraient. Le plan prévoit le retrait des forces serbes et des séparatistes albanais de la région, et la mise en place de patrouilles de police constituées à 50 % de Serbes et d'Albanais.

En visite dans les Balkans, le haut représentant pour la diplomatie européenne, Javier Solana, a exhorté jeudi la guérilla albanaise à déposer les armes, et appelé à une « solution politique ». — (AFP, Reuters.)

# La Russie est redevenue un gros exportateur d'armes sous l'impulsion directe de Vladimir Poutine

L'Inde et la Chine restent ses principaux clients, mais Moscou espère aussi conclure un accord avec l'Iran

Vladimir Poutine a poussé à la réorganisation du réseau commercial chargé d'écouler la production des industries russes d'armement et Mos-

cou a réalisé, en 2000, ses plus forts résultats d'exportation de matériels militaires depuis dix ans. L'Inde et la Chine sont redevenues des

clients privilégiés. Mais les Russes ont décidé de se lancer à la conquête de marchés nouveaux, comme l'Iran, les deux Corées ou le Koweït.

**LA RUSSIE** a exporté, en 2000, pour 4 milliards de dollars d'armement, soit l'équivalent de 4,4 milliards d'euros. C'est un peu moins que ce que les Russes espéraient, puisqu'ils avaient avoué, en début d'année, ambitionner 4,3 milliards de dollars. Mais ce sont les résultats commerciaux les plus importants jamais enregistrés depuis l'implosion de l'URSS en 1991. En hausse de 20 % par rapport à 1999, les résultats de 2000 signent le retour de la Russie dans le club des grands exportateurs d'armes dans le monde, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France, sans néanmoins rejoindre les résultats des années 1980, quand l'ex-URSS vendait pour 20 milliards de dollars par an.

Pour l'essentiel, ces exportations concernent deux clients majeurs en 2000 : la Chine et l'Inde. Mais, dans les derniers mois de cette même année, les Russes se sont précipités à Téhéran et attendent, dit-on, de grosses commandes de l'Iran qui veut moderniser ses forces armées.

Avec l'Inde, les transactions ont

représenté le tiers des résultats obtenus en 2000. Vladimir Poutine a conclu, en octobre, un accord de partenariat stratégique entre les deux pays. De ce fait, l'industrie indienne de l'armement sera associée à la production de 140 avions de combat Sukhoi SU-30MKI - à bord desquels seront montés des systèmes électroniques du groupe français Thales (ex-Thomson-CSF) -, de missiles antichars Komet guidés par laser, de 40 hélicoptères de transport Mi-17, capables d'opérer à partir de terrains en haute montagne, et de quelque 200 à 300 chars T-90. De tels contrats, qui incluent des licences de production, lient les deux pays durant dix-sept ans et, à leur terme, ils auront représenté un investissement de 3,3 milliards de dollars.

Les Indiens ont fait aussi savoir à Moscou qu'ils envisageaient d'acquiescer des missiles antiaériens et antimissiles S-300PMU, des lance-roquettes multiples et une version modernisée du char T-72.

Avec la Chine, les marchés sont tout aussi importants. C'est le pre-

mier ministre russe, Mikhaïl Kasyanov, qui a conclu les contrats, en novembre 2000, à Pékin, après une visite, en juillet, de M. Poutine. Les Chinois ont obtenu, par exemple, de se faire livrer une demi-douzaine d'avions-radars A-50 - après le veto opposé par Washington à la cession d'équipements de détection qu'Israël avait prévu d'installer sur des appareils de conception chinoise -, une frégate armée de missiles supersoniques antinavires Mosquito, 28 avions Sukhoi SU-27 UBK, pour former les pilotes, et 40 avions de combat Sukhoi SU-30MKK.

### PROSPECTIONS TOUS AZIMUTS

Dans ses ateliers aéronautiques, la Chine a commencé de produire sous licence russe des Sukhoi SU-27, dans toutes les versions, et certaines sources occidentales évoquent un programme global de 200 appareils.

Ces performances commerciales, la Russie a pu les atteindre depuis qu'elle a réorganisé ses offices d'exportation. Placée sous le contrôle direct du ministère de la

défense, une seule agence, Rosoboronexport, présidée par Andreï Belyaninov, est responsable des ventes. Cet office d'Etat réalise 90 % des marchés, une quinzaine d'autres industriels ayant été autorisés à promouvoir leurs propres matériels à l'étranger.

Rosoboronexport s'est lancé dans des prospections tous azimuts. A ce jour, le commerce des armes est la troisième source de revenus de la Russie, après le gaz et le pétrole, et Moscou veut en tirer des profits politiques en redevenant très actif dans ce secteur. Outre l'Inde, la Chine et l'Iran, les Russes tentent de convaincre d'autres clients, comme les deux Corées et le Koweït. Ils mettent en avant de nouveaux produits tels que le blindé T-90 armé de missiles antichars guidés par laser. Sur quelques-uns de ces marchés, les Russes rivalisent avec d'anciens Etats-satellites, comme l'Ukraine, qui proposent, pour moins cher, des armements ex-soviétiques de la génération précédente.

Jacques Isnard

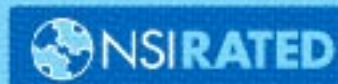


**S'IL S'AGISSAIT DE FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET, VOUS SAURIEZ LEQUEL A UN VER.**



Il n'y a jamais eu autant de fournisseurs de services Internet qu'aujourd'hui. Mais dans une telle profusion, comment faire le bon choix ? C'est là qu'intervient NSIratings (label NSI). Lorsque vous voyez un fournisseur d'accès Internet arborant le

logo NSIrated (labellisé NSI), vous avez la garantie qu'il possède le service, le savoir-faire technique et la stabilité financière qui vous aideront à tirer le meilleur profit de l'Internet, sans mauvaises surprises.



Pour trouver un fournisseur d'accès Internet NSIrated, recherchez ce logo ou visitez le site [www.nsiratings.com](http://www.nsiratings.com)

**FAMILLE** L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 8 février, la proposition de loi socialiste prévoyant que la mère pourra donner son nom à ses enfants, une

possibilité réservée aujourd'hui au père. ● LA GAUCHE a voté pour, ainsi que la porte-parole du RPR. Les groupes UDF et Démocratie libérale se sont abstenus, attendant des amé-

liorations du Sénat. ● LA MINISTRE de la justice, Marylise Lebranchu, tout en approuvant le principe d'égalité homme-femme dans la transmission du nom, a cependant souhaité

que l'on mesure bien toutes les conséquences de cette réforme. ● LES DÉPUTÉS ont également voté en première lecture, à l'unanimité cette fois, une autre proposition de loi

socialiste améliorant les droits successoraux du conjoint survivant. Ce texte prévoit d'aligner les droits des enfants adultérins sur ceux des enfants légitimes.

## L'Assemblée nationale bouleverse les règles de transmission du nom

Les députés ont adopté en première lecture, jeudi 8 février, une proposition de loi qui permet aux parents de donner à leurs enfants le nom du père, de la mère ou les deux accolés, dans l'ordre de leur choix. Par ailleurs, ils ont voté un second texte améliorant les droits successoraux du conjoint survivant

LES DÉPUTÉS ont adopté en première lecture, jeudi 8 février, la proposition de loi socialiste relative au nom patronymique, présentée par Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne). Deux heures de débat n'étaient pas de trop pour un sujet aussi grave que symbolique : le droit pour la mère de donner son nom aux enfants, au même titre que le père (*Le Monde* du 3 février). La gauche plurielle a voté pour, ainsi que l'un des deux élus RPR en séance. L'UDF et Démocratie libérale se sont abstenues en attendant que le texte soit amélioré au cours des navettes avec le Sénat.

A droite comme à gauche, de nombreux élus sont convaincus qu'il est temps d'abolir la coutume – et non la loi – qui veut que le père transmet automatiquement son nom à ses enfants. Il en va, selon eux, du respect des principes d'égalité hommes-femmes et de non-discrimination en fonction du sexe inscrit dans la Convention européenne des droits de l'homme. Il en va aussi du bon sens, puisque l'autorité parentale est désormais partagée entre le père et la mère, et que le nombre croissant de familles recomposées justifie un assouplissement de la règle actuelle. Il en va enfin de la sauvegarde d'un patrimoine anthropo-

nymique français, qui aurait tendance à s'appauvrir avec l'extinction progressive des noms portés par les femmes – ce que contredisent les travaux scientifiques les plus récents.

### FORTERESSE DU PATRIARCAT

La loi de 1985 a ouvert une brèche dans la forteresse du patriarcat en autorisant les parents à accoler le nom de la mère à celui du père ; mais ce nom composé n'avait qu'une valeur d'usage, l'enfant ne pouvant pas le transmettre. Dans sa première version, la proposition Gouzes instituait seulement la transmissibilité du double nom. Sous la pression de la Délégation aux droits des femmes, elle a été modifiée pour que l'enfant puisse « acquérir soit le nom de son père, soit celui de sa mère », soit « leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux, dans la limite d'un patronyme pour chacun d'eux » (dans l'ordre alphabétique en cas de désaccord). Pour préserver l'unité des fratries, les enfants des mêmes père et mère devront avoir le même nom. Les enfants nés avant la promulgation de la loi pourraient ajouter le nom de leur mère, et ce nom double serait transmissible.

Cette proposition de loi s'inscrit dans le cadre des réformes que la



chancellerie prépare avec le ministre de la famille. En juin, M<sup>me</sup> Lebranchu, qui « souhaite faire passer le maximum de textes sur la famille pendant cette législature », présentera notamment un projet de loi sur la filiation. La proposition Gouzes « peut et doit aboutir d'ici juin 2002 », assure-t-elle. Sous une forme ou une autre. Le garde des sceaux n'a pas

exclu, en effet, de l'intégrer dans une réforme plus globale de la filiation. Avant de boucler leurs projets, M<sup>me</sup> Lebranchu et Ségolène Royal organiseront, au printemps, des réunions régionales ouvertes aux experts, aux associations et « au public le plus large ».

Le débat au Palais-Bourbon, jeudi, a donné un avant-goût de ces rencontres « citoyennes », où le

parti du « mouvement » affrontera celui de la « résistance ». Ce dernier ne manque pas d'arguments, notamment pour défendre l'ancêtre principe d'équilibre social selon lequel « la mère donne la vie, le père donne le nom ». Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ille-et-Vilaine) juge que « la transmission du nom de la femme risque de placer sur la même tête tous les pouvoirs déterminant la place de l'enfant dans la famille » et « d'aller ainsi contre les tentatives pour combattre l'effacement du père ». Jacques Myard (RPR, Yvelines) renchérit en assurant qu'elle précipitera la « destruction de la famille ».

### « DIGNES DE JURASSIC PARK »

« C'est un discours digne de Jurassic Park ! Je me réjouis que toute l'opposition ne soit pas comme vous », s'indigne M. Gouzes. Claude Goasguen (DL, Paris) n'a-t-il pas approuvé ce texte « sympathique », même s'il en souligne les « difficultés d'application » en cas de rétroactivité. Marie-Jo Zimmermann, auteur d'une proposition assez proche en 1998, est plus enthousiaste et annonce qu'elle le votera « sans état d'âme ». Tout comme Patrick Bloche (PS) et Jean-Pierre Michel (MDC), qui salue une « loi de liberté ». M<sup>me</sup> Roudy tente-t-elle de glis-

ser un amendement permettant de donner le nom d'un ascendant paternel ou maternel jusqu'à la quatrième génération ? La ministre lui rappelle qu'il « s'écarte de l'objectif premier du texte, qui est de conforter l'égalité des parents ».

M<sup>me</sup> Lebranchu est consciente que la première lecture a pour but de lancer le débat. Elle n'a pas déposé d'amendement sur un texte qui, au demeurant, présente « trois difficultés significatives ». Elle invite d'abord à « mesurer les conséquences du choix du double nom », notamment son impact psychologique, quand celui qui le porte devra en abandonner une partie. Il faut ensuite « veiller à la fiabilité et la stabilité de l'état civil ». Enfin, elle estime qu'il faudra bien mesurer les conséquences de la réforme en matière de changement de nom. Le garde des sceaux ne souhaite pas que la procédure passe par le juge aux affaires familiales, et M. Gouzes a retiré cette mention du texte. Elle remarque aussi qu'en l'état actuel du texte, le choix des parents ne peut être remis en question par l'enfant majeur. Peut-on, juridiquement et politiquement, lui refuser une liberté accordée au parent : celle de changer son nom ?

Jean-Michel Bezat

### Les mutations de la famille française

- **Mariages.** 304 300 mariages ont été célébrés en 2000, soit 18 900 de plus qu'en 1999. La barre des 300 000 est franchie pour la première fois depuis 1983. Les enfants assistent aux noces de leurs parents dans trois mariages sur dix.
- **Union libre.** Sur 29,6 millions de personnes vivant en couple, 4,8 millions ne sont pas mariées. Jusqu'à 26 ans pour les femmes, et 28 ans pour les hommes, les cohabitants dépassent en nombre les mariés. Quelque 40 % des enfants naissent hors mariage.
- **Pacs.** 29 855 pactes civils de solidarité ont été signés entre l'entrée en application de la loi, le 15 novembre 1999, et la fin 2000.
- **Divorces.** Le nombre de divorces prononcés chaque année s'est stabilisé à un haut niveau, environ 116 000. Près de 40 % des mariages se terminent par un divorce.

- **Naissances.** Avec 778 900 naissances, la natalité a fait un bond de 5 % en 2000, confortant une tendance à la reprise les deux années précédentes. Elle retrouve son niveau de 1986. L'âge moyen des femmes à la maternité est de 29,4 ans, soit deux ans plus tard qu'en 1985.
- **Familles recomposées.** 11 % des hommes et 3 % des femmes forment une union vivant avec un enfant de leur conjoint. En 1990, 660 000 familles recomposées avaient été recensées (sur 7,8 millions de couples avec enfants).
- **Familles monoparentales.** Le nombre de foyers monoparentaux est passé de 1,4 million en 1990 à 1,7 million en 1999. Les familles monoparentales représentent environ 16 % des foyers avec enfants (contre 9 % en 1968).

## Huit siècles de transmission patriarcale

APRÈS huit siècles de transmission « au nom du père », l'abolition de ce principe serait une petite révolution dans une histoire française marquée par une remarquable stabilité. Au commencement étaient les prénoms qui, longtemps, ont suffi à désigner les personnes ; puis sont apparus les surnoms, destinés à surmonter les difficultés liées aux homonymies. La transmission de ces surnoms s'est très progressivement imposée, selon un rythme propre à chaque région et à chaque couche sociale. A partir du XII<sup>e</sup> siècle, ces noms de famille ont commencé à se fixer, transmis de père en fils et en filles et transcrits dans l'état civil tenu par le clergé. Pour les rois de France, l'enjeu de l'uniformisation des règles de transmission et de la fixation des patronymes est double : il permet de contrôler la population dans une optique fiscale et de mettre en œuvre efficacement le principe de la conscription. La Révolution ne reviendra d'ailleurs pas sur cette évolution, faisant de la fixité du nom un principe républicain de base, qui tolère quel-

ques exceptions. Seul le court intermède des lois de l'An I laisse au citoyen la liberté de changer de patronyme, pour adopter un nom au goût du jour tel que « Liberté ». Mais la transmission du nom du père n'est inscrite formellement dans aucun texte de loi et relève de la coutume, validée par la jurisprudence.

### LE POIDS DE LA TRADITION

Ces règles de base n'ont pas varié depuis lors, traduisant le fort attachement d'une vieille nation rurale à ces principes séculaires. A l'inverse, des pays neufs comme les Etats-Unis autorisent, voire encouragent les changements de nom, qui symbolisent l'entrée de l'immigrant dans sa nouvelle vie. Dans d'autres pays anglo-saxons, la possibilité de transmettre le nom de la mère – d'ailleurs rarement utilisée – n'est pas contestée. En Espagne, le système patronymique n'est nullement mis en cause : les enfants portent le double nom de leurs parents, mais ne transmettent à leurs propres enfants que celui de leur père. En France, le

pois de la tradition s'est longtemps conjugué à une interprétation conservatrice de certaines notions de psychanalyse pour s'opposer à toute évolution. Ainsi, la métaphore lacanienne du « nom du père » a pu être interprétée dans un sens restrictif pour faire du nom de famille, transmis par le père, un fondement intouchable de la société. De même, le principe qui voudrait que « la mère donne la vie, le père donne le nom » peut peser dans le même sens.

Pourtant, la remise en cause de la transmission patronymique s'est opérée dans les années 1970 sous la poussée des courants féministes. Elle figurait même parmi les 101 propositions du candidat Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981, rapidement oubliée pour aboutir à la prudente loi Badinter de 1985, qui permet d'accoler le nom de la mère à celui du père, à titre de nom d'usage, sans pour autant autoriser la transmission de ce nom double.

Philippe Bernard

## La loi va améliorer les droits successoraux des veufs et des enfants adultérins

LA GRANDE RÉFORME du droit de la famille annoncée par Lionel Jospin en 1997 avance, mais le gouvernement la monte « en kit », projet de loi après proposition de loi, et en laissant souvent l'initiative aux députés socialistes, voire à des élus de droite. Le Parlement avait déjà

adopté à l'unanimité, en juin 2000, une proposition de loi sénatoriale améliorant la prestation compensatoire en cas de divorce. C'est encore à l'unanimité que l'Assemblée nationale a voté en première lecture, jeudi 8 février, le texte déposé par le groupe PS, qui renforce les droits successoraux des conjoints survivants et des enfants nés hors mariage (*Le Monde* du 2 février).

Le premier ministre avait confirmé aux députés socialistes, le 23 janvier, que l'aggiornamento du droit de la famille se poursuivrait « par étape », le gouvernement n'ayant pas l'intention d'édifier un monument législatif d'un seul tenant. Le garde des sceaux, Marylise Lebranchu, a confirmé la méthode en indiquant, lors du débat sur les droits successoraux, que la surcharge du calendrier parlementaire la contraignait à présenter des « textes séparés ». Il s'agira néanmoins d'un « ensemble cohérent » – présenté en juin lors de la conférence de la famille réunie à Matignon – qui s'articule « autour de trois grands axes : la filiation, l'autorité parentale, le divorce ».

En attendant les pièces manquantes, la proposition présentée par Alain Vidalies (PS, Landes) a reçu un accueil favorable de la droite. Comment, en effet, rejeter un texte qui « met fin à des situations scandaleuses en faisant du conjoint survivant un héritier à part entière », a résumé la ministre de la justice. Patrick Delnatte (RPR, Nord) a reconnu qu'il « améliore la situation

de l'époux survivant », tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas présenté « une réforme beaucoup plus globale du droit de la famille ». Claude Goasguen (DL, Paris) a concédé qu'« il répond à un véritable besoin social », même si une refonte d'ensemble dort encore dans les cartons de la chancellerie. Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ille-et-Vilaine) a convenu qu'il était « essentiel » mais « partiel ».

La « proposition Vidalies » corripa une législation héritée du code Napoléon (1804), qui privilégie les liens du sang sur ceux du mariage et fait du veuf (et plus souvent de la veuve) un laissé-pour-compte dans l'ordre successoral (lire ci-dessous). Elle remet ses droits devant ceux des grands-parents et des frères et sœurs du défunt. Sans être un héritier réservataire à qui une part d'héritage serait automatiquement attribuée, le

conjoint bénéficiera d'une part en pleine propriété (et plus en usufruit). La loi lui octroie aussi un droit d'habitation lui permettant de rester dans le domicile conjugal. Ce texte est « cohérent et adapté aux petites comme aux grosses successions », reconnaît Jacques Combret, spécialiste de ces questions au Conseil national du notariat. Mais il devrait s'insérer dans une réforme globale du droit de la famille ».

## Droits du conjoint survivant : les changements adoptés

La proposition de loi renforce les droits successoraux des veufs et des enfants adultérins. ● **Le droit actuel.** En l'absence de dispositions spécifiques prévues par le couple (20 % des successions), la loi accorde au conjoint survivant l'usufruit (la jouissance) d'un quart de la succession si le défunt a des descendants, et de la moitié s'il meurt sans postérité mais laisse derrière lui des ascendants (parents, grands-parents) ou collatéraux (frères et sœurs). Ce n'est qu'en l'absence d'enfants, de parents ou de frères et sœurs du défunt, que le conjoint survivant a droit à la totalité de l'héritage en pleine propriété. Le survivant peut être privé de la jouissance du logement conjugal par les héritiers qui peuvent l'obliger à céder son usufruit en échange d'une rente.

● **Les nouvelles dispositions.** Le conjoint remonte dans l'ordre des successions prévu par le code civil, afin de lui garantir des droits propres même en présence d'enfants ou de parents du défunt. Le conjoint survivant a donc droit, en pleine propriété, à un quart de l'héritage si le défunt a des enfants ou petits-enfants. Si le défunt est sans descendance, son conjoint a droit à la moitié de l'héritage en propriété en présence des père et mère, aux trois quarts de l'héritage si un des deux parents est vivant. Dans les autres cas, le conjoint survivant hérite de tous les biens en pleine propriété : frères, sœurs et grands-parents sont écartés de la succession. Sauf volonté contraire du défunt, le conjoint survivant peut continuer à vivre dans la maison du couple grâce à un droit d'habitation, jusqu'à sa mort, sur ce logement et un droit

d'usage sur le mobilier. Il lui appartient de choisir, un an après son veuvage, entre ce droit d'habitation et sa part entière d'héritage. Si la valeur estimée du droit d'habitation est supérieure à la part de succession à laquelle il a droit, il n'a pas à rembourser la différence. D'un commun accord avec les héritiers, le conjoint peut convertir son droit d'habitation en rente ou en capital. Le droit au logement est garanti gratuitement pendant un an au survivant. La valeur des droits d'habitation et d'usage sera de 60 % de la valeur de l'usufruit. Un document comportant des informations sur le droit de la famille et celui du conjoint survivant sera annexé au livret de famille. ● **L'enfant adultérin.** La discrimination le touchant est supprimée : ses droits à l'héritage sont alignés sur ceux des enfants légitimes.

Le débat, très juridique, ne s'est animé qu'au moment où Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône), le « père » du pacte civil de solidarité (pacs), a défendu – avant de le retirer – un amendement prévoyant d'aligner les droits successoraux du « pacé » survivant sur ceux d'un veuf. Comment accorder un tel droit alors que « le partenaire d'un pacs n'a pas la qualité d'héritier », lui a répondu M. Vidalies. La droite a compté les points, goguenarde, tout en dénonçant, une fois de plus, les « difficultés juridiques » du pacs qu'elle n'avait cessé de prédire, en 1999, au cours de l'examen du texte.

La proposition répare une autre injustice en accordant aux enfants adultérins une part de succession égale à celle des enfants légitimes. Cette disposition s'appliquerait aux successions en cours au moment de la promulgation de la loi. Les auteurs de la réforme de 1972 n'avaient fait qu'une partie du chemin : ils facilitaient la reconnaissance par le parent adultère de l'enfant, mais en faisaient un descendant de seconde catégorie puisqu'ils amputaient son héritage de moitié. Il a fallu que la Cour européenne de Strasbourg condamne la France, le 1<sup>er</sup> février 2000, sur la base du principe de non-discrimination en fonction de la naissance (inscrit dans la Convention européenne des droits de l'homme), pour que la gauche supprime cette disposition d'un autre âge.

J.-M. B.

Aujourd'hui  
BRADERIE  
mettez  
Paris  
AUTOMNE-HIVER 2000  
- 50 %  
jusqu'au 20 Février  
12, Bld Maiesherbes  
PARIS 8<sup>e</sup>  
Tél. : 01.42.65.33.76

# La droite choisit l'attentisme sur la procédure budgétaire

La réforme a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté en première lecture, jeudi 8 février, la proposition de loi organique rédigée par Didier Migaud (PS) portant réforme de la procédure budgétaire. La droite ne s'est pas montrée déterminée à faire échouer ce texte, une partie s'abstenant en attendant que les discussions au Sénat le fassent évoluer.

**CAS DE CONSCIENCE** à droite : la réforme de la procédure budgétaire, que les parlementaires de tous bords ont appelée de leurs vœux, met les députés de l'opposition dans une situation inconfortable. Leur participation au débat qui s'est achevé, jeudi 8 février, à l'Assemblée nationale, par l'adoption de la proposition de loi organique relative aux lois de finances a mis en évidence leurs hésitations et leurs divergences sur le sujet.

Ce texte, rédigé par Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget, remanie profondément la procédure budgétaire avec un double objectif : améliorer la gestion des deniers publics et renforcer les pouvoirs du Parlement (*lire ci-dessous*). Objet de débats, pratiquement, depuis qu'elle a vu le jour, en 1959, l'ordonnance qui règle l'examen, la discussion et l'adoption du budget a inspiré de nombreuses propositions parlementaires de réforme, restées sans suite. Celle de M. Migaud a bénéficié, elle, de ce que Raymond Forni (PS), président de l'Assemblée nationale, appelle « une conjonction astrale » inédite : Lionel Jospin à Matignon, Jacques

Chirac à l'Élysée et Laurent Fabius à Bercy ont tous exprimé leur volonté de voir aboutir la réforme. Et, dans ses grandes lignes, la proposition de loi de M. Migaud, issue d'un travail collectif entre députés de la majorité et de l'opposition, convient à tous, même si, sur certains points, la droite souhaiterait qu'elle aille plus loin.

Il est difficile, dans ces conditions, pour les députés de droite, de faire capoter la réforme. D'autant plus que les sénateurs, dont dépend l'adoption définitive d'un texte qui, du fait de son caractère organique, doit être voté dans les mêmes termes par l'Assemblée et par le Sénat, y semblent pour l'instant plus favorables que leurs collègues du Palais-Bourbon. « *Le Sénat va nous ringardiser !* », a confié Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne) à un de ses collègues socialistes. Conséquence, entre les intentions de vote négatif annoncées par le RPR et Démocratie libérale et le comportement des députés dans l'Hémicycle, on a pu voir, jeudi, des écarts notables.

Ainsi, si Philippe Auberger (RPR, Yonne), ancien rapporteur général

du budget, annonçant un « vote négatif de son groupe pour encourager le Sénat à aller plus loin », a voté contre la proposition de M. Migaud, Michel Bouvard (RPR, Savoie) s'est abstenu. Du côté de DL, il ne restait plus un seul député au moment du vote. François d'Aubert (Mayenne), ancien secrétaire d'Etat au budget, qui s'était pourtant montré violemment hostile au texte, n'était pas là ; pas plus que François Goulard (Morbihan), qui, tout en critiquant le texte, y semblait néanmoins plus favorable.

## DES DEMANDES À SATISFAIRE

Seule l'UDF s'est montrée cohérente dans ses positions. « *La bouteille est à moitié pleine, et les discussions se poursuivront au Sénat. Nous prônons donc une abstention d'attente, d'espérance* », a expliqué Jean-Jacques Jégou (Val-de-Marne), qui n'exclut pas, après la navette de la proposition entre l'Assemblée et le Sénat, un vote positif. Jeudi, M. Jégou a déjà obtenu du gouvernement, représenté par Florence Parly, l'engagement que quelque chose sera fait pour satisfaire à l'une des demandes centristes : l'instauration d'un vote du Parlement sur le plafond d'emprunt accordé à l'exécutif.

« *Nous partageons beaucoup des revendications faites par le RPR* », a indiqué M. Jégou, faisant allusion aux demandes de M. Auberger de renforcer la cohérence entre les différents textes qui concernent les finances de l'Etat (lois de finances, lois de financement de la Sécurité sociale, rapport économique et financier, programme pluriannuel de finances publiques) ou, encore, d'inscrire dans le texte organique le principe de l'équilibre de fonctionnement du budget de l'Etat. « *Si la loi de finances n'est pas en équilibre, ce qui peut arriver, il faudra que le gouvernement nous explique quand et comment on y reviendra. C'est d'ailleurs ce qu'a fait M. Fabius dans le dernier programme triennal de finances publiques, présenté à Bruxelles, qui prévoit un équilibre des finances publiques en 2004* », a développé M. Auberger. « *Il reste des sujets de débats entre nous, mais nous pouvons être fiers d'avoir mis cette réforme sur de bons rails. En tout cas, c'est comme cela que je le perçois* », a conclu M<sup>me</sup> Parly.

Virginie Malingre

## Un renforcement du contrôle du Parlement

La proposition de loi organique de Didier Migaud (PS), relative aux lois de finances, est articulée autour d'un double objectif.

● **Améliorer la gestion des deniers publics.** Aujourd'hui, les parlementaires se prononcent sur 848 chapitres qui représentent les différents types de dépenses de l'Etat. Le texte prévoit de passer à une logique de résultat en remplaçant ces chapitres par quelque 150 programmes ministériels, qui représenteraient des actions publiques déterminées. Ces programmes, éventuellement pluriannuels, seraient regroupés par missions et seraient dotés d'enveloppes budgétaires que le gestionnaire public répartirait à sa guise entre dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention. Seules les dépenses de personnel seraient plafonnées. Le gestionnaire présenterait au Parlement des objectifs et lui soumettrait des indicateurs de résultat, ce qui renforcerait le pouvoir de contrôle du législatif.

● **Renforcer les pouvoirs budgétaires des parlementaires.** Les députés, dont Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances, se sont beaucoup battus contre Bercy à ce sujet. Ils ont obtenu que leur droit d'amendement – aujourd'hui considérablement limité par l'article 40 de la Constitution, qui leur interdit d'augmenter une dépense – soit augmenté par ce texte. Ils pourraient ainsi changer la répartition des crédits des différents programmes qui dépendraient d'une même mission. En outre, la proposition de loi de M. Migaud limite la possibilité qu'a le gouvernement de modifier le budget – ce que l'on appelle la « régulation » – en annulant ou en « redéployant » des crédits.

● **Les parlementaires de droite,** d'accord, dans les grandes lignes, avec cette proposition, souhaiteraient aller plus loin dans le sens, notamment, d'une plus grande maîtrise des finances publiques.

# La préfecture du Finistère expérimente la gestion déconcentrée de ses personnels et de son budget

BREST

Depuis janvier 2000, la préfecture du Finistère, comme celles du Doubs, de l'Isère et de Seine-Maritime

## REPORTAGE

Des syndicats intéressés, mais qui craignent une externalisation des activités

me, gère de façon plus souple son budget. Cette expérimentation vise à obtenir un meilleur résultat et une responsabilisation plus grande accompagnés d'un changement de culture. Auparavant, la préfecture avait la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement mais pas des rémunérations qui relevaient de l'échelon national. Elle gère maintenant les deux. Ainsi, la préfecture du Finistère, où travaillent 329 agents, a ajouté, l'an passé, aux 16 millions de francs de dépenses de fonctionnement les 60 millions consacrés aux rémunérations, ces dernières continuant d'obéir aux règles de la fonction publique.

Cette dotation globale, qui accompagne aussi la grosse maintenance immobilière, est déléguée maintenant en totalité en début d'année, après le feu vert du contrôleur de gestion de la région. Elle est garantie contre tout gel ou annulation de crédits et, de surcroît, le volet fonctionnement et le volet rémunération ne sont pas stricte-

ment séparés. « *Des modulations, des adaptations en cours d'année, des reports d'un exercice à un autre sont possibles. Cela donne du mou entre les grands postes de dépenses* », observe Thierry Klinger, préfet du Finistère. La gestion administrative traditionnelle, celle des lignes spécialisées descendant jusqu'aux crayons, prend ainsi un sérieux coup de vieux. Tout comme les achats dopés de fin d'année, destinés à épuiser le crédit affecté de peur qu'il ne soit réduit ou même supprimé l'année suivante.

Le nouveau système offre aussi une plus grande liberté dans la répartition des indemnités. Sur 600 000 francs inscrits en 2000 au budget de la préfecture du Finistère, 250 000 francs seront affectés au financement du prochain hall d'accueil du public et 350 000 francs ont permis d'ajuster la prime de fin d'année, d'un minimum de 1 000 francs par agent. Dans un dispositif qui serait resté national, elle aurait été, selon le préfet, inférieure d'environ les deux tiers.

## MIEUX FORMALISER LES BESOINS

La nouvelle gestion permet aussi de ne pas obligatoirement remplacer les agents poste pour poste, grade pour grade. La préfecture a ainsi préféré supprimer son imprimerie et redéployer des moyens vers d'autres besoins plus évidents, dans l'environnement, l'informatique ou le contrôle de gestion. Comment cela se passe-t-il avec les représentants syndicaux ? « *Cela les*

intéresse, explique M. Klinger, mais ils sont méfiants. Leur crainte était qu'on externalise un maximum de choses. Il a fallu le tranquilliser. Nous pouvons profiter de cette évolution pour poser les vrais problèmes, réfléchir sur nos missions d'autant que nous ne perdons pas de moyens financiers. »

Hervé Bouchaert, le secrétaire général de la préfecture, estime, quant à lui, que le niveau des échanges est aujourd'hui différent dans les comités techniques paritaires : « *Nous arrivons à avoir des débats sur notre organisation* ». M. Klinger croit qu'anticiper sur des départs prévus et mieux formaliser les besoins débouche sur une plus grande efficacité. A ses yeux, le recours à certains vacataires pour délivrer les cartes grises durant des périodes de pointe, par exemple, rend palpable, pour les agents de service concernés, la souplesse apportée par le nouveau système. Pour mesurer la mise en œuvre de cette dotation globale, une batterie d'indicateurs, baptisée Indigo, a été mise en place. « *Il faudra qu'elle se rode* », estime le préfet, qui pense que l'on peut la simplifier.

Le programme prévoit une extension de l'expérimentation en 2001 à dix autres préfectures. A la fin de l'année, celle du Finistère fera l'objet d'une évaluation. « *Le système sera plus stable aussi quand on saura ce que sera la réforme de l'ordonnance 1959* », conclut M. Klinger.

Vincent Durupt

# Le Conseil d'Etat donne un avis sévère sur le projet de loi sur la Corse

Plusieurs dispositions importantes aux yeux des nationalistes ont été contestées. Le gouvernement décide de ne rien modifier au texte qui sera présenté le 14 février en conseil des ministres

**LE PROJET** de loi a beaucoup voyagé. Après les « accords de Matignon », approuvés en juillet 2000, puis une nouvelle navette entre l'île et le continent, à l'hiver, le projet de loi sur le nouveau statut de la Corse s'appête à toucher son premier but : sa présentation au conseil des ministres, mercredi 14 février. Auparavant, comme prévu, le texte législatif, rédigé par le ministère de l'intérieur après avoir intégré plusieurs « amendements » de l'Assemblée territoriale, a trouvé sur sa route une épreuve de taille : celle de son examen – pour avis consultatif – par le Conseil d'Etat. Réuni jeudi 8 février toute la journée et jusque tard dans la soirée en assemblée générale, après que les sections de l'intérieur, des finances et des travaux publics ont chacune examiné, pendant plusieurs semaines, les différentes parties du texte, les conseillers d'Etat ont largement suivi, dans leurs votes, les avis des quatre rapporteurs. Et mis une très, très mauvaise note au gouvernement.

Premier sujet qui a posé problème à l'institution du Palais-Royal : l'apprentissage de la langue à l'école maternelle et primaire. L'article 7 du projet de loi s'inspire de l'article 115 de la loi organique de 1996 sur la Polynésie, qui stipulait que « *les langues tahitiennes sont enseignées pendant l'horaire normal dans les écoles maternelles, élémentaires et dans les collèges* ». Le Conseil constitutionnel avait validé l'article, tout en précisant, dans son commentaire, que cet enseignement n'était pas obligatoire. Le projet de loi sur la Corse indique, lui, que « *l'enseignement de la langue corse sera inscrit dans l'horaire normal des écoles maternelles et élé-*

*mentaires et enseigné à tous les élèves* », mais ajoute, plus précis : « *sauf volonté contraire des parents ou du représentant légal de l'enfant* ». Ce dernier membre de phrase n'a pas convaincu les conseillers d'Etat, qui ont notamment mis en avant des arguments d'opportunité : le climat particulier de l'île, qui pourrait voir les réfractaires soumis à la réprobation publique. Renaud Denoix de Saint-Marc a estimé que la formule d'une « obligation » sauf avis contraire des parents posait problème. Une langue « *qui n'a pas produit de grande littérature* », a glissé au passage M. Denoix de Saint-Marc – membre de l'association Claude-Eri-

Corses à le faire depuis deux siècles, puis, pendant cinq ans, les incitations aux donations de partage et le paiement de manière progressive de ces droits constituaient « *une certaine inégalité devant l'impôt* ».

Troisième objet de débat, le dispositif imaginé par le directeur de cabinet de Lionel Jospin. Bruno Genevoix, fin constitutionnaliste, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel juste avant... Olivier Schrameck, s'est montré soucieux d'éviter toute impasse constitutionnelle. Jean Massot, président de la section des finances, s'est livré à une vigoureuse défense de cette expérimentation. La majorité des conseillers a jugé qu'elle posait problème. De manière plus inattendue, la dévolution à l'Assemblée de Corse de pouvoirs réglementaires a suscité de plus vifs débats et trouvé davantage d'opposants. Les deux articles de principe qui organisent, au début du texte, cette délégation d'un pouvoir qui appartient dans la Constitution au premier ministre, sauf lorsque la loi stipule le contraire, a indisposé le Palais-Royal, qui se serait bien contenté de la liste des compétences dans lesquelles il pourrait s'exercer.

## L'institution

a estimé que l'« obligation » d'enseignement de la langue posait problème

gnac, présidée par Antoine Rufenacht, maire (RPR) du Havre.

Devant Bernard Boucault, directeur du cabinet de Daniel Vaillant, et le directeur du secrétariat général du gouvernement (SGG), Serge Lasvignes, présents au titre de commissaires du gouvernement, les conseillers ont aussi suivi l'avis du rapporteur qui jugeait que la poursuite de l'exonération pendant dix ans du paiement des droits de succession en Corse, comme les arrêtés Miot autorisent les

Quatre dispositions symboliques, auxquelles les nationalistes étaient particulièrement attachés, se trouvent ainsi contestées. Le gouvernement aurait pu modifier, avant le 14 février, l'écriture de certains articles. Il a curieusement décidé de n'en rien faire, « *par souci de transparence* ». A Matignon, on estime que ce rôle « *politique* » reviendra au Parlement.

Ariane Chemin



MAGAZINE MENSUEL - 20F

# Jérôme Monod, Charles Pasqua et Daniel Cohn-Bendit font campagne à Paris

Les socialistes de la capitale rendent hommage à Dominique Strauss-Kahn

Les quatre principales têtes de liste aux élections municipales dans la capitale tenaient des réunions publiques, jeudi 8 février. Philippe Séguin,

Jean Tiberi, Bertrand Delanoë et Yves Contassot étaient, chacun, épaulés par un invité d'honneur. Jérôme Monod, conseiller spécial du prési-

dent de la République, a apporté un appui remarqué à M. Séguin, tandis que Charles Pasqua a vigoureusement soutenu le maire de Paris.

AU THÉÂTRE des municipales parisiennes, jeudi soir 8 février, les vedettes n'étaient pas les têtes de liste. Du Palais des sports à la Sorbonne, du Musée des Arts forains, au restaurant Chine-Masséna, d'autres têtes d'affiches faisaient le spectacle. Récit.

● **Jérôme Monod, impénétrable envoyé de l'Elysée.** Massés sous les chevaux de bois et les ors vieilliss du Musée des Arts forains, les 516 colistiers de Philippe Séguin sont rangés par ordre décroissant d'arrondissements. On a fait en sorte, néanmoins, que le 18<sup>e</sup> ne se retrouve pas tout au fond. Accroché à ses Gitanes, M. Séguin a donc pris place dans la travée du 18<sup>e</sup> entre Roxane Decorte, sa tête de liste, et son invité d'honneur: Jérôme Monod, conseiller spécial du président de la République, attentif et impénétrable (*lire ci-dessous*).

Les discours suivent le même ordre. On commence donc par le 1er, où le jeune Florent Longuepée vient d'apprendre qu'il est, certes, distancé dans le dernier sondage du Parisien par le candidat du PS, mais qu'il distance lui-même le tibériste Jean-François Legaret. On termine par le 20<sup>e</sup>, où Didier Bariani, emporté par son discours, détraque le micro qu'il doit céder à M. Séguin. Celui-ci assène, pour la énième fois, qu'« il ne s'agit plus de juger le contexte, il s'agit de vouloir un maire pour Paris. Le maire de Paris, ce sera M. Delanoë ou moi ». L'envoyé de l'Elysée fait alors, face à M<sup>me</sup> de Panafieu, radieuse sur l'estrade parmi les têtes de liste, et à Edouard Balladur qui a dû, lui aussi, se plier à l'exercice et qui boude, en bout de rang, au pied de la tribune. « Je soutiens évidemment Philippe Séguin » se contente de commenter M. Monod en quittant les lieux.

● **« Dany » de retour à la Sorbonne.** Dans l'amphithéâtre Descartes, la campagne des Verts, qui ressemblait jusque-là à un cocktail blanc, prend un coup de piment. Ce

n'est pas Yves Contassot, chef de file sérieux et gestionnaire, qui l'y verse. L'émotion déboule avec Aurélie Filippetti, vingt-sept ans, tête de liste dans le 5<sup>e</sup>, et trait d'union inattendu entre une mémoire ouvrière issue de l'immigration italienne et le Mai 68 de « Dany le Rouge ». Le député européen ne peut décevoir et le sent bien.

Abandonnant son cabotage habituel (« j'ai récupéré la puce téléphonique avalée par Sirven et je vais distiller les noms »), glissant assez vite sur l'indispensable petite phrase (« le candidat naturel de la droite c'est Panafieu, pas Balladur, et il y aura alliance avec Tiberi au second tour »), « Dany » explique avec une passion sincère que ces dernières semaines, en Allemagne, ont « été la période la plus dure de toute [sa] vie politique ». Mis en cause avec Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, pour son passé d'extrême gauche, il revient sur les engagements de sa génération: « Notre histoire n'est pas simplement jolie, ou héroïque. On y trouve des pages noires et aussi des pages dont nous pouvons et nous devons avoir honte ». A cinquante-six ans, Dany admette qu'il est difficile aujourd'hui de justifier devant un enfant: « il est interdit d'interdire » ou, devant un électeur, « élections, piège à cons ». L'amphi lui fait un triomphe.

● **Pasqua et la révolte des « titis ».** Symphonie du nouveau monde tonitruante pour l'entrée en scène, nouveau slogan « J'aime Paris, j'aime Titi » - cet amour étant symbolisé par deux cœurs rouge et bleu -, écrans géants, film à la gloire du maire sortant et de son « bon bilan » et 163 candidats tibéristes au Conseil de Paris comme un tableau vivant pour acclamer leur héros: tout est réuni, au Palais des sports, pour que cela ressemble à une de ces grand-messes gaullistes comme la Porte de Versailles en a déjà tant accueillie.

Tout... sauf la ferveur et l'enthousiasme. Jean Tiberi a tant et tant fustigé, depuis des mois, les « calomnies », les « attaques », les « insultes » des « amis » qu'il ne suscite plus qu'une indignation mécanisée. Le maire de Paris a si souvent

rappelé les mérites de son action depuis six ans, à commencer par ses baisses d'impôts, qu'il ne provoque plus que des trépidations un peu las dans ce Palais des sports dont la moitié à peine des cinq mille places sont occupées.

Heureusement, Charles Pasqua est là. Il rappelle qu'en 1995, « Nous nous sommes dit: nous voilà tranquilles pour un bon bout de temps. C'était sans compter sans l'idée inattendue, originale, inexplicable de la dissolution ». Railleur, il note que, depuis, « les dirigeants des partis institutionnels subventionnés n'ont rien compris ». Rageur, il fustige ces « partis qui se foutent de l'opinion des Parisiens », invoque la « voix

et cinq cents militants dans une ambiance de fête pour un « banquet républicain de l'alternance ». Mais ce soir, « Bertrand » ne tient pas la vedette: ce rôle revient à Dominique Strauss-Kahn, candidat virtuel à la mairie de Paris avant sa mise en examen de l'automne 1999.

Circulant entre les tables avec un air gourmand, l'ancien ministre, qui multiplie les signes de son retour politique, ne prend pas la parole. Il se contente de goûter le déluge de compliments qui s'abat sur lui. Jean-Marie Le Guen, député de Paris et également mis en examen dans l'affaire de la MNEF: « Nous savons ce que nous devons à Dominique Strauss-Kahn dans la réussite du gou-

## Face-à-face ou débat à quatre ?

Le face-à-face télévisé proposé par Bertrand Delanoë et accepté, mardi 6 février, par Philippe Séguin, a motivé une intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Dans un communiqué publié jeudi 8 février, l'instance de régulation a rappelé que, conformément à sa recommandation du 11 décembre sur les municipales, « l'ensemble des candidats » devait bénéficier d'« un traitement équitable dans la présentation et l'accès à l'antenne ». Sans se prononcer contre un duel, il demande aux chaînes de prévoir, dans ce cas, pour les candidats qui n'y participeraient pas, « un dispositif leur permettant de développer de manière significative leurs arguments ». Le candidat des Verts à la Mairie de Paris, Yves Contassot, avait « officiellement demandé », mercredi, à « participer à ce débat ». Jeudi soir, sur France 2, M. Delanoë a jugé « légitime » la demande des Verts d'un débat à quatre et s'est dit « disponible » pour y participer. Mais il a ajouté qu'il « accept[rait] évidemment » un face-à-face si M. Séguin s'en tenait à cette proposition.

gaulliste », appelle au « sursaut », avant de conclure: « Si, d'aventure, la fusion [des listes de droite] était refusée et que les résultats étaient désastreux, alors nous devrions ensemble en tirer la leçon et nous débarrasser des partis traditionnels ». La salle s'enflamme. Jean Tiberi s'est ensuite chargé de l'assoupir.

● **« DSK » savoure les compliments et le canard laqué.** Orchestre d'ambiance, nems et canard laqué: dans un restaurant chinois du 13<sup>e</sup> arrondissement, Serge Blisko, tête de liste socialiste, flanqué d'Erik Orsenna, président de son comité de soutien, et de ses alliés communistes, radicaux et chevènementistes, reçoit Bertrand Delanoë

vernement de Lionel Jospin ». Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France: « Dominique a été et sera à nouveau le meilleur ministre de l'économie et des finances pour la France ».

Bertrand Delanoë, enfin: « Tu vis un moment particulier avec intelligence. Tu y ajoutes la réflexion, l'investissement intellectuel et politique pour notre avenir commun. On a besoin de toi. Je ne doute pas que notre avenir se déroule ensemble avec nos qualités, avec ton fort potentiel et avec les relations amicales qui depuis 25 ans ne se sont jamais affaiblies entre nous ». Le héros d'un soir savoure.

Récit du service France

## L'Elysée s'implique aux côtés de Philippe Séguin

MAINTENANT que la débâcle devient chaque jour plus certaine, le chef de l'Etat ne peut plus faire comme s'il était absent de la bataille, car ce combat est aussi le sien, le plus déterminant, sans doute, avant la campagne présidentielle de 2002. Jérôme Monod, présent jeudi 8 février à côté de Philippe Séguin, tente de faire rentrer dans le rang les dissidents qui pourraient offrir à la gauche ce qu'elle n'espérait pas: non seulement la majorité au conseil de Paris, mais des arrondissements tenus pour imprenables.

Le 22 janvier, le maire sortant du 15<sup>e</sup> arrondissement, René Galy-Dejean (RPR), qui refuse de se retirer face à Edouard Balladur, a été reçu à l'Elysée. M. Monod l'a ins-

tamment prié de ne pas compromettre la victoire de la droite dans un arrondissement qui, jusqu'ici, lui offrirait des scores confortables. En vain. La même démarche a été tentée auprès de Jean de Gaulle (RPR), député, qui, en maintenant sa liste contre le maire sortant, Jean-François Pernin (UDF), risque d'offrir le 12<sup>e</sup> arrondissement à la socialiste Michèle Blumenthal. La plupart des candidats entourant M. Séguin ont été conviés par M. Monod à faire campagne avec plus d'intensité. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a été invitée à mettre fin aux déclarations défaitistes des dirigeants du parti. Le photographe officiel de l'Elysée a obligeamment proposé au Parisien une photo du couple

Chirac aux côtés de M. Séguin, lors du match de handball France-Suède, et Bernadette Chirac devrait elle-même aller soutenir le candidat.

Il y a beau temps que M. Chirac ne croit plus aux chances de M. Séguin de l'emporter (*Le Monde* du 3 janvier), mais il ne veut pas être accusé d'avoir manœuvré contre lui, alors qu'il jugeait lui-même la candidature du député des Vosges préférable à celle de M. Balladur, trop « bourgeois » pour les arrondissements populaires, et à celle de Françoise de Panafieu, trop fragile pour une campagne agressive. M. Chirac souhaite qu'au second tour les listes RPR-UDF-DL puissent s'unir avec celles des dissidents, notamment celles

de Jean Tiberi; mais il ne veut pas, non plus, apparaître comme celui qui pousserait dès aujourd'hui à un accord avec son successeur à la mairie de Paris, symbole - malgré lui - des « affaires » dont M. Chirac cherche à se tenir éloigné.

Les conseillers de l'Elysée ont donc eu pour consigne de limiter, pour l'heure, les contacts avec M. Tiberi, dont le président espère cependant que ses mauvais scores, le 11 mars, le ramèneront à la raison. Une droite unie derrière M<sup>me</sup> de Panafieu - qui a pourtant démenti, jeudi, sur LCI, avoir été « approchée dans ce sens » - pourrait alors se lancer dans un second tour de la dernière chance.

Raphaëlle Bacqué

## PLACE AUX FEMMES

### A la tête de la gauche pour mettre Pontarlier à l'heure de la parité

BESANÇON

de notre correspondant

Jusqu'en 1984, elle ignorait où se situait Pontarlier: « Je connaissais son existence par la lecture de Victor Hugo et Stendhal », sourit-elle. Lorsque son compagnon, enseignant comme elle, dut être muté à l'issue de son Capes, Lilianna Lucchesi et lui choisirent, parmi les académies proposées, celle de Besançon. « En hommage à Lip! », proclame cette militante autogestionnaire de quarante-sept ans. La découverte de la capitale du Haut-Doubs, pour l'institutrice du Plan-d'Aou, dans les quartiers nord de Marseille, fille d'un ouvrier de Ricard, n'alla pas sans difficulté. « En particulier côté climat », avoue-t-elle.

Seize ans plus tard, M<sup>me</sup> Lucchesi est à la tête de la liste de la gauche plurielle dans la cité de dix-neuf mille habitants qu'elle a « adoptée ». Mieux encore, elle est la première femme, dans l'histoire locale, à en briguer le fauteuil de maire. Elle qui, après avoir milité au sein de l'Alliance marxiste révolutionnaire, puis au

PSU « après le départ de Rocard », s'était investie dans les mouvements féministes, le MLAC notamment, y voit un symbole. « Je me suis toujours battue pour la parité, relève-t-elle. En Franche-Comté, à part Dominique Voinet à Dole, il y a très peu de femmes qui sont chefs de file aux municipales. Ce combat-là, pour moi, est vraiment essentiel. »

Contre Patrick Genre, maire sortant (div. droite) depuis la démission, en 1998, d'André Cuinet (UDF), privé de ses droits civiques par le tribunal de Besançon, M<sup>me</sup> Lucchesi fédère les Verts, le PCF, le MDC et le PRG. Elle-même n'a rejoint le PS qu'en 1996; elle s'y positionne « entre Jospin et la Gauche socialiste » et croit l'heure venue de « réveiller les forces de progrès » dans une cité réputée pour s'adonner à l'alternance lors de chaque scrutin. Conseillère municipale élue depuis 1989, d'abord dans la majorité puis dans l'opposition, elle avoue « ignorer » la façon dont son ambition est perçue. « La plupart des électeurs saluent mon « courage », observe-t-elle. Ils me

félicitent aussi d'avoir plus de femmes que les autres sur ma liste, alors qu'il n'en est rien, parité oblige. Comme si le simple fait que j'anime l'équipe provoquait un effet d'optique... »

Quoi qu'il en soit, sa candidature ne suscite pas la moindre jalousie chez les candidates de droite. « Le principal n'est pas le sexe de la tête de liste, mais son programme, la force de son engagement personnel, de ses convictions, sa faculté d'enclencher une dynamique, estime Nathalie Oeggerli-Bertin (UDF), adjointe aux affaires sociales et conseillère régionale. Si c'est une femme, c'est bien. Si c'est un homme, ça l'est aussi. Je ne sais pas ce qui se passe au PS, mais j'espère, pour M<sup>me</sup> Lucchesi, que ses amis l'ont choisie pour ses qualités, pas par démagogie. » L'intéressée, elle, n'a pas d'états d'âme. « Je suis secrétaire fédérale aux droits des femmes et ceinture verte de karaté. Quand je vois un mur, je ne le contourne pas: je fonce dedans pour le faire exploser. » Avis aux amateurs!

Jean-Pierre Tenoux

## Jacques Mellick pourra s'inscrire sur les listes électorales

LA COUR DE CASSATION a annulé, jeudi 8 février, le jugement du tribunal d'instance de Béthune qui avait refusé, le 23 janvier, l'inscription de Jacques Mellick, ex-maire (PS) de Béthune, sur les listes électorales et l'empêchait de fait de se présenter à l'élection municipale de mars. La Cour a jugé que M. Mellick, privé de ses droits de vote et d'éligibilité par deux condamnations pénales de 1996 et de 1997, avait recouvré ses droits depuis le 9 janvier 2001 et qu'il devait, en conséquence, être inscrit sur la liste électorale de Béthune.

Une première condamnation de Jacques Mellick à deux ans d'inéligibilité, pour subornation de témoin, est devenue exécutoire le 8 janvier 1996. Une seconde, qui le privait pour cinq ans de ses droits civiques pour faux témoignage, l'est devenue le 6 mars 1997. La seconde condamnation précisant qu'elle devait être confondue avec la première, la Cour de cassation a observé que les deux ans de privation des droits étaient absorbés par les cinq ans de la seconde condamnation, et que le point de départ de ces cinq ans était le 8 janvier 1996. Le dossier a été renvoyé devant le tribunal d'instance de Lille, qui devrait prononcer la réinscription de M. Mellick sur la liste électorale.

## L'Etat ne financera pas le Rafale destiné à l'exportation

L'ETAT prendra à sa charge la totalité des dépenses de développement, soit 6,6 milliards de francs (1 milliard d'euros), de l'avion de combat Rafale dans ses versions F2 (pour les missions d'attaque au sol) et F3 (pour des missions plus polyvalentes, y compris un armement nucléaire). La version F2 sera prête en 2005 et la version F3 en 2008. Actuellement, le Rafale existe en version F1 (pour des missions air-air) dans l'armée de l'air et dans l'aéronavale.

En revanche, selon les termes de l'accord rendu public jeudi 8 février à Paris, l'Etat ne sera pas partie prenante du développement d'une version du Rafale spécialement destinée à l'exportation. Ce qui représente une somme estimée à 3,5 milliards de francs (457 millions d'euros), qui est à la charge des seuls industriels concernés, parmi lesquels Dassault, Snecma, Matra, Sagem et Thales (ex-Thomson-CSF). Le Rafale est notamment proposé à la Corée du Sud et à l'Arabie saoudite, certains des clients éventuels à l'exportation exigeant deux réacteurs plus puissants.

## DÉPÊCHES

■ **UNION DE LA DROITE: Démocratie libérale a décidé d'adresser un questionnaire à ses adhérents** « afin de recueillir leur avis sur les différentes perspectives d'union » de l'opposition. DL, qui réunissait, jeudi 8 février, son bureau politique, réaffirme, dans un communiqué, « sa volonté de voir se réunir toutes les forces de l'opposition pour préparer et gagner, ensemble, les prochaines élections législatives ». Elle a mandaté « José Rossi pour établir tous contacts utiles avec les représentants et personnalités de l'opposition désireux de préparer efficacement une organisation commune de l'opposition, en liaison avec François d'Aubert et François Goulard, membres de l'exécutif de DL, ainsi que Jean-François Mattei et Henri de Raincourt, présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée et du Sénat ».

■ **35 HEURES: l'UDF, par la voix de son délégué général Hervé Morin, a demandé « instamment »**, jeudi 8 février, l'organisation d'un débat sur les 35 heures à l'Assemblée nationale. Pour M. Morin, ce débat devrait porter « sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour faciliter l'application des 35 heures dans les petites entreprises, comme il s'y était engagé », et serait l'occasion pour le gouvernement de dire « comment on va financer les 15 milliards de francs » qui manquent pour assurer la couverture de cette mesure.

■ **FEMMES: Martine Aubry, ancienne ministre de l'emploi et candidate à la mairie de Lille, a estimé**, jeudi 8 février, lors d'un meeting de soutien à Adeline Hazan (PS), candidate à la mairie de Reims (Marne), que les femmes apportaient un plus à la politique municipale, « parce qu'elles sont habituées à vivre plusieurs vies et parce qu'elles ont les pieds dans la glaise et dans la réalité ». « On nous dit souvent qu'on est plus directes, même plus cassantes, plus froides, parce qu'on va droit au but », a-t-elle continué en ajoutant: « En fait, on ne supporte pas les inégalités, on ne supporte pas les injustices (...). Je crois qu'il y a un peu ce sentiment d'impatience à faire, qui fait qu'on fonce et qu'on se donne pleinement à ce qu'on fait. »

■ **HEURE D'ÉTÉ: le député UDF Jean Briane (Aveyron) a annoncé**, dans une lettre ouverte adressée au premier ministre et diffusée jeudi 8 février, qu'il a décidé de « saisir la Cour européenne des droits de l'homme » pour mettre fin à l'heure d'été. D'après M. Briane, le changement d'heure produit « des effets néfastes ». « Des millions de personnes dans notre pays parmi les plus vulnérables (...) subissent, en silence, les méfaits de manipulations horaires qui ne se justifient nullement et sont en fait une atteinte grave à une liberté fondamentale et à l'intégrité physique des personnes », écrit le député.

■ **SANTÉ: Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a rendu publics**, mercredi 7 février, par un communiqué, les noms des quatre personnalités qui piloteront la Mission de concertation sur l'évolution de la médecine de ville. Ce conseil des « sages », dont elle avait annoncé la création, le 25 janvier, lors du « Grenelle de la Santé », sera formé de Bernard Brunhes, consultant, du professeur Bernard Glorion, président du conseil de l'ordre des médecins, de Stéphane Paul, inspecteur général des affaires sociales, et de Lise Rochemaux, professeur d'économie de la santé. Ces personnalités seront chargées de formuler des propositions autour de deux thèmes: la promotion de la qualité au sein du système de soins, et la rénovation du contrat qui lie les professionnels de soins à l'utilisateur, aux caisses et à la collectivité.

Le Monde des  
**DEBATS**  
le nouvel  
**Observateur**  
Mensuel - 25 F - Février 2001  
**La Corse, laboratoire d'une république moderne** par Jean-Marie Colombani



**BOLERO**   
PARIS

DRAPEZ-VOUS DE SÉDUCTION

**ÉDUCATION** Réuni le 7 février, le comité national de lutte contre la violence scolaire éprouve des difficultés à innover sur ce sujet. ● L'ANCIEN MINISTRE de l'éducation, Claude

Allègre, avait lancé deux plans successifs pour lutter contre la violence à l'école. ● LE SNES a adressé une lettre au premier ministre pour réclamer des assises nationales sur le

sujet. ● AU COLLÈGE Paul-Éluard de Garges-lès-Gonesse, les enseignants ont fait quinze jours de grève après l'agression d'un des leurs par un élève de 5<sup>e</sup>. ● A BAGNEUX, ce sont une gifle

et deux coups de poing infligés par des élèves à deux enseignants qui ont déclenché la grogne. ● AU LYCÉE Blaise-Cendrars de Sevran, le découragement envahit les enseignants depuis

qu'un incendie criminel a ravagé trois salles de classe pleines de matériel informatique. ● VINGT-SEPT pays devraient participer du 5 au 7 mars à une conférence mondiale sur ce thème.

## L'éducation nationale en panne de réponses nouvelles face à la violence scolaire

Réuni le 7 février, le comité national de lutte contre la violence scolaire a souligné la persistance du phénomène. Stabilité des équipes enseignantes, qualité des chefs d'établissement, incitation financière des personnels, partenariats : les solutions proposées sont toujours les mêmes

**ALORS QUE LES FAITS** de violence relevés dans les établissements scolaires sont sinon plus nombreux, du moins de plus en plus graves, l'éducation nationale a fait, jeudi 8 février, la preuve de sa difficulté à avancer sur le sujet. Après plus de trois mois de travail, le Comité national de lutte contre la violence scolaire, installé en octobre par le ministre de l'éducation, s'est contenté de livrer un diagnostic connu depuis des années et d'ébaucher des solutions maintes fois évoquées.

Chargé du suivi des phénomènes de violence dans les sites expérimentaux (lire ci-contre), le comité reprend à son compte les conclusions de chercheurs sur les conditions nécessaires pour faire reculer la violence : qualité des personnels de direction, stabilité des équipes enseignantes, travail en équipe et par projets, partenariats... Il souligne aussi la persistance, voire l'aggravation des obstacles qui subsistent pour y parvenir : absence de mixité sociale, démission des parents, augmentation du nombre de jeunes présentant des troubles

pathologiques, difficulté à trouver et stabiliser des équipes volontaires...

Au chapitre des propositions, le comité reprend donc des pistes souvent tracées. « Pour les endroits difficiles, il faut attirer des personnels de qualité grâce à des mesures dérogatoires et des incitations financières », a souligné la présidente du comité, Sonia Henrich. Ces possibilités existent déjà timidement mais se heurtent souvent à un manque de vivier. « Nous devons aussi réfléchir sur le lien entre les parents et l'école », a-t-elle ajouté. Avant de conclure : « Il faut concentrer des moyens considérables sur des secteurs limités et trouver de nouvelles mesures en étant très offensifs et en nous montrant fermes. » Six groupes de travail rendront des propositions en juin.

Le comité confirme enfin une amélioration dans quelques académies estampillées « plan violence » (Lille, Lyon, Aix-Marseille) et une dégradation en Ile-de-France, où les incidents sont plus nombreux, plus graves et géographiquement plus fluctuants, avec un déplacement vers les zones péri-urbai-



nes. Néanmoins, le comité ne demande pas la création de nouveaux sites. Et ne peut livrer un panorama national ; les remontées d'incidents effectuées chaque trimestre ne sont pas assez fiables.

### MAIGRE BILAN

Sans attendre ce maigre bilan, le SNES-FSU avait, mercredi 7 février, fait parvenir une lettre au premier ministre. Déçu par ses annonces du 30 janvier sur la sécurité (Le Monde du 31 janvier) et quelque peu poussé par sa base, le syndicat a décidé d'alerter Lionel Jospin sur « la progression des actes de violence qui affectent un nombre de plus en plus grand d'établissements ». Il lui demande d'organiser de « grandes assises décentralisées et nationales ».

« Nous avons réfléchi aux solutions qui relèvent de la responsabilité de l'éducation nationale, explique la lettre, [...] mais nous sommes persuadés que ces solutions resteront sans effets suffisants si nous n'intervenons pas en même temps sur le plan économique, social, culturel, éducatif, préventif et répressif, et financier. » Le syndicat s'est aussi adressé aux ministres de l'éducation, de la ville et de la justice. « L'éducation nationale a atteint ses limites », résume l'un de ses secrétaires généraux, Denis Paget. Selon lui, syndicats d'enseignants et fédérations de parents ont en outre tendance à sous-estimer le phénomène et à participer à sa « banalisation ». « Nous ne sommes pas à la hauteur de la situation. »

C'est d'ailleurs pour lutter contre

cette banalisation et, à leur manière, alerter l'opinion que de nombreux établissements se sont mis en grève ces dernières semaines. Conséquence possible de la panne de réflexion dont souffre l'institution, la confrontation entre le terrain et l'administration tourne bien souvent au dialogue de sourds (lire ci-dessous). Souvent, lorsque les établissements réclament un classement en zone d'éducation prioritaire et des moyens supplémentaires, le rectorat leur répond « audit », « mission d'inspection », « révision du règlement intérieur », « réorganisation de la vie scolaire ou des structures pédagogiques »...

« Nous analysons les situations au cas par cas », assure un recteur particulièrement exposé. « Lorsque les problèmes exigent des moyens, nous en débouquons ; dans certains cas, il serait vain d'en injecter de nouveaux s'il n'y a pas de réflexion en amont. » Certains rectorats misent sur la prévention et la gestion de crise. « Dès mars, des équipes mobiles pourront intervenir dans les établissements avant que la crise n'éclate ou renforcer provisoirement des équipes confrontées à des difficultés », indique le recteur de Versailles, Daniel Bancel.

Ces grèves, parfois dures, ont au moins ceci de positif : elles sont l'occasion de mettre à plat les dysfonctionnements et, comme aux collèges Joliot-Curie de Bagneux et d'Argenteuil, de faire entrer les parents dans l'école. Une voie détournée à laquelle n'avait sans doute pas pensé le Comité national de lutte contre la violence.

Stéphanie Le Bars

### Des plans réussis

Le comité national de lutte contre la violence à l'école est chargé du suivi des sites pilotes définis par les plans successifs que l'ancien ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a lancés entre 1998 et 2000.

● En 1998, 411 établissements du second degré et 1 742 écoles maternelles et élémentaires, soit plus de 600 000 élèves, répartis dans six académies (Aix-Marseille, Amiens, Créteil, Lille, Lyon, Versailles), avaient bénéficié de 300 emplois d'infirmières, 58 médecins scolaires, 100 postes de conseillers principaux d'éducation (CPE) et d'adjoints de direction, de 204 personnels administratifs et de 5 000 aides-éducateurs.

● En février 2000, la deuxième phase prévoyait une extension de sites dans deux académies (Lille et Versailles) et l'ajout de 506 établissements du second degré et de 2 338 écoles, répartis dans quatre nouvelles académies (Montpellier, Rouen, Strasbourg, Toulouse). Ils devaient disposer de 181 emplois d'infirmières, 400 emplois de surveillants, 100 CPE, 2 005 aides-éducateurs, 1 028 emplois-jeunes cadres de vie et de 1 000 adultes-relais créés dans le cadre de la politique de la ville.

● Au-delà des moyens, des partenariats avec la justice, la police et la gendarmerie, un meilleur pilotage des actions, des procédures de suivi spécifique aux élèves les plus difficiles (classes-relais, tutorat, internat...) étaient préconisées.

### Une conférence en mars à l'Unesco

L'observatoire européen de la violence scolaire, présidé par l'universitaire bordelais Eric Debarbieux, organise une conférence mondiale au palais de l'Unesco, à Paris, du 5 au 7 mars, intitulée « Violence à l'école et politiques publiques ». Vingt-sept pays devraient y participer pour présenter des expériences en matière de lutte contre la violence et analyser les raisons du phénomène, selon les pays... 140 communications ont été sélectionnées par un comité scientifique composé de seize chercheurs, venus d'une douzaine de pays.

« Toutes les démocraties libérales sont touchées par la violence dans le système scolaire, assure M. Debarbieux. Les débats de société sur cette question existent partout, mais les faits auxquels l'école est confrontée ainsi que les stratégies pour y remédier sont différents ».

## « Certains jours, pour surveiller la sortie des classes, les permanences et la cour, nous n'avons qu'un surveillant »

QUINZE JOURS de grève « pour rien » ou « presque rien », une grande lassitude et un découragement évidents. L'issue des mouvements engagés ces dernières semaines

### REPORTAGE

Les enseignants ont repris le travail, jeudi 8 février, « la mort dans l'âme »

dans des collèges de la banlieue parisienne pour dénoncer le climat de violence qui y règne laisse un goût amer dans certaines salles des profs.

Au collège Paul-Éluard de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), les enseignants ont repris le travail en début de semaine après quinze jours d'arrêt. Le mouvement avait été déclenché après l'agression d'un ensei-

gnant par un élève de 5<sup>e</sup> (Le Monde du 27 janvier). Pour faire face aux incivilités croissantes, les enseignants réclamaient six surveillants, trois agents de sécurité et deux ilôtiers ; partant du principe que le problème ne relevait pas d'un manque de moyens, le rectorat leur a accordé un demi-poste de surveillant et la consolidation de deux contrats emploi-solidarité. Le jour de la reprise du travail, ils ont demandé aux élèves de rédiger quelques mots sur l'événement, afin de susciter un débat sur la violence. Pour certains enseignants, la déception produite par la réponse du rectorat s'est alors doublée d'un réel écœurement : « Au lieu de réfléchir à la portée d'un tel acte, des élèves ont constitué une liste de profs qui, à leurs yeux, auraient davantage "mérité" de recevoir le coup de couteau ! », rapporte une enseignante de français, désabusée.

A Bagneux (Hauts-de-Seine), le collège Joliot-Curie a cessé le travail du 25 janvier au 7 février. Une gifle et un coup de poing infligés par des élèves à deux enseignants ont fini d'attiser une grogne latente depuis la rentrée de septembre. « On a perdu toute l'équipe de direction d'un coup, notre conseiller principal d'éducation (CPE) n'est pas un titulaire, le turnover des enseignants est massif chaque année », énumèrent les professeurs, pour planter le décor. « Depuis le début de l'année, les élèves ne respectent plus les règles du jeu du collège, ajoutent-ils. Ils ne veulent plus fournir le moindre effort. Ils savent que, quoi qu'il arrive, ils passeront de classe en classe jusqu'à la 3<sup>e</sup>. » « Avant, ils laissaient les problèmes de la cité à l'extérieur du collège, ce n'est plus le cas. Ils ne sont tout simplement plus en état d'être enseignés », conclut une enseignante d'anglais. Selon une estimation des professeurs, une cinquantaine d'élèves, sur 420, perturbent régulièrement le fonctionnement du collège.

Face à des élèves aux problèmes psychologiques lourds mais pas « forcément mauvais », les enseignants se disent « malheureux au

quotidien » et seraient preneurs de « structures spécifiques adaptées ». Par leur mouvement, ils ont voulu alerter leur hiérarchie et l'opinion sur la banalisation de la violence : vol, introduction de pistolets à billes ou de bombes lacrymogènes dans le collège, insultes, violences préméditées entre élèves, puis envers les adultes, crachats, dégradation du matériel... ont donné lieu depuis septembre à trois exclusions définitives et cinquante-deux exclusions temporaires. « Malgré tout, nous n'avons pas encore la tête sous l'eau comme certains collèges qui subissent les bagarres à coup de barres de fer, sans réagir », explique une enseignante de mathématiques.

### « ON SE SENT IMPUISSANT »

Les professeurs, un temps soutenus pas les parents, demandaient un « vrai » CPE, deux surveillants à temps plein, du personnel administratif. « Certains jours, pour surveiller la sortie des cours, les permanences et la cour, nous n'avons qu'un surveillant. » Là encore, le rectorat a jugé que le collège disposait d'une dotation suffisante et qu'il devait surtout revoir l'organisation de tout ce qui touche à la vie scolaire. Les enseignants n'ont pas obtenu de moyens supplémentaires. « Devant ce refus catégorique, on se sent impuissant », soupire l'enseignante de mathématiques.

Ils ont donc repris le travail jeudi 8 février, « la mort dans l'âme », selon l'expression d'une enseignante d'histoire-géographie. Pour reprendre contact avec les élèves, les professeurs leur ont demandé de lister ce qu'ils considéraient comme des incivilités. « On espère que l'exclusion définitive des deux agresseurs apaisera un peu les esprits. » Selon eux, la gestion de cet événement risque d'avoir des incidences sur les demandes de mutation des profs et l'évaporation de certaines familles. « Dégoûtés », « amers », ils ont quand même essayé de retourner dans leur classe « la tête haute ».

S. L. B.

## Au lycée Blaise-Cendrars de Sevran, le désespoir des enseignants après un incendie criminel

« QUAND j'ai découvert les dégâts, j'étais à deux doigts de pleurer. » Cédric, professeur d'électrotechnique, en a gros sur le cœur. L'incendie d'origine criminelle qui

### REPORTAGE

Trois salles de classe et quatre ans de travail anéantis par les flammes

a ravagé, dimanche 4 février, une partie du lycée polyvalent Blaise-Cendrars à Sevran (Seine-Saint-Denis) « a anéanti quatre ans de travail ». Les trois salles de classe dévastées par les flammes étaient celles qui comportaient le plus de matériel. Réservées aux élèves des sections professionnelles et techniques, elles renfermaient des dizaines d'ordinateurs, d'imprimantes et de systèmes automatisés. « Vous ne pouvez pas imaginer... », lâche Cédric, dégoûté par cette violence. L'incendie ayant également endommagé toute une partie des circuits électriques, les 900 élèves de ce lycée de banlieue n'ont pas pu être accueillis pendant la semaine et ne reprendront les cours qu'à la rentrée des vacances de février.

### « CRESCENDO DEPUIS HUIT ANS »

Le feu, les professeurs et les surveillants de Blaise-Cendrars l'avaient déjà connu. Depuis le début de l'année, trois tentatives d'incendie ont été jugulées dans la cafétéria, le bureau de la vie scolaire et les couloirs. L'équipe pédagogique ne cache plus sa colère. « Si le gardien de l'établissement voisin n'avait pas rapidement prévenu les pompiers, le feu pouvait atteindre les salles de chimie et là, c'est tout le bahut qui explosait », explique un enseignant. « On essaie depuis plusieurs mois de redresser la barre, on dialogue avec les élèves, et qu'est-ce qu'on a en retour : trois salles incendiées. Que faire ? », s'interroge-t-il. Depuis lundi, les assemblées générales sont quotidiennes. Les profes-

seurs ne veulent pas se retrouver face aux élèves « comme si rien ne s'était passé » et réclament « des moyens supplémentaires ». « Le niveau de violence est devenu inacceptable. Maintenant, ça suffit, nous avons besoin d'appui extérieur », insiste Henri, professeur d'espagnol. A l'unanimité, les enseignants demandent que leur établissement soit classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Pour l'instant, le rectorat de Créteil leur accorde un poste de surveillant supplémentaire dès la rentrée de février. « Totalement insuffisant », rétorque l'équipe pédagogique.

Ouvert en 1992, Blaise-Cendrars n'a jamais eu une vie facile. « L'insécurité va crescendo depuis huit ans », affirment plusieurs enseignants. Le tableau qu'ils dressent de leur public pourrait être celui de bien d'autres établissements appelés « difficiles » : des élèves issus de collèges classés ZEP, vivant souvent dans des familles monoparentales, un fort pourcentage de jeunes d'origine étrangère, un nombre important de boursiers, et des retards scolaires d'un ou deux ans. Jusqu'à l'année dernière, le lycée était « autogéré par les profs et l'équipe de surveillance sans aucun soutien du chef d'établissement. C'était un moulin, les élèves entraient et sortaient comme ils voulaient », explique Murielle, enseignante en mathématiques, parfois obligée de s'enfermer à clé lorsqu'elle fait cours. « Lancé de belles enflammées, extincteurs balancés, intrusion de personnes extérieures : on avait atteint des sommets et nous avions fait plusieurs grèves pour dénoncer cette insécurité », complète Henri.

L'arrivée, en septembre, d'une nouvelle proviseuse, a, de l'avis de tous, amélioré la situation. Contrôle des absences et des retards assorti d'avertissements, filtrage des entrées, fermeture des grilles, barème de sanctions, cette reprise en main a donné lieu à six conseils de discipline en quatre mois ayant tous aboutis à des exclusions défi-

nitives. Si les professeurs soutiennent ce « serrage de vis », ils sentent bien que certains élèves ne comprennent pas et acceptent mal ce retour strict à la règle. La situation était relativement calme jusqu'à Noël, mais depuis janvier les incidents se sont multipliés - violence envers les enseignants avec menace de mort taguée, dégradation de matériel - pour aboutir à l'incendie des salles de classe.

### « DEUX OU TROIS CAÏDS »

« Le problème vient d'une minorité d'élèves. On a toujours deux ou trois caïds par classe qui veulent faire la loi de la cité », estiment certains professeurs. « On nous reflète des gamins scolaires pour qu'ils ne traînent pas dans la rue », considère Cédric. « Sur les 140 élèves que je vois pendant la semaine, j'ai 100 cas sociaux », lance Emmanuelle, enseignante en lettres. « Un certain nombre d'élèves ont besoin de voir un psychologue », complète l'une de ses collègues. « Il nous faut des vrais éducateurs et pas seulement des emplois-jeunes », réclame un surveillant. Pour Emmanuelle, « nos gamins font peur à tout le monde et n'intéressent personne. Ils n'ont pas une scolarité digne de ce nom. Derrière le discours de "80 % d'une classe d'âge au bac", les moyens ne suivent pas ».

Pour la prochaine rentrée, le lycée devrait être équipé de caméras de surveillance et les murs d'enceinte devraient être surélevés. L'assemblée générale des professeurs a décidé d'envoyer une délégation auprès du député du secteur, du maire, du ministre de l'éducation nationale et a invité les parents à soutenir leur mouvement de protestation. La grève n'est pas envisagée - pour ne pas pénaliser les élèves dans leurs études -, mais les enseignants promettent en revanche des opérations « coup de poing » pour faire comprendre qu'ils « n'y arrivent plus ».

Sandrine Blanchard

**MEDAILLE D'OR** de la distribution Label NF

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Durvillier - Coulon - Safran etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00** - 7 / 7

# La prise de position de Jacques Chirac projette le débat sur la bioéthique dans l'arène politique

Le gouvernement n'entend « pas se précipiter » pour répondre au chef de l'Etat

En se déclarant hostile au clonage thérapeutique, jeudi 8 février à Lyon (*Le Monde* du 9 février), Jacques Chirac a fait entrer le débat

sur la bioéthique dans l'arène politique. Le chef de l'Etat a, sur ce point, pris le contre-pied de l'arbitrage rendu par le premier ministre. Le gou-

vernement n'entend cependant « pas se précipiter » ; le projet de loi sur la bioéthique doit être présenté au Parlement au printemps.

## LYON

de notre envoyé spécial

Hier encore cantonnée au cénacle scientifique et éthique, la question du clonage thérapeutique vient de prendre une dimension politique inattendue avec la déclaration solennelle du président de la République, qui s'est prononcé, jeudi 8 février à Lyon, contre la légalisation de cette technique controversée (*Le Monde* du 9 février). Le chef de l'Etat a défendu, au terme d'une série de consultations, les arguments développés par la commission nationale consultative des droits de l'homme, ainsi que par plusieurs membres du Comité consultatif national d'éthique, parmi lesquels le professeur Didier Sicard, président de ce comité, et le professeur Axel Kahn, spécialiste de génétique, qui ne fait

pas mystère de se situer politiquement à gauche.

M. Chirac a fait sien l'analyse de nombreuses institutions qui conclut à la nécessaire légalisation de recherches encadrées sur les embryons humains conçus in vitro, conservés par congélation et ne faisant plus l'objet d'un « projet parental » (embryons dits « surnuméraires »). « Le Parlement devra examiner, a déclaré le chef de l'Etat, s'il y a lieu de maintenir l'interdiction de toutes recherches sur l'embryon. Les perspectives très sérieuses qu'ouvrent aujourd'hui les thérapies cellulaires, en matière notamment de lutte contre les maladies dégénératives, méritent un débat approfondi. Il faut l'aborder avec une grande prudence. Ce débat ne doit pas faire prévaloir une conception utilitariste de l'être humain, qui mettrait en cause les fon-

dements mêmes de notre civilisation et porterait atteinte à la dignité de l'homme. Mais il ne peut pas non plus priver l'humanité de la possibilité de faire reculer ses souffrances. Trancher de telles questions relève de la responsabilité politique. » Pour M. Chirac, il convient de « maintenir l'interdiction absolue de créer des embryons à des fins scientifiques ».

## « RESPONSABILITÉ VERTIGINEUSE »

Soucieux de ne pas être accusé de freiner de possibles avancées thérapeutiques, le chef de l'Etat a défendu l'urgence qu'il y avait à financer des programmes de recherche portant sur les « cellules souches adultes ». Ces cellules sont capables de donner naissance aux différents éléments des tissus composant le corps humain. Encore balbutiantes, ces recherches per-

mettraient de faire l'économie du clonage thérapeutique.

« Avec la possibilité d'intervenir sur le génome et le clonage, la technique a fait irruption dans le sanctuaire de la vie, a poursuivi M. Chirac. Elle donne à l'homme les moyens de modifier, non seulement les espèces végétales ou animales, mais aussi ses propres caractéristiques génétiques. C'est une responsabilité vertigineuse. Les risques d'atteinte au patrimoine génétique, de rupture des équilibres de la biodiversité ou d'asservissement de la science à une volonté de puissances ne sauraient être pris à la légère. (...) Comment ne pas comprendre le sentiment d'insécurité de nos concitoyens confrontés à cette accélération inédite dans l'histoire de l'humanité ? »

Critiquant « une certaine pratique du secret » à propos du développement des organismes génétiquement modifiés, le président de la République a plaidé en faveur de la transformation du groupe européen d'éthique en un « comité d'éthique à part entière », et exprimé son souhait de voir créé aux Nations unies un comité d'éthique « à vocation universelle ».

La prise de position du président de la République le place en confrontation directe avec les arbitrages du gouvernement Jospin. A Matignon, on précise que le gouvernement n'entend « pas se précipiter » et que le passage du projet de loi sur la bioéthique en conseil des ministres n'est « pas encore programmé ». Lors de ses vœux à la presse, Lionel Jospin avait indiqué que le texte serait « présenté au Parlement au printemps 2001 », ce qui ne préjuge pas d'une date de discussion.

Propos recueillis par  
Jean-Yves Nau

J.-Y. N.

# Le deuxième sommet mondial contre le cancer appelle à une mobilisation générale

Vingt millions de nouveaux cas par an prévus en 2020

UN SOMMET en forme de mise en garde. Le second sommet mondial contre le cancer s'est ouvert, vendredi 9 février, au siège de l'Unesco, à Paris. Un an plus tôt, au cours de sa première édition, le président de la République, Jacques Chirac, et le directeur général de l'Unesco avaient signé la Charte de Paris, par laquelle ils s'engageaient à faire de la lutte contre le cancer une priorité internationale (*Le Monde* du 5 février 2000).

Malgré l'élan donné par cette initiative, qui a recueilli à ce jour plusieurs centaines de milliers de signatures à travers le monde, l'état des lieux demeure alarmant. En France, deux millions de personnes sont atteintes par le cancer, 250 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, et un décès sur quatre est imputable à cette maladie. Dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé, ce sont cinq millions de personnes qui décèdent chaque année du fait d'un cancer et au cours des prochaines années, nous passerons de neuf millions de cas annuels à vingt millions de nouveaux cancers.

Tout en reconnaissant que la France n'est pas la plus mal lotie, le professeur David Khayat, chef du service de cancérologie médicale à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris) et co-président du sommet, pointe les difficultés auxquelles est confrontée la lutte contre le cancer : « Elles tiennent à la politique de santé mais aussi à des phénomènes de société. On évite encore trop souvent de prononcer le mot cancer. Nous avons des exemples de personnes guéries de leur cancer qui se voient refuser un

emploi. A côté de cela, la France, où le nombre déjà faible de cancérologues va diminuer au cours des prochaines années, accuse un retard majeur en terme d'équipements : nous manquons cruellement d'appareils d'IRM, de scanners et de PET-scans, qui sont indispensables pour diagnostiquer certains cancers. »

## « DÉLAIS DE 3 À 180 JOURS »

Pour étayer ces carences, le cancérologue raconte comment ont été testés, avec des comédiens dûment préparés, les délais pour obtenir un rendez-vous pour un examen dans cent établissements publics et privés français : « Pour la jeune femme censée présenter des signes de métastases osseuses d'un cancer du côlon, comme pour l'homme de soixante ans où un cancer du poumon était vraisemblable, les délais pour avoir un examen radiologique en urgence étaient d'une quarantaine de jours avec des écarts allant de 3 à 180 jours », indique David Khayat.

L'annonce, juste avant la première édition du sommet de Paris, par Dominique Gillot, alors secrétaire d'Etat à la santé, d'un ambitieux plan anti-cancer, doté de 700 millions de francs sur cinq ans, avait été bien accueillie, mais il tarde à se concrétiser. Un an plus tard, les cancérologues français, soutenus par l'Association pour la recherche contre le cancer, réclament toujours la mise sur pied d'un registre national des cancers, indispensable à la surveillance épidémiologique et la création d'une agence nationale coordonnant les actions menées.

Paul Benkimoun

## TROIS QUESTIONS À...

ALAIN CLAEYS

**1** Au terme de votre travail, en tant que député (PS) et rapporteur de la mission parlementaire sur la révision des lois bioéthiques de 1994, quelle est votre position sur la décision de Jacques Chirac ?

Le président de la République a, à juste titre, souligné l'importance du débat qui s'est engagé sur la révision des lois bioéthiques. Je me félicite qu'il accepte la perspective d'une recherche sur les cellules souches embryonnaires. Aujourd'hui, en France, le débat sur le clonage thérapeutique est ouvert. D'importantes contributions y sont désormais apportées. Elles seront très utiles pour éclairer la décision que le Parlement aura à prendre. La mis-

sion parlementaire n'avait pas à trancher mais seulement à informer. Il appartiendra à la future commission spéciale de trancher la question de savoir quels interdits doivent être éventuellement levés et, si oui, jusqu'où.

**2** Lionel Jospin a-t-il pris un risque politique en se prononçant en faveur de la légalisation du clonage thérapeutique ?

Sur la méthode, le premier ministre a eu raison de choisir la transparence. Un avant-projet de loi a été préparé, dont le contenu a été largement diffusé. Le projet de loi va être, maintenant, soumis à l'avis du Conseil d'Etat. Le premier ministre a aussi dit son intention de soumettre la loi qui résultera des travaux du Parlement au Conseil constitutionnel. Sur le fond, Lionel Jospin propose de

n'exclure aucune piste de recherche, et c'est une décision sage.

**3** Y a-t-il, sur ces questions, unanimité des positions au sein la gauche plurielle ?

Ce débat n'offre pas l'occasion d'un clivage entre sensibilités politiques, ni même d'un clivage droite-gauche. Il ne doit pas être le prétexte à l'instrumentalisation des approches spécifiques aux différentes confessions religieuses ou aux familles philosophiques. Toutes les approches sont respectables. Mais les parlementaires s'expriment au-delà des conceptions spirituelles ou philosophiques de chacun. Ce débat est noble. Il n'est pas le lieu des anathèmes réciproques.

Propos recueillis par  
Jean-Yves Nau

J.-Y. N.

EN FÉVRIER CHEZ CITROËN

Pour l'anniversaire XSARA PICASSO  
Profitez d'offres exceptionnelles

Le système de navigation sur Xsara Picasso à 1990 F<sup>(1)</sup>



10:50

Sur [citroen.fr](http://citroen.fr), profitez d'une offre exclusive sur 3 000 Xsara Picasso 1.8i 16v<sup>(2)</sup>

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

(1) Offre prolongée jusqu'au 28 février 2001 dans le réseau Citroën participant réservés aux particuliers pour l'achat d'une Xsara Picasso neuve. Modèle présenté : Xsara Picasso 1.8i avec options pack clim et peinture métallisée. (2) Offre du réseau Citroën participant valable jusqu'au 28 février 2001. Voir conditions sur [citroen.fr](http://citroen.fr)

12 ANS DE GARANTIE SANS CÉLÉBRATION

[www.citroen.fr](http://www.citroen.fr)

3616 CITROËN (0,28 F/mois)

CITROËN *partenaire* TOTAL

# Le procès de José Bové se transforme en débat sur la recherche

Devant le tribunal de Montpellier, le Cirad, mis en cause par les trois militants jugés pour la destruction, en 1999, de plants de riz transgénique, a défendu l'intérêt de sa mission de recherche publique sur les OGM. Mais les scientifiques sont apparus divisés sur ce sujet

José Bové, le leader de la Confédération paysanne, comparait, jeudi 8 février, devant le tribunal de grande instance de Montpellier, avec deux autres militants, René Riesel et Dominique Soullier, pour avoir participé, en

juin 1999, à la destruction de plants de riz transgénique étudiés par le Cirad. La discussion sur les faits eux-mêmes et les dégâts causés a été éclipsée, à l'audience, par un débat sur la légitimité de la recherche publique sur

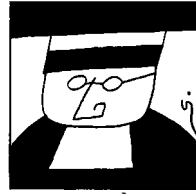
les organismes génétiquement modifiés (OGM). « Il n'y a pas de différence entre recherche publique et recherche privée par rapport aux OGM, c'est le même soubassement idéologique : le progrès pour le pro-

grès », a plaidé José Bové. La recherche publique est indispensable, a répliqué Guy Riba, directeur scientifique de l'INRA, affirmant que le rôle de celle-ci est précisément de « fournir des éléments d'information au débat social ».

## MONTPELLIER

de nos envoyés spéciaux

Comme à son habitude, il arrive en retard : sous la mêlée des photographes et des cameramen, José



PROCÈS

Bové finit par émerger, répondant à la demande insistante de la vice-présidente du tribunal de grande instance de Montpellier, Anne-Rose Florenchie. Le leader de la Confédération paysanne comparait, jeudi 8 février, avec deux autres paysans, René Riesel et Dominique Soullier, pour avoir participé, le 5 juin 1999, à la destruction de plants de riz transgénique, à Montpellier, dans la serre du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). La discussion sur les faits eux-mêmes et l'ampleur des dégâts causés n'a guère duré plus d'une heure, sur les treize d'une audience passionnante. Paradoxalement, le procès des trois activistes s'est transformé en procès du Cirad, des organismes de recherche agronomique et, plus généralement, de la légitimité de la recherche sur les organismes génétiquement modifiés (OGM).

« Le temps perdu par la recherche est du temps gagné pour la conscience. » Face aux responsables du Cirad, qui l'accusent d'avoir fait perdre un an aux chercheurs impliqués dans l'expérimentation du riz transgénique, René Riesel choisit d'emblée l'attaque. Dès lors, le débat s'oriente sur la légitimité des actions des instituts publics : selon José Bové, « il n'y a pas de dif-

férence entre recherche publique et recherche privée par rapport aux OGM, c'est le même soubassement idéologique : le progrès pour le progrès ».

Le directeur général du Cirad, Bernard Bachelier, doit se défendre : son organisme, établissement public industriel et commercial (EPIC), est financé à 96 % par des fonds publics, explique-t-il : « Nos décisions ne relèvent donc pas du secteur privé. Nos partenariats avec celui-ci garantissent toujours l'utilisation des résultats dans une perspective non commerciale pour le développement des pays du Sud. » La recherche publique est indispensable, renchérit Guy Riba, directeur scientifique à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) : « On ne peut faire confiance aux firmes privées pour évaluer les risques que pourraient poser les OGM. C'est le rôle de la recherche publique de fournir des éléments d'information au débat social sur ce sujet. » Or, selon lui, on ne peut répondre à cette question des risques sans faire d'expérimentation – ce qui rend donc absurde l'action des prévenus.

## « DU BRICOLAGE »

La vice-présidente, soucieuse de juger la légitimité de l'action de destruction assumée par les prévenus, et conservant une grande clarté aux débats, demande systématiquement aux témoins s'il leur paraît utile de continuer une recherche publique – et non privée, insiste-t-elle – sur les OGM et l'évaluation de leurs risques. Arnaud Apoteker, de Greenpeace, un opposant pourtant farouche aux plantes transgéniques, accepte volontiers l'étude du génome des plantes pour la connaissance des gènes et

de leur interaction, dans le but d'améliorer la sélection génétique classique. En revanche, il s'oppose formellement à « toute dissémination, même à des fins de recherche

## Discret « rassemblement populaire »

Le « rassemblement populaire » devant le tribunal de grande instance de Montpellier, organisé jeudi 8 février après-midi par la Confédération paysanne, n'était en rien comparable à celui de Millau. Ni, probablement, avec celui programmé, jeudi 15 et vendredi 16 février, pour soutenir les mêmes prévenus, qui comparaitront devant la cour d'appel de Montpellier. La foule était plutôt clairsemée. Seuls les quatre forums sur les OGM ont connu un réel succès, réunissant plusieurs centaines de paysans, de chercheurs et d'étudiants. Au diapason avec les scientifiques cités par les prévenus, Jean-Christophe, un jeune producteur de châtaignes en Ardèche, s'est exclamé : « Le problème n'est pas d'être pour ou contre les OGM, mais plutôt que la science soit une sphère déconnectée de la société qu'il prétend faire le bonheur à notre place. » Et la représentante CFDT du Cirad, Martine Antona, de plaider à la tribune : « Ce débat sur les OGM doit avoir lieu non seulement avec les paysans et l'ensemble des citoyens, mais aussi au sein de la communauté scientifique, en particulier sur nos liens avec l'industrie. »

sur les risques ». Les cas de contamination intervenus en Amérique du Nord ne prouvent-ils pas la réalité de ces dangers ?, insiste-t-il. Philippe Kourilsky, directeur général de l'Institut Pasteur, a un autre point de vue : « Au niveau du développement des innovations, un secteur gigantesque va être ouvert dans ce domaine. Il serait paradoxal que la France et l'Europe se privent de cet outil et deviennent dépendantes des Etats-Unis pour les innovations. »

Pierre-Henri Gouyon, généticien des populations à l'université Paris-Sud, réplique : « Ou les OGM sont bien, ou ils ne sont pas bien ; mais s'ils ne sont pas acceptables, ce n'est pas parce que d'autres en font qu'il faut en faire. » La question se déplace alors vers l'articulation entre la recherche et le système social dans

lequel elle s'inscrit : « Quand on regarde l'agriculture française, on constate que l'agrochimie n'y a pas fait des merveilles. On est partis sur la même logique avec les OGM,

qualifiant cette discipline de « bricolage ». André Pichot, épistémologue au CNRS, explique que le modèle théorique de la génétique, établi dans les années 40 et 50, s'est trouvé contredit par les connaissances acquises depuis, sans pour autant se voir remplacé par de nouveaux concepts : « La génétique traverse une crise théorique. Et le génie génétique est présenté comme biologie alors que c'est du bricolage. Dans le bricolage, on ne sait pas très bien ce qu'on fait, on ne sait pas pourquoi ça marche ou pourquoi ça ne marche pas. »

Michel Tibon-Cornillot, philosophe à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, conclut l'audience : « Il faut revenir complètement sur le cadre réglementaire avec lequel on travaille en biologie. On ne peut absolument plus continuer ainsi, à la simple recherche de bassins de rentabilité. Il faut réexaminer le statut de la recherche publique et remettre en cause le caractère incestueux entre public et privé. »

En raison de la longueur des débats, le procès, prévu initialement pour une journée, devait se poursuivre vendredi, avec les réquisitions du procureur de la République et les plaidoiries des avocats.

Hervé Kempf  
et Vincent Tardieu

## Les mesures contre l'immigration clandestine vont être renforcées à Calais

COMMENT diminuer le nombre de clandestins s'embarquant à bord de camions ou de trains à Calais en direction de l'Angleterre ? La question devait largement occuper les débats du sommet franco-britannique qui se tient à Cahors (Lot), vendredi 9 février (lire page 2). C'est pour tenter d'y répondre que Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, avait demandé, en août 2000, à la Commission nationale des transports (CNT) de plancher sur le sujet. Un rapport lui a été remis début janvier, dont le gouvernement devrait largement s'inspirer.

Depuis des mois, le flot de candidats à l'asile en Grande-Bretagne transitant par le territoire français ne cesse d'augmenter, souligne le rapport. La situation est particulièrement tendue à Calais. Dans les dix-huit derniers mois, la Police aux frontières (PAF) a procédé à 30 000 interpellations de clandestins dans le seul port de Calais, contre 10 000 dans l'ensemble des ports français en 1999. Depuis juillet 2000, 15 000 autres clandestins ont été découverts par les contrôles mis en place par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Face à cet afflux, les autorités françaises ont tenté de renforcer les contrôles. La CCI de Calais a multiplié les « contrôles CO », qui consistent à passer un détecteur de gaz carbonique dans les camions pour débusquer les passagers clandestins. Les compagnies maritimes ont été appelées à renforcer leurs mesures de sécurité. La SNCF a prévu d'investir 14 millions de francs pour renforcer la surveillance de la gare de Calais-Frétun. Mais les clandestins prennent chaque jour plus de risques pour traverser la Manche car les conditions d'asile britanniques sont plus attractives.

Le rapport souligne la situation « complexe » du transport ferroviaire. « Il est pratiquement impossible de surveiller un train durant tout son trajet », insiste la CNT. Les clandestins viennent souvent de très loin (Kurdistan, Iran, Afghanistan...), passant par l'Italie, avant de traverser le territoire français pour rejoindre Calais, puis Douvres. La SNCF a beau effectuer des contrôles « sur certains points sensibles » (Modane, Vintimille, Metz...), les passeurs « adaptent rapidement leur stratégie au fur et à mesure des mesures prises ».

Après le drame de Douvres – la mort, en juin 2000, de 55 Chinois clandestins asphyxiés dans un camion –, le gouvernement de Tony Blair a soumis les transporteurs à des règles strictes – fermeture

hermétique des portes, vérification des scellés, contrôles avant l'embarquement, tests de CO... –, prévoyant des amendes lourdes, voire des peines d'emprisonnement en cas de découverte de clandestins à bord d'un véhicule. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les autorités anglaises exigent les mêmes procédures de la SNCF, s'inquiètent les auteurs du rapport. Et Londres a annoncé qu'elle appliquerait les mêmes pénalités en cas de découverte de clandestin à bord d'un train Eurostar. Une mesure qui « pourrait être lourde de conséquences pour la SNCF », assure la CNT. « Les exigences britanniques sont irréalistes vue l'étendue de l'emprise ferroviaire à contrôler », estime-t-on au cabinet de M. Gaysot.

## CORDON PLOMBÉ SUR LES CAMIONS

Pour désamorcer le conflit, le rapport propose une série de mesures afin que, « matériellement, l'ensemble de la place de Calais devienne autant que possible infranchissable par les clandestins ». Pour les transporteurs routiers, la CNT préconise une « procédure de sécurisation » : cordon plombé apposé sur les camions, vérification tout le long du trajet, contrôle CO, avant embarquement à Calais et gardiennage sur les ponts des bateaux. Pour le ferroviaire, le rapport prévoit la pose de « plombs certifiés » sur les wagons, des contrôles de police plus fréquents à la frontière italienne et, sur Eurostar, des wagons réservés pour Calais. Le gouvernement français devra sans doute se résoudre, sous la pression des Britanniques, à mettre en place un contrôle des passeports à quai en gare du Nord, à Paris.

Sylvia Zappi

**L'ENCAISSEUR DU FRAC®**

**REND VISITE À VOS DÉBITEURS**

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350  
www.lencaisseurdufrac.com

## La France compterait 17 millions de personnes en surpoids

L'OBÉSITÉ progresse en France, où l'on dénombre 4,2 millions d'obèses en 2000, soit 655 000 personnes de plus qu'en 1997, selon une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), réalisée auprès de 27 000 Français de 15 ans et plus. Il s'agit d'une actualisation d'une première enquête de 1997. Depuis trois ans, la population française a grossi en moyenne de 0,8 kg. En 2000, la proportion des sujets obèses ou trop gros (dits en « surpoids ») est passée de 36,7 % à 39 %. La France compterait ainsi un peu plus de 17 millions de personnes obèses ou en surpoids. En trois ans, le nombre de personnes en surpoids a augmenté de 534 000. L'étude affirme également que le tour de taille de la population a augmenté en moyenne de 1,6 cm. L'augmentation de l'obésité touche toutes les catégories socioprofessionnelles et est plus marquée dans les grandes villes, selon les responsables de l'étude. La plus forte progression de l'obésité a ainsi été observée dans l'agglomération parisienne (+ 28,8 %).

## DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : Les premières épreuves du baccalauréat commenceront lundi 11 juin par la philosophie. Pour les baccalauréats généraux – séries L, ES et S –, les épreuves écrites du premier groupe sont fixées aux 11, 12, 13, 14, 15, 18 et 19 juin. Pour les baccalauréats technologiques – séries STI, SMS, STL, STT et hôtellerie –, les candidats plancheront les 11, 12, 15, 18 et 19 juin. Les élèves de première, qui doivent passer les épreuves anticipées de français, composeront le mardi 12 juin. Les épreuves anticipées de maths-informatique et de sciences pour les littéraires auront lieu le 13 juin, de même que l'épreuve anticipée de sciences pour les élèves de première ES. Pour les filières professionnelles, les épreuves écrites sont fixées du 25 au 28 juin.

■ **JUSTICE** : l'ancien président de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, aujourd'hui conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée, a été entendu comme « témoin assisté », jeudi 8 février, par le juge lyonnais Marc Laleix. Le magistrat enquête sur une « caisse noire » que se serait constituée, au début des années 1990, la Lyonnaise des eaux en vue du financement occulte du RPR (Le Monde du 26 janvier).

■ **Un réseau d'une trentaine de prostituées de luxe a été démantelé à Cannes** (Alpes-Maritimes) et à Paris, par la brigade du proxénétisme du SRPJ de Marseille et l'Office central de répression du trafic des êtres humains (Ocreth). Le cerveau présumé du réseau, un Italien de cinquante-deux ans installé à Cannes, a été interpellé, mardi 6 février, à Mousans-Sartoux (Alpes-Maritimes) et écroué.

■ **PROSTITUTION** : la délégation du Sénat aux droits des femmes a présenté, jeudi 8 février, son premier rapport annuel, consacré à la prostitution et aux politiques publiques sur ce sujet. Parmi les six recommandations du rapport, la délégation demande que des associations de terrain, qui œuvrent depuis des années à la réinsertion des prostituées, reçoivent de l'Etat des « crédits budgétaires majorés et pérennisés ».

■ **FAIT DIVERS** : le corps d'une jeune fille de quatorze ans a été retrouvé frappé de trente-cinq coups de couteau, jeudi 8 février, à Ecreennes (Seine-et-Marne). La collégienne a été découverte en pyjama sur le bord du chemin menant à la ferme de ses parents. Selon les premières constatations de l'enquête, elle aurait été attaquée dans sa maison, alors que ses parents étaient partis au travail.

■ **BANDITISME** : un ancien lieutenant de Francis Vanberghe dit « le Belge » a été interpellé, jeudi 8 février, à Marseille, par les policiers, à la sortie du domicile de sa mère. Michel Dimitri Hadjilouloudes, cinquante-neuf ans, avait été condamné par contumace, en mai 2000, à vingt ans de réclusion pour complicité de vol à main armée et association de malfaiteurs.

FÉVRIER 2001 N° 554

LE CINÉMA RETROUVÉ  
Les Bonnes Femmes de Chabrol  
MADRAS  
Ville studio

VAN DER KEUKEN  
Sa dernière leçon de cinéma

CHARLOTTE RAMPLING  
envoûte  
Sous le sable

M 1280 044 26,00 F

ENTRETIEN « Jouer le mystère de sa propre vie »

**NUMÉRO DE FÉVRIER EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**



MUNICIPALES

# Reims veut se faire belle pour l'arrivée du TGV

La cité des sacres souffre d'un positionnement difficile dans un très grand Bassin parisien. L'époque florissante du champagne est révolue. En attendant le TGV Est, prévu pour 2006, les candidats rémois misent sur une qualité de vie renforcée pour attirer de nouvelles entreprises

## REIMS (Marne)

de notre envoyée spéciale

C'est une simple scène de campagne électorale, mardi 6 février, vers 20 heures, dans un café du centre-ville. Jean-Louis Schneider, le maire (divers droite) de Reims, est interpellé par l'assistance : « *Je viens de Nancy, une ville qui bouge, et ici je m'ennuie* », lance une jeune femme ; sa voisine poursuit : « *Moi aussi. Et j'ai vécu à Nancy, Paris et Montbéliard.* »

M. Schneider répond en s'amusant : « *Les Rémois regardent toujours dans l'assiette de leur voisin ! Ici, il y a tout ce qu'il faut !* »

Ce n'est pas tout à fait ce qui se dit sur les trois campus, exilés aux extrémités de la ville. « *Reims est une ville froide. On a du mal à trouver des petits boulots* », racontent Soukeyna et Lamine, deux étudiants sénégalais. « *Il n'y a pas de vraie vie étudiante*, regrette Nicolas Mouchette, le président d'Inter-campus, la fédération des associations étudiantes. *Les campus sont excentrés, nous n'avons pas de lieux à nous.* » Inter-campus se donne pour objectif d'« *animer un peu le quotidien* ». Difficile, quand la plupart des 28 500 étudiants rentrent chez leurs parents le week-end. Ils sont originaires de la Marne, des Ardennes, de l'Aisne. « *En ville, on ne les voit qu'à la gare, le vendredi soir* », confirme Jacques Meyer, le président de l'université, candidat sur la liste de la socialiste Adeline Hazan. « *La vie à Reims est vécue comme un passage* », résume Frédérique Faïlle, en doctorat de droit.

Les Rémois le reconnaissent : « *C'est la cambrousse, ici* », préviennent-ils souvent. La ville cache ses charmes, même aux deux millions de touristes qui la visitent chaque année. La place

d'Erlon, en face de la gare, piétonne et accueillante, en est l'unique poumon. Si la cathédrale gothique qui a vu le sacre des rois de France symbolise Reims, son parvis est venteux et glacial. Le visiteur qui souhaite s'aventurer vers un autre chef-d'œuvre, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, la basilique Saint-Rémi doit faire preuve de ténacité, plan du réseau de bus en main. Quant à visiter la bibliothèque Carnegie, bijou de style art déco, il faut d'abord découvrir son existence avant d'en trouver le chemin.

Depuis la Révolution, la ville n'a pas eu de chance. La plupart de ses nombreuses églises ont été démantelées en 1792. Le nouveau pouvoir a « *puni* » la ville symbole de la monarchie en installant la préfecture de la Marne à Châlons-en-Champagne, modeste voisine. Reims n'est qu'une sous-préfecture. « *Sur une carte, Reims est écrit en petit, Châlons en majuscules. Tous les emplois liés à la préfecture nous échappent* », regrette Serge Kochman, premier adjoint (RPR) au maire, engagé à ses côtés dans la campagne, et président de l'Association pour le développement économique de Reims (ADER).

Située au milieu d'un couloir d'invasion, Reims a souffert de toutes les guerres, en particulier de celle de 14-18, qui n'a laissé que quelques dizaines de bâtiments intacts. Elle a gardé de la reconstruction des rues larges, à angles droits, et quantité de façades des années 1920 et 1930, ignorées jusqu'à récemment. Il y a un an, la municipalité les a classées. Enfin, dernier coup, dans les années 1960, la construction des villes nouvelles : et voilà Marne-la-Vallée qui devient sa concurrente directe.

Reims est située à 148 kilomè-

tres de Paris. Une heure trente au mieux par le train, moins en voiture par l'autoroute. Reims n'est pas vraiment dans l'Est, ni tout à fait dans le Nord, plutôt dans un très grand Bassin parisien. Voilà les informations qu'on aime rappeler à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Reims et d'Epernay.

Autre précision, et non des moindres : le champagne, c'est économiquement terminé. La plupart des grandes maisons appartiennent désormais aux géants du

**L'industrie du champagne, qui a fait connaître la ville dans le monde entier, n'emploie plus que quelques centaines de personnes dans la région. La plupart des grandes maisons appartiennent désormais aux géants du luxe. Restent les rues aux noms si familiers : Piper, Ponsardin, Taittinger...**

luxe, et la bourgeoisie du cru a perdu de sa puissance. L'activité vinicole, qui a fait connaître la ville dans le monde entier, n'emploie plus que quelques centaines de personnes dans la région. Il reste les rues aux noms si familiers : Piper, Ponsardin, Taittinger... Aujourd'hui, l'économie rémoise repose sur la métallurgie et une multitude de PME-PMI. « *Nous avons de la place, que les entreprises viennent !* », résume François Cravoisier, président de la CCI.

En 2006, Reims ne sera qu'à trois quarts d'heure de Paris grâce

au TGV Est (Paris-Strasbourg). Tout l'enjeu des prochaines années – et de la campagne municipale – est là. Il faut que la ville négocie bien le tournant, profite de ce nouvel outil. Mais certains craignent l'effet pervers de la grande vitesse : devenir une ville-dortoir. Déjà, plus d'un millier de Rémois travaillent à Paris et font chaque jour l'aller-retour. Certes, la ville a gagné plusieurs milliers d'habitants depuis 1990, mais son solde migratoire, le décompte des nouveaux venus, est négatif. Elle

Face à ces enjeux, les réponses des candidats divergent. Le maire sortant, président du district, ne veut pas de tramway « *pour le moment* ». En 1991, un projet avait été abandonné sous la pression des habitants du centre. Adeline Hazan mise sur un tram-train qui « *réaménagera entièrement la ville* », abattra le « *mur invisible* » entre le centre et les quartiers périphériques. Pour M. Thomas, l'objectif prioritaire est plutôt la « *qualité de l'habitat* », avec la construction de logements de standing, et la « *tranquillité* », avec le développement de la police municipale.

Face à ces enjeux, les réponses des candidats divergent. Le maire sortant, président du district, ne veut pas de tramway « *pour le moment* ». En 1991, un projet avait été abandonné sous la pression des habitants du centre. Adeline Hazan mise sur un tram-train qui « *réaménagera entièrement la ville* », abattra le « *mur invisible* » entre le centre et les quartiers périphériques. Pour M. Thomas, l'objectif prioritaire est plutôt la « *qualité de l'habitat* », avec la construction de logements de standing, et la « *tranquillité* », avec le développement de la police municipale.

Gaëlle Dupont



REIMS

Population totale  
187 181 hab.(District de Reims  
215 048 hab.)Solde migratoire  
(1990-1999) - 5 765Population étrangère  
10 117  
→ Europe 3 329  
→ Hors Europe 6 788

Parc de logement social 45,0 %

Taux de chômage  
(d'après l'Insee) 10,9 %Taux de fiscalité locale  
• Taxe d'habitation 10,89 %  
• Taxe professionnelle 13,65 %Revenu moyen/hab/an 43 924 F  
(d'après les revenus imposables  
de l'année 1998)

Sources : AMGVF, Insee



## La droite divisée offre une belle opportunité à Adeline Hazan (PS)

### REIMS

de notre correspondant

Bien qu'il ait rendu son fauteuil de maire depuis mai 1999 pour raisons de santé, Jean Falala, député RPR, soixante et onze ans, continue à tout faire pour rester un personnage incontournable des prochaines élections municipales rémoises.

C'est lui qui a désigné son dauphin, Jean-Claude Thomas, cinquante ans, autre député RPR. Un soutien indispensable : en 1995, Jean Falala avait été, une fois de plus, élu dès le premier tour de scrutin. Après seize ans de règne, il joue encore sur l'image de gestionnaire et de bon père de famille, et il est omniprésent dans la campagne de M. Thomas jusqu'à poser sur ses photos officielles.

Les deux noms sont indissociables. Même le RPR parisien aurait usé de cet amalgame pour réaliser, en septembre 2000, un sondage confidentiel destiné à mesurer l'audience des candidats de droite déclarés ou potentiels. L'influence de M. Falala est telle que M. Thomas a même accueilli sur sa liste la compagne de l'ancien maire, Gabrielle N'Guyen, et l'un de ses fils. Bref, tout irait pour le

mieux dans le clan falaliste si l'actuel maire, Jean-Louis Schneider (divers droite, ex-UDF), soixante-sept ans, n'avait eu l'idée de prendre les devants en déclarant, au printemps 2000, et contre toute attente, qu'il serait candidat à sa propre succession. Avec le soutien d'Huguette Falala, l'épouse de Jean...

### « MAIRE PAR INTÉRIM »

M. Schneider, ex-éternel premier adjoint, est en effet celui que M. Falala a choisi pour lui succéder en cours de mandat. Cet accord de succession n'aurait porté que sur la période menant jusqu'à l'élection de mars 2001. Mais le maire de transition a vite pris goût à son rôle de premier plan. Fils de ministre et d'ancien maire de Reims, il sait qu'il n'aura plus d'autre occasion de se présenter face au suffrage des Rémois.

Au moment de la déclaration de candidature de Jean-Louis Schneider, M. Falala, soutenu par une partie du conseil municipal, a alors crié à la trahison, dénonçant publiquement la manœuvre de celui qu'il continue d'appeler « *maire par intérim* ».

M. Schneider a, du coup, retiré leur délégation aux adjoints falalis-

tes. La guerre entre les clans a fait des ravages. L'échéance approche et rien ne permet de revenir à un semblant de paix : la droite rémoise reste profondément divisée.

La gauche, elle, a depuis longtemps cherché l'unité, aujourd'hui personnifiée par Adeline Hazan, quarante-cinq ans, secrétaire nationale du Parti socialiste, conseillère régionale depuis 1998 et élue, l'année suivante, députée européenne. Tous les partis de la gauche plurielle suivent cette femme arrivée de Paris en 1997 dans la perspective de conquérir Reims

en 2001. Très vite, elle a donné du fil à retordre à M. Thomas en lui contestant, sans parvenir à le gagner, son siège de député dès 1997. Alors nouvelle venue en terre rémoise, elle avait tout de même réussi à dépasser 48 % des suffrages.

### « CHANCE HISTORIQUE »

Depuis, Adeline Hazan a fait du chemin, gagnant en notoriété et en stratégie. Elle s'affecte même du spectacle de la droite, même si la division de la droite sert à l'évidence ses ambitions. Elle sait la vic-

toire à sa portée. On parle d'ailleurs de « *chance historique* » pour le PS qui, après avoir si longtemps rêvé d'un parachutage providentiel qui permettrait la conquête de la douzième ville de France, semble sur le point de réussir son pari.

Les dirigeants socialistes l'ont compris, jusqu'au premier ministre : Lionel Jospin est en effet annoncé à Reims, trois jours seulement avant le premier tour de scrutin, le 8 mars, date aussi connue comme celle de la Journée internationale des femmes.

Dans la ville des sacres, voilà bien qui pourrait préfigurer celui de M<sup>me</sup> Hazan. Mais une petite ombre plane sur ce tableau idyllique : la candidature d'un socialiste dissident. Philippe Brun, avocat, connu régionalement pour son travail auprès des entreprises en difficulté, n'a pas la même audience chez les socialistes. Lors du vote interne pour l'investiture, il n'avait obtenu aucune voix. Même pas la sienne, puisqu'il n'était pas présent au moment du scrutin.

Jean-Michel François

Demain  
POITIERS

### ÉVÈNEMENT

## LE KRAFT, NOUVEAU LIEU D'ÉCHANGES CULTURELS

Le Kraft... Reims bruisse du nom de ce lieu, à la fois bar, restaurant, cabaret, lieu d'exposition et salle de concert. Logé rue Salin, près de l'hôtel de ville, l'endroit est chaleureux, mobilier dépareillé très années 60. Aux murs, des tableaux d'art contemporain. Un petit couloir débouche sur une salle de concert rouge et noire, meublée de tables de bistrot. Deux cent cinquante spectacles y ont été donnés en un an. Didier Janot, le gérant et fondateur, a des goûts plutôt éclectiques : jazz, musiques du monde, chanson française, humour, magie et conférences en tous genres.

« *Reims manquait d'un lieu de diffusion de ce type, un espace d'échanges, de convivialité* », raconte Didier Janot, qui préfère ne pas s'attarder sur les embûches rencontrées pour lancer le Kraft. Il travaille avec les associations d'étudiants et pense à faire venir les enfants des écoles de la ville. Entre la Comédie de Reims (scène nationale), le Grand Théâtre à vocation lyrique, le Manège de Reims, autre scène nationale consacrée à la danse, le Kraft a comblé un manque. Dès son ouverture en septembre 1999, tout ceux qui comptent s'y sont retrouvés. Quitte à lui donner une réputation « *élitiste* », que Didier Janot entend corriger.

Originaire de Metz, il a vécu quinze ans en Afrique, revient en Lorraine, à Charleville-Mézières, puis se retrouve publicitaire à Reims. « *Je voulais participer à la vie de la cité, explique-t-il. On ne sort pas moins à Reims qu'à Rennes. Il faut mieux informer la population de tous les spectacles et créer l'attractivité.* » Logiquement, il espère l'ouverture d'autres lieux.

Depuis quelques années, plusieurs cafés et restaurants de nouvelle génération ont ouvert leurs portes à Reims, comme l'Apostrophe, place d'Erlon, qui, après quelques mois de rodage, n'a plus désempilé. Le succès du Kraft ne soulage pas Didier Janot : « *Je fais venir des grands noms de la scène et, financièrement, ce n'est pas toujours évident de faire vivre un lieu comme celui-ci.* »

Ga. D.

# Ces enfants-soldats qui ont tué Kabila

**L**a été l'un de ces « petits hommes verts », qui ont porté au pouvoir Laurent-Désiré Kabila. En octobre 1996, quand la rébellion contre le maréchal Mobutu s'est mise en route depuis l'est de l'ex-Zaïre, ils étaient quelques centaines. Puis, chemin faisant, ils sont devenus des milliers. Sur plus de 1 500 km à travers un « pays-continuité » – l'équivalent de la distance qui sépare Varsovie de Paris –, ils ont marché tels des métronomes, flottant dans leurs uniformes vert olive, pieds nus dans leurs bottes en caoutchouc. Ils étaient jeunes, très jeunes. Parfois, ils n'avaient pas même dix ans. Quand ils sont entrés dans Kinshasa, le 17 mai 1997, sans coup férir et toujours en marchant en longues colonnes, les habitants de la capitale les ont surnommés « kadogos », les « enfants-soldats ». Ils n'étaient pas les artisans de la victoire de Laurent-Désiré Kabila, le rebelle, mercenaire des pays voisins qui voulait en finir avec Mobutu et mettre la main sur le pays. Mais les « kadogos » ont été le symbole national de son triomphe, l'icône de son régime.

« Petit homme vert », A. L. est devenu sous-lieutenant. Il a vingt-sept ans et, depuis le 16 janvier, c'est un homme traqué. Ce jour-là, il était posté à l'extérieur du Palais de marbre, la présidence à Kinshasa, à la tête des trente-cinq hommes de sa section. Deux conjurés s'étaient introduits à l'intérieur du bâtiment. Quatre autres se tenaient aux abords d'une porte, prêts à intervenir. Ils ont tous entendu les premiers tirs, puis d'autres, de mauvais augure, auxquels ils s'attendaient également. « Les quatre à la porte sont entrés dans le bâtiment. Ils ont ouvert le feu pour couvrir la retraite du binôme », explique A. L., très professionnel. « Mais Rachidi n'est pas ressorti. Nous autres, nous avons couru sur environ 300 mètres, jusqu'à l'endroit où nous avions laissé nos six véhicules. Ensuite, nous nous sommes dispersés en ville. »

Depuis, les assassins de Laurent-Désiré Kabila sont en fuite, ils se cachent. Certains d'entre eux se sont revus, d'autres se parlent au téléphone portable, quelques fractions de seconde, par peur des écoutes. Trois, au moins, ont traversé le fleuve pour se mettre à l'abri en face, à Brazzaville. Combien ont été arrêtés? A. L. l'ignore, « sauf pour Rocky », un de ses camarades victime d'une dénonciation.

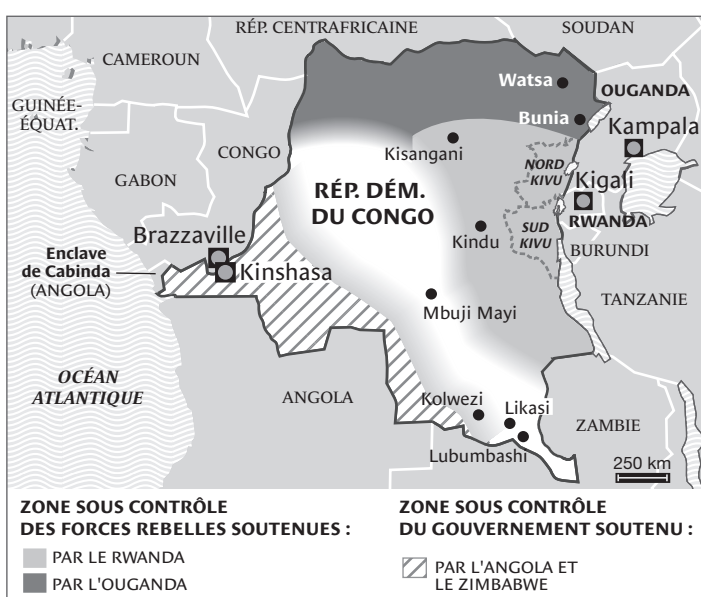
Le sous-lieutenant a peur, mais ne l'avouerait jamais. « Nous avons toujours été orphelins à Kinshasa », dit-il simplement, dans un anglais à peine meilleur que son français. Son père, une figure de la rébellion au début des années 1960, a dû fuir Kisangani quand la capitale de l'est, sur la boucle du fleuve Congo, a été investie par des mercenaires à la solde du Mobutu. A. L. a grandi en Ouganda. En 1986, à l'âge de treize ans, il y rejoint les maquisards victorieux de Yoweri Museveni, leur chef, qui s'installe à la présidence ougandaise.

Depuis, ce scénario s'est répété, et, chaque fois, l'« enfant-soldat » a été de la partie. Entre 1990 et 1994, il combat dans les rangs de la diaspora tutsie qui rentre *manu militari* au Rwanda. Le général Paul Kagame prend le pouvoir à Kigali. A. L. y fait la connaissance de Joseph Kabila, le fils du futur président congolais – et successeur de son père depuis le 16 janvier. « A partir de 1995, Joseph Kabila s'est occupé de mon unité. On se connaît bien. Je le fréquentais aussi à Kampala, où il habitait le quartier Gaba Beach, pas loin de chez moi. »

Une multinationale de la rébellion s'est mise en place. Les « kadogos » sont ses janissaires. Pour la prochaine opération, au pays du maréchal-président Mobutu, la multinationale se donne pour nom Alliance des forces démocratiques pour la libéra-



**On les a surnommés les « petits hommes verts » par référence à la couleur de leurs bottes. A Kinshasa, on les connaît mieux sous le nom de « kadogos », les « enfants-soldats ». Ils ont accompagné le président du Congo depuis les premiers jours de la rébellion contre Mobutu. L'ont gardé. Puis l'ont tué. Par désespoir, dans une tentative de putsch brouillonne et vouée à l'échec, comme le démontre le document que « Le Monde » a pu se procurer. Ils n'étaient téléguidés par aucune puissance étrangère, et Rachidi Kasereka, présenté comme le meurtrier par le nouveau pouvoir, n'était qu'un comparse. Les vrais assassins courent encore. Une enquête de terrain qui plonge aux racines du drame congolais**



d'affaires étranger, ami du président, met celui-ci en garde contre ces « chiens fous » qui font partie de son entourage le plus proche, Laurent-Désiré Kabila éclate de rire : « Mais non, ils ne me feront jamais rien. Ils sont avec moi depuis le début. Ce sont mes enfants. »

En janvier 2001, la coupe est pleine. Abdoul et plusieurs de ses « frères » traversent le fleuve pour Brazzaville. Ils font partie d'un groupe décidé à passer à l'action. Pour mettre toutes les chances de leur côté, ils tiennent à prévenir certaines capitales africaines, notamment Kampala. A l'intention d'un messenger qui accepte de convoquer leur avertissement aux autorités ougandaises, ils rédigent un plan d'action : trois pages à l'encre bleue sur du papier quadrillé d'école. Abdoul a gardé le brouillon de cet avertissement, daté du 12 janvier.

Le messenger, un Européen, confirme sa conformité avec l'écrit qui lui a été remis. Celui-ci est intitulé « Action Mbogo Zéro ». En swahili, « mbogo » signifie « buffle », une référence à la corpulence de Laurent-Désiré Kabila. Le message, en guise de définition, débute ainsi : « Nous sommes des enfants qui sommes passés par l'école de l'Ouganda par le truchement du CNRD sous l'égide de Ngandu

tion du Congo-Zaïre (AFDL). Ce mouvement est fondé le 18 octobre 1996, dans l'est de l'ex-Zaïre, par Laurent-Désiré Kabila, Déogratias Bugera, Anselme Masasu Nindaga et André Kisase Ngandu. Seul ce dernier, chef du Conseil national de résistance pour la démocratie (CNRD), un groupuscule d'opposition à Mobutu qui sert de référence politique aux « kadogos », dispose de ses propres troupes. André Kisase Ngandu est assassiné, début janvier 1997, à l'instigation de Laurent-Désiré Kabila, le porte-parole de l'AFDL qui devient alors président du mouvement. Kabila dépend entièrement des « forces amies », au départ des soldats rwandais et ougandais. Il se partage l'AFDL avec les deux cofondateurs restants en nommant Bugera secrétaire général et Masasu chef d'état-major général, c'est-à-dire, de fait, seulement « père » des « kadogos », puisque les unités combattantes du Rwanda et de l'Ouganda échappent à son commandement. La rébellion congolaise mettra quatre ans à dévorer ses enfants.

**A**BDOUL est soldat du rang. Comme tous les « kadogos », il a usurpé le titre de « commandant » pour se donner de l'importance. Il vient d'Aru, une ville du Nord-Kivu, la province frontalière du Rwanda et de l'Ouganda. « J'ai marché avec Kabila, mais je savais que c'était un traître. » Abdoul était membre du CNRD et n'a jamais pardonné le meurtre d'André Kisase Ngandu. Mais, à la marche triomphante sur Kinshasa succède la prise de pouvoir dans la capitale. Tout semble réussir à Kabila. Quand celui-ci rompt avec ses parrains rwandais et ougandais, pendant l'été 1998, le « commandant » Abdoul est fier de lui. « Chez moi, dans le Nord-Kivu, les parents souffraient de l'occupation rwandaise. Trop de gens y ont été massacrés. » Au côté de Joseph Kabila, qui prend alors la tête de l'état-major général des forces terrestres, Abdoul intègre le service de renseignement militaire à Kinshasa. Il se bat « pour la patrie » et « contre les envahisseurs tutsis ».

Les enfants-soldats de l'est deviennent des « maï-maï ». Le mot swahili pour « eau » désigne, dans la partie orientale du Congo, les défenseurs de la terre ancestrale qui s'aspergent d'une liqueur magique pour se rendre invulnérables, impénétrables aux balles. Le mélange entre « esprit de clocher », mysticisme et racisme est la caractéristique de ces milices d'auto-défense. Le commandant Abdoul, tout en épousant corps et âme leur cause, la « lutte anti-tutsis », reste membre de la garde présidentielle dans la capitale. « On ne connaissait personne à Kinshasa. On était tout le temps avec Kabila. Il nous traitait mal, mais, parfois, il venait aussi jouer avec nous aux dames. Nous n'avions pas de salaire, tout venait de lui. Nous étions comme des mendiants. » Quand un homme

préposés officiels) en passant par les « poudrières » (« cent soixante préposés avec consignes ») et la Cité de la Voix du peuple, la radio-télévision nationale (« seize éléments sur vingt »). Après avoir fait état d'un « agent de liaison », qui renseigne sur l'emploi du temps du chef de l'Etat, le dernier paragraphe, intitulé « Le temps imparti », conclut ainsi : « Dès la satisfaction du bureau logistique. Et ce jusqu'au 5 février suivant les éléments que notre agent nous a prescrits au regard du programme de la Grande Cible. »

Quatre jours plus tard, Laurent-Désiré Kabila s'écroule, mortellement atteint de quatre balles.

Peut-être le président congolais a-t-il signé son arrêt de mort dès le 3 juin 2000. Ce jour-là, il se rend à Eldoret, au Kenya, pour y rencontrer le général Kagame, l'homme fort du Rwanda et l'ennemi juré des « kadogos » originaires de l'Est, sous occupation. En acceptant la rencontre, Laurent-Désiré Kabila poursuit plusieurs buts à la fois. Il vise à enfoncer un coin entre les alliés ougandais et rwandais, des frères d'armes qui sont en train de devenir des frères ennemis. Il veut aussi gagner du temps pour stopper l'avance sur Kinshasa de Jean-Pierre Bemba, un chef rebelle soutenu par l'Ouganda, qui opère depuis le Nord-Est et menace

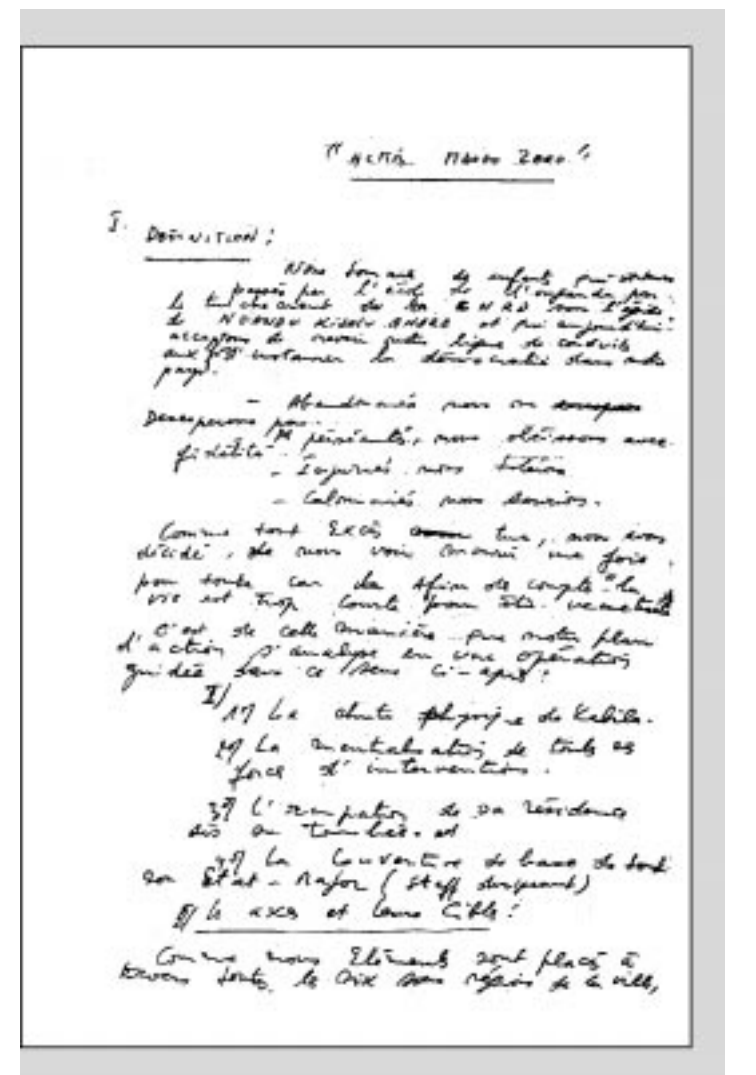
« On était tout le temps avec Kabila. Il nous traitait mal, mais, parfois, il venait aussi jouer avec nous aux dames. Nous n'avions pas de salaire, tout venait de lui. Nous étions comme des mendiants »  
**Abdoul, l'un des « enfants-soldats »**

Kisase André et qui aujourd'hui acceptons de revoir notre ligne de conduite aux fins d'instaurer la démocratie dans notre pays. S'ensuivent quatre objectifs, dont le premier est « la chute physique de Kabila ».

Il s'agit du plan d'un coup d'Etat, qui prévoit notamment « la neutralisation de toutes les forces d'intervention ». Pour ce faire, sont recensés les éléments infiltrés en des lieux stratégiques, à commencer par le Palais de marbre (« Nos éléments : cent soixante-quinze de sa garde ») jusqu'à la Société nationale d'électricité, SNEL (« haute tension : deux

de descendre le fleuve vers la capitale. De son côté, le général Kagame exige l'arrêt de l'aide apportée aux « interahamwes », les extrémistes hutus qui combattent son régime depuis l'est du Congo. Il se soucie aussi de la situation du commandant Anselme Masasu Ningada. Le premier chef d'état-major de Kabila, accusé de préparer un « complot », avait été emprisonné en 1998, en compagnie de plusieurs officiers tutsis. Pour faire un geste d'ouverture envers Kigali, Kabila l'a libéré en mars 2000.

Même si les troupes rwandaises et ougandaises s'affron-





GILLES PERESS / MAGNUM

tent durement, au mois de juillet à Kisangani, la stratégie de Laurent-Désiré Kabila échoue. Parce qu'elle divise, aussi, son propre camp. Ses alliés - l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie - n'apprécient aucunement la rencontre d'Eldoret. De plus en plus isolé, de toutes parts mis sous pression, Kabila s'affole, cherche désespérément des appuis. D'autant que l'Angola, son principal soutien, se lance également dans une diplomatie parallèle qui pourrait aboutir à un renversement d'alliances.

Dès l'été 2000, Jean-Pierre Bemba, le chef rebelle anti-Kabila, a manqué de rencontrer Eduardo Dos Santos, le président angolais, qui séjourne alors à Nice. Au dernier moment, les services français s'y opposent. Ce n'est que partie remise, à un autre niveau mais toujours sur le sol français. Le 21 septembre, Bemba vient à Paris dans un avion affrété par le colonel Khadafi et rencontre dans la capitale française Joao Miranda, le ministre angolais des affaires étrangères. Dans la foulée, le chef d'état-major de l'armée angolaise se rend à Kampala et son homologue ougandais effectue une visite retour à Luanda, quelques semaines plus tard. Par-dessus le front congolais, les « ennemis »

angolais et ougandais se parlent. « Kabila est en quête d'un rapprochement avec les francophones », dit-on à l'Élysée, à la veille du sommet franco-africain à Yaoundé, qui doit s'ouvrir le 18 janvier et auquel le président congolais doit assister. En fait, Kabila frappe surtout aux portes françaises. Il est obsédé par une rencontre avec Jacques Chirac, dont il croit qu'elle pourrait le sauver. L'Élysée n'est pas insensible à ses sollicitations. Des émissaires congolais sont reçus à la présidence française et un rendez-vous secret est arrangé : le 12 janvier, Kabila aurait dû rencontrer, dans la capitale nigérienne, Niamey, les *missi dominici* corréziens du président, Denis Tillingat et Christian Charazac.

L'AMBASSADEUR de France au Congo ignore tout de cette diplomatie parallèle, qui devait préparer une initiative diplomatique de Jacques Chirac au sommet de Yaoundé - où était également attendu le général Kagamé qu'il devait y rencontrer pour la première fois. Mais Kabila fait faux bond à Niamey, où pourtant tout était prêt pour l'accueillir : le tapis rouge, les drapeaux, une fanfare militaire. Le matin du départ prévu, il aurait subi un « malaise ». Quarante-

huit heures plus tard, l'avant-veille du sommet de Yaoundé, il est assassiné.

Le « Mzee », le « Sage » comme le président congolais aimait à se faire appeler, avait-il appris qu'un complot se tramait ? La question n'a guère de sens tant Kabila était depuis toujours paranoïaque, et Kinshasa, depuis son arrivée au pouvoir, le pandémonium d'une conspiration permanente. Toutefois, nul ne pouvait ignorer l'ambiance de fin de règne qui s'était installée dans la capitale congolaise, dès septembre.

Pour la première fois, des militaires katangais - originaires de la même province méridionale que le chef de l'Etat - s'étaient alors affrontés entre eux. Le sang avait coulé, la reprise en main fit d'autres victimes. Le taux de change du franc congolais, par rapport au dollar américain, s'était effondré, au point d'accréditer l'idée d'un « complot économique ». Puis une vraie conjuration est découverte, fin octobre. Elle implique le commandant Masasu, qui aurait tenu des propos subversifs, le 27 octobre 2000, lors d'une réunion de 1 200 « kadogos ».

Trois jours plus tard, il est arrêté. Il n'est pas le seul. Tous les cachots et, en particulier, les

caves de l'immeuble de l'ex-groupe Litho Moboti (GLM) se remplissent de prisonniers, tous originaires de l'Est. Ils sont torturés, certains exécutés. Envoyés au Katanga, le commandant Masasu et huit de ses compagnons sont passés par les armes, le 27 novembre 2000, à 25 km de Poweto. C'est dans cette localité que le régime subit, dix jours plus tard, une terrible défaite qui lui est infligée par l'armée rwandaise. 10 000 de ses soldats s'enfuient, du matériel militaire pour plusieurs millions de dollars est abandonné à l'ennemi. La ru-

lance-t-il crânement. Approbation générale. Une fois de plus, les « enfants-soldats » ruminent leur amertume, échafaudent des plans de coup d'Etat. Seraient-ils passés à l'action si, le lendemain, quarante-sept militaires, originaires de l'Est, n'avaient pas été exécutés en présence de Laurent-Désiré Kabila ? « Il a lui-même abattu plusieurs d'entre eux », croit savoir A. L.

Quoi qu'il en soit, depuis des semaines, la terreur est devenue insupportable. A la tête de la Force d'intervention spéciale, le « commandant Eric », un Katan-

« Mais non, ils ne me feront jamais rien. Ils sont avec moi depuis le début. Ce sont mes enfants ! »

Laurent-Désiré Kabila

meur de la mort de Masasu avait désorganisé le front : tous les « kadogos » ont déserté.

Kinshasa, dimanche 14 janvier 2001. Le sous-lieutenant Rachidi Kasereka, « kadogo » de la garde présidentielle, prend la parole devant une petite vingtaine de « frères » rassemblés chez l'un d'eux. « Je vais tuer Kabila ! »,

gais, pourchasse civils ou militaires venant des provinces de l'Est. Alors les « enfants » de Kabila décident le parricide sans se soucier de la suite. « On a cru qu'en tuant Kabila, tout s'écroulerait », explique Abdoul. De toute façon, c'était leur seule carte. Brouillons, sinon ridicules, leurs préparatifs de putsch organisé n'avaient jamais eu de chance réelle d'aboutir.

Le mardi 16 janvier, l'opération est déclenchée à 11 h 30. Rachidi Kasereka et un autre « kadogo » de la garde présidentielle entrent dans le palais de marbre. A. L. et ses hommes ont pris position à l'extérieur du bâtiment. Rachidi n'est pas de service ce jour-là. Est-ce pour cette raison, ou parce qu'il flanche au dernier moment, qu'il donne l'ordre à son subordonné de pénétrer, lui, dans le bureau présidentiel ? Kabila y est seul en présence de son conseiller économique, Emile Mota, assis en face de lui sur un canapé. D'autres personnes, des visiteurs et le colonel Eddy Kapend, l'aide de camp du président, se trouvent dans l'anti-chambre attenante. Nelly, la secrétaire de Kabila, n'est pas loin.

Le « kadogo » se glisse par la porte-fenêtre arrière du bureau, fait un signe au président, Page de gauche : Laurent-Désiré Kabila passe en revue ses troupes, en 1997, à Gomá. Ci-contre : fac-similé des trois pages de brouillon du plan « Action Mbogo Zéro », adressé à l'Ouganda par les « enfants-soldats », qui annonce « la chute physique de Kabila », quatre jours avant son assassinat. Ci-dessus : les « kadogos » de Kabila entrent victorieux à Kinshasa, le 17 mai 1997.

comme s'il avait un message secret à lui glisser à l'oreille. Kabila ne se méfie pas, se penche vers lui. Il est abattu de quatre balles, tirées à bout portant : une dans le cou, deux dans le thorax, une dans la jambe. Son corps massif s'écroule. Emile Mota, en poussant des cris, se précipite dans le couloir. Dans la confusion, le « kadogo » réussit à ressortir du bureau. Mais Rachidi Kasereka, en couvrant sa fuite par des tirs de barrage, se trahit. C'est alors lui qui est fauché par une rafale et achevé par le colonel Eddy Kapend. Quant à l'assassin du président, il court toujours.

Sur la suite, les témoignages sont contradictoires. Une fusillade confuse aurait éclaté, selon les uns ; le chef de la garde et vingt-six de ses éléments de service auraient été exécutés sur-le-champ, selon d'autres. Seule certitude : Eddy Kapend prend la situation en main. Ce fidèle parmi les fidèles de Laurent-Désiré Kabila avait déjà sauvé le régime en 1998, en mettant le président en sécurité à l'extérieur de la capitale où il avait organisé la résistance, avec Joseph Kabila à la tête de l'état-major de l'armée. Il se rend à la radio-télévision nationale. Jouissant de la confiance des Angolais et des Zimbabwéens, Eddy Kapend leur a demandé de quadriller la capitale. Apparaissant sur le petit écran, les yeux injectés de sang, il lance un bref appel au calme à la population et, surtout, à la troupe congolaise. « J'ordonne », dit-il, pour notifier à l'armée sa consignment. L'ordre nourrit des soupçons. Mais, en réalité, Eddy Kapend n'a jamais prétendu à la succession. Au contraire.

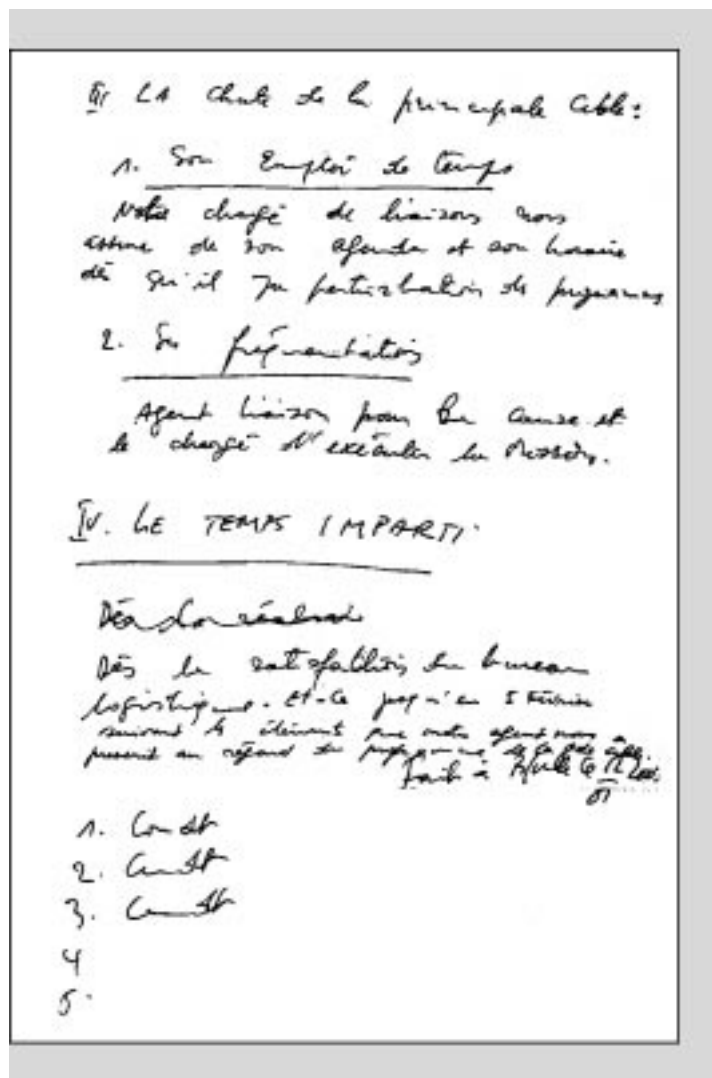
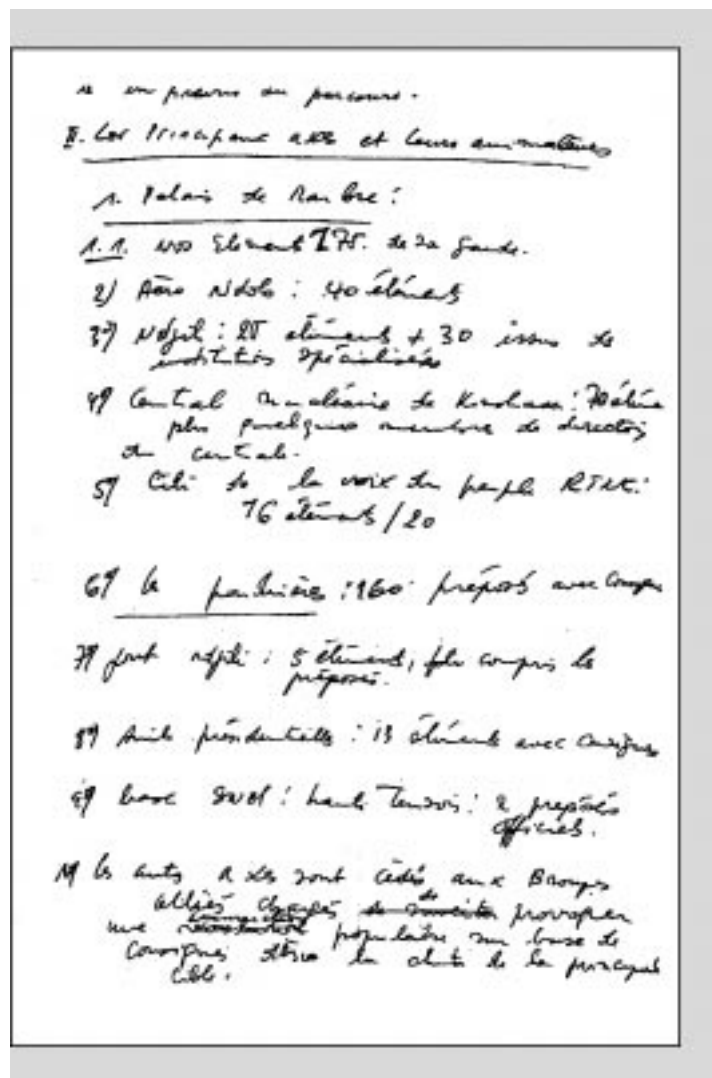
Le soir, lors d'une réunion du premier cercle du pouvoir, il fait état des « dernières volontés » du défunt président, qui aurait voulu que son fils Joseph lui succède. Gaétan Kakudji, ministre d'Etat de l'intérieur et, par ailleurs, cousin de Kabila, aurait alors invoqué, en sa propre faveur, un autre « testament ». Mwenze Kongolo, ministre de la justice et également un parent du président assassiné, y aurait coupé court, sèchement : « Non, c'est Eddy qui a raison. » Dans la nuit, un avion est envoyé à Lubumbashi pour aller chercher dans la capitale katangaise, où il se trouve depuis la veille, le major-général Joseph Kabila, le nouveau chef de l'Etat.

« Nous avons été la main de Dieu qui a enlevé Kabila », conclut Abdoul. C'est bien vu. La pièce maîtresse de Kinshasa a été ôtée, sans que ce geste n'ait été précédé ou suivi d'une atteinte intérieure ou extérieure au régime. Certes, le surlendemain de l'attentat, le CNRD a revendiqué, dans un tract envoyé à plusieurs agences de presse à Paris, « le geste héroïque de notre frère d'armes Rachidi », dont il s'est déclaré « totalement solidaire ». Mais la formule employée et l'erreur sur le vrai assassin du président - que partageait ce jour les autorités congolaises - révèlent la tentative de récupération.

Le CNRD, un Graal sentimental pour les « kadogos » qui se reconnaissent en lui, n'est pas l'organisation politique qui a planifié la mise à mort de Kabila ou qui saurait en tirer profit. Il faut se rendre à l'évidence : l'assassinat du président congolais a été un acte désespéré, nullement guidé par une main étrangère. Largué comme une bouteille à la mer par des naufragés, le message adressé à l'Ouganda n'est jamais arrivé à destination. Laurent-Désiré Kabila a été tué par des « enfants-soldats » perdus, les siens.

Ceux-ci connaissent Joseph Kabila mais se méfient de lui « à cause de ses histoires avec les Tut-sis ». Aujourd'hui, ils sont traqués à Kinshasa, où une nouvelle vague d'arrestations vise des ressortissants de l'Est, ou perdus à l'étranger à la recherche d'appuis, y compris auprès de mobotistes. Plus que jamais orphelins, en quête d'un nouveau « père », ils sont des « bombes en puissance ». Au terme d'un long silence, A. L. lâche abruptement : « Si rien ne change, si les étrangers continuent à occuper notre pays, on continuera à tuer. Nos frères sont partout. »

Stephen Smith et Antoine Glaser pour Le Monde



# Paiements en ligne : la sécurité en toute simplicité

par Jean-Jacques Damlamian, Henri de Maublanc et Roland Moreno

JUSQU'À présent, les Français ont manifesté une très grande confiance à l'égard de la carte à puce, ce qui les a conduits naturellement à utiliser de plus en plus souvent ce moyen de paiement. Leur confiance est telle que beaucoup d'entre eux ne vérifient pas systématiquement leur relevé bancaire mensuel. On leur a tellement dit que la puce était parfaitement sûre qu'ils l'ont cru et ont organisé leur vie en s'appuyant sur cette certitude. Et voici que les médias, sans discernement et, est vrai, en raison d'une communication à l'origine souvent maladroite des banques, font – avec gourmandise – état de possibilités, et même de cas de défaillances du système de paiement par carte bancaire. Ces défaillances permettraient à la fraude de se développer rapidement au détriment des porteurs de cartes.

Il n'y a pratiquement aucun problème de fraude dans les paiements effectués sur les terminaux qui contrôlent le code confidentiel – moins de 0,028 % du total des paiements par carte bancaire en 2000 – et en aucun cas ils n'ont causé de préjudice financier aux porteurs de cartes. En fait, une fois que la banque a résolu les problèmes au profit du consommateur, ce sont les commerçants qui sont directement affectés, car la marchandise livrée ne leur sera pas payée.

La majorité de ces cas sont impu-

tables à des paiements qui n'ont pas donné lieu à authentification par code personnel : il s'agit essentiellement de règlements effectués par téléphone ou par Internet à partir de numéros de carte bancaire utilisés à l'insu de leurs détenteurs.

Néanmoins, ces cas de fraude sèment le doute, et les décisions prises par les autorités bancaires ne répondent pas de façon suffisamment convaincante à la seule question posée : comment retrouver la confiance ? Les réponses apportées ne sont pas assez claires puisque de nombreux utilisateurs de cartes craignent, à tort, de ne pas être remboursés en cas d'utilisation frauduleuse de leur carte.

Les mesures prises depuis par le Groupement pour modifier l'impression des tickets et renforcer la sécurité des distributeurs automatiques de billets vont dans le bon sens et rendront plus complexe le détournement de numéros de carte.

Aujourd'hui, c'est essentiellement le commerce en ligne qui fait les frais de ces dysfonctionnements. Avant d'attendre des solutions technologiques, il existe, de notre point de vue, des réponses simples que les banques pourraient mettre en place quasi instantanément. Loin d'être coûteuse, la solution que nous proposons sera productive de transactions supplémentaires et donc de commissions.

Le public accepte parfaitement

qu'un acte d'achat par carte puisse être sécurisé par le contrôle de son code personnel (« PIN ») en utilisant la puce de sa carte. Les récentes affaires, médiatisées à l'extrême, n'ont en aucune façon freiné l'irrésistible développement des règlements par cartes bancaires sur les terminaux de paiement, au détriment des autres moyens de paiement : d'après le GIE des cartes bancaires, l'usage a augmenté de 21 % entre 1995 et 1997, et de 26 % entre 1997 et 1999.

C'est essentiellement sur Internet que se sont développées méfiance et déraison : 7 % seulement des internautes se disaient prêts à acheter en ligne en 2000, contre 14 % en 1999. Le public imagine que des hackers, embusqués sur le réseau, attendent le passage des numéros des cartes bancaires pour aller « s'éclater » en dépenses ruineuses pour le détenteur de la carte. Le consommateur considère dorénavant comme le plus grand risque de voir sur son relevé mensuel un achat effectué par un fraudeur. En fait, chacun sait maintenant que les numéros de carte sont disponibles en clair, sur les factures issues des terminaux de paiement électronique (TPE) et des terminaux de type « fer à repasser ».

Les exemples récents de fraude lors de la recharge de cartes prépayées de SFR, ou lors d'un achat sur Internet, sont suffisamment

connus pour jeter le trouble et discréditer une technologie qui est sans conteste la meilleure qui puisse exister aujourd'hui, pourvu qu'on l'utilise judicieusement.

L'usage de la carte bancaire, devenu méfiant, doit dorénavant pointer minutieusement tous ses achats sur son relevé mensuel pour engager une éventuelle procédure de répudiation en cas de décou-

confiance-là, c'est le commerçant qui en a besoin –, c'est dans sa carte, ou plutôt dans sa banque, que le consommateur n'a plus confiance, car il n'est pas assuré de l'exactitude de son relevé.

Puisque le droit de répudiation existe lorsqu'un paiement n'a pas été garanti par le titulaire de carte au moyen de son code ou de sa signature, offrons au consumma-

teur un outil de contrôle sur ces types de débits a priori et non a posteriori. Notre suggestion est la suivante :

– Pour tous les achats faits avec l'utilisation d'un TPE et du code, ou pour les achats validés par une signature, on ne change rien au système actuel : la banque traite ces achats comme précédemment et les porte sur le relevé bancaire mensuel du client, sans mention particulière.

– Pour tous les achats faits sans utilisation du TPE, à l'étranger comme en France, via les réseaux de télécommunications ou non, la banque effectuera un traitement spécifique : sur le relevé, ces débits seront clairement identifiés, voire distingués, ce qui incitera le client à y porter son attention et découvrir les cas potentiels de fraude. (Il s'apercevra d'ailleurs que ces cas sont très rares.) Le client pourra ainsi valider cette liste de débits et, en cas de désaccord, en informer immédiatement sa banque. La banque devra dans ce cas recréer son client instantanément.

Cette procédure imposera aux banques d'être plus sélectives dans le choix des marchands et des services pouvant accepter les paiements

par carte non validés par un code ou par une signature. Elle incitera les marchands à être plus sélectifs vis-à-vis de leurs clients potentiels : dès lors que le paiement sera refusé par le détenteur de la carte dans les conditions définies ci-dessus, la charge de la preuve reviendra au commerçant. Elle conduira les banques à mettre en place des « process » de service clients pour gérer la rétrocession des paiements indus. Elle sera, enfin, génératrice de confiance et, en tous les cas, mettra le client français en situation normale : on ne le débitera plus sans son accord.

Dans sa version la plus simple, le schéma que nous proposons nécessite la modification des écritures sur le relevé mensuel des banques, sans doute facilement réalisable. Dans sa version la plus compétitive, il faut ajouter le traitement du crédit. L'investissement devrait être largement compensé par la baisse des coûts actuels de gestion des répudiations a posteriori ; celles-ci impliquent en effet des recherches longues et fastidieuses, puis la nécessité de recréer le compte du client et d'annuler le crédit du commerçant.

Avec cette nouvelle procédure, en cas de contestation, le client ne sera pas dépité et le commerçant ne sera pas déçu.

Notre proposition transforme la carte bancaire française en une carte hybride : carte de débit, comme c'est le cas aujourd'hui, pour les achats avec TPE et usage du code ; carte de crédit (comme les cartes qui ont cours aux Etats-Unis) pour les autres actes d'achat.

Le consommateur retrouverait ainsi la main sur la gestion de son compte bancaire. Quoi de plus normal !

**Jean-Jacques Damlamian** est directeur exécutif (branche développement) de France Télécom.

**Henri de Maublanc** est président de l'Association pour le commerce et les services en ligne (Acel).

**Roland Moreno** est l'inventeur de la carte à puce.

## On ne change pas une discipline par décret

par Michel Fichant et Denis Kambouchner

LE « mal français » sévit encore, et il se niche dans les détails : à preuve les programmes de philosophie pour classes terminales, inchangés depuis 1973. Un texte officiel daté du 31 août 2000 veut faire prendre à ces programmes un nouveau visage. Quoi de plus légitime, se dira-t-on ? Au train où vont les choses, 1973, cela fait un siècle. Et cependant les professeurs tardent à marquer leur enthousiasme, et, bien plutôt, multiplient les critiques. Après plusieurs réformes avortées, va-t-on vers un nouveau blocage ? C'est ce que craint Pascal Engel (*Le Monde* du 30 janvier) : en persistant à refuser une évolution d'ailleurs « fort timide », les « professionnels de la philosophie » vont finir par se ridiculiser et « scier la branche sur laquelle ils sont assis » : « la philosophie en France ne s'en remettrait pas ».

À l'échelle de la nation ou même du « système éducatif », l'affaire est bien entendu mineure. Elle n'en demande pas moins quelque attention. Et avant d'évoquer l'incompréhension des puissants, il eût été utile de fournir ici quelques précisions.

D'abord, il n'est pas vrai que, depuis 1973, tout changement des programmes de philosophie se soit heurté à l'hostilité du corps enseignant. En 1997, le projet élaboré sous l'autorité de François Dagognet et Marcel Lucien avait été favorablement accueilli, avant d'être rejeté comme trop timide (déjà) par le Conseil national des programmes présidé par Luc Ferry. Ensuite, Alain Renaut fut nommé (début 1999) à la tête du groupe technique disciplinaire de philosophie avec une mission précise et ambitieuse : réviser la définition même de l'enseignement philosophique, de manière à en resserrer les contenus, à en préciser les exigences et à rapprocher la notation au baccalauréat de celle pratiquée dans d'autres disciplines.

D'emblée, sa propre idée fut d'ajouter à une liste d'auteurs élargie et à une liste de notions remodelée une courte liste de questions de nature à rapprocher l'enseignement en terminale de certaines discussions contemporaines. D'emblée aussi, la doctrine visant à imposer ces « questions à ancrage contemporain » rencontra de nombreuses objections, liées non pas à quelque défiance envers le « contemporain » comme tel, mais à la crainte d'une standardisation de l'enseignement philosophique, ramené d'autorité, pour tout ou partie, à l'exposition de problématiques prédéfinies.

Les programmes publiés le 31 août dernier n'ont pas désarmé ces objections. Réparties sous trois

rubriques – la maîtrise de la nature, droits de l'homme et démocratie, et religion et modernité (?) –, les « questions » choisies s'y trouvent formulées, sauf exception, de manière extrêmement restrictive (ainsi : « citoyenneté antique et citoyenneté moderne : la question de l'esclavage » ; ou bien : « la question de la laïcité : l'éthique et la croyance religieuse »).

D'où le problème : quelle part le traitement de telles questions, une fois rendu obligatoire, laissera-t-il à cette liberté intellectuelle fautive de laquelle un enseignement supposé philosophique ne peut que tourner au pur catéchisme ?

Enfin, le groupe technique restreint présidé par Alain Renaut n'avait pas manqué de procéder à des consultations et de publier ses avant-projets sur le site Internet du ministère ; mais, avant publication du texte approuvé par le Conseil supérieur de l'éducation, il n'avait été procédé à aucune enquête générale auprès des professeurs de philosophie. La consultation de ces professeurs a été engagée a posteriori. C'est cette enquête qui a révélé de leur part, à l'égard du nouveau dispositif, une très importante et souvent très vive opposition.

Faut-il donc s'inquiéter en premier lieu, avec Pascal Engel, de l'image que la « profession » philo-

– fatalement ? – de la liste proposée ? « Du moins, nous dit ce texte, les choix qu'exprime [leur formulation] s'annoncent-ils proprement comme des choix » ! Autrement dit, ce qui se présente comme discutabile est de ce fait même soustrait à la discussion : il suffira qu'« à la faveur des renouvellements de la réflexion philosophique », lesdits choix soient revus tous les cinq ans par l'instance compétente.

Un enseignement « généraliste » de la philosophie au lycée est, avec ses dimensions actuelles, une spécificité française, que certains considèrent comme un héritage du passé. Ils en jugent bien vite et trouveront contre eux, dans plusieurs pays modernes ou en reconstruction, un intérêt renouvelé pour cette forme d'enseignement.

Pascal Engel a toutefois raison sur un point : dans des conditions générales que l'on pourrait rêver plus favorables, cet enseignement ne se maintiendra qu'en se renforçant. La seule question est de savoir par quels moyens.

Parmi ces moyens, on peut évoquer, outre une révision raisonnable des programmes, une meilleure préparation des élèves en amont de la terminale et un renforcement de la formation continue des enseignants. Mais imposer d'autorité aux professeurs des « probléma-

## Quelle part laissera-t-on à cette liberté intellectuelle fautive de laquelle un enseignement supposé philosophique ne peut que tourner au pur catéchisme ?

sophique va ici donner d'elle-même ? Il est trop clair d'abord que cette situation aussi tendue qu'embarrassante aurait pu être évitée par la mise en œuvre d'une approche moins abrupte et d'une méthode plus démocratique. Avec des préoccupations pour partie légitimes, la présente réforme garde les traces du style illustré par Claude Allègre : annoncer des changements d'apparence séduisante, puis tenter de passer en force, sans trop s'arrêter ni au sentiment ni aux raisons des « acteurs ».

De fait, et bien que désignant dans l'exercice de l'argumentation « le fondement même de la vie démocratique », le texte publié reste plus qu'évasif dans la justification de ses propres choix. Observera-t-on que les « questions à ancrage contemporain » pourraient être de formulation plus limpide ? Et que des pans entiers de la pensée contemporaine se trouvent omis

ques » empruntées, exposer les élèves à un exercice de récitation de masse et laisser la définition scolaire de la philosophie, fût-ce en partie et pour cinq ans, aux bons soins de quelque penseur bien en cour, voilà qui ne s'appellerait pas renforcer cet enseignement, mais l'affaiblir ou le tuer.

Dès son retour Rue de Grenelle, Jack Lang a voulu y rétablir les droits du dialogue, les vertus de l'écoute et la nécessité de l'apaisement. Comment une confirmation à peine modifiée des programmes du 31 août 2000 s'accorderait-elle avec ce nouvel esprit ? Comment n'aurait-elle pas l'allure d'un brusque retour en arrière ?

**Michel Fichant** est professeur de philosophie à l'université Paris-IV.

**Denis Kambouchner** est professeur de philosophie à l'université Paris-I.

## Internet ou la communauté rétablie

Suite de la première page

Aux Etats-Unis, le plan Clinton a mis plusieurs milliards de dollars à destination des plus démunis et des minorités pour faire d'Internet un outil aussi universel que le téléphone. Parallèlement, en France, les réseaux associatifs et les entreprises ont commencé de mobiliser fonds et forces vives, qui pour fournir du matériel, qui pour financer des projets de sites, qui pour dispenser des formations, et tous pour élargir le champ d'accès à Internet.

Bien sûr, France Télécom – et c'est l'un des volets de notre ambition d'être la Net compagnie française – s'est engagée dans cette lutte contre l'exclusion numérique en tant qu'acteur de cette mutation de nos vies quotidiennes, mais aussi, dans sa tradition de service public, pour démocratiser l'Internet.

C'est au cœur des régions et en partenariat avec les acteurs du tissu local que le gros des projets voit le jour au plus près des besoins concrets et des conséquences mesurées de la « fracture ». D'Aurillac à Amiens en passant par Mulhouse, c'est l'expérience réussie des espaces multimédias dans la ville : un réseau de 55 cyberespaces ouverts à tous, qui ont vite dépassé le premier stade de désamorçage des peurs de la technologie pour proposer des contenus adaptés à la vie locale. C'est aussi le périple des cyberbus en zones rurales comme dans les quartiers sensibles des grandes villes, qui permettent aux habitants de s'approcher de la technologie sans autre démarche que de monter dans le bus et d'y prendre goût rien qu'en y prenant place.

Est-ce suffisant ? Et y a-t-il d'autres chemins à arpenter ? C'est la question qui vient à l'observation de toutes ces initiatives menées un peu partout par l'ensemble des acteurs impliqués dans cette ouver-

ture des réseaux. L'immense majorité des actions engagées aujourd'hui, tous intervenants confondus, visent à réduire la « fracture » numérique sous deux angles bien précis.

Le premier, c'est la fracture financière, le « Je n'ai pas les moyens d'accéder à Internet » ; les actions menées s'attachent alors à résoudre l'équation du coût, y compris sous la forme de dons. Le second volet s'attaque à la fracture du savoir-faire, le « Je ne sais pas m'en servir, c'est bien trop compliqué pour moi », et les actions de formation jouent leur rôle.

Ces deux angles de vue sont légitimes et ils mobilisent les collectivités locales dans leur action quotidienne et les entreprises à travers leurs partenariats. Pourtant, pour certaines victimes de la « fracture » numérique, il faut aller beaucoup plus loin. Nous devons déclencher et soutenir des actions susceptibles d'entraîner l'appropriation des nouvelles technologies de communication par ceux qui n'imaginent même pas comment cela pourrait changer leur vie, comment cela leur permettrait de s'intégrer dans la société. Fournir du matériel et des formations revient à donner des moyens, mais n'arrivera pas à donner l'envie de dépasser le sentiment d'exclusion. Elle est pourtant bien là la source intarissable de toutes les fractures. C'est à cette « fracture du sens », celle des usages, qu'il faut s'attaquer.

Internet n'est ni bon ni mauvais, il sera ce que nous en ferons. Eh bien, laissons faire ceux qui s'en servent ! Laissons les internautes inventer les usages que jamais n'auraient soupçonnés les concepteurs du système, absorbés à affiner les réseaux et à accélérer les flux. Passées les années de scepticisme, nous sommes aujourd'hui tous convaincus qu'Internet est en train de changer la donne économique. Combien de temps prendrons-nous pour penser qu'il peut tout aussi bien changer la donne sociale et humaine ?

Parmi les bénéficiaires des nouvelles technologies de la communication, il existe un territoire sur lequel peu d'acteurs se sont engagés, hormis

quelques sociologues, qui est celui du « lien numérique ». C'est l'extraordinaire pouvoir d'Internet de tisser des liens sociaux, de recréer des liens rompus, de multiplier les opportunités de rencontres et de sortir de toutes les exclusions. Il faut soutenir ces usages encore peu explorés d'Internet. C'est le nouveau pari que fait aujourd'hui la Fondation France Télécom.

Sans préjuger des besoins que nous ne soupçonnons même pas et sans brider les imaginations, citons quelques initiatives qui contribuent déjà à tisser ces nouveaux liens. A Marseille, les élèves d'un quartier défavorisé correspondent via Internet avec des élèves des cinq continents : une autre façon de faire connaissance sans frontières, de rencontrer d'autres mondes et, pour certains, de renouer avec une culture d'origine. Dans une ville du Haut-Rhin, un journal de quartier s'écrit en ligne et rapproche des habitants qui se côtoient sans se parler depuis des années. Pour la Fondation d'Auteuil, c'est un défi lecture qui entraîne les enfants recueillis à travers la France dans un jeu de piste par équipe et par Internet : une source d'échanges et d'enrichissement mutuel, avec la création d'un nouveau rapport plus ludique à la lecture et à l'écriture.

Internet est un formidable moyen de se retrouver sans limites, de se découvrir sans préjugés, bref de tisser des liens pour rétablir la communauté là où il y a eu cassure, éparpillement. A France Télécom, nous croyons qu'un monde qui communique plus et mieux a plus de chance d'être meilleur. C'est le credo de notre entreprise. Les nouveaux liens numériques qui se tissent contribuent à la construction de ce monde-là. Internet décoiffe nos habitudes et, mieux encore, il décloisonne bien des certitudes. A chacun de s'en saisir pour ne pas être le spectateur captif des intérêts dont il est l'enjeu, mais devenir libre créateur de relations dont il est le centre. Place à l'imagination, à l'expression humaine, aux usages pionniers, place à la créativité sociale numérique !

Michel Bon



# Retraites : la polémique sur l'urgence

**LES FRONTIÈRES** de l'urgence se déplacent au gré du conflit. S'agissant des retraites, le débat prend une dimension supplémentaire à l'approche des échéances électorales. Aux yeux du Medef, l'urgence commence aujourd'hui. Pas avant 2003 pour les syndicats et le gouvernement. « Nous ne voulons pas répondre à un diktat », expliquaient au lendemain des manifestations du 25 janvier les cinq confédérations syndicales qui comptent, comme l'a rappelé le négociateur CFDT, Jean-Louis Deroussen, « s'appuyer sur le mandat que nous a donné l'opinion publique pour dire qu'il n'y a pas d'urgence, mais que nous sommes prêts à reprendre la négociation pour savoir ce qui doit s'appliquer après 2003 ».

« Ça fait maintenant dix ans qu'il n'y a pas d'urgence ! », a répliqué Ernest-Antoine Seillière, le président de l'organisation patronale, interrogé le 4 février au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ». Si tout le monde s'accorde à dire que des aménagements sont nécessaires pour équilibrer, à terme, les quelque vingt-six régimes différents de retraite, tout le monde ne partage pas, à l'évidence, la même notion de l'« urgence ». D'où une envolée, en ce moment, de messages contradictoires qui contribuent à brouiller un peu plus le dossier.

C'est que le terrain est mouvant. Les rapports sur la question ont beau s'accumuler depuis des lustres, la frontière reste toujours aussi incertaine. Les déficits attendus dans les différentes caisses sont tantôt annoncés en 2006, tantôt repoussés à 2010, voire au-delà. Du coup, les milliards ont pris la fâcheuse propension à se promener d'une ligne à l'autre, tantôt en positif, tantôt en négatif. La mission confiée par le gouvernement au commissaire au plan, Jean-Michel Charpin, avait conclu à une nette dégradation de la situation « dès 2006 », en combinant à la fois les effets de la cessation d'activité des baby-boomers et ceux du déclin de la population active. « Dès cette date, en effet, les générations partant à la retraite seront plus nombreuses que les générations arrivant sur le marché du travail », peut-on lire dans ce rapport remis le 29 avril 1999, après huit mois de travaux, au premier ministre.

Un an à peine plus tard, le 21 mars 2000, en présentant les « orientations » de son gouvernement en matière de retraite, Lionel Jospin employait un ton bien plus rassurant, repoussant l'horizon funeste des déficits. « Charpin s'était basé sur des projections faites

en 1998, qui ne tenaient pas en compte l'amélioration du marché de l'emploi et de la croissance. En faisant « tourner de nouveau les machines », nous nous sommes aperçus que cela déplaçait de cinq ans les déficits du régime général », explique aujourd'hui l'un de ses conseillers. Alors que la mission Charpin s'était focalisée sur des hypothèses d'un taux de chômage à 9 %, ou 6 %, Matignon a privilégié la thèse, « plus raidement atteinte, d'un taux à 4,5 % ».

Ce scénario s'est reproduit à l'identique dans le domaine de la retraite complémentaire géré par les partenaires sociaux. Reprenant les calculs de la mission Charpin, le Medef estime qu'à l'horizon 2020 les régimes de l'Agirc (cadres) et de l'Arco (salariés) subiront « 30 à 50 milliards de francs par an de déficit », et jusqu'à plus de 160 milliards de francs cumulés d'ici à 2020, « si aucune réforme n'est mise en œuvre ». Là aussi, à la demande de la CGC, les projections ont depuis été révisées. En intégrant les dernières données économiques, et en agrégeant aux deux régimes l'Association pour la structure financière (ASF) qui sert à financer les départs à la retraite entre 60 et 65 ans), l'étude aboutit à... un excédent de 200 milliards en 2020, réserves comprises ! Au lieu de basculer dans le rouge dès 2005, l'Agirc bénéficierait d'un répit jusqu'en 2007 ou 2008, tandis que l'Arco verrait son déficit annuel repoussé aux années 2013-2014... Que s'est-il passé ?

## LA RETRAITE ENTRE 60 ET 65 ANS

Les prévisions démographiques « étroitement liées » à la question de l'équilibre financier des régimes de retraite, comme le rappelait le rapport Charpin, ont commencé à bouger. La projection centrale de la population active publiée en 1996 par l'Insee, en particulier, a déjà subi quelques aménagements. Dans son rapport consacré au plein-emploi et rendu public en décembre 2000, l'économiste Jean Pisani-Ferry notait que, « d'ores et déjà, les dernières enquêtes s'écartent de la tendance » jusqu'ici privilégiée. Sans même parler d'une révision du solde migratoire, pour cause de pénurie de main-d'œuvre, « le maintien d'une croissance soutenue de l'emploi » aboutirait notamment à une remontée significative du taux d'activité des 15-24 ans et des 55-64 ans...

Du coup, tout va être refait. La révision des projections financières et démographiques pour chacun des régimes de retraite est de Ber-

cy, l'Insee, la Caisse des dépôts qui gère plusieurs régimes de fonctionnaires, les caisses de retraite elles-mêmes ont tous été sollicités pour alimenter le conseil d'orientation des retraites (COR). Après une « étape intermédiaire jusqu'en 2010 », livrée pour les besoins des travaux de M. Pisani-Ferry, l'Insee travaille d'arrache-pied sur les résultats du recensement de 1999 pour formuler de nouvelles hypothèses. Créé par M. Jospin, le COR a donc, tout récemment, révisé quelque peu son programme. A la demande du premier ministre, il a désormais inscrit à l'ordre du jour de ses réunions, en février et mars, les équilibres financiers, ainsi que les éléments d'un « pacte » sur les retraites...

Les études concernant les régimes des salariés du privé, des fonctionnaires, les spéciaux et les complémentaires seront prêtes d'ici à

la fin du mois de février. Une seconde salve sera ensuite tirée, en 2002, pour les plus petits. Affûtant tous les outils, les services du ministère de l'emploi et de l'économie ont préparé d'autres pistes. L'une d'entre elles s'est attachée à mesurer la situation des trentenaires (*Le Monde* du 9 novembre 2000). Dans ce contexte, le discours alarmiste du Medef, qui se présente aujourd'hui comme un « agitateur » d'idées et de débats, contraste singulièrement avec celui, apaisant du gouvernement, pour qui, « il n'y a aucune raison de se précipiter », ainsi que l'a rappelé Elisabeth Guigou. A moins que le « trou d'air » de l'économie annoncé par Laurent Fabius ne vienne remettre en question, une fois de plus, la délicate équation de l'urgence.

Isabelle Mandraud

## Les gens par Kerleroux



# Vache folle, épizootie mondiale

**LOIN DE** s'apaiser, la crise de la vache folle s'installe dans la durée et prend, chaque jour, de nouvelles dimensions. Hier circonscrite aux îles Britanniques, au Portugal, à la France et à la Suisse, l'épidémie s'est étendue à l'ensemble de l'Union européenne. Elle commence aussi à inquiéter très sérieusement les responsables sanitaires de plusieurs pays du continent américain. A titre de précaution, les Etats-Unis, le Canada et le Mexique viennent de décréter un embargo sur les viandes bovines brésiliennes. Depuis Rome, l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) met en garde contre la possibilité d'une extension de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) hors des frontières de l'Union. On prend ainsi, tardivement, conscience que tous les pays qui ont importé des bovins vivants ou des produits alimentaires à base de produits bovins à partir des pays aujourd'hui officiellement touchés par la maladie doivent être considérés comme directement exposés au risque infectieux animal et humain.

La FAO juge la situation suffisamment grave pour lancer un appel pressant, afin que soit menée d'urgence une évaluation précise des risques de propagation de l'épidémie à d'autres pays et continents. Cette évaluation devrait être conduite à partir de campagnes de dépistage du type de celles que pratique l'Union européenne. D'ores et déjà des voix s'élèvent pour demander que les principales mesures de prévention prises depuis 1996 par les Quinze – l'exclusion des organes et tissus bovins à haut risque des chaînes alimentaires et l'interdiction de l'utilisation des farines carnées – soient mises en œuvre au-delà de l'espace européen. C'est ainsi que la FAO recommande « une interdiction, à titre préventif, de l'alimentation avec des farines animales de tous

les ruminants, vaches, moutons, chèvres ou, pour réduire davantage encore le risque, de tous les animaux ».

La mobilisation internationale concerne aussi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Office international des épizooties (OIE), qui préparent avec la FAO une importante réunion scientifique afin de faire une analyse approfondie de la situation épidémiologique, et de définir des politiques de lutte et de protection contre les encéphalopathies spongiformes transmissibles qui concernent également les pays sous-développés. Parallèlement, à Bruxelles, le comité scientifique directeur de la Commission européenne poursuit son travail méthodique d'évaluation du risque infectieux à l'échelon planétaire et de classement des pays tiers. Mené sous la présidence du professeur Gérard Pascal, par ailleurs président du comité scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, ce travail avait déjà permis, il y a un an, d'affirmer que le risque de transmission à l'homme de l'agent de la maladie de la vache folle était « comparable dans l'ensemble des pays de l'Union européenne » (*Le Monde* du 5 janvier 2000).

## DÉPISTAGE DANS LE CHEPTEL OVIN

Au grand dam des responsables gouvernementaux allemands, espagnols et italiens, ce travail avait conclu qu'aucun pays de l'Union ne pouvait estimer être indemne de la maladie et qu'à ce titre des mesures préventives plus drastiques devaient être prises. A l'époque, ces trois pays maintenaient, contre l'évidence, ne pas être concernés et parvenaient à obtenir, au niveau du conseil agricole de l'Union, une majorité de voix hostiles à l'adoption d'une politique sanitaire véritablement fondée sur les avis de comités scientifiques indépendants. Le comité scientifi-

que directeur avait jugé que, dans des pays tiers comme les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili, l'Argentine ou l'Uruguay, le risque d'une épidémie d'ESB était peu probable sans pour autant être nul.

Cette extension géographique de la perception du risque coïncide avec un élargissement des populations animales au sein desquelles une surveillance épidémiologique devrait être organisée. Les scientifiques estiment indispensable, à Bruxelles mais aussi à Londres et Paris, de lancer des programmes de dépistage dans les cheptels ovins. L'objectif, ici, est de vérifier que le prion pathologique tenu pour responsable de la maladie de la vache folle n'a pas atteint le mouton et que l'affection neurodégénérative connue depuis plus de deux siècles sous le nom de « tremblante du mouton » (ou « scrapie ») n'est pas une forme masquée et trompeuse de l'ESB. Très sérieusement envisagée par certains experts depuis plusieurs années, cette hypothèse était jusqu'à ces derniers mois réfutée avec force par les responsables gouvernementaux britanniques.

Dans les autres pays de l'Union, sans être réfutée, elle n'avait pas, jusqu'à présent, donné lieu à de véritables recherches. La mise au point de nouveaux tests de dépistage rapide autant que l'onde de choc internationale créée par le séisme de la crise de la vache folle font que la donne a brusquement changé : des programmes de dépistage devraient bientôt être lancés dans les cheptels ovins de l'Union. Cette dynamique de la prévention concerne les responsables en charge de la santé humaine. Transmissible par voie alimentaire, l'agent de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de l'affection bovine, peut très vraisemblablement l'être par le biais

d'interventions chirurgicales et l'utilisation de certains matériels, au premier rang desquels les endoscopes. Cette transmission interhumaine pourrait-elle se faire par la voie des transfusions sanguines ou de l'usage des médicaments dérivés du sang ? Les experts expliquent qu'ils ne pourront pas répondre avant plusieurs mois peut-être, plusieurs années sans doute.

En Grande-Bretagne, les services de santé ont décidé de prendre contact avec des hémophiles susceptibles d'avoir reçu des produits sanguins provenant de donneurs contaminés par la vMCJ. Londres a reconnu avoir exporté des médicaments dérivés du sang fabriqué avec du sang de personnes qui, selon toute vraisemblance, étaient en phase d'incubation de la maladie. Alors que la Commission et le Parlement européens s'accordent pour dénoncer la responsabilité des Etats et des gouvernements dans la gestion de la crise, certains observent, dix ou quinze ans plus tard, une certaine similitude avec la dramatique affaire du sang contaminé en France.

Cette impression est renforcée, en France, par les premières décisions du magistrat en charge d'une instruction après les plaintes contre X... des familles de deux victimes de la vMCJ. Elle l'est également par la décision prise par un nombre croissant de pays d'exclure du don du sang les personnes ayant vécu entre 1980 et 1996 dans les pays les plus exposés au risque de contamination, par voie alimentaire, de l'agent de l'ESB. Ces personnes sont peut-être en phase d'incubation de cette maladie neurodégénérative aujourd'hui incurable – sans que l'on ne dispose, à la différence de l'infection par le virus du sida en 1985, d'une méthode de dépistage permettant de les identifier.

Jean-Yves Nau

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Famille je vous réforme

**L**A famille a considérablement changé depuis trente ans, et il faut féliciter le Parlement d'adapter le droit à cet état de fait. La proposition de loi adoptée jeudi 8 février autorisant la transmission des deux noms du père et de la mère à l'enfant et celle qui renforce les droits successoraux des conjoints survivants et des enfants nés hors mariage sont deux réformes qu'il faut saluer.

Les Français réclament cette adaptation du droit de la famille dont la dernière refonte d'ensemble remonte à la période 1964-1975. Depuis, trois évolutions sociologiques majeures sont intervenues. Le mariage, même s'il fait l'objet d'un très récent regain, n'est plus la seule norme familiale. On est passé de la famille nucléaire aux familles biparentales, monoparentales, recomposées et même homoparentales. Cette pluralité marque l'affirmation de la liberté individuelle et la privatisation des rapports de couples, qui ne veulent plus que la société leur dicte leur mode de vie. Mais, face à cette évolution, le droit de l'enfant reste, lui, sous le regard très étroit de la société.

L'augmentation de la durée de vie et le progrès médical au sens large poussent au deuxième type de changements. La vie commune s'allonge, les grands-parents survivent jusqu'à l'âge adulte des petits-enfants, les générations se croisent. Par ailleurs, la biologie autorise des transformations de la procréation qui révolutionnent la façon de faire des enfants. L'Europe, en particulier la Convention européenne des droits de l'homme,

a apporté une troisième transformation radicale en interdisant de faire passer systématiquement la cohésion de la famille avant le droit individuel.

Convaincu de ces changements radicaux, le gouvernement avait commandé deux rapports fin 1997 afin de tracer les contours d'une révision générale. Le premier, demandé à Irène Théry, devait établir les fondations sociologiques et, pour le second, le professeur Françoise Dekeuwer-Defossez devait construire les piliers juridiques. Ils ont été remis en mai 1998 et en septembre 1999. Depuis, le gouvernement tergiversé. Il faut mettre la création du PACS à son crédit de même que la réforme de l'accouchement sous X, sous la pression de M<sup>me</sup> Royal. Mais, pour le reste, les changements ont été proposés par le Parlement, le plus souvent par les élus socialistes, parfois par la droite. C'est que le besoin social est fort et les députés le sentent. Ce fut le cas pour la prestation compensatoire, la réforme des noms de famille et pour les droits de succession. M. Jospin plaide que cette méthode est voulue, qu'il faut avancer « par étapes », mais qu'il veille à « la cohérence d'ensemble ». C'est cela dont on peut douter. La réforme des droits du conjoint survivant est utile mais c'est une complète révision de la fiscalité familiale qu'il faut promouvoir. La réforme du divorce, trop coûteux, trop long et inutile créateur de conflits, devrait constituer une pièce maîtresse de cet « ensemble » dont parle le premier ministre. Elle manque. Tout comme une révision de la filiation et de l'autorité parentale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royonnet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'argot à l'Académie

**APPELÉE** par ses statuts à composer un Dictionnaire de notre langue, l'Académie française a entendu se faire le greffier du « bon usage », comme elle le dit elle-même dans sa première édition. Entendons par là l'usage des gens qui parlent bien et écrivent bien, des « honnêtes gens », pour reprendre sa formule de 1694 ; ce qui est une périphrase pour dire tout simplement les gens d'un certain niveau social par opposition à ceux du commun.

C'est Paul Bourget qui affirmait : « Il faut trois générations pour faire un gentleman. » Pareillement il faut, semble-t-il, trois stades pour qu'un mot passe de l'argot à la catégorie supérieure, qui est celle des mots populaires ou familiers, pour finir dans celle des mots nobles, qui seuls ont droit d'accès dans le célèbre *Dictionnaire de l'Académie*. Dans la dernière édition, celle qui a

vu le jour de 1932 à 1935 et qui est la huitième, mots d'argot ou populaires n'y sont pas rares.

Nul ne s'est indigné d'y rencontrer par exemple *caboches*, *chahut* – mais non point *chahuter*, *chic*, *clou* pour mont-de-piété et salle de police –, *crever* avec la signification de mourir, *débiner* dans le sens de médire, *collage* (liaison irrégulière), *rigoler*, *ronde-cuir* et *saboter*. La « docte Compagnie » est restée insensible aux sollicitations de la biche, n'a pas voulu connaître la *cocotte* – si ce n'est la casserole en fonte ou la cocotte en papier –, mais devant la *grue* toute résistance a cédé. Les académiciens lui ont fait place et déclaré : « Il se dit figurément et familièrement pour désigner une femme de mœurs légères. »

A. Chesnier du Chesne  
(10 février 1951.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## DISPARITIONS

## Yves Coirault

## Un guide dans l'œuvre de Saint-Simon

**YVES COIRAULT**, qui est mort le 29 janvier à l'âge de quatre-vingt-un ans a été et reste notre guide incontesté dans l'univers complexe et fascinant du duc de Saint-Simon. Contrairement à tant de spécialistes d'un écrivain qui finissent par sembler à leur objet d'étude, Yves Coirault n'avait rien de ce qu'on peut imaginer du caractère et des façons du mémorialiste, sauf l'essentiel : une noble indépendance et un style tout personnel. D'une inaltérable bonne humeur, disert et courtois, porté à rire ou à sourire des bizarreries et incommodités de l'humanité, imperméable à la dramatisation, il ne se mêlait d'aucune coterie et manifestait un détachement ironique pour les grandeurs et les vanités du monde. Il aimait citer en souriant une formule empruntée à son auteur - « nous autres, gens de peu » - pour rappeler à ses interlocuteurs habituels que toute hiérarchie sociale est relative, et qu'aux yeux des grands seigneurs du temps passé, les dignités universitaires et la réputation de science pesaient de peu de poids. La confrontation constante de l'ordre social d'un monde disparu, celui de la cour de Louis XIV, et de l'ordre social dans lequel nous vivons, le conduisait à une sorte de scepticisme salubre et de simplicité narquoise.

Après l'agrégation des lettres classiques, de longues expériences militaires et vingt ans d'enseignement dans des lycées, notamment d'Afrique du Nord, région à laquelle beaucoup de liens l'attachaient, il acheva au CNRS une grande thèse commencée en 1955, soutenue en 1966, *L'Optique de Saint-Simon* (éd. Armand Colin). Ce fut le début d'une nouvelle carrière, à l'université de Poitiers, puis, de 1970 à 1986, à la Sorbonne (où il opta, lors de la division de l'université de Paris, pour Paris-IV). Il entreprit alors sa monumentale édition des *Mémoires* de Saint-Simon dans la « Bibliothèque de la Pléiade », en huit volumes qui renouvelle

complètement la célèbre édition Boislisle. Cet immense travail fut complété par l'édition des autres écrits de Saint-Simon, correspondance comprise.

## CONCEPTION PROUSTIENNE

Yves Coirault a transformé le statut d'écrivain du mémorialiste, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle lecture de ce qu'il appelle « la littérature du souvenir », objet aujourd'hui privilégié. Il a déplacé l'intérêt de la critique et d'une élite de lecteurs : le point de vue de Saint-Simon, son « optique », devient, de façon très moderne, le véritable sujet du livre, qui en fait l'unité, qui maçonne les anecdotes et les portraits, point de vue qui s'exprime dans un style. La compréhension en profondeur de l'œuvre conduit à percevoir « certaine concordance diffuse, toujours multipliée, toujours plus intérieure ; certaine conformité, peut-être indéfinissable, de l'œuvre à l'œuvre, de l'œuvre à la singularité d'un esprit ».

Cette approche exigeante et intime des *Mémoires*, Yves Coirault la justifiait volontiers en invoquant la conception proustienne de la création littéraire. Car loin de s'enfermer dans l'œuvre de son auteur préféré, ou même dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qu'il connaissait si familièrement, il était l'homme de mille savoirs et de mille curiosités littéraires, qu'il manifestait notamment, chaque été, dans les débats sur tous sujets du congrès de l'Association internationale des études françaises, dont il était un des animateurs. Il y faisait preuve aussi de sa bonne grâce et de son esprit, dont un mot en tête de sa thèse peut donner une idée, où le passé et le présent se rencontrent brillamment : « M. le duc de Brissac et M. le duc de Luynes ont eu l'extrême courtoisie de me faire entrevoir, non pas, hélas ! les richesses, mais les vides de leurs charniers. »

Sylvain Menant

■ **LAURE DE ZARATE LOURIÉ**, personnalité du Paris des arts de l'entre-deux-guerres, costumière de cinéma en France et à Hollywood, est morte le 13 janvier à son domicile de Portland (Oregon), aux Etats-Unis. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans. Fille de Manuel Ortiz de Zarate, peintre chilien membre de l'École de Paris, ami de Picasso, Modigliani, Max Jacob et Blaise Cendrars, qu'Apollinaire avait surnommé « le Patagon de Paris », Laure de Zarate débute comme secrétaire de la baronne Hélène d'Oettigen, écrivain et mécène. Elle devient ensuite costumière pour le cinéma, travaillant notamment sur *Les Bas-Fonds* (1936) et *La Bête humaine* (1938), de Jean Renoir, *Yoshiwara* (1937), et *Sans lendemain* (1939), de Max Ophüls, *L'Or de Christobal*, de Jacques Becker (1940). Après un premier mariage avec le peintre abstrait américain John Ferren (1931-1938), elle épouse en 1941 le grand décorateur de cinéma d'origine russe Eugène Lourié, entre autres collaborateur attiré de Renoir (*Les Bas-Fonds*, *La Grande Illusion*, *La Bête humaine*, *La Règle du jeu*). L'année de son mariage, le couple fuit la France occupée et s'installe aux Etats-Unis, où se poursuit sa collaboration avec Renoir lui aussi établi à Los Angeles. Laure de Zarate Lourié signera ainsi les costumes du *Journal d'une femme de chambre*, en même temps qu'elle devient conseillère artistique pour des productions hollywoodiennes supposées être situées à Paris. Elle a raconté ses souvenirs de professionnelle du cinéma, mais aussi, dans la communauté artistique installée en Californie, d'amie de Man Ray et d'Igor Stravinsky, d'Aldous Huxley et d'Henry Miller, dans un livre de mémoires, *My Work in Film*.

■ **NICOLE HENRIOT-SCHWEITZER**, pianiste, est morte vendredi 2 février à Louveciennes, où elle habitait. Née à Paris le 25 novembre 1925, Nicole Henriot obtient son Premier Prix de piano, à l'âge de treize ans, dans la classe de Marguerite Long, au Conservatoire de Paris. La même année, elle crée *Parc d'attraction*, une suite élaborée par neuf compositeurs européens. En 1939, elle remporte le Concours Gabriel-Fauré, au Luxembourg. Après la seconde guerre mondiale, sa carrière prend un essor international.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– Strasbourg. Paris. Rouen. Marseille.

Tous nos vœux de bonheur à

## Basile,

né le 28 janvier 2001.

Julie Talon et Bernard Mangiante, et Iris.

– Depuis le 6 janvier 2001,

## Léonie

fait la joie d'Annabelle, de ses parents, Nathalie et François DURAMÉ, et de ses grands-parents, Michèle et Jean DURAMÉ.

8, rue de la Citadelle, 94230 Cachan. 7, rue Edmond-Mégard, 76130 Mont-Saint-Aignan.

## Décès

– Paris. Montpellier.

Louis BADRÉ, ingénieur général du GREF, commandeur de la Légion d'honneur,

a rejoint son épouse dans la paix du Seigneur, le 7 février 2001, à quatre-vingt-treize ans.

De la part de Marie-Claire et Robert Bonnelle, leurs enfants et petits-enfants, Marie-Laure et Patrice Bourbonoulon, leurs enfants et petits-enfants, Denis et Sabine Badré, leurs enfants et petits-enfants, Marie-France et Philippe Roux, leurs enfants et leur petit-fils, Michel et Marie-Françoise (†) Badré et leurs enfants.

Les obsèques auront lieu à Oberbruck (Haut-Rhin), le samedi 10 février, à 14 h 30.

– M<sup>me</sup> Marcel Barthélemy, née Françoise Bluzet, Ses enfants et petits-enfants, prient d'annoncer le décès, survenu le 7 février 2001, de

Marcel BARTHÉLEMY, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

– Paris. Tunis. Montréal. Jérusalem.

M<sup>me</sup> Jacqueline Berrebi, son épouse, Hervé et Dominique Cohen, Raphaël et Lyora, Mikael, Aurélie, Déborah et Elisheva, Gérard et Emmanuelle Berrebi, Jonathan et Séphora, Raphaël et Laurence Cattan, Samuel, Ruben et Elinoa, ses enfants, Ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Claudine Berrebi, M<sup>me</sup> Charlotte Lellouche, M<sup>me</sup> Yvette Samama, M<sup>me</sup> Simone Borgel, Le docteur André Berrebi, M. Jojo Berrebi, M<sup>me</sup> Gaby Bismuth, M. Roland Berrebi, M. Max Berrebi, ses frères et sœurs, ainsi que leurs conjoints, Tous ses neveux et nièces, Les familles Berrebi, Bismuth, Borgel, Chemama, Lasry, Lellouche, Marek, Picard, Pyral, Saal, Samama, Sarabia, Sitbon, Les parents, Les alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Victor BERREBI, dit « Nani », président-fondateur de Tunisacrier et président d'Ilva Maghreb Tunisie, chevalier de la Légion d'honneur tunisienne,

survenu le 2 février 2001.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité. Son courage, sa ténacité, sa volonté, sa générosité, sa droiture et sa piété restent dans nos cœurs.

Vous pouvez adresser vos messages de condoléances à l'adresse e-mail : victor-berrebi@yahoo.fr

393, rue des Pyrénées, 75020 Paris (France). 52 bis, avenue Habib-Bourguiba, Sidi Bou Saïd (Tunisie).

– Marie-José Bon-Deguingand, son épouse, René et Frédérique Bon, ses parents, Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Ses petites-nièces, Et toute la famille, Parents, alliés et amis, ont l'immense douleur d'annoncer le décès subit de

## Charles-Philippe BON,

le 30 janvier 2001, dans sa soixante et unième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 2 février, en l'église Saint-Samson, à Clermont-de-l'Oise.

Il est demandé de lui unir par la pensée le souvenir de ses frères,

Dominique (1945), Michel (1968), Frédéric (1987).

– M<sup>me</sup> Maurice Braun, née Agnelle Bundervoët, M. Luigi Condorelli, M. Stéphane Condorelli, M<sup>me</sup> Céline Condorelli, Les familles Braun et Pavillet, Ses camarades de réseau, ont la douleur de faire part du décès de

Maurice BRAUN, ancien chef de réseau des Forces françaises combattantes, déporté-résistant à Buchenwald, grand-officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance,

survenu le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne) et leurs enfants.

Pavillon Condé, 5, avenue Théry, 92420 Vauresson, 28, chemin des Chèvres, 1292 Chambésy (Suisse).

– Le président de l'université René-Descartes - Paris-V, Le doyen de la faculté de droit, Les enseignants, Les membres de l'administration, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard CAUSSE, maître de conférences à l'université René-Descartes - Paris-V.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 février 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Professeur-Mithouard, Paris-7<sup>e</sup>.

Université René-Descartes - Paris-V - Faculté de droit, 10, avenue Pierre-Larousse, 92245 Malakoff.

– M<sup>me</sup> Vital Chomel, Augustin Chomel, Marie-Reine et Michel Mallaret, Anne et Alain Mailly, Hugues et Marie-José Chomel, ses enfants et ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Vital CHOMEL, directeur honoraire des archives départementales de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et des Arts et Lettres,

le 7 février 2001, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

8, place Paul-Mistral, 38000 Grenoble.

– Mireille Kukawka, sa fille, Pascale, Isabelle et Nicolas, ses petits-enfants, Jacques Kukawka, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Ida JUSTMAN, survenu à Paris, le jeudi 8 février 2001.

Les obsèques auront lieu le lundi 12 février, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

– M<sup>me</sup> Edith Cresson, son épouse,

Nathalie et Alexandra, ses filles,

Elsa, Juliette, Gabrielle et Léonore, ses petites-filles,

François Léger et Jean-Louis Simon, Véra Cresson, Pierre-Arnaud et Laure Cresson, Alain et Anne Cresson, William et Axelle Mussat, ses gendres, sa belle-sœur, ses neveux et ses nièces,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Jacques CRESSON, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, président de l'ACECO, conseiller du commerce extérieur,

survenu le 7 février 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 février, à 15 heures, en l'église de Saint-Sylvain-d'Anjou (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation.

Un service religieux sera célébré à Paris, à une date ultérieure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Le Terre, 49480 Saint-Sylvain-d'Anjou.

– Les membres de l'ACECO (Association pour la compensation des échanges commerciaux) ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Jacques CRESSON, survenu le 7 février 2001.

– Le président, Et les membres de l'Académie des technologies, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre FAURRE, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des technologies, président-directeur général de SAGEM.

Ils s'associent à la douleur de sa famille, à laquelle ils présentent leurs plus vives condoléances.

– Le président, Et le conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Pierre FAURRE, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur.

Ils s'associent à la douleur de sa famille, à laquelle ils présentent leurs plus vives condoléances.

(Le Monde du 8 février)

– Jean Laforet et Michèle, Anne et Christian Sermain, Paule Lemoine, Et leur famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Henri LAFORET, ingénieur général de l'armement (c.r.),

survenu le 7 février 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

2, rue Vauban, 78000 Versailles.

– Toulon. Vienne (Autriche). Paris.

Nous avons l'immense tristesse de faire part de la disparition tragique de

Eric MEYER, dans sa vingtième année, à l'issue d'une cruelle maladie, le 4 février 2001, à Toulon.

Jean-Claude et Sylvie, ses parents, Ariane, sa sœur, Guillaume, son frère,

Sa famille, Et ses amis fidèles.

« Un jour viendra, je ferai valser la couleur et j'esquisserai les lettres. Lost soul Twilghtening. » Eric.

– Françoise et Stéphane de Cossette, Dominique et Robert Arnaudeau, Jacques Morel, Ariane Chemin, ses enfants, Hélène et Pierre de Cossette, Sophie et Alice Arnaudeau, Jean et Pierre Morel, ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Pierre MOREL, née Marie-Hélène CHATELAIN,

survenu le 7 février 2001.

La cérémonie sera célébrée à la basilique de Quintin (Côtes-d'Armor), samedi 10 février, à 15 heures.

17 ter, boulevard des Frères-de-Goncourt, 44000 Nantes. 16, rue Frédéric-Lemoine, 44610 Basse-Indre. 3, rue Dareaux, 75014 Paris.

– Andrée Dreyfus, sa mère, Amandine et Mareva, ses filles, Toute la famille, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Francine NOEL, survenu le 7 février 2001, à Paris.

Ses obsèques ont lieu ce vendredi 9 février, à 15 h 45, au cimetière du Montparnasse, Paris-14<sup>e</sup>.

– Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, Les enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 4 février 2001, de

M. Iannis XENAKIS, compositeur de musique, professeur émérite à l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

(Le Monde du 6 février)

## Souvenir

– Il y a un an, le 10 février 2000,

Sophie GRILICHESS nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– 7 septembre 1895 - 10 février 1951.

Ernest Abraham WOOG, Souvenir toujours ému.

## Nominations

– Cellule prospective du Parlement européen. – Yves-Louis Capelle, après sa nomination comme chargé de l'intégration des pays de l'Est au sein de l'Europe, est nommé ambassadeur auprès du Parlement européen, cellule prospective pour les relations avec les pays de l'Est, y compris la Russie. Dans ce cadre, il a rencontré Vladimiroutine pour envisager une Russie nouvelle « européenne ».

Yves-Louis Capelle, docteur en prospective et en économie, est conseiller ministériel auprès de Bruxelles. Il est aussi chercheur en économie développée et en syntonie, membre de l'école de Francfort, du CEDECE.

## Rectificatifs

– La soutenance de thèse de M. Atlagh (Le Monde daté 2 février 2001) a été obtenue avec la mention Très Honorable avec félicitations mais sans la spécification : à l'unanimité du jury.

## Soutenances de thèse

– Kerstin Wiedemann a soutenu le 4 décembre 2000, à l'université de Heidelberg et en cotutelle avec l'université Paris-III, une thèse de doctorat de littérature comparée, intitulée : « Entre irritation et fascination : George Sand et son lectorat allemand. Etudes sur la réception de l'écrivain au XIX<sup>e</sup> siècle ». Le jury de thèse, composé de MM. les professeurs S. Michaud (Paris-III) et W. Kühlmann (Heidelberg), directeurs, A. Montandon (Clermont-Ferrand) et A. Rothe (Heidelberg), a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations à l'unanimité. k.wiedemann@planet-interkom.de

## CARNET DU MONDE TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 FTTC - 21,50 €**  
**TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
**600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES**  
**TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €**  
**FORFAIT 10 LIGNES**  
**La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
**Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Chaque samedi avec

**Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

**LE MONDE TELEVISION**

**MARKETING** Danone et LVMH ont décidé, au même moment, de s'attaquer à un marché très convoité : les produits de beauté vendus en grandes surfaces. ● EVIAN AFFINI-

TY et Yours, leurs nouvelles marques, vont tenter de se faire une place dans un secteur dominé depuis des décennies en France par L'Oréal. ● NIVEA, la célèbre marque de crè-

me pour le visage, a commencé depuis plusieurs années à élargir son offre avec des produits cosmétiques plus sophistiqués. ● LA MARQUE ALLEMANDE est aujourd'hui la plus

connue des consommatrices françaises, devant les champions nationaux de la spécialité, Yves Rocher et L'Oréal. ● LA GRANDE DISTRIBUTION, en quête de relais de croissan-

ce, mise sur les produits de soins et de beauté pour attirer de nouvelles consommatrices, cibles des investissements publicitaires records réalisés par les marques.

## Nivea, LVMH et Evian contestent l'hégémonie de L'Oréal dans la beauté

Le groupe de luxe de Bernard Arnault fait sa première incursion en grandes surfaces, avec une ligne de maquillage. Danone appose sa marque vedette d'eau minérale sur une gamme de crèmes. Tous deux s'inspirent du succès de l'allemand Nivea

**DEUX GÉANTS** des produits de beauté et de luxe, l'américain Johnson & Johnson (Roc, Neutrogena...) et les français LVMH (Dior, Guerlain...), viennent d'annoncer leur arrivée en grandes surfaces. Le premier s'est allié avec Danone pour développer une ligne de crèmes de soins sous la marque Evian Affinity, disponible dans les linéaires à partir du 1<sup>er</sup> mars. Le second lance, via sa filiale de maquillage professionnel Make up for ever, une ligne de cosmétiques haut de gamme, Yours, qui sera proposée dans une centaine d'hypermarchés d'ici à fin 2001. La concomitance n'est pas fortuite.

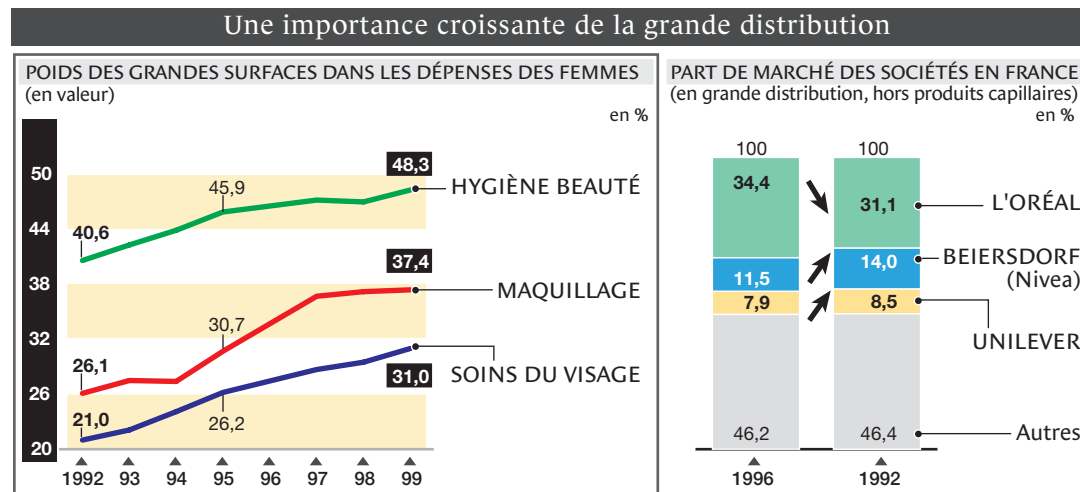
En 2000, la femme française a dépensé la moitié de son budget hygiène-beauté en grandes surfaces, contre le tiers il y a dix ans. « La cliente d'un hypermarché passe aujourd'hui en moyenne deux minutes trente devant le linéaire maquillage chaque fois qu'elle vient faire ses courses », observe Olivier Mauny, PDG de Make up for ever. Le marché des produits de beauté (parfums, cosmétiques, soins) dits de « grande diffusion », a connu une croissance moyenne de 5,3 % par an depuis dix ans. Avec 20 milliards de francs en 2000, il pèse désormais deux fois plus lourd que le canal traditionnel de distribution sélective, celui des parfumeries et instituts de beauté.

### PERCÉE SPECTACULAIRE

Cette évolution n'a pas échappé à L'Oréal, qui, de longue date, joue sur les deux tableaux : d'une part, la division prestige (avec Lancôme, Armani, Lanvin...), d'autre part le *mass market*, où il réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires, et qu'il domine largement avec ses marques L'Oréal, Plénitude, Gemey... Une hégémonie depuis peu battue en brèche.

Nivea, marque du concurrent Beiersdorf, a réussi ces dernières années une percée spectaculaire dans le domaine du soin et de la beauté (lire ci-dessous). Selon une étude de l'Ifop réalisée en 2000, Nivea est aujourd'hui la marque la plus connue des Françaises de plus de 15 ans, avec 91 % de notoriété, devant Yves Rocher (88 %) et L'Oréal (84 %).

Cette réussite a incité LVMH et le tandem Danone-Johnson & Johnson à venir se frotter au *mass market*. Avec Evian Affinity, qui se veut d'emblée une marque mondiale, le groupe américain espère réaliser à terme « autant de chiffre d'affaires que Neutrogena, soit 800 millions de dollars », déclare Christian Koffman, le directeur mondial des produits d'hygiène et de beauté. Danone, lui, cherche avant tout à « élargir le domaine de la marque Evian et conforter son



Les grandes surfaces proposent désormais des produits de soins jugés performants par les consommatrices. Les parfumeries sont en perte de vitesse tout comme, dans une moindre mesure, les pharmacies.

image santé », explique Pedro Medina, responsable du pôle eaux du groupe. LVMH se veut plus modeste avec Yours : « nous faisons une expérience pour voir s'il est possible de vendre des maquillages haut de gamme en grandes surfaces », dit Patrick Choël, directeur de la branche parfums et cosmétiques du groupe de luxe. Cet ancien d'Unilever rappelle comment il avait quadruplé le chiffre d'affaires de Sanogyl en faisant migrer cette marque de la distribution exclusive en pharmacie à la grande distribution.

Chez L'Oréal, on affecte de prendre les choses avec sérénité. « Nous nous félicitons que de nouveaux acteurs viennent animer le marché. Notre expérience nous prouve que

plus il y a d'offre, plus le marché se développe », dit Patrick Rabain, vice-président du groupe chargé de la division grand public. Pourtant, les positions du leader comment à s'effriter. Dans le maquillage, point fort du groupe dirigé par Lindsay Owen-Jones, la part de marché cumulée de Gemey et L'Oréal Perfection est passée de 66,4 % à 65,3 % entre 1998 et 2000. Un point de pénétration qui pèse lourd sur un marché de 1,8 milliard de francs.

En 2000, la croissance interne du chiffre d'affaires de L'Oréal (hors effets monétaires et acquisitions) a été de 8,4 %, contre 11,3 % l'année précédente. Un début de ralentissement perçu par les opérateurs boursiers, qui ont corrigé en conséquen-

ce le cours de l'action, en baisse de 10,3 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier, à 82 euros.

L'arrivée de challengers sérieux de L'Oréal fait le jeu des grands distributeurs, ravis de pouvoir un peu desserrer l'étau que fait peser le numéro un mondial des cosmétiques sur leurs linéaires. Après avoir longtemps tenté, en vain, d'attirer les grandes marques sélectives dans leurs magasins - y compris par le biais d'actions judiciaires qui ont toutes échoué à ce jour -, les grandes enseignes ont changé leur fusil d'épaule. A défaut de leurs produits, elles cherchent désormais à attirer la clientèle des marques de luxe, en offrant des produits alternatifs moins chers mais de qualité comparable. « Nous

avons été agréablement surpris de l'accueil que nous ont réservé les acheteurs de la grande distribution lorsque nous sommes venus leur présenter Yours, dont les prix seront de 15 % à 20 % plus chers que la plus chère des gammes L'Oréal », dit M. Mauny. « Yours a pris le pari d'atteindre une cible de clients plus jeunes et qui vont naturellement dans les parfumeries sélectives », confirme Pierre-René Tchoukriel, directeur du marché beauté d'Auchan.

### « JOUER LA CARTE DE LA SANTÉ »

Carrefour, lui, a décidé de miser gros sur Evian Affinity. « L'Oréal n'a jamais complètement investi sur les produits de soins Vittel [dont il détient la licence]. La notoriété d'Evian, et son image plus proche de légitimité pour jouer la carte de la santé », comme une responsabilité du département hygiène-beauté chez le distributeur.

Plus pragmatiquement, les enseignes observent que ce secteur offre des taux de croissance plus élevés que ceux des produits d'épicerie classique, et des taux d'investissements publicitaires record, de la part des industriels : « 12 % du chiffre d'affaires dans l'ensemble parfums-cosmétiques, contre 3 % seulement pour les produits de grande consommation », souligne-t-on chez Carrefour. Une médiatisation qui intéresse au plus haut point des chaînes d'hypermarchés qui cherchent à attirer toujours plus de clients.

Laure Belot et Pascal Galinier

## L'irrésistible ascension de la « petite boîte bleue »

**LE FOND** de teint Nivea All Day Aqua est le « prix d'excellence de la beauté 2000 pour la grande diffusion », affirme le magazine féminin Marie Claire dans son numéro de février. Attribué par un jury de journalistes européens, ce prix n'a rien de scientifique. Il a cependant le mérite de faire le tri dans la kyrielle de produits de beauté lancés à longueur d'année par les groupes pour doper les ventes. Il donne à la consommatrice le poulx des tendances et des meilleures innovations.

Nivea s'est vu décerner cette distinction trois fois dans les six dernières années. Seul L'Oréal avait fait mieux, le remportant quatre fois mais « plutôt dans la première moitié des années 1990 », note un journaliste du jury. Un passage de relais hautement symbolique entre les deux marques. Détenue par l'allemand Beiersdorf, la célèbre boîte bleue fait de l'ombre au géant français de la beauté. Le chiffre d'affaires de Nivea a atteint 13,8 milliards de francs dans le monde en 2000, en croissance de 16 % par an depuis dix ans. Une progression environ trois fois plus rapide que l'évolution du marché mondial des produits pour la peau. La crème Nivea Q10, lancée en 1998, est déjà la première crème antirides vendue sur la planète.

La marque allemande a réalisé, en une quinzaine d'années, un repositionnement marketing exemplaire, devenu un cas d'école décortiqué par les chefs de produits en herbe. Tout le monde a en mémoire la crème Nivea blanche « multi-usages » dans sa boîte ronde. Ce produit basique et historique, créé à Hambourg en 1911, s'est effacé progressivement au profit d'une gamme complète de cosmétiques beaucoup plus sophistiqués. En se fondant sur sa notoriété, Beiersdorf a décidé d'attaquer, à la fin des années 1970, le marché de la beauté dans son ensemble. En 1984, il lance, en France et en grande distribution, la gamme Nivea Visage : des laits démaquillants ou hydratants. Premier succès. Début 1993, il propose des produits plus techniques, des antirides, chasse gardée des grands du luxe comme L'Oréal.

### UN TREMPIN INESPÉRÉ

Le magazine 50 millions de consommateurs offre alors au groupe allemand un tremplin inespéré : une étude comparant les principales marques (Lancôme, Dior...) désigne la crème Nivea comme la plus performante pour combattre les effets du vieillissement. « Nos ventes ont alors

augmenté de 25 % sur l'année », raconte, amusé, René Van Duijnhovenn, directeur marketing France de Beiersdorf. En 1994, le groupe s'attaque au marché des seniors, avec une gamme spécifique, devenue la sixième marque vendue en grandes surfaces. Plus récemment, le groupe est à l'origine des patchs purifiants. Nivea, avec ses marques Visage et Vital, est désormais le leader en grandes surfaces des produits pour le visage. Un marché de 2,1 milliards de francs en 2000, dont il détient 29,7 % (source Nielsen). Devant L'Oréal.

« Notre discours est direct et axé sur le bénéfice produit. C'est une philosophie complètement différente de L'Oréal qui cherche à faire rêver les gens. Nous touchons une clientèle différente », commente sobrement M. Van Duijnhovenn. Dernière pierre jetée par Nivea dans le jardin de son rival français : une ligne de maquillage. En France, pays test par excellence, la gamme Nivea Beauté, lancée en 1997, est en constante progression, grignotant les positions écrasantes de L'Oréal. Fort de ce succès, Beiersdorf considère désormais le maquillage comme « stratégique ».

L. Be.

Propos recueillis par Laure Belot

## L'ART veut donner une impulsion décisive à la concurrence sur le marché de l'Internet rapide

France Télécom est contraint de baisser de 15 % à 30 % les tarifs d'accès à son réseau local

**EN THÉORIE**, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tout opérateur est en mesure de louer la ligne téléphonique qui relie chaque foyer et de se substituer totalement à France Télécom pour les communications locales et l'Internet rapide. Plus d'un mois plus tard, les consommateurs n'ont toujours rien vu de cette nouvelle concurrence. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a donc décidé de contraindre France Télécom à baisser les tarifs d'accès à son réseau local et à améliorer les conditions de cohabitation qu'il doit proposer à ses concurrents.

« Il y a besoin d'un déclin, il faut sortir des blocages actuels », a souligné Jean-Michel Hubert, président de l'ART. Le 22 novembre, France Télécom avait publié une première offre de référence. « Inacceptable », s'étaient écriés les opérateurs qui souhaitent s'attaquer au monopole de fait de l'opérateur historique pour l'accès à l'abonné. Les tarifs de la location de la ligne télé-

phonique, en particulier, étaient jugés exorbitants. Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Bruxelles a conféré à l'ART de nouveaux pouvoirs. L'Autorité peut imposer à l'opérateur historique de revoir sa copie et statuer sur les tarifs. L'ART n'a pas manqué d'utiliser ce nouveau droit.

### BARRIÈRE D'ENTRÉE

L'offre de référence présentée le 8 février par Jean-Michel Hubert contraint France Télécom à baisser ses tarifs de 15 % à 30 %. Le prix de location de la ligne téléphonique complètement « dégroupée », qui permet d'offrir l'ensemble des services à l'abonné, passe de 112 à 95 francs. Le prix d'une ligne partagée, qui intéresse l'opérateur spécialisé dans l'accès rapide à Internet (ADSL), est réduit de 60 à 40 francs. Enfin, le droit d'accès initial dont doivent s'acquitter les concurrents pour prendre possession de la ligne est fixé à 708 francs, contre 1 067 francs auparavant. « Nous ne

sommes pas loin de la moyenne des prix pratiqués en Europe, entre l'Allemagne et l'Angleterre », a précisé Jean-Michel Hubert.

Mais la barrière d'entrée n'est pas exclusivement tarifaire. La mise

en œuvre concrète de la cohabitation de concurrents dans les centraux téléphoniques de France Télécom est aussi un véritable casse-tête. L'opérateur historique est passé maître dans l'art de multiplier les

### Adieu à « la vie.com »

France Télécom doit renoncer à son slogan « bienvenue dans la vie.com ». Le tribunal de grande instance de Paris, saisi en décembre 2000 par la société La Vie.com, a rendu, mercredi 7 février, un jugement ordonnant à l'opérateur et à son agence, BDDP (devenue depuis TBWA-Paris) de modifier dans les six mois ses publicités sous peine d'une amende de 10 000 francs par infraction après ce délai. France Télécom et son agence ont été condamnés à verser 300 000 francs de dommages et intérêts à la société plaignante.

Pourtant, affirme l'opérateur, « nos experts nous avaient affirmé que la dénomination la vie.com n'était pas déposable, parce que générique. Nous avions recensé quelque cent quatre-vingts sociétés portant ce nom ou des dénominations similaires ». La Vie.com, inscrite sous ce nom au registre du commerce depuis 1998, a invoqué un article du code de la propriété intellectuelle qui dispose que « ne peut être adopté comme une marque un signe portant atteinte à des droits antérieurs et notamment à une dénomination ou raison sociale s'il existe un risque de confusion dans l'esprit du public. »

obstacles et de ralentir le processus. L'ART a, là encore, décidé de mieux définir les prestations que doit proposer France Télécom.

L'opérateur historique a jusqu'au 23 février pour tenir compte des demandes de l'ART et modifier en conséquence son offre de référence. Selon Marc Fossier, directeur des relations extérieures de France Télécom, « nous nous apprêtons à faire une nouvelle offre. Mais il y a des points nouveaux dans le document de l'ART. Nous allons avoir besoin d'un délai pour les examiner. Nous sommes contraints de surseoir à la publication de l'offre que nous avions préparée ».

### DES RANGS CLAIRES

La réaction des opérateurs à ces nouvelles règles du jeu est mitigée. « Nous nous réjouissons que l'ART ait mis en œuvre le pouvoir que lui confère Bruxelles. Mais il y a des points où il reste beaucoup de chemin à parcourir, en particulier sur l'aspect tarifaire.

re. Avec un prix de location de la ligne de 95 francs, alors que l'abonnement est à 80 francs, il est difficile de faire concurrence à France Télécom. Nous nous attendions à une baisse plus sensible, le prix cible pour nous est de 70 francs », précise Frédéric Gastaldo, directeur général de LD COM, un des opérateurs qui a décidé de s'attaquer au monopole de l'opérateur historique sur le réseau local. Les rangs de ces prétendants se sont largement clairsemés ces derniers mois. Alors que trente-sept sociétés se sont portées candidates l'an dernier pour tester le « dégroupage », c'est-à-dire la location de la ligne téléphonique, seules six sont passées au stade de la demande de devis, selon France Télécom. Parmi les acteurs pressentis figurent Cegetel (Vivendi Universal), Siris (Deutsche Telekom), 9 Telecom (Telecom Italia), Colt, LD COM, et Mangoosta, un nouveau venu.

Laurence Girard

# La Banque d'Angleterre baisse ses taux d'intérêt pour la première fois depuis vingt mois

Les autorités monétaires tentent de lutter contre l'impact du ralentissement économique américain

La Banque centrale britannique a réduit, jeudi 8 février, son principal taux directeur d'un quart de point, à 5,75 %. Elle donne ainsi un bol d'air

aux entreprises nationales. La croissance économique en Grande-Bretagne a été divisée par trois sur les trois derniers trimestres tandis que

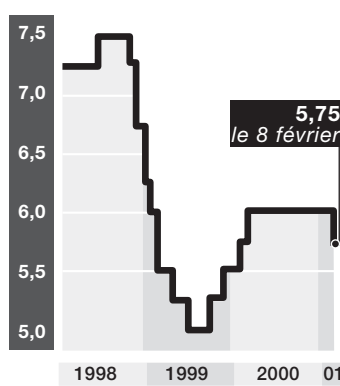
l'inflation recule. Certains économistes voient dans cette décision le premier signe d'un mouvement généralisé de recul des taux en Europe.

LA BANQUE D'ANGLETERRE n'a pas créé de surprise en réduisant ses taux d'intérêt d'un quart de point à l'issue de la réunion de son conseil de politique monétaire, jeudi 8 février. Elle a fixé son taux de base à 5,75 %, un taux qui n'avait pas évolué depuis février 2000 et qui connaît ainsi sa première baisse depuis juin 1999. Sur le marché des changes, la livre s'est repliée face au billet vert à 1,4449 dollar, vendredi 9 février.

Bien qu'elle n'ait pas commenté sa décision – le détail de la réunion sera comme d'habitude disponible deux semaines après –, la Banque d'Angleterre cherche à se protéger contre les effets du ralentissement économique américain. « En trois trimestres, la Grande-Bretagne a divisé sa croissance par trois, passant de 1 % au second à 0,3 % au quatrième », rappelle Eric Bataille, économiste chez Natexis Banques populaires. Dans le même temps, en glissement annuel, la croissance perdait 1 point, de 3,5 % à 2,4 %. A contrario, l'inflation (prix de détail hors intérêt hypothécaire) a continué de reculer, passant de 2,7 % en

## Détente monétaire

TAUX DE BASE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE en %



Source : Bloomberg

La Banque centrale britannique a réduit son taux de base à 5,75 % pour se protéger des conséquences du ralentissement américain.

mars 2000 à 2 % en décembre dans un contexte de quasi-choc pétrolier. » La publication du rapport trimestriel sur l'inflation de la Banque d'Angleterre, mercredi 14 février,

devrait, selon John Shepperd, économiste chez Dresdner Kleinwort Wasserstein, confirmer l'absence de pressions inflationnistes.

Déjà de cette menace, l'institut d'émission avait la latitude de desserrer son étreinte monétaire, dans la foulée de la baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine, qui les a réduits de 1 % en un mois. Selon M. Bataille, un ralentissement économique aux Etats-Unis et dans la zone euro pèserait sur l'économie britannique, puisque 75 % de ses exportations y sont destinées.

Les entreprises britanniques n'ont pas manqué de saluer la nouvelle orientation de la politique monétaire qui leur donne un bol d'air. « Cette baisse arrive au bon moment. Les entreprises ont actuellement du mal à se repérer et elles avaient besoin de cette mesure pour retrouver leur confiance et soutenir les investissements », a estimé Kate Barker, chef économiste de la Confédération de l'industrie britannique. Les syndicats, qui ont également approuvé le geste, restent convaincus qu'il doit être suivi par

d'autres. « Un quart de pilule n'est pas suffisant pour guérir l'industrie manufacturière britannique », a déclaré Roger Lyons, le secrétaire général de Manufacturing Science and Finance Union.

## SIGNAL DE DÉPART

Pour bon nombre d'économistes, le mouvement de la Banque d'Angleterre devrait être le signal de départ d'autres réductions du loyer de l'argent. Ceux de Natexis Banques populaires s'attendent à une nouvelle décision en avril, sans exclure un niveau de 5 % sur les taux si l'économie britannique reste atone. D'autres spécialistes considèrent, en revanche, que l'institut d'émission pourrait revenir sur ses pas si l'économie américaine repartait de l'avant.

Dans l'immédiat en tout cas, la motivation des autorités monétaires britanniques à baisser leur taux a conforté l'opinion des opérateurs qui s'attendent à une détente monétaire de la part de la Banque centrale européenne.

Cécile Prudhomme

## Moulinex-Brandt prévoirait 2 200 suppressions de postes

MOULINEX-BRANDT pourrait prochainement supprimer 2 200 emplois, selon le quotidien économique *La Tribune* de vendredi 9 février. Le nouveau PDG du groupe d'électroménager, Patrick Puy, aurait laissé entendre lors d'une réunion avec l'encadrement que l'entreprise souffrirait d'un sureffectif de 10 % sur 22 000 salariés. Un plan de restructuration doit être annoncé le 25 avril, mais la nouvelle direction se refuse à mettre à contribution les actionnaires. Selon *La Tribune*, les sites de Lesquin dans le Nord (700 salariés et 400 intérimaires) et Cormelles-le-Royal dans le Calvados (1 100 salariés) seraient menacés. Quatre cents suppressions de postes seraient également envisagées au siège de Moulinex à La Défense (Hauts-de-Seine). La direction confirme qu'elle travaille à « un projet d'entreprise dont les orientations seront communiquées aux représentants du personnel fin avril ».

## Peugeot veut doubler ses ventes de moyenne gamme grâce à la 307

PEUGEOT a présenté, jeudi 8 février, au Zénith, à Paris, la 307, son nouveau modèle de moyenne gamme. Cette berline, rivale des Volkswagen Golf, Renault Mégane et Opel Astra, prendra la succession de la 306 à partir du 26 avril. La marque du groupe PSA compte vendre 300 000 exemplaires dès cette année et 550 000 en 2002. Grâce à une version break et un coupé-cabriolet, Peugeot vise les 750 000 d'ici à 2005, alors que la 306 n'a jamais dépassé les 382 000 exemplaires. La 307 sera produite à Sochaux et à Mulhouse. Le constructeur automobile a investi 7,2 milliards de francs (1,1 milliard d'euros) dans ce projet. Une somme qui comprend également le développement d'une nouvelle plate-forme que la future version de la Citroën Xsara utilisera elle aussi.

## Volvo pourrait reconsidérer sa coopération avec Mitsubishi

VOLVO serait en train de reconsidérer sa coopération avec le japonais Mitsubishi. Selon le *Financial Times* du vendredi 9 février, plusieurs dirigeants du constructeur suédois de poids lourds sont pessimistes sur l'avenir du partenariat. Le patron de Volvo, Leif Johansson, a indiqué qu'il étudiait d'autres solutions au cas où l'alliance devait se dénouer. Volvo doit verser 360 millions d'euros en juillet en échange de 19,9 % du capital de la branche poids lourds et bus du japonais. Cette coopération est remise en cause par l'acquisition en mars 2000 de 34 % de Mitsubishi par l'allemand DaimlerChrysler. Le groupe de Stuttgart a la possibilité d'augmenter sa participation d'ici à 2004. Volvo, dont Renault détient 15 % du capital, pourrait se tourner vers le fabricant japonais Nissan Diesel, allié du constructeur français.

## Echec des enchères UMTS en Belgique

APRÈS LA FRANCE, la Belgique essuie, à son tour, un échec dans sa procédure de mise aux enchères des licences UMTS. Seuls trois candidats, le néerlandais KPN, Belgacom et Mobistar (filiale belge de France Télécom), qui ont déjà chacun un réseau de téléphone mobile en Belgique, se sont portés candidats à une des quatre licences belges de téléphonie mobile de troisième génération. Juste avant la clôture des candidatures, Suez Lyonnaise et Vivendi Universal avaient annoncé qu'ils renonçaient. Auparavant, British Telecom, Deutsche Telekom, la société belge Telenet et le canadien Telesystem International Wireless (TIW) avaient aussi annoncé leur forfait. Le gouvernement belge attendait initialement entre 1 milliard et 1,5 milliard d'euros. Cette somme devait servir au désendettement de l'Etat et à un « fonds de vieillissement » public destiné à payer les retraites entre 2010 et 2030.

## NOMINATIONS

### Rhodia renforce sa direction générale

JEAN-PIERRE TIROUFLET (50 ans, ENA), président de Rhodia, a annoncé une nouvelle organisation de sa direction générale, avec la nomination de deux directeurs généraux et de deux directeurs généraux délégués. Gilles Aufret (53 ans, X, ENA), devient directeur général délégué chargé de la division Ensaë, jusqu'ici directeur général délégué en charge de la division



polyamide, prend la direction générale des opérations. L'Américain David Eckert (52 ans, Harvard), DG de la division spécialités pour produits de consommation, devient directeur général chargé de la stratégie. Par ailleurs, Jean-Claude Bravard (53 ans, Polytechnique) devient directeur général délégué chargé de la nouvelle fonction science, innovation et technologie, et Bernard Chambon (53 ans) devient directeur général délégué chargé des ressources humaines et de la communication.

■ **CNR : Michel Margnes** (56 ans, ENA), ancien député socialiste, a été nommé en conseil des ministres président de la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Il succède à Jean-Pierre Ronteix qui avait démissionné en décembre 2000 à la suite d'un désaccord avec les pouvoirs publics. ■ **BRISTOL MYERS SQUIBB : Peter Dolan** (45 ans) va succéder à Charles Heimbald comme PDG du groupe. M. Dolan avait annoncé dès 1998 que M. Dolan, entré chez BMS en 1988 après huit ans passés chez General Foods, lui succéderait en 2001. ■ **STERIA : Alfred Mesguich** (52 ans, doctorat en informatique et sciences des organisations), ancien directeur général de Tecsi, SII fusionnée avec Steria en 2000, devient membre du comité exécutif et directeur de la division banque et finance. ■ **NINTENDO : Stephan Bole** (35 ans, MBA, ESCP-EAP, MSG Sorbonne) est nommé directeur gé-

ral de la filiale France après cinq ans passés au sein de l'équipe comme directeur commercial et marketing. Il succède à Patrick Lavanant. ■ **COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : Michel Tudel** (51 ans) a été élu président de la CNCC par le conseil national de la profession. ■ **CROISSANCEPLUS : Corinne Meutey** (48 ans, Ecole nationale des langues orientales), ancienne attachée de presse et attachée parlementaire de François Léotard, devient directrice générale de CroissancePlus. Elle remplace Anne-Christine Carpentier. ■ **COB : Daniel Farras** (ENA, ENS), adjoint au service juridique de la Commission des opérations de Bourse, en devient médiateur. Il succède à Marie-Claude Robert qui part à la retraite.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-10.

## Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

**SOCIÉTÉ** : Patrouilles conviviales à Chicago (Eric Klinenberg) – Des quartier en danger aux quartiers « dangereux » (Laurent Bonelli) – Envahissants experts de la tolérance zéro (Pierre Rimbert) **IDÉES** : La retraite, pas la déroute (Thierry Paquot) – Les désarrois de l'individu-sujet (Dany-Robert Dufour) **GUYANE** : Or « sang » contre or vert (Maurice Lemoine) **SUISSE** : Mort programmée du secret bancaire (Jean Ziegler) **PROCHE ORIENT** : Pour un retrait unilatéral d'Israël (Henry Siegman) **VILLES** : La nouvelle société urbaine (Richard Sennett) – Portraït de Dubaï, cité globale (David Hirst) **ENVIRONNEMENT** : Le climat, otage des lobbies industriels (Agnès Sinai)

## FEVRIER 2001



### Egalement au sommaire

■ **Afrique** : Le « boom » de la vidéo domestique au Nigeria (Jean-Christophe Servant) - Stratégies féminines dans un Togo en crise (Florence Santos Da Silva) ■ **Russie** : Moscou en son miroir audiovisuel (Sylvie Braibant) ■ **Asie** : Quand s'essouffent les « tigres » (David Camroux) ■ **Économies** : Manifeste pour une stratégie de l'humain (René Passet) ■ **Culture** : Fritz Lang, cinéaste prémonitoire (Philippe Dubois) - Armand Gatti, l'éloge de la révolution (Philippe Lafosse)

TARIFS	1 an	1 an	2 ans	2 ans	ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ABONNEZ-VOUS... OU ABONNEZ UN AMI !
<b>France</b> (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*) <b>Tarif spécial</b> (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif) (France métropolitaine uniquement)	250 F	38,11 €	460 F	70,13 €	Bulletin à renvoyer à : <i>Le Monde diplomatique</i> , service abonnements, 60646 Chantilly Cedex, France
<b>Étranger</b>					<input type="checkbox"/> <b>OUI</b> , je souhaite m'abonner au <i>Monde diplomatique</i>
<b>Voie normale</b> (y compris Union européenne par avion)	305 F	46,50 €	565 F	86,13 €	<input type="checkbox"/> <b>1 an</b> (12 numéros) <input type="checkbox"/> <b>2 ans</b> (24 numéros)
<b>Voie aérienne</b> Autres pays d'Europe, Algérie, Maroc, Tunisie (sauf Union européenne, Suisse) DOM, Afrique francophone	325 F	49,55 €	593 F	90,40 €	<input type="checkbox"/> je souhaite abonner un ami
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	330 F	50,31 €	618 F	94,21 €	Prénom : _____ Nom : _____
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	350 F	53,36 €	658 F	100,31 €	Adresse : _____
TOM	395 F	60,22 €	748 F	114,03 €	Code postal : _____ Ville : _____
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	410 F	62,50 €	778 F	118,61 €	Pays : _____
* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie	445 F	67,84 €	845 F	128,82 €	Je joins mon règlement <input type="checkbox"/> en francs, soit ... <input type="checkbox"/> Je vous communique mes coordonnées
					<input type="checkbox"/> en euros, soit ... <input type="checkbox"/> Je vous communique les coordonnées de mon ami
					<input type="checkbox"/> Chèque bancaire <input type="checkbox"/> Eurochèque <input type="checkbox"/> Mandat international
					<input type="checkbox"/> Carte bancaire internationale ou American Express n° : _____
					Expire fin : _____ Signature obligatoire _____

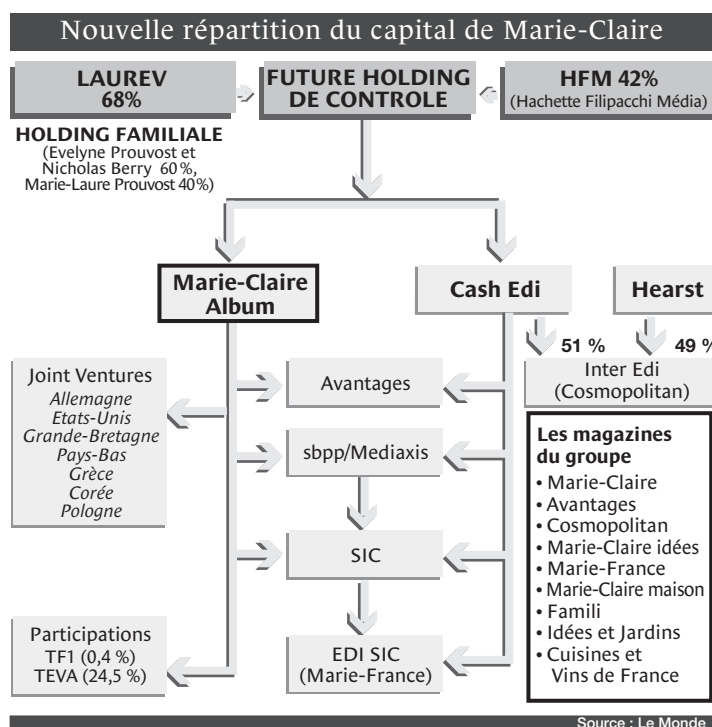
# Evelyne Prouvost fait entrer Hachette Filipacchi Media dans « Marie Claire »

La filiale de Lagardère, qui édite « Elle », a acquis 42 % du groupe de presse féminine à l'occasion du désengagement de L'Oréal. La solution retenue préserve l'indépendance des titres et mise sur une « complémentarité » des deux entreprises à l'étranger

GÉRALD DE ROQUEMAUREL n'avait donc pas renoncé. Le président d'Hachette Filipacchi Media (HFM), la filiale presse du groupe Lagardère éditrice de *Elle*, avait pourtant été sèchement écarté, en décembre 2000, lors de sa première tentative de prendre pied dans le groupe Marie Claire. Brandissant l'étendard de « l'indépendance », Evelyne Prouvost, soixante et un ans, PDG de cette entreprise familiale, avait multiplié les chaussettes-trapes pour éviter l'entrée de son rival.

La réconciliation a été scellée, jeudi 8 février, par un projet d'accord sur la reconstitution du capital. HFM devrait prendre une participation de 42 % de l'ensemble des sociétés du groupe aux côtés d'une holding familiale majoritaire à 58 %, contrôlée par Evelyne Prouvost, son mari Nicholas Berry – un homme d'affaires britannique –, sa sœur Marie-Laure, directrice générale, et ses enfants dont deux d'entre eux, Arnaud de Contades et Elisabeth Leurquin, sont déjà dans la place. Le protocole préserve l'autonomie de gestion des deux entreprises. Il consacre, en revanche, une « alliance historique » pour « le développement au plan international de *Elle* et *Marie Claire* (...) deux marques françaises de presse parmi les plus prestigieuses en mode et en beauté ».

L'essentiel est sauf. Evelyne Prouvost reste aux commandes pour écrire un nouvel épisode d'une « saga » familiale mouvementée. Ce résultat a été acquis à l'issue de dix-huit mois de conciliabules et de négociations menés dans le



grand secret. Elles ont débuté lorsque Donatienne de Montmort, l'une des trois « petites filles » de Jean Prouvost, a voulu vendre le tiers des 51 % du capital – soit 17 % – de Marie-Claire Album, société éditrice du mensuel, détenus à part égale avec ses demoiselles, Evelyne et Marie-Laure, selon un pacte conclu en 1976.

Pour éviter – déjà – que *Marie Claire*, ne tombe dans l'escarcelle d'Hachette, lorsque Jean Prouvost a été contraint de vendre son empi-

re de presse, Evelyne avait obtenu de reprendre le magazine à son compte avec l'aide de L'Oréal. Moyennant 9 millions de francs et 49 % des parts, la société de cosmétiques se cantonnait dans une position minoritaire sans réel pouvoir. Avec le départ annoncé de Donatienne de Montmort, cet équilibre menaçait d'être rompu.

Dans son offensive de rachat des 17 % libérés, Hachette a placé très haut la barre des enchères, avec une offre à 595 millions de francs,

valorisant le groupe à près de 3,5 milliards. « Je ne voulais pas d'Hachette dans ces conditions-là », résume M<sup>me</sup> Prouvost pour qui cette intrusion, par la petite porte, préfigurerait une prise de contrôle ultérieure. La menace n'était pas éloignée pour autant.

Le dénouement a été accéléré par l'annonce du désengagement de L'Oréal. Le groupe dirigé par Lindsay Owen Jones a multiplié les déclarations de soutien contre toute opération inamicale à l'égard de la famille Prouvost. Son intention n'étant pas de « devenir un acteur stratégique de la presse magazine », l'entreprise de cosmétiques a fini par trouver une porte de sortie pour ses 49 %, représentant au moins 1,7 milliard de francs. La transaction devrait être conclue dans les prochains jours, dès l'approbation de l'accord par son conseil d'administration. Dans un communiqué laconique, ses dirigeants ont fait savoir, dès jeudi soir, que « le projet de M<sup>me</sup> Prouvost correspond aux souhaits de L'Oréal ».

Avec une satisfaction sans réserve, Evelyne Prouvost n'a pas voulu s'étendre sur son revirement et son ralliement à l'offre de Gérald de Roquemaurel. Elle a juste entrouvert l'album de famille pour expliquer dans quelles conditions ses proches se sont entendus pour réunir une somme considérable. Dans la nouvelle holding Laurev – contraction de Marie-Laure et d'Evelyne –, Evelyne devrait détenir 60 % des parts avec son mari originaire lui aussi d'une famille de presse au Royaume-Uni, qui a fait fortune grâ-

ce à ses activités d'investisseur. C'est lui qui apportera l'argent frais en complément des crédits bancaires. L'apport est d'autant plus considérable que la base de la transaction fixée par Hachette – 3,5 mil-

Cette alliance permet à HFM d'écartier de puissants concurrents en France et dans le monde

liards de francs – n'inclut pas les filiales.

Par ce biais, Evelyne Prouvost préserve « l'intérêt patrimonial » de la famille, tout en renforçant son pouvoir. Devant le Comité d'entreprise, réuni jeudi, elle s'est d'ailleurs empressée de rassurer les salariés sur le maintien en l'état de tous les services, la rédaction, l'administration et surtout la régie publicitaire. Dans ce secteur ultra sensible, les craintes proviennent plutôt des agences et des centrales d'achat, inquiètes du rapprochement de deux groupes qui entraînent plus des deux tiers du marché national de la publicité de luxe et haut de gamme.

Pour justifier son obstination, M. de Roquemaurel a toujours invoqué la « complémentarité » des deux titres, « ambassadeurs » de

l'industrie française du luxe sur tous les continents et notamment en Asie. Dans ces pays, comme en France, cette alliance lui permet d'écartier des concurrents intéressés au rachat ou liés au groupe. Evelyne Prouvost n'a d'ailleurs pas caché son intérêt initial pour une solution avec l'américain Hearst, avec qui elle est associée dans la version française de *Cosmopolitan*, si la législation n'avait pas interdit à un groupe étranger de détenir plus de 20 % d'une entreprise de presse française.

Plusieurs questions restent en suspens. Aucune précision n'a été fournie sur l'avenir des alliances de *Marie Claire* avec, outre Hearst, l'anglais IPC dans le magazine *Avantages* ou avec l'italien Mondadori, détenteur de la licence du mensuel en Italie et concurrent direct de HFM. La participation du groupe dans les chaînes de télévision (TF1, Paris Première, Teva) est, elle aussi, laissée en suspens.

D'aucuns s'interrogent sur les capacités de diversification d'un groupe dont l'actionnaire principal est aussi lourdement lesté. Pour démentir ces craintes, Evelyne Prouvost a évoqué l'ouverture prochaine d'un site Internet et le lancement éventuel d'une version de *Harper's Bazaar*. La dernière incertitude porte sur les intentions réelles d'Hachette. Tout minoritaire qu'il soit, avec un droit de préemption sur les cessions ultérieures, il ne se contentera pas d'un strapontin d'actionnaire « dormant ».

M. De.

## TROIS QUESTIONS A...

GÉRALD DE ROQUEMAUREL

**1** Comment expliquez-vous que la proposition d'Hachette Filipacchi Media, dont vous êtes le président, jugée inamicale dans un premier temps, ait abouti à une réconciliation ?

Fondamentalement, l'opération n'a pas changé. Pour nous, il a toujours été question de prendre une participation minoritaire, en aucun cas d'obtenir le contrôle. En second lieu, cette transaction devait se faire avec l'accord d'Evelyne Prouvost. C'est l'effet de surprise qui a pu susciter l'impression que cette opération était inamicale. Nous avons été les premiers à exprimer publiquement notre intérêt pour un rapprochement avec *Marie Claire*. M<sup>me</sup> Prouvost a très bien compris, au fil des mois, que cette proposition avait été faite dans un but de développement international.

**2** Cette alliance franco-française ne vise-t-elle pas surtout à écartier vos concurrents sur le marché national comme dans les pays étrangers où *Elle* est implantée ?

L'arrivée d'un concurrent étranger dans le capital de Marie Claire ne nous aurait pas fait plaisir, c'est évident. Mais la motivation principa-

le de cet accord reste ce que nous pouvons faire ensemble en unissant les forces publicitaires de *Elle* et *Marie Claire* sur le marché mondial. C'est donc une opération positive de développement de marques associées.

**3** Vous aviez vous-même placé à la barre très haut. Le prix payé pour une position de minoritaire n'est-il pas trop élevé ? Cette transaction n'hypothèque-t-elle pas les capacités d'investissements du groupe ?

Quand on s'associe avec quelqu'un, ce ne peut être que sur des bases justes, avec une valorisation exacte. Notre proposition de départ a mieux souligné que d'autres la valeur importante du groupe Marie Claire. Elle s'est révélée juste puisqu'elle a été admise par toutes les parties. Ce calcul nous a permis de discuter avec M<sup>me</sup> Prouvost sur des bases saines.

Cette transaction n'hypothèque en rien les investissements futurs de notre groupe. Le montant de ce que nous allons investir dans Marie Claire représente à peu près ce que nous allons recevoir de la vente de nos différentes imprimeries. C'est au contraire un très bon arbitrage d'actifs qui n'obère pas nos capacités de développement.

Propos recueillis par Michel Delberghe

## Une édition parisienne de « France Soir » sera lancée en mars

MILAN correspondance

Andrea Riffeser Monti, directeur général du groupe italien Poligrafici Editoriale, qui a repris *France Soir* fin décembre 2000, s'est expliqué sur ses projets, jeudi 8 février, au lendemain d'une grève des journalistes qui avait empêché la parution du journal mercredi. Ce mouvement avait pour but de protester contre le retard de paiement d'une partie des salaires de janvier et le refus des nouveaux propriétaires d'honorer les accords sociaux accordés par la précédente direction, notamment le versement d'un quatorzième mois.

M. Riffeser Monti, qui s'exprimait à Milan devant des analystes financiers et des journalistes, envisage de doter *France Soir* de deux éditions – l'une nationale et l'autre parisienne – sur le modèle du *Parisien* et d'*Aujourd'hui*. La nouvelle formule devrait être présente dans les kiosques dès le mois de mars, date présumée de l'arrivée à Paris d'un quotidien gratuit du groupe suédois Metro International, qui revendique plus de quatre millions de lecteurs dans le monde. Le directeur général de Poligrafici Editoriale a aussi indiqué qu'il envisage de distribuer, avec le journal du samedi, le supplément TV de la Socpresse, éditeur du *Figaro* et ancien

propriétaire de *France Soir*. Les négociations sont en cours, a-t-il indiqué.

Le plan de relance de *France Soir* sera présenté d'ici au 20 février après avoir été soumis au comité d'entreprise, a précisé M. Riffeser Monti. Pour l'exercice 1999-2000 achevé au 30 juin 2000, a-t-il déclaré, *France Soir* n'a été à l'équilibre que grâce à une injection de capital de la part de l'actionnaire de l'époque, la Socpresse. Sans cet apport, les pertes de *France Soir* auraient été de 70 millions à 80 millions de francs.

### REDRESSER LES VENTES

L'absence de cap affichée jusqu'à présent par le nouveau propriétaire de *France Soir* a suscité l'inquiétude des journalistes. Nommé le 31 janvier, le nouveau directeur de la rédaction, Dominique Pouchin – ancien responsable de la rédaction de *Libération* –, s'est adressé à eux pour la première fois mardi. Il a indiqué que sa priorité était le redressement des ventes, qui se situaient aujourd'hui autour de 90 000 exemplaires.

A Milan, M. Riffeser Monti a expliqué qu'il comptait exploiter les synergies entre *France Soir* et son groupe de presse en Italie, qui édite trois quotidiens régionaux : *La Nazione* (à Florence), *Il resto del Carlino* (à Bologne) et *Il Giorno* (à Milan). Au mois de mars, un supplément men-

suel sur l'automobile sera distribué avec *France Soir* et avec ces trois titres italiens. Poligrafici Editoriale cherchera aussi à promouvoir la vente du quotidien français en Italie, pour atteindre 1 500 à 2 000 exemplaires par jour. M. Riffeser Monti envisage même la vente combinée de *France Soir* et des quotidiens italiens, comme cela se fait déjà en Italie avec le journal américain *USA Today*.

Les ventes de Poligrafici Editoriale se sont élevées à 293 millions d'euros en 2000 et devraient atteindre 346 millions en 2001, sans tenir compte de *France Soir*. Le groupe cherche à se renforcer en Lombardie et dans le Latium avec la diffusion de suppléments locaux et lancera au mois d'avril un quotidien « européen » de langue italienne qui sera imprimé par *France Soir* et distribué avec le quotidien français. Poligrafici Editoriale a aussi une politique d'expansion dans l'information en ligne (Internet et téléphones portables) en Italie et prévoit d'augmenter les revenus de cette activité de plus de 2 millions d'euros en 2000 à près de 8,8 millions d'euros en 2001. Le programme de développement de l'activité Internet en France sera dévoilé avec le plan de relance de *France Soir*.

Philippe Webster

## Le marché publicitaire revient à la normale après un cru 2000 exceptionnel

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ont été le principal moteur de la croissance du marché publicitaire en l'an 2000, et non les dot.com, ces sociétés de la nouvelle économie, comme on aurait pu le croire. Selon l'observatoire publicitaire de la société TNS Secodip, la progression des investissements publicitaires dans les télécommunications a été de 51 %, ce qui a fait passer ce secteur de la cinquième à la troisième place des annonceurs, derrière la distribution et l'alimentation, mais devant les transports. Le symbole le plus spectaculaire de ce changement est le passage de France Télécom à la première place des annon-

ceurs français. Ses investissements publicitaires bruts se sont élevés à 1,5 milliard de francs, en progression de 25,7 % par rapport à 1999, juste devant Renault.

### LA RADIO PREMIER BÉNÉFICIAIRE

L'an 2000 aura été pour tous une année exceptionnelle sur le plan publicitaire. Au total, les investissements ont augmenté de 10 % pour atteindre 92,4 milliards de francs. Tous les médias ont profité de cette manne. Avec une progression de 13,2 %, la radio a été le premier bénéficiaire, mais la presse (+11 %), l'affichage (+10,6 %) et le cinéma (+12,4 %) ont eux aussi enregistré

une augmentation de leurs recettes publicitaires. La presse quotidienne nationale a même bénéficié d'un traitement de faveur : la publicité a fait un bond de 13 % en nombre de pages et de 18 % en valeur. En hausse de seulement 6 %, à 30 milliards de francs, la télévision est le média qui a le moins profité de cette euphorie.

Ce phénomène est dû en grande partie à la diminution imposée par la loi Trautmann du temps de publicité sur les chaînes publiques France 2 et France 3. Bénéficiant du report des campagnes prévues sur France Télévision, le secteur privé a connu une progression à deux chiffres.

TNS Secodip note cependant qu'après un début d'année en forte croissance, les investissements en télévision ont baissé de 3 % en novembre et de 4 % en décembre. Cette tendance correspond à celle du marché, qui s'est nettement ralenti au cours du second semestre. La situation de la fin 2000 semble bien annoncer un atterrissage en 2001, avec une baisse qui provient moins de la nouvelle économie que de l'ensemble du marché. En privé, certains experts prédisent une année de retour à la normale avec une croissance de l'ordre de 6 %.

Frédéric Roy



Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

Au sommaire du numéro de février

■ Dossier spécial :

UNIVERSITÉ

Passeport pour l'emploi.

- Entretien avec Pierre Rosenberg.
- Les cantines scolaires se mettent au bio.
- Les jeunes reviennent aux livres.
- Les internats sont-ils une bonne solution ?
- Le collège unique en question.

Chez votre marchand de journaux  
30F-457 €

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **ASTRAZENECA** : le groupe pharmaceutique anglo-suédois a prévenu, jeudi 8 février, que « les deux prochaines années seront difficiles » pour le groupe. L'antiulcéreux Losec qui lui a rapporté 6,26 milliards de dollars en 2000, soit près de 40 % de son chiffre d'affaires total, n'est protégé aux Etats-Unis que jusqu'en avril 2001.

● **ABBOTT** : les autorités américaines de la concurrence ont donné, jeudi, leur feu vert au rachat par le laboratoire américain des activités pharmaceutiques du chimiste allemand BASF. Les autorités européennes devraient rendre leur avis ce mois-ci.

● **BMW** : le constructeur automobile allemand investira 1 milliard de livres (1,5 milliard d'euros) d'ici à la fin 2002 en Grande-Bretagne. Cette somme concerne la nouvelle usine de moteur de Hams Hall, le site d'Oxford et l'usine Rolls Royce, que BMW doit reprendre à Volkswagen à partir de 2003.

● **DAIMLERCHRYSLER** : les 140 000 salariés de Mercedes-Benz vont recevoir une prime record de 1 591 euros au titre de l'exercice 2000 (contre 1 431 euros en 1999). Cette annonce intervient quelques jours après la décision du groupe allemand de supprimer 26 000 emplois au sein de sa filiale américaine Chrysler.

● **ALSTOM** : le placement de 33 % du capital du groupe de construction électrique, cédés par Alcatel et Marconi, a été souscrit plus de cinq fois, ont annoncé, vendredi 9 février, les deux groupes.

● **TÉLÉVISION** : les décodeurs pour la télévision numérique hertzienne devraient coûter entre 1500 francs et 2000 francs, selon le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (Simavelec). En 2000, le chiffre d'affaires de ce secteur a atteint 43 milliards de francs (6,56 milliards d'euros), en hausse de 5,5 % par rapport à 1999.

## SERVICES

● **SABENA** : l'Etat belge et SAIR Group, les deux actionnaires de la compagnie aérienne belge,

ont assuré celle-ci de leur soutien, jeudi. L'augmentation de capital de 250 millions d'euros dont elle a désespérément besoin pour survivre, a cependant été reportée au 23 février.

● **TISCALI** : James Kinsella, le directeur général du groupe italien de télécommunications, a démissionné. Selon la firme, le responsable avait « une vision différente de son rôle » de celle du président de la société, Renato Soru.

● **MICROSOFT** : l'un des analystes les plus influents de Wall Street, Henry Blodget de Merrill Lynch, a abaissé jeudi la recommandation sur Microsoft, estimant que le numéro un mondial des logiciels est trop dépendant du PC pour maintenir son rythme de croissance des bénéfices.

● **VIVENDI UNIVERSAL** : le groupe de communication a vendu 9,3 % du capital de sa filiale Vivendi Environnement par le biais d'une émission d'obligations convertibles de 1,81 milliard d'euros. Après cette cession, la participation de Vivendi Universal dans Vivendi Environnement est ramenée à 63 %.

● **KPMG** : le cabinet d'audit et de conseil KPMG Consulting a levé 2,035 milliards de dollars lors de son introduction au Nasdaq. KPMG Consulting a vendu 112,5 millions d'actions sur le marché au prix d'introduction de 18 dollars.

## FINANCES

● **EQUITABLE LIFE** : la mutuelle d'assurance-vie britannique en difficulté a bien reçu une offre de GE Capital, la filiale de services financiers du géant américain General Electric, mais elle l'a repoussée. C'est ce qu'a confirmé jeudi la banque Halifax, qui est candidate au rachat d'Equitable Life, pour 1 milliard de livres (1,6 milliard d'euros).

## RÉSULTATS

● **TECHNIP** : le groupe français d'ingénierie a annoncé vendredi 9 février, une hausse de 24,1 % du résultat net du groupe en 2000, à 214,2 millions d'euros. Quant au résultat opérationnel, il a progressé de 13,4 %, à 182,6 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 2,972 milliards d'euros, en hausse de 6,8 % par rapport à l'année précédente.

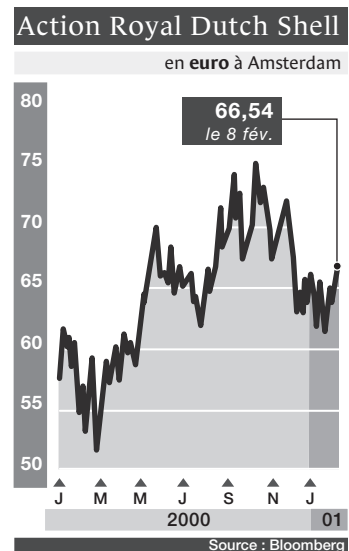
## VALEUR DU JOUR

## Bénéfice record pour Shell

APRÈS les pétroliers américains, Exxon, Chevron, Texaco, après le français TotalFinaElf, c'est au tour de l'anglo-néerlandais Shell d'annoncer des résultats records dopés par la flambée des cours du pétrole en 2000. Jeudi 8 février, la deuxième major mondiale a annoncé une forte hausse de ses résultats. Le bénéfice d'exploitation a progressé de 60 %, à 20,641 milliards de dollars, et le bénéfice net s'est apprécié de 64 %, à 12,364 milliards de dollars (88,3 milliards de francs). Le chiffre d'affaires annuel s'est élevé à 191,511 milliards de dollars, en hausse de 28 % par rapport à 1999.

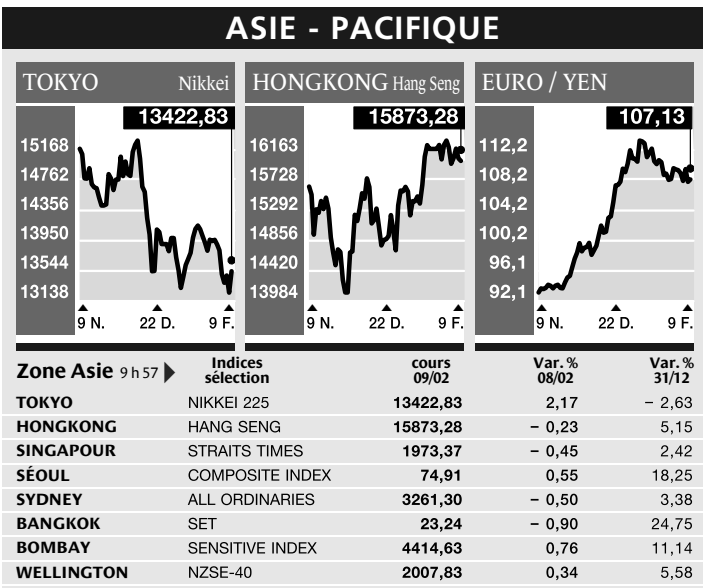
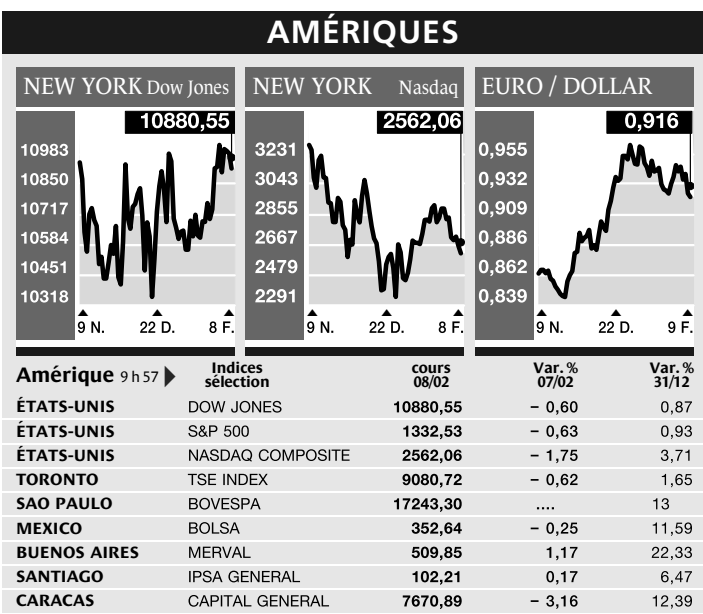
A Amsterdam, l'action Royal Dutch Shell s'est appréciée de 1,36 %, à 66,54 euros, tandis qu'à Londres le titre Shell Transport & Trading a gagné 1,21 %, à 584 pence. Les investisseurs ont salué cette performance de Mark Moody-Stuart qui quitte la présidence du groupe en juin après en avoir pris la présidence en 1998. A l'époque, Shell traversait une crise sévère. Peu réactif, il se laissait distancer par son rival Exxon et enregistrait une chute de ses bénéfices.

Pour redresser la situation, M. Moody-Stuart se fixait trois objectifs : nettoyer le portefeuille de participations, augmenter l'efficacité capitalistique et devenir leader dans la maîtrise des coûts. « Fin 1998, nous avions établi un programme pour que Shell retrouve une bonne santé d'ici à fin 2001 et je suis



fier d'annoncer que nous sommes parvenus à ce redressement beaucoup plus rapidement que prévu » a-t-il affirmé, jeudi, en présentant ces résultats. « Le prix du pétrole a favorisé nos résultats, mais ce qui est beaucoup plus important selon moi, c'est l'amélioration des performances qui a été obtenue grâce à nos efforts des deux dernières années. » Pour 2001, le groupe estime cependant que les perspectives sont « incertaines » dans la chimie, notamment aux Etats-Unis, en raison du ralentissement économique. Shell s'attend par ailleurs à ce que les prix du pétrole brut restent « volatils » cette année. Le groupe vient par ailleurs de lancer un programme de rachat d'actions pour un montant compris entre 0,5 % et 3 % de son capital en 2001.

Dominique Gallois



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris perdait 0,23 %, dans les premiers échanges, à 5760,37 points, vendredi 9 février. L'indice avait terminé, jeudi soir, sur un gain de 0,37 %, à 5773,46 points. L'IT CAC 50, qui rassemble les grandes valeurs technologiques, avait terminé en recul de 1,44 %, à 2 435,19 points.

## FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort abandonnait 0,48 %, vendredi, dans les premières transactions. L'indice DAX affichait 6 604,48 points. Jeudi 8 février, l'indice s'était adjugé 0,88 %, à 6 636,81 points. Le NEMAX 50, baromètre des actions technologiques, avait repris 1,68 %, à 2 571,94 points.

## LONDRES

L'INDICE Footsie des cent principales valeurs cédait 0,07 %, à 6 202,00 points, vendredi à l'ouverture. Jeudi, l'indice avait perdu 0,31 %, à 6 206,1 points. L'indice techMARK des principaux titres de la technologie avait en revanche progressé de 0,23 %, à 2 641,33 points.

## TOKYO

LES VALEURS NIPPONES ont clôturé, vendredi 9 février, sur un rebond de 2,17 %. Les investisseurs sont revenus sur le marché pour y chasser les « bonnes affaires ». L'indice Nikkei a donc terminé à 13 422,83 points.

## NEW YORK

LES TRENTA ANS du Nasdaq n'ont pas été célébrés dans la joie, l'indice de la Bourse électronique finissant en baisse de 1,75 %, à 2 562,06 points, jeudi 8 février. Les inquiétudes persistantes des opérateurs sur Cisco (-3,4 %) et l'abaissement de la recommandation de Merrill Lynch sur Microsoft (-3,7 %) ont notamment contribué à gâcher la fête. Adobe a aussi perdu 10 %, Yahoo! 9 % et Amazon 4 %. De son côté, le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a abandonné 0,60 %, à 10 880,55 points, victime de la baisse des actions de la distribution, après l'avertissement de Gap sur ses résultats. Home Depot a ainsi abandonné 3,9 % et le numéro un mondial Wal Mart a cédé 4,3 %. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a clôturé en repli de 0,62 %, à 1 332,53 points.

## TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se détendait vendredi en début de matinée, à 4,92 % pour l'OAT française à dix ans, et à 4,78 % pour le Bund allemand. Le cours des obligations, qui évolue à l'inverse de leur taux, s'inscrivait en légère hausse.

## MONNAIES

L'EURO se stabilisait face au billet vert, vendredi matin, à 0,9189 dollar. Une légère reprise vers les 0,9250 dollar était attendue par les opérateurs. Le yen souffrait à nouveau face au billet vert, à 116,61 yens pour un dollar.

## ÉCONOMIE

## La Banque du Japon ramène son taux d'escompte à 0,35 %

A L'ISSUE d'une longue réunion de son comité de politique monétaire, la Banque du Japon (BoJ) a annoncé vendredi 9 février une réduction de son taux d'escompte de 0,5 % à 0,35 %. Elle a en revanche décidé de maintenir son taux au jour le jour à 0,25 %. La stabilité de ce taux, qu'elle avait remonté en août 2000, laisse penser à certains économistes que la mesure est plus symbolique qu'elle ne sera efficace. C'est la première baisse du taux d'escompte japonais depuis 1995. La mesure sera effective à compter du 13 février, précise la banque centrale. La BoJ a également annoncé qu'elle allait augmenter ses achats de bons d'Etat à court terme sur le marché. Elle promet de fournir suffisamment de liquidités pour la clôture de l'année fiscale le 31 mars. Après l'annonce de la décision de la BoJ sur les taux, le yen est tombé à son plus bas depuis près de deux semaines contre le dollar franchissant les 117 yens pour un dollar. Les commandes de biens d'équipement du secteur privé ont continué de progresser en décembre, pour le douzième mois consécutif, augmentant de 13,5 % sur un an. La progression de décembre est moins marquée que les mois précédents.

■ **ZONE EURO** : dans son bulletin mensuel publié jeudi 8 février à Francfort, la Banque centrale européenne (BCE) confirme le statu quo sur le front des taux d'intérêt. Elle indique que les risques pesant à moyen terme sur la stabilité des prix paraissent « à l'heure actuelle plus équilibrés qu'à la fin de l'année dernière », mais « les facteurs de risques à la hausse susceptibles de compromettre la stabilité des prix à moyen terme demeurent, et continueront à ce titre de faire l'objet d'un suivi attentif ». La BCE redoute en particulier un dérapage des salaires dans les mois qui viennent et des goulots d'étranglement sur les marchés du travail. Elle s'inquiète également des prix de l'énergie. Le baril de Brent a franchi jeudi le seuil psychologique des 30 dollars, pour la première fois depuis plus de deux mois, faisant redouter une nouvelle flambée de l'or noir. Concernant la croissance, les gardarmes monétaires européens se montrent encore confiants, malgré le fléchissement aux Etats-Unis. « Même si elle est susceptible de ralentir légèrement en 2001, la pro-

gression du PIB réel devrait se poursuivre à un rythme assez soutenu » dans la zone euro, écrit la BCE. Elle souligne l'effet bénéfique des baisses d'impôt, tout en reconnaissant que les « incertitudes entourant la croissance mondiale » se sont accrues.

■ **IRLANDE** : les ministres européens de l'économie et des finances doivent profiter de leur réunion lundi 12 février pour épingle le gouvernement irlandais à propos de sa politique budgétaire trop inflationniste, estime le vice-président de la Bundesbank, Juergen Stark, dans un entretien publié vendredi 9 février par le quotidien allemand *Bersen-Zeitung* : « Ne rien faire à propos de la petite Irlande, créerait un préjudice pour les Etats plus grands de l'Union européenne (...). Les Irlandais voulaient faire partie de la première vague de l'Union monétaire, sans vouloir pour autant prendre toutes les mesures nécessaires afin de contribuer à la stabilité », a-t-il dit.

■ **ESPAGNE** : le déficit budgétaire a reculé de 61,7 % sur l'ensemble de 2000 par rapport à l'année précédente à 2,43 milliards d'euros, a indiqué jeudi le ministère de l'Economie. En décembre, il a diminué de 29,3 % en glissement annuel à 3,16 milliards d'euros.

■ **ROYAUME-UNI** : la Banque d'Angleterre a baissé son taux de base d'un quart de point à 5,75 %. Il s'agit de la première modification depuis un an et de la première baisse depuis juin 1999 (lire page 20).

■ **ÉTATS-UNIS** : Abby Joseph Cohen, l'influente analyste de Goldman Sachs, conseille aux investisseurs d'éviter de sombrer dans un pessimisme excessif, estimant qu'il n'y a aucune raison de croire que les Etats-Unis vont vers une récession. « L'économie a effectivement ralenti et c'était en grande partie prévisible », a-t-elle dit jeudi 8 février devant l'Association des éditeurs américains. « Le ralentissement a été plus prononcé que prévu ces deux ou trois derniers mois à cause de trois éléments transitoires, les prix élevés de l'énergie, le froid et l'imbricatio de l'élection présidentielle », a-t-elle dit. Pour elle, le risque est surtout que les Américains « s'imaginent que l'économie est sur la voie d'une profonde et noire récession. Et je ne le crois pas ».

■ **Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont augmenté aux Etats-Unis** lors de la semaine 27 janvier au 3 février, à 361 000 contre 346 000 la semaine précédente. Les économistes en attendaient 348 000.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (100)	1,93627	LIRE ITAL. (100)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,7696

Cours de change croisés						
09/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,85518	0,91605	0,13963	1,44125	0,59784
YEN	116,83500	.....	107,13500	16,33000	168,67000	69,87500
EURO	1,09164	0,93340	.....	0,15245	1,57370	0,65265
FRANC	7,16190	6,12320	6,55957	.....	10,32415	4,28165
LIVRE	0,69384	0,59315	0,63545	0,09690	.....	0,41480
FRANC SUISSE	1,67270	1,43075	1,53330	0,23365	2,41150	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 08/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,76	1,91	4,94	5,39
ALLEMAGNE	4,73	4,72	4,80	5,28
GDE-BRETAG.	6,13	5,67	4,87	4,42
ITALIE	4,73	4,70	5,16	5,75
JAPON	0,31	0,29	1,46	2,21
ÉTATS-UNIS	5,53	5,09	5,14	5,57
SUISSE	3,50	3,41	3,43	4
PAYS-BAS	4,68	4,70	4,93	5,35

## Matières premières

En dollars	Cours 08/02	Var. % 07/02
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1797,50	+ 0,31
ALUMINIUM 3 MOIS	1610,50	+ 0,09
PLOMB 3 MOIS	510,50	- 0,29
ETAIN 3 MOIS	5180	- 0,29
ZINC 3 MOIS	1038,50	+ 0,05
NICKEL 3 MOIS	6635	.....
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,60	- 1,08
PLATINE A TERME	150650,50	+ 0,24
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	267,25	+ 0,19
MAIS (CHICAGO)	209,75	- 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,50	.....
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1005	- 3,74
CAFÉ (LONDRES)	616	.....
SUCRE BL. (LONDRES)	237,80	.....

## Matif

Cours 9h57	Volume 09/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	27167	89,68	89,70
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 08/02	Var. % 07/02
BRENT (LONDRES)	29,84	.....
WTI (NEW YORK)	0,32	- 0,13
LIGHT SWEET CRUDE	31,57	+ 0,96

## Or

En euros	Cours 08/02	Var. % 07/02
OR FIN KILO BARRE	9130	+ 0,77
OR FIN LINGOT	9250	+ 0,54
ONCE D'OR (LO)	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F	52,50	- 1,32
PIÈCE SUISSE 20 F	52,40	+ 0,77
PIÈCE UNION LAT. 20	51,50	.....
PIÈCE 10 DOLLARS US	181,25	.....
PIÈCE 20 DOLLARS US	372	+ 1,57
PIÈCE 50 PESOS MEX.	336,75	+ 1,13

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Henkel a bondi de 3,47 %, à 73,43 euros, jeudi 8 février. Le groupe de chimie a confirmé avoir chargé la banque d'investissement américaine Merrill Lynch d'organiser la vente de sa filiale Cognis (chimie de spécialités), dont la valeur est estimée entre 3 et 3,5 milliards d'euros.

L'action Zurich a chuté de 7,79 %, à 852 francs suisses. L'assureur a annoncé des provisions imprévues pour couvrir les intempéries de l'année dernière, et une baisse de son bénéfice en 2000.

09/02 10h05

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

BANQUES

Table of stock prices for the Banking sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerates, including companies like D'IETTEREN SA, AZEL, and GBL.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications, including companies like ATLANTIC TELECOM, EIRCOM, and BRITISH TELECOM.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products, including companies like ACERIALIA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREEK.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

CHIMIE

Table of stock prices for chemicals, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

NORSK HYDRO

Table of stock prices for Norsk Hydro and other companies.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerates.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption.

CHIMIE

Table of stock prices for chemicals.

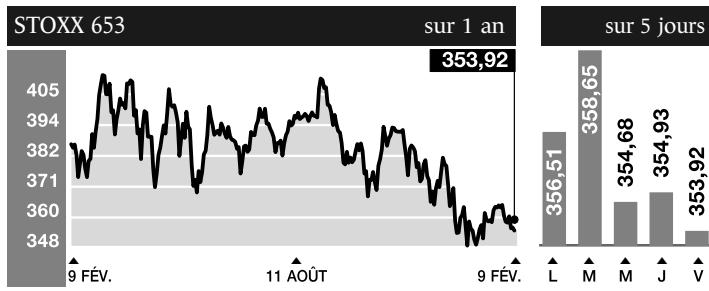


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies.

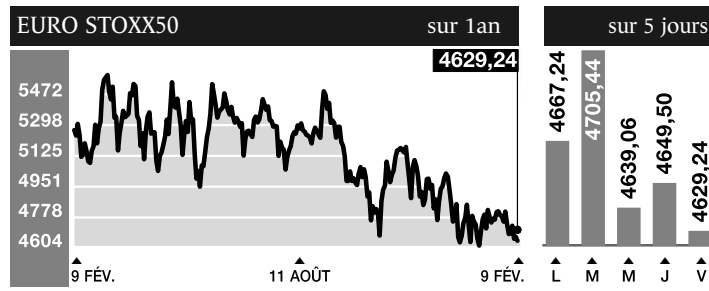


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility companies.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies.

Advertisement for Volkswagen Golf 4MOTION, featuring a car image and promotional text.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro New Market.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies in Brussels.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies in Frankfurt.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.





**SPORTS** Patrick Bérhault devait achever, vendredi 9 février, sa traversée de l'arc alpin, en arrivant à Menton (Alpes-Maritimes), vingt-quatre semaines après avoir quitté Mojstrana (Slovénie).

● À QUARANTE-DEUX ANS, le Niçois a effectué une première en gravissant vingt-deux parois « historiques » dans des conditions souvent extrêmes. ● PENDANT CES

CINQ MOIS, la météorologie a été médiocre mais les conseils de son routier Yann Diesendanner lui ont permis de se faufiler dans des créneaux de beau temps qui n'ont jamais dé-

passé deux jours. ● PATRICK EDLINGER l'a accompagné dans la première partie, rocheuse, de la traversée, et Philippe Magnin a pris le relais pour la trilogie Grandes Jorasses-Cervin-Ei-

ger. ● « DANS CES MOMENT-LÀ, a confié Patrick Bérhault au Monde, je vis la minute et les mètres qui m'entourent. Je sors du monde. Je vais finir une tranche de ma vie. »

## Après 167 jours sur les parois des Alpes, Patrick Bérhault revient sur terre

L'alpiniste niçois est arrivé, vendredi 9 février, à Menton (Alpes-Maritimes), terme d'un périple de près de six mois, qui l'aura vu gravir vingt-deux sommets (soit 141 863 m de dénivelée positive dont 22 280 en parois) par les faces qui ont marqué l'histoire de sa discipline

EN SEPTEMBRE, dans les Dolomites, la tempête a couché les arbres sur les chemins; en octobre dans le Valais, des pluies diluviennes ont provoqué des glissements de terrain meurtriers; en novembre, trois semaines de dépressions l'ont cloué à Chamonix; en décembre et janvier, la neige a plâtré les grandes parois... Pendant ces cinq mois pourris, Patrick Bérhault a traversé tout l'arc alpin à pieds, à skis, à vélo et en grimpeant. Parti le 26 août de Slovénie, l'alpiniste a achevé son extraordinaire voyage alpin, vendredi 9 février, à Menton (Alpes-Maritimes), sur la plage du stade Rondély. Tout près de là où, enfant, il rêvait d'être plongeur sous-marin.

Pendant 167 jours, en baskets à l'automne, à skis de randonnée l'hiver, il a enchaîné quotidiennement deux à trois étapes d'un randonneur moyen, avalant 1 500 à 2 000 mètres de dénivelée et jusqu'à 45 km par jour. Fidèle au style qu'il s'est forgé depuis l'époque où il révolutionnait l'alpinisme, il a grimpé vite, léger. Avec Patrick Edlinger, la star de l'escalade et l'ami retrouvé de ses vingt ans, il a réalisé des horaires canon dans les Dolomites et noté dans son journal de bord: « Marmolada. Foudre, grêle, trempés jusqu'au slip. On rit comme des gosses. » Avec Patrick Gabarrou, il a gravi la Grande Casse sous des rafales de 100 km/h. Solitaire dans le Mercantour, il a bataillé sous la neige, « avec la tempête aux fesses ».

Walter Bonatti, déjà, au printemps 1956, avait réalisé en soixante-six jours une grande traversée des Alpes en ski de randonnée. S'inspirant du maestro italien, Patrick Bérhault a souhaité, à quarante-deux ans, une « aventure magnifique »: cette chevauchée pimentée de 22 épreuves de voltige, l'ascension des grandes pa-



Patrick Bérhault dans la face nord de l'Eiger.

rois qui ont marqué l'histoire de l'alpinisme.

La façon dont Patrick Bérhault a abordé les trois plus belles, la fameuse « trilogie » des grandes faces nord (Grandes Jorasses, Cervin, Eiger), résume à elle seule la patience et la hargne dont il a dû faire preuve, épaulé par Philippe Magnin, professeur comme lui à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme. Le 17 octobre 2000, les deux hommes passent au pied de l'Eiger, mais la paroi, plâtrée de neige, n'est pas en conditions et ils poursuivent vers Chamonix. Le 24 octobre, ils attaquent la face nord

des Grandes Jorasses par la « Gousseault-Desmaison » - cette voie où, en 1971, René Desmaison n'avait survécu que de justesse à un calvaire de 342 heures, perdant son compagnon Serge Gousseault.

### « TRÈS LÉGERS »

Talonnés par le mauvais temps, Patrick Bérhault et Philippe Magnin foncent. Le premier jour, ils grimpent jusqu'à 23 heures, bivouaquent assis sur une marche taillée dans la glace, avec un seul duvet de 600 grammes. Le lendemain, ils sortent au sommet à la nuit tombée, par un vent de

100 km/h. Comment ont-ils pu répéter en deux jours cette voie qui n'avait jamais été faite en moins de cinq jours? « Il n'y a pas de secret, explique Philippe Magnin. Nous étions très légers. Nos prédécesseurs hissaient un sac de 100 kilos, notre sac le plus lourd en faisait 12. Nous portions tous nos habits sur nous, doudoune comprise, nous n'avions que trois jours de vivres. »

Dès le lendemain, la cordée se faufille dans une minuscule fenêtre météo, gravit le Mont-Blanc par l'une de ses voies les plus techniques, l'Hypercouloir du brouillard, puis redescend dans la tem-

pête. Patrick Bérhault, déjà, pense à la suite du voyage: il lui faut retourner vers le Cervin et l'Eiger pour boucler cette trilogie qu'un jour de l'été 1985, Christophe Profit survola en moins de 24 heures. Mais cette fois, pas d'hélicoptère. Et les dépressions se suivent sans temps mort. Pendant un mois, Patrick Bérhault ronge son frein à Chamonix.

Le 27 novembre 2000, avec Philippe Magnin, il quitte Chamonix en VTT (en 1935, les frères Schmidt avaient pédalé de Munich à Zermatt pour réussir la première de la face nord du Cervin). Le surlendemain à la nuit, ils sont au sommet du Cervin. La face nord a été avalée en neuf heures. « Avec 150 km de vélo dans les pattes, on ne se sentait pas de forcer! », dit Philippe Magnin.

### « UNE AUTRE PLANÈTE »

Trois jours plus tard, la vision de l'Eiger, « une meringue glacée », est une douche froide. Les deux alpinistes n'osent pas se renseigner auprès des guides locaux. « Ils nous auraient traités de barjots », dit Philippe Magnin. Ce qui se joue là, au pied de la paroi qu'on appelait l'Ogre quand les alpinistes des années 1930 venaient s'y tuer comme au champ de bataille, est à l'image de cette traversée des Alpes: plutôt que de faire demi-tour, ils décident d'« aller voir ». Mêmes sacs légers, nouveau bivouac. La nuit dépose cinq centimètres de neige. « Nous n'étions pas inquiets », dit Philippe Magnin. Yann Diesendanner, le routier météo, nous avait rassurés depuis Chamonix. Le 5 décembre, ils abordent la partie supérieure de la face. « Une vision incroyable, se souvient Patrick Bérhault. Tout autour, la paroi, verticale, était pleine de neige et de glace. »

L'escalade devient « exceptionnellement dure », la concentration

extrême. « Dans ces moments-là, dit-il, je vis la minute et les mètres qui m'entourent. Je sors du monde, je sors du temps. Il est presque impossible de s'assurer, je grimpe en crampons sur le rocher verglacé, il faut enlever les moufles, dégager les prises, déblayer la neige. La montagne, alors, devient une autre planète. »

Le retour sur terre est rapide: au sommet à 16 heures, ils dévalent la face ouest en une heure et demie de « culing » (descente sur les fesses), pour se retrouver attablés devant un steak frites. Et rire de la tête de la serveuse lorsqu'ils en commandent un deuxième.

Une fois à Chamonix, Philippe Magnin s'en va « faire bouillir la marmite » en partant changer les ampoules de la tour Eiffel. Avec Patrick Gabarrou, puis au gré des rencontres, Patrick Bérhault poursuit sa descente vers la Méditerranée. Grande Casse, Aiguilles d'Arves, Meije, Barre des Ecrins, Viso. Le 29 janvier, le Niçois est « chez lui », dans la face nord du Marguareis. Philippe Magnin et Patrick Gabarrou l'ont rejoint pour cette dernière ascension.

La nuit tombe, Patrick Bérhault grimpe en tête, à la lueur de sa frontale, sur un rocher caparçonné de glace. Neuf heures d'escalade pour 150 mètres. Dans le « Passage de la courte échelle », il hésite dix minutes, plante ses crampons sur le casque de Patrick Gabarrou. Qui ne lui en veut pas: « Lorsqu'il est arrivé au sommet, à minuit, raconte-il, le Bérhault nous a appelés. Je lui ai répondu en rigolant qu'il y avait un problème: Philippe ne voulait plus. Il m'a répondu du tac au tac: "Avec Fifi Brindacier, c'est simple, tu lui fais une carresse au milieu du dos, en remontant de bas en haut!" Ce voyage, c'était une histoire d'humour. »

Ch. B.

### La traversée des Alpes en vingt-quatre semaines



### Les 22 parois

- 26 août 2000: départ de Mojstrana (Slovénie).
- 27 août: face nord du Triglav, en 13 heures.
- 5 septembre: face nord de la cima Ovest di Lavaredo, voie Cassin-Ratti (500 m) en 6 h 30.
- 6 septembre: face nord de la Cime Grande di Lavaredo voie Brandler-Hasse (550 m) en 7 h 30.
- 11 septembre: face nord-ouest de la Civetta par la voie Solleder (1 200 m), en 7 h 30.
- 12 septembre: face nord-ouest de la punta Tissi par la voie Philipp Flamm, en 8 heures.
- 13 septembre: face nord-ouest de la cima Su Alto par la voie Livanos-Gabriele, en 8 heures.
- 16 septembre: Marmolada par la Voie des Poissons (900 m), en 7 heures.
- 18 septembre: voie Vinatzer à la Punta Rocca, 8 heures.
- 25 septembre: pilier des Français au Crozzon di Brenta (900 m) en 8 heures.
- 26 septembre: voie Detassis à la Brenta Alta (500 m) en 5 heures.
- 4 octobre: face nord du Cengalo

(1 300 m).

- 24-25 octobre: face nord des Grandes Jorasses par la voie Goussault-Desmaison (1 300 m).
- 28 octobre: Mont Blanc par l'Hypercouloir du Brouillard (700 m) en 8 heures.
- 29 novembre: face nord du Cervin par la voie Schmidt, en 9 heures.
- 4-5 décembre: face nord de l'Eiger par la voie historique de 1938.
- 13 décembre: face nord de la grande Casse par la goulotte Boivin-Diaferia.
- 19-20 décembre: traversée des aiguilles d'Arves avec Gaël Bouquet des Chaux.
- 23 décembre: face sud de la Meije par la voie la Pierre Alain.
- 27 décembre: Barre des Ecrins par la voie Mayer-Dibonna avec Valérie Domange.
- 8-9 janvier: traversée intégrale du Viso, en solitaire.
- 17 janvier: Corno Stella par la Directe nord, en solitaire, en 11 heures.
- 29 janvier: face nord du Marguareis par la voie Cogna.
- 9 février: arrivée à Menton (Alpes-Maritimes).

### Patrick Bérhault, alpiniste

## « Les rencontres, c'était l'énergie de ce voyage »

IL NE FAUT pas compter sur Patrick Bérhault. Aussi pudique que sincère, il se livre peu, et ne voudrait parler que de ce qui fait le sel de son voyage: l'amitié, les rencontres, le plaisir de grimper. Lorsque nous l'avons joint sur son téléphone portable, il venait de redescendre du sommet du Corno Stella, qu'il avait atteint la veille, en solitaire. Il relatait l'avant-dernière ascension de son périple, effectuée sous la neige, « dans des conditions démentielles, jusqu'au dernier mètre ».

« La fin du voyage n'est plus très loin? »

« Nice n'est plus qu'à quelques jours de marche. Je suis presque à la

maison et j'éprouve l'envie de flâner un peu. Mercredi [le 1<sup>er</sup> février, NDLR], je vais fêter ça avec des amis. Puis, je veux me retrouver seul quelques jours, pour savourer. Je veux être disponible pour mieux me plonger dans ce qui doit suivre. Je vais finir une tranche de ma vie, une sorte de condensé de vie dans la vie. Je n'ai pas peur d'arriver mais ce que j'ai vécu chaque jour depuis cinq mois était d'une telle intensité que ça va peut-être me faire drôle de me poser.

« Quels sont les moments qui resteront comme les plus forts? »

« Les rencontres. Et ces derniers temps, ça s'est intensifié. Je reçois

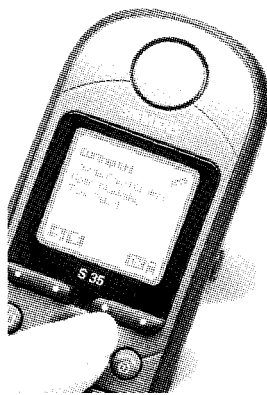
un accueil incroyable. Au Corno Stella, deux retraités m'ont aidé à porter du matériel au pied de la paroi. Je ne les connaissais même pas! Et dans la Valle Esturra, trois amis m'ont donné rendez-vous pour un bain en pleine nature, dans une grotte d'eaux thermales. Les rencontres, c'était l'énergie de ce voyage. Il y a eu des grands moments d'alpinisme mais ce n'est pas ce qui revêt le plus d'importance à mes yeux. Au sommet du Corno Stella, si j'avais les larmes aux yeux, c'est parce que ce sommet a marqué mon éducation à la montagne. C'est toute mon histoire, mes racines d'alpiniste! La directe nord-est, une

voie mythique qui me faisait rêver à l'adolescence.

« Après cinq mois en montagne, on doit se sentir coupé du monde... »

« J'ai eu quelques bribes d'informations, ça a chauffé en Israël, non? Mais je n'ai pas vraiment cherché à m'informer. Je voulais m'immerger dans cette traversée, c'est un peu ma façon de vivre. J'ai passé le réveil avec mes deux filles, il m'est arrivé de couper le téléphone. Mes proches comprennent ce que je vis. »

Propos recueillis par Charlie Buffet



# Les panoplies de l'extrême

Genouillères articulées ou capuches à vision périphérique : les nouvelles tenues de la glisse se veulent plus techniques et plus confortables

L'ÉPOQUE où le surfeur « nain de jardin », à l'aise dans sa parka, sa chemise de bûcheron et son baggy surdimensionné, narguait le skieur coincé dans sa combinaison est aujourd'hui révolue. Pour aborder la poudreuse, les fabricants se rejoignent sur le terrain du confort et de la technicité, en évitant une codification trop précise des panoplies. « Au début du snowboard, il fallait des têtes fortes pour que cette discipline soit acceptée dans les stations, ce qui explique le côté rebelle. Maintenant, avec l'exploitation publicitaire de l'image du snow, c'est un phénomène de

de la promotion Rossignol. Sur les pistes, les codes se mélangent. Le ski s'approprie l'identité graphique et chromatique du surf, de la carapace translucide d'une chaussure aux motifs des planches, inspirés des marquages tribaux chers aux snowboarders. Le nouveau matériel combine aussi les sensations, comme le ski bispatule Mad-Trix de Head - prévu pour l'hiver 2001-2002 -, qui réunit freeride et freestyle (figures acrobatiques) avec une position saut et montagne ou le Free Trek Venture de Rossignol, compromis entre le ski et la raquette.

Pour les chaussures, les skieurs tentent de retrouver l'aisance des snowboarders, qui foulent la neige comme le bitume, dans des modèles offrant un gain de poids de 20 %. L'Auto Ski Walk de Head permet, sans opération manuelle, d'enclencher la position ski ou marche, et la Soft de Rossignol (hiver 2001-2002), avec ses matériaux plastiques rigides et sa structure souple, associe la tenue d'une chaussure de ski au confort d'une botte de snowboard.

## LIBERTÉ ET AMPLÉUR

Pour accompagner la liberté et l'ampleur retrouvées du mouvement (torsions du buste, réceptions de sauts dans la poudreuse...), le vêtement cherche à se faire oublier sur le corps. « On voit apparaître des modèles entièrement stretch avec du Lycra, difficile à intégrer jusqu'au dans des pièces soudées et ouatinées aux propriétés isolantes », note Jean Holvoet, de Rossignol, devant cette nouvelle génération de vêtements coupés en trois dimensions, aux genoux et aux coudes préformés.

Optant pour « un ski libre », Henri Duvillard utilise du cordura pour sa résistance à la déchirure et la fibre Outlast, qui agit sur la thermorégulation du corps et le maintient à une température de 35 à 37 °C dans sa phase de refroidissement, après l'effort. Dompter le climat, affronter les tempêtes comme le soleil du printemps est l'une des préoccupations principales des fabricants, qui développent des systèmes multicouches modulables pour limiter les déperditions d'énergie et éviter les accumulations inutiles et inconfortables.

« Il y a un gros travail d'information pour expliquer qu'un produit léger peut être chaud », explique Marie-Jeanne Massias, directrice marketing du magasin parisien Citadium, qui consacre un étage de 2000 m<sup>2</sup> à la glisse, dont 60 % dédié au snowboard. Quand on sait



masse », explique Christel Tessier, de B. Snowboards, nom adopté sur le marché français par Burton, pionnier et leader mondial du surf des neiges.

« Les fabricants visent désormais le grand public et non plus les seuls teenagers. Equipement spécial débutant, matériel adapté aux morphologies, aux sexes et aux pratiques : les collections misent sur la personnalisation et la polyvalence », confirment les études de l'Association nationale de l'industrie du snowboard, qui indiquent une progression des ventes de planches en volume de 10 % entre 1999 et 2000. Paradoxalement, le succès sur le long terme du snowboard a déclenché un repositionnement nécessaire du ski et l'engouement du public pour de nouvelles planches et des pratiques comme le freeride (expression libre en poudreuse).

« L'heure est à la polyvalence, à l'unification de toutes les nouvelles disciplines de glisse », résume les documents du Mondial du ski, organisés aux Deux-Alpes en novembre 2000. « Jamais on n'a vu autant de façons de s'exprimer sur la neige », se réjouit Jean Holvoet, directeur du département textile Rossignol. Après des années noires (-9 % en 1997-1998 sur l'industrie du ski), le marché français a progressé de 8,8 % en volume sur l'hiver 1999-2000 (source : Fifas), et les commandes enregistrées par les fabricants sont en augmentation de 10 % sur l'hiver 2000-2001 (Le Monde daté 4-5 février). « Ce ne sont plus la performance et le chronomètre qui intéressent le skieur, mais le côté ludique et l'accessibilité », constate Jean-Philippe Martinet, directeur

qu'un corps saturé d'humidité se refroidit cinq fois plus vite qu'à sec, on encourage le port de sous-vêtements respirants, comme ceux en Thermofleece de Columbia ou le Dryflo de Lowe Alpine, conçu dans des fibres polyester hydrophobes. « Sous des surcouches respirantes, c'est antinomique de conserver une matière naturelle comme le coton, qui absorbe », précise Michelle Jarriçon, directrice de l'Institut français textile-habillement de Lyon.

Deuxième couche, le pull en polaire est censé retenir la chaleur et protéger du vent sans altérer la respirabilité. Pour la parka, les marques privilégient les membranes en Gore-Tex, constituées de pores 20 000 fois plus petits que les gouttes d'eau et 700 fois plus gros que les molécules de vapeur d'eau, afin d'assurer l'évacuation de l'humidité tout en préservant des conditions extérieures.

**A gauche, tenue Rip Curl. Ci-dessus, le Free Trek Venture, compromis entre le ski et la raquette, 1690 F (257,64 €) la paire, Rossignol. Veste Shiva aux coutures thermosoudées, 1 499 F (228,52 €), Helly Hansen. Coupe-vent en laine bouillie et doublure en filet, 1016 F (154,95 €), B. Snowboards. Chaussure Teneighty Pro Model, 2 299 F (350,48 €), Salomon. Ci-dessous, masque Zoopla à écran double, 439 F (66,93 €), Bollé.**

Par-delà la maîtrise indispensable des variations climatiques, les fabricants affinent l'ensemble des fonctions du vêtement, qui devient l'assistant de toutes les performances. La veste Extrem Snow de Quiksilver dispose d'une spatule essuie-lunettes, d'une

écharpe intégrée dans le col, d'une jupe pare-neige en Lycra, et la marque diffuse également une capuche pivotante qui suit les mouvements de la tête grâce à un système de rails articulés. Le sac Trekker de Rossignol limite les déséquilibres provoqués lors des réceptions de sauts, et les gants Columbia possèdent un essuie-nez en suédine sur le pouce...

« On voit depuis plusieurs saisons des prototypes de sac à dos Airbag, inspiré des nouveaux vêtements de motard, pour amortir les chocs ou déployer un espace respirable en cas d'avalanche », affirme la directrice de l'Institut textile-habillement. Si les marques concrétisent leurs projets, sous-vêtement antibactérien diffusant un baume décontractant sur la peau, blouson chauffant doté d'une résistance coincée dans la ceinture, veste communicante avec téléphone à commande vocale incorporé pourraient bientôt quitter l'univers de James Bond pour entrer dans le quotidien du skieur.

Anne-Laure Quilleriet

## Rien que pour les yeux

UN MASQUE de ski qui indiquerait la météo, l'altitude, le dénivelé, voire intégrerait un portable : les fabricants imaginent l'équipement des yeux du futur, tout en évitant de négliger la protection oculaire au profit du gadget. « Avant tout, on "fait" du ski », rappelle Christophe Laperrière, chef de produits chez Cébé. Cette maison jurassienne centenaire a créé son premier masque pour le baron Benz. Le fondateur des automobiles Mercedes-Benz voulait

se protéger les yeux dans une voiture qui n'avait pas encore de pare-brise.

Aujourd'hui, les équipes d'ingénieurs, d'architectes ou de designers travaillent avec l'aide de moulistes - un moule coûte de 100 000 francs à un million de francs - pour améliorer qualité optique, protection, confort, stabilité en action et design.

## DOUBLE OCULAIRE

Les nouvelles glisses ont popularisé le masque. « Pour des choses extrêmes, le masque est plus approprié », confirme Magali Solis, chef de produits chez Bollé. Située à Oyonnax, dans le sud du Jura, la « plastic valley » française, l'entreprise est fière des athlètes qu'elle a soutenus : Jean-Claude Killy en 1968, Régine Cavagnoud ou Joël Chenal aujourd'hui. Ici comme ailleurs, ce sont eux qui font évoluer le matériel.

Plus couvrant, collé au visage, le masque assure une meilleure protection que les lunettes : contre les chutes, contre le froid et le vent. Il évite aux yeux, sans cesse



ouverts, de pleurer et esquive les coups (branches de sapin, piquets de slalom...).

Dans les produits haut de gamme, Oakley, marque américaine soucieuse « de conserver une génération d'avance », propose un des masques les plus techniques du marché, le A. Frame : écran antirayure en plutonite, polycarbonate « purifié », incassable (brevet racheté en exclusivité à la Nasa). Ce matériau « de l'avenir », selon Gilles Demetz, opticien passionné spécialiste du sport, est sans cesse amélioré depuis une vingtaine d'années.

Il bénéficie des qualités du verre, comme la clarté visuelle, en étant trois fois plus léger et quarante fois plus résistant que le minéral. De plus, le polycarbonate permet le traitement iridium (ef-

fet miroir contre l'éblouissement).

Grâce à la géométrie « polarique ellipsoïde », le A. Frame offre un maximum de vision périphérique pour un minimum de distorsion. Il bénéficie, comme d'autres dans le secteur, d'un système d'aération qui empêche la formation de la buée, à toutes les vitesses. La monture en uréthane résiste au froid tout en conservant une grande souplesse grâce au nylon que ce matériau contient.

Ex-sportif de haut niveau, le légendaire Jean Vuarnet a conçu le sien, « la Meije » pour dévaler les pistes de Cortina d'Ampezzo dans un remake de Rien que pour vos yeux. Zoopla, le dernier-né de chez Bollé, est équipé d'un écran vermillon à double oculaire, idéal par temps blanc. La marque jurassienne a innové en peaufinant sa fixation « quick release » inventée pour enlever et oter le masque rapidement, sans s'arracher les cheveux.

Catarina Mercuri

## Guide

● **PARKAS.** Rolls de la protection, la Primo Jacket de Patagonia dans un tissu deux couches (toile de spi Nylon liée à une membrane Gore-Tex) étanche et respirant. Zip le long des aisselles, jupette de poudreuse élastiquée, coupe préformée pour une plus grande liberté de mouvement, doublure polaire au niveau du menton, renforcements aux zones de forte abrasion, 685 grammes, 2 790 F (425,33 €), Patagonia. Points de vente au 04-50-55-93-01 et www.patagonia.com. Veste de ski Nelson, coutures étanches soudées, coupe ergonomique et renforts en Kevlar sur les épaules et les manches, ventilations zippées sous les bras, jupe pare-neige intérieure, 1 399 F (213,28 €), Helly Hansen, points de vente au 01-64-46-23-23.

● **MODULABLE.** Pratique et peu encombrante, la veste de snowboard Quaint Saint, imperméable et respirante, tient pliée dans sa grande poche dorsale et se transforme en sac à dos. Elle est dotée de zips de ventilation, d'un jupe stop-neige et de guêtres de poignet. Existe en rouge, perle, bleu ou marron kraft, 999 F (152,30 €), Roxy Line de Quiksilver. Renseignements sur quiksilver.com

● **PANTALONS.** Modèle isolant Bomber Point, guêtres intérieures réglables stretch, protection chevilles en Cordura, 850 g, 1 150 F (175,32 €), Lowe Alpine. Renseignements au 04-50-64-28-29. Pantalon de Freeride Arbois, étudié pour un maintien lombaire optimal avec ceinture large à dos montant structurée par des baleines, attaches Velcro sur les côtés, genoux préformés, guêtres pare-neige, du 34 au 46, 1 400 F (213,43 €), Henri Duvillard, points de vente au 04-78-17-31-31.

● **POLAIRE.** Le modèle Ventilo offre une grande liberté de mouvement grâce aux empiècements en Thermofleece, renforts en Cordura stretch, dessous de bras en maille aérée, col zippé, 549 F (83,69 €), Eider. Renseignements sur eiderworld.com et au 04-50-48-07-15.

● **GANTS.** Pour les spécialistes du freestyle, les Pipe Glove disposent de panneaux de protection en PVC sur le dos de la main, de renforts adhésifs pour tenir sa planche pendant le saut, couche extérieure en Cordura imperméable et extensible, 426 F (64,95 €), B. Snowboards. Renseignements sur www.bsnowboards.com

● **APRÈS-SKI.** L'après-ski canadien réinterprété par Aigle avec le modèle Vancouver doublé de Thermotech - combinaison d'une laine polaire qui évacue l'humidité et d'une ouate qui maintient la chaleur - et doté de patins en caoutchouc équipés de crampons antidérapants adaptés aux surfaces glissantes ou verglacées, du 39 au 47, 649 F (98,94 €), Aigle. Renseignements au 05-49-02-38-98.

● **MASQUES.** Masques Zoopla, plusieurs coloris, 439 F (67 €), Bollé. Masque junior Freddy pour les 4 à 7 ans, 4 coloris, 69 F (10,5 €), Cébé. Masque « La Meije » de Vuarnet, de 490 à 690 F (74,7 à 105 €).

● **PROTECTION SOLAIRE.** Développée par Logic Cosmetic Company, la crème de soin Sunbox au beurre de karité est conditionnée dans des capsules adaptées aux activités outdoor. Le petit boîtier se fixe sur la montre ou sur une branche de lunettes, 24 F (3,66 €) les 1,2 ml. Renseignements sur le site www.logic-cosmetic.com

## PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations  
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi

**PACIFIC COMPAGNIE** LE TECK EN DIRECT

**SOLDES -10 à -50%**

Mobilier de jardin en teck  
Canapés et sièges en racine de jacinthe d'eau  
Mobilier de Chine, d'Inde et d'Indonésie

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 87  
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com  
Livraison France et étranger

# Une sonde va pour la première fois se poser sur un astéroïde

Après l'avoir observé pendant un an, la sonde spatiale NEAR doit quitter son orbite autour de l'astéroïde Eros pour se poser à sa surface le 12 février, à 316 millions de kilomètres de la Terre

La NASA et l'université John-Hopkins du Maryland se préparent à réaliser une première avec la descente de la sonde spatiale américaine NEAR (Near Earth Asteroid Rendez-Vous) sur l'astéroïde Eros. Un exploit tech-

nique, car cette opération doit être réalisée à 316 millions de kilomètres de la Terre sur un astéroïde long de 33 kilomètres. Cet atterrissage, qui n'était pas prévu initialement par les responsables de la mission NEAR, représente

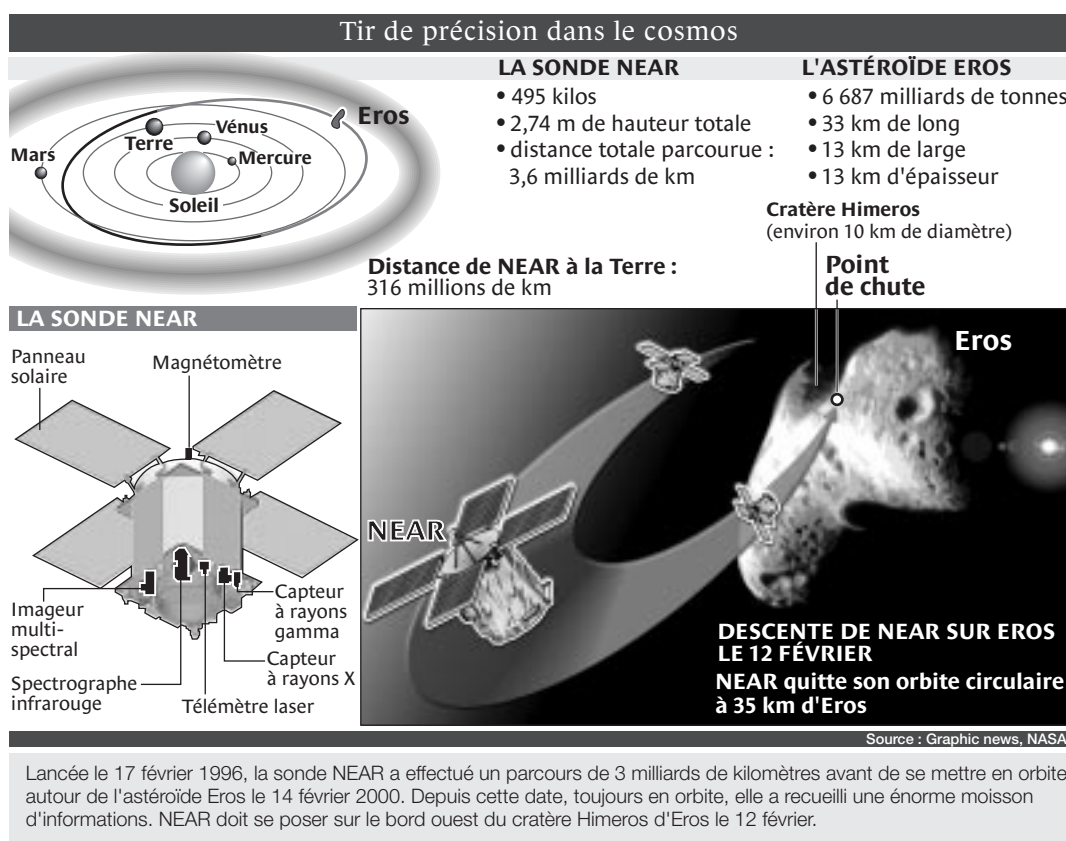
le point culminant d'une mission qui est un succès complet. Lancée le 17 février 1996, la sonde a parcouru 3 milliards de kilomètres avant de se mettre en orbite autour d'Eros le 14 février 2000. Depuis cette date, elle a

envoyé à la Terre une énorme quantité d'informations. La surface d'Eros présente un relief qui laisse perplexes les scientifiques. Les photos que la sonde enverra durant sa descente répondront peut-être à leurs questions.

**L'ASTRONOME** américain Gene Shoemaker, spécialiste des petits corps célestes et l'un des découvreurs de la comète Shoemaker-Levy, disait en plaisantant qu'il rêvait d'attraper l'astéroïde Eros au lasso pour y planter un piolet. D'une certaine manière, son souhait sera exaucé le 12 février prochain. Les spécialistes de l'Applied Physics Laboratory (APL) de l'université John-Hopkins (Maryland), qui ont construit la sonde NEAR (Near Earth Asteroid Rendez-Vous) et gèrent le programme pour le compte de la NASA, ont en effet programmé la « descente contrôlée » de la sonde, rebaptisée NEAR Shoemaker depuis la mort de l'astronome, sur l'astéroïde.

Pour réussir cet exploit, NEAR actionnera quatre petites fusées. Elle quittera son orbite circulaire et amorcera une descente vers Eros qui durera quatre heures et demie jusqu'à l'atterrissage ou le crash final. Pendant les dernières quarante-cinq minutes de l'opération, lorsque la distance entre l'engin et son point d'impact – le versant ouest de la dépression Himeros – sera comprise entre 6 et 7,5 kilomètres, sa caméra continuera de photographier le sol d'Eros. Les scientifiques espèrent qu'elle pourra prendre une photo finale à une distance de 500 mètres, ce qui permettra de percevoir des détails de 10 centimètres. Au-delà, ce sera impossible en raison de la rotation et de la topographie de l'astéroïde.

Cette première dans l'histoire spatiale représente une véritable prouesse en orbitographie et trajectographie. La scène se déroulera en effet à 316 millions de kilo-



mètres de la Terre. L'objectif est un astéroïde en mouvement de 33 km de long, 13 km de large et 13 km d'épaisseur. Initialement, l'atterrissage de la petite sonde de 495 kilos, actuellement en orbite autour d'Eros, n'était pas prévue au programme. Il constitue le point d'orgue de la première mission exclusivement dédiée à l'exploration d'un astéroïde.

Pour ses promoteurs, la mission NEAR est déjà considérée comme

« un succès total ». Dotée d'un budget de 223 millions de dollars (235 millions d'euros), elle illustre parfaitement la nouvelle philosophie prônée par la NASA : « faster, better and cheaper » (plus vite, meilleur et moins cher). Lancée le 17 février 1996, NEAR Shoemaker a d'abord photographié l'astéroïde Mathilde (27 juin 1997) et sa face grêlée. Puis la sonde a survolé la Terre en janvier 1998 pour utiliser sa force de gravité comme pro-

pulseur vers l'astéroïde Eros. Il n'appartient pas à la ceinture principale des astéroïdes, située entre Mars et Jupiter. C'est un « géocroiseur », le plus gros représentant de la famille des Amor, dont l'orbite présente la particularité de couper celle de Mars pour venir frôler celle de la Terre.

Mais le rendez-vous avec Eros, prévu initialement pour le 10 janvier 1999, a échoué car les contrôleurs de vol ont perdu le contact

avec leur protégé. Après avoir retrouvé sa trace et repris les commandes, ils ont programmé une nouvelle rencontre un an plus tard. La mise en orbite de NEAR autour d'Eros – déjà une première – a finalement eu lieu le 14 février 2000, jour de la Saint-Valentin. Depuis, les instruments embarqués à bord de la sonde ont recueilli dix fois plus de données que prévu initialement.

Les onze millions d'impulsions du laser de télémétrie de NEAR ont permis d'élaborer un modèle maillé des formes d'Eros. Le radar de l'engin a fourni des données sur la faible gravité de l'astéroïde et ses caractéristiques internes. Les spectromètres à rayons X, gamma et infrarouges ont dévoilé sa composition. Et enfin, les 160 000 images prises par la caméra ont rapporté une énorme masse d'information sur la surface et le relief de l'astéroïde. Toutes ces analyses ont permis de conclure que l'astéroïde était de constitution homogène et non différenciée, ce qui le rapproche des chondrites, ces astéroïdes primitifs les plus anciens du système solaire. (Le Monde du 26 septembre 2000).

### VIEUX CRATÈRES D'IMPACT

Après avoir « rempli tous ses objectifs scientifiques, et notamment ceux concernant l'observation d'Eros, explique Robert Farquhar, directeur de la mission, la sonde est au bout de ses réserves de carburant. Mais nous voulons terminer la mission en apportant un bonus à la science avec des images encore plus précises que celles que nous avons déjà recueillies ».

Le survol rapproché d'Eros, en octobre 2000, à 6 kilomètres de distance, a permis d'observer des détails de 1 mètre de résolution. Les spécialistes de la mission ont ainsi découvert des aspects du relief d'Eros qui les ont laissés perplexes. Notamment en ce qui concerne trois grandes dépressions ressemblant à de vieux cratères d'impact dégradés : Himeros, Psyche et Shoemaker Regio. Car si ces reliefs semblent anciens, la surface interne d'Himeros et Psyche est relativement lisse, ce qui devrait indiquer qu'elle est assez jeune. Autre interrogation : l'intérieur de Shoemaker Regio est l'endroit d'Eros où l'on rencontre le plus grand nombre de blocs de pierre.

Enfin, « certaines petites dépressions possèdent un fond plat et lisse, contrairement à la plupart des cratères aperçus sur Eros. Comme si des matériaux aux grains très fins avaient glissé le long des flancs pour s'accumuler au fond des cratères. Pourtant, la gravité sur Eros est extrêmement faible, environ un millièème de celle qui règne sur Terre », s'étonne Peter Thomas, chercheur à l'université américaine de Cornell. La descente de NEAR sur Eros permettra peut-être de résoudre certaines de ces énigmes.

C. Ga.

### TROIS QUESTIONS À...

#### ALAIN DORESSOUNDIRAM

**1** Vous êtes astronome et spécialiste des astéroïdes à l'observatoire de Meudon (Hauts-de-Seine). Pourquoi la NASA a-t-elle décidé de consacrer toute une mission à l'étude d'un astéroïde et pourquoi a-t-elle choisi Eros ?

Les scientifiques s'intéressent de plus en plus aux astéroïdes pour les relier aux populations de météorites qui arrivent sur Terre et qu'ils peuvent étudier. Reliquats d'une planète qui n'a pu se former en raison de la présence de la jeune planète Jupiter, les astéroïdes n'ont en effet pas subi de grande évolution géologique, thermique et orbitale au cours de leur longue histoire. Ils sont donc les témoins des premiers moments du système solaire. Eros a été retenu

par la NASA car c'est un des plus gros d'entre eux. Un « géocroiseur » qui circule entre Mars et la Terre et qui est susceptible, comme ceux de sa catégorie, de percuter la Terre ou une autre planète.

**2** Quelles sont les principales informations et interrogations apportées par la mission NEAR ?

Les instruments embarqués à bord de NEAR ont amené une grande quantité de données, encore en cours de développement. Ils indiquent qu'Eros est un corps monolithique, d'un seul bloc, qui ne s'est pas différencié en une croûte, un manteau et un noyau comme la Terre par exemple. Les photos prises par la caméra de NEAR ont aussi fait apparaître des structures géologiques à la surface d'Eros – des chaînes de cratères, des cratères de forme carrée, des falaises sur le bord de la grande

dépression Himeros – dont on ne comprend pas l'origine.

**3** Est-il prévu ultérieurement un autre atterrissage sur un astéroïde ou une comète ?

Les Japonais ont prévu d'effectuer en 2003 un rendez-vous avec l'astéroïde Nereus afin d'y prélever des échantillons avec la sonde Muses-C. De son côté, l'Agence spatiale européenne a décidé de faire atterrir sa sonde Rosetta sur le noyau de glace de la comète Wirtanen en mars 2012. Ce qui devrait permettre aux astronomes de découvrir ce qui se produit lorsque la comète devient active et déploie sa longue chevelure. Rosetta doit être lancée en 2003. Auparavant, elle doit passer à proximité des astéroïdes Ottawara le 10 juillet 2006, et Siwa, le 23 juillet 2008.

Propos recueillis par Christiane Galus

## L'uranium des étoiles précisera bientôt l'âge de l'Univers

**AU COMMENCEMENT** était le Big Bang. Oui, mais quand ? A cette question fondamentale, que les cosmologistes se posent depuis des siècles, aucune réponse précise n'a jamais été apportée. Devant se contenter de modèles truffés d'incertitudes théoriques et de techniques indirectes de mesure impliquant la vitesse de fuite des galaxies lointaines ou bien l'étude du débit d'énergie des vieilles étoiles, la cosmochronométrie situait l'âge de l'Univers entre 10 et 20 milliards d'années.

Les choses devraient rapidement changer grâce à une découverte réalisée par une équipe internationale au Very Large Telescope (VLT) européen installé au Chili. Dans un article paru dans l'hebdomadaire scientifique britannique Nature du 8 février, des chercheurs emmenés par le Français Roger Cayrel, de l'Observatoire de Paris-Meudon, expliquent qu'ils ont, pour la première fois, détecté une raie d'uranium 238 dans le spectre d'une très vieille étoile.

Située dans le halo périphérique de notre galaxie, CS31082-001 présente la particularité d'être huit cents fois moins métallique qu'une étoile « récente » comme le Soleil. Sur ses spectrogrammes, les raies du fer y prennent moins de place et ne masquent donc pas toutes celles de l'uranium, comme c'est le cas avec notre astre du jour. Or l'uranium 238 a pour caractéristique la très lente décroissance de sa radio-

activité. Il faut 4,5 milliards d'années pour que la moitié des atomes de <sup>238</sup>U se désintègrent. Il pourrait donc être à la cosmochronométrie ce que le carbone 14 est à la datation des objets et ossements anciens.

### CATAclysmique EXPLOSION

Pour comprendre comment se servir de l'uranium 238 comme dateur, il faut savoir que CS31082-001 s'est formée peu après la naissance de notre galaxie. Pour ce faire, elle a rassemblé une partie des éléments lourds – dont l'uranium –

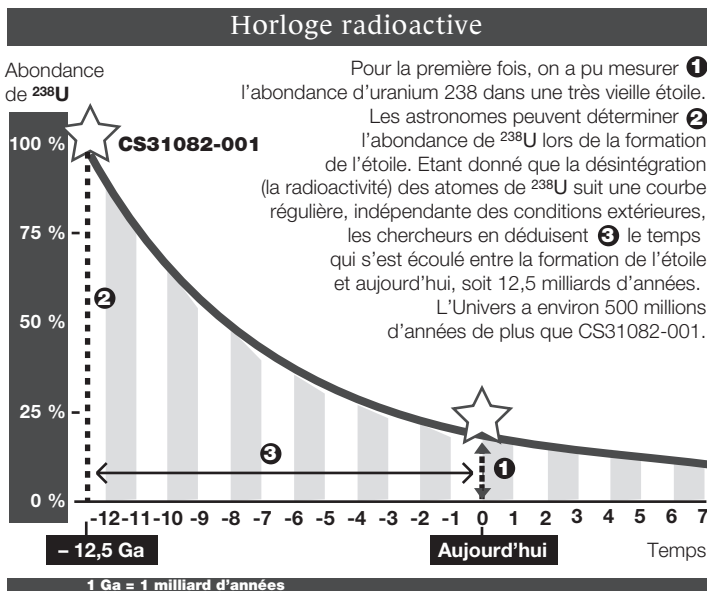
qu'une éphémère étoile mère avait synthétisés puis projetés dans l'espace lors de sa cataclysmique explosion finale (la supernova). Or les astronomes, en étudiant les spectres d'absorption des étoiles, peuvent assez aisément déterminer quelle était l'abondance en uranium de CS31082-001 au moment de sa naissance. Et, comme l'explique François Spite, astronome au département d'astrophysique stellaire et galactique (CNRS-Observatoire de Paris-Meudon) et co-signataire de l'article de Nature, « si l'on connaît l'abondance initiale et

que l'on mesure l'abondance actuelle – c'est ce que nous avons vu au VLT –, la différence entre les deux est fonction du temps. Par conséquent, cela permet de calculer le moment où l'uranium a été synthétisé ».

Pour le moment, concède l'article de Nature, la précision du résultat n'est pas encore extraordinaire : CS31082-001 existe depuis 12,5 milliards d'années à plus ou moins 3 milliards d'années près. En ajoutant à ce résultat le laps de temps écoulé entre le Big Bang et la mort de l'étoile-mère, soit quelques centaines de millions d'années, on obtient l'âge de l'Univers. La raison de cette large marge d'erreur incombe à une méconnaissance de la raie très particulière de l'uranium détectée sur CS31082-001.

Comme l'explique François Spite, « l'heure est donc venue pour les physiciens de prendre le relais des astronomes. Nous avons demandé à deux équipes, l'une suédoise et l'autre du Commissariat à l'énergie atomique, d'étudier en laboratoire les caractéristiques de cette raie, afin de pouvoir calculer avec davantage de précision l'abondance actuelle d'uranium dans l'étoile. » D'ici à quelques mois, une fois ces travaux achevés, l'incertitude sur l'âge de l'Univers passera de plus ou moins 3 milliards d'années à plus ou moins 1,5 milliard d'années.

Pierre Barthélémy



## Le CNRS se dote d'un supercalculateur IBM de nouvelle génération

Le Centre de calcul du CNRS, l'Institut du développement et des ressources en informatique scientifique (IDRIS) d'Orsay, va accueillir à l'automne 2001 un supercalculateur IBM Power 4 de nouvelle génération. D'une puissance de calcul nominale d'environ 1,3 téraflops (1 300 milliards d'opérations par seconde) et doté d'une mémoire globale approchant 900 Gigaoctets (environ 250 millions de pages imprimées), cette machine sera assemblée à l'usine IBM de Montpellier. Elle est destinée à renforcer les capacités de calcul offertes par la plate-forme vectorielle SX5 du japonais NEC installée à l'IDRIS en 2000. Avec ses 256 processeurs, le Power 4 sera dix fois plus puissant que le Cray T3E installé à l'Institut en 1996. D'un coût de 54 millions de francs (8,2 millions d'euros), la machine sera utilisée par les équipes du CNRS qui effectuent des simulations, en physique, biologie ou climatologie.

### DÉPÊCHES

**RECHERCHE : les ministres français et espagnol** de la recherche, Roger-Gérard Schwartz-zenberg et Anna-Maria Birules, ont signé, lundi 5 février à Madrid, un accord de coopération dans le domaine des très grands équipements scientifiques. L'Espagne participera pour 170 millions de francs (26 millions d'euros) à la réalisation du synchrotron de troisième génération Soleil, dont la construction doit débuter à l'automne 2001 sur le plateau de Saclay (Essonne) et dont le coût est estimé à 2,1 milliards de francs (Le Monde du 12 septembre 2000). En contrepartie, la France s'est engagée à contribuer à un grand équipement scientifique promu par l'Espagne, vraisemblablement dans le domaine océanographique. La Suisse, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque ont également manifesté l'intention de s'associer au synchrotron Soleil.

**INTERNET : l'avant-projet de loi français** sur Internet, élaboré par le gouvernement et plusieurs fois annoncé par le premier ministre, a été publié sur la Toile par le magazine Transfert (http://www.transfert.net) le 6 février. Ce document de travail révèle les trois grands thèmes traités par le projet de loi : la liberté de communication, l'accès aux réseaux de la société de l'information, la transparence et la loyauté sur les réseaux. Le texte consacre son plus gros chapitre à la cryptologie et confirme la libération dans ce domaine. Il précise la « procédure de saisine des moyens de l'Etat pour la mise au clair des données » que peuvent utiliser le procureur, le juge d'instruction ou le juge. Les peines encourues pour l'utilisation de la cryptologie pour préparer ou commettre un crime ou un délit pourraient être très sensiblement relevées. Le document mentionne également le projet de dépôt légal du contenu de sites français de la Toile.

### Soldes

## RUE DE PARADIS

12 Boutiques Tables & Cadeaux

**Bernardaud, Haviland, Raynaud, Baccarat, Christofle, Lalique, Saint-Louis, Daum, Sèvres, Ercuis, Guy Degrenne, et d'autres marques.**

Rue de Paradis  
PARIS 10<sup>e</sup>  
Métro Gare de l'Est-Poissonnière

# Gelées matinales locales

**SAMEDI.** Les conditions anticycloniques vont s'affirmer et se traduire par le retour d'un temps plus sec pour les jours à venir. La matinée s'annonce assez froide avec des gelées blanches et très localement du brouillard givrant.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Ces régions se démarquent avec une couverture nuageuse importante dès le matin. Les bruines qui affectent les côtes bretonnes s'étendent l'après-midi à la Normandie et au nord des pays de Loire. Le vent de sud-ouest atteint 60 km/h sur les côtes. Il fait de 9 à 11 degrés.

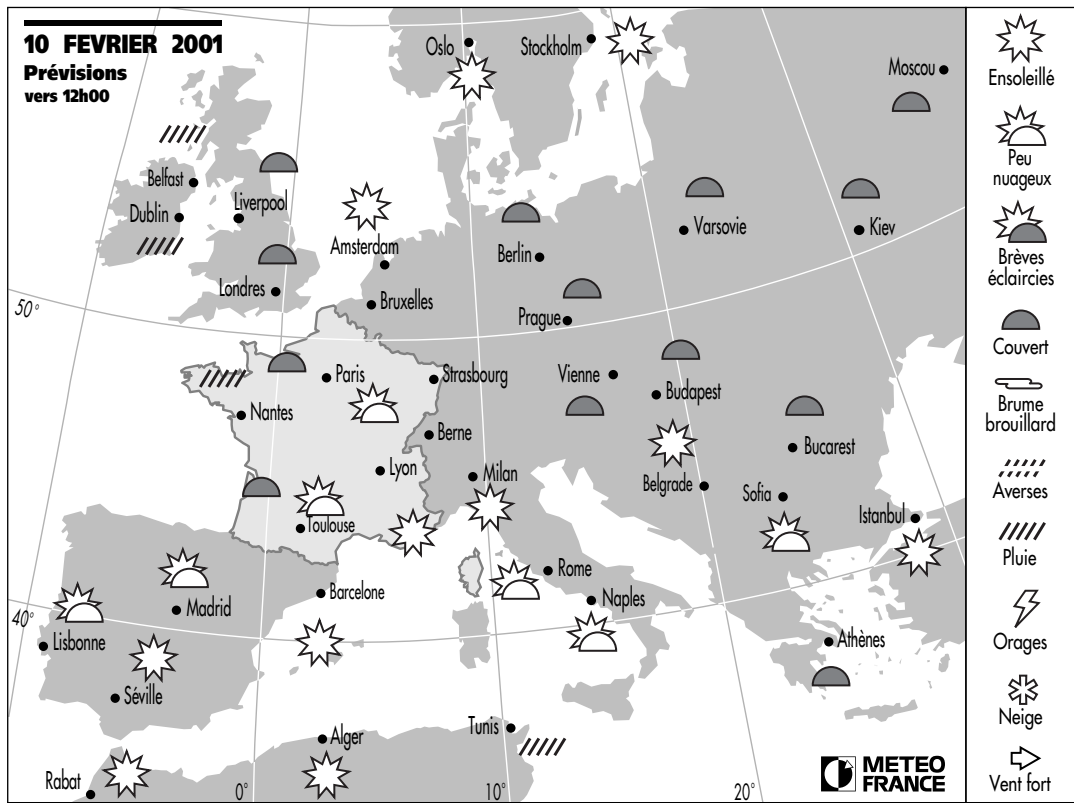
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Matinée froide (températures proches de 0 degré, s'abaissant à -4 degrés dans les Ardennes). Les éclaircies font place l'après-midi à un ciel de plus en plus nuageux par l'Ouest. Quelques gouttes sont possibles en soirée de la Haute-Normandie à la Touraine. Il fait de 7 à 10 degrés au meilleur moment de la journée.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le soleil brille généreusement après dissipation des nappes de brouillard parfois givrant au petit matin. Un voile de nuages arrive par la Champagne l'après-midi. Il fait de 6 à 9 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Du littoral atlantique au Poitou, le ciel est souvent très nuageux. En Midi-Pyrénées, les brouillards se dissipent en matinée et laissent place à un soleil voilé. Il fait de 10 à 15 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le soleil brille sur le massif alpin. En plaine, il faut attendre la dissipation de quelques brumes pour profiter d'éclaircies. Un voile nuageux arrive l'après-midi sur le Massif Central. Il fait de 8 à 12 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Quelques averses en Corse le matin. Sur le continent, soleil assuré, mais le ciel se voile en Languedoc-Roussillon l'après-midi. Il fait de 15 à 18 degrés.



# CARNET DU VOYAGEUR

■ **CIRCULATION.** Les spécialistes prévoient une circulation particulièrement difficile samedi 10 février en direction ou en provenance des stations de sport d'hiver, à l'occasion du premier chassé-croisé des vacanciers de février. La journée de samedi a été classée « rouge » sur les grands axes du réseau, dans le sens des départs, et « orange » en région Rhône-Alpes dans le sens des retours. La couleur « orange » est également de mise dans le sens des départs en Ile-de-France, dans les habitations, comme ceux de l'académie de Bordeaux, entameront ce week-end leurs vacances.

■ **STRASBOURG.** A compter du 25 mars, le nombre de liaisons internationales régulières proposées par l'aéroport de Strasbourg passera de treize à dix-huit avec de nouveaux vols à destination de Copenhague, Lisbonne, Madrid, Rome et Vienne.

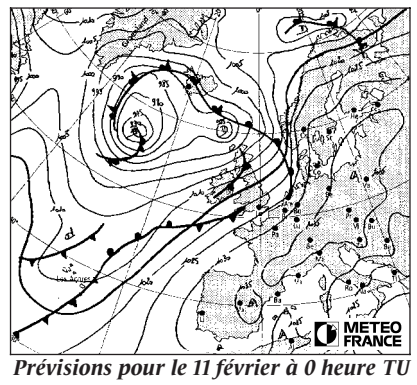
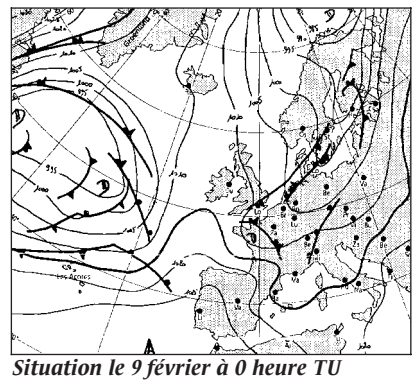
## PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	1/7 S	CAYENNE	24/28 S
AJACCIO	5/16 S	NANTES	3/12 C
BIARRITZ	9/16 C	NICE	9/15 S
BORDEAUX	2/12 C	PARIS	0/8 N
BOURGES	2/9 N	PAU	3/15 C
BREST	5/11 P	PERPIGNAN	6/15 S
CAEN	2/10 C	RENNES	4/11 P
CHERBOURG	3/11 C	ST-ETIENNE	4/12 S
CLERMONT-F.	0/9 N	STRASBOURG	1/8 N
DIJON	1/9 S	TOULOUSE	2/11 N
GRENOBLE	-2/7 S	TOURS	2/9 N
LILLE	1/9 N		
LIMOGES	-2/8 N		
LYON	3/10 S		
MARSEILLE	5/15 S		

PAPEETE	24/31 S	KIEV	1/5 C	VENISE	5/10 S	LE CAIRE	9/21 S
POINTE-A-PIT.	22/28 S	LISBONNE	13/17 S	VIENNE	2/5 C	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RÉ.	24/30 S	LIVERPOOL	1/11 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	20/31 S
		LONDRES	0/7 C	BRASILIA	20/30 S	RABAT	10/20 S
		LUXEMBOURG	-2/6 S	BUENOS AIR.	18/28 P	TUNIS	5/14 P
		MADRID	4/14 S	CARACAS	21/27 S		
		MILAN	5/13 S	CHICAGO	-10/-6 S		
		LONDRES	9/15 S	LIMA	20/25 S		
		MOSCOU	-5/2 C	LOS ANGELES	9/11 P		
		MUNICH	-3/2 C	MEXICO	10/21 S		
		NAPLES	9/14 S	MONTREAL	-16/8 S		
		OSLO	-12/-6 S	NEW YORK	-1/13 S		
		PALMA DE M.	4/15 S	SAN FRANCIS.	7/9 P		
		PRAGUE	-6/2 C	SANTIAGO/CHI	14/31 S		
		ROME	6/14 S	TORONTO	-7/9 S		
		SEVILLE	12/20 S	WASHINGTON	2/16 S		
		SOPIA	-7/9 S	AFRIQUE			
		ST-PETERSB.	-8/-4 S	ALGER	6/18 S		
		STOCKHOLM	-9/-3 S	DAKAR	19/25 S		
		TENERIFE	13/18 S	KINSHASA	23/29 P		
		VARSOVIE	-2/4 C				

ASIE-Océanie			
BANGKOK	24/32 C		
BEYROUTH	12/18 S		
BOMBAY	18/31 S		
DJAKARTA	27/29 C		
DUBAI	16/28 C		
HANOI	11/15 C		
HONGKONG	15/21 S		
JERUSALEM	8/19 S		
NEW DEHLI	8/26 S		
PEKIN	-12/-4 S		
SEOUL	-6/0 S		
SINGAPOUR	25/28 P		
SYDNEY	23/27 S		
TOKYO	2/12 S		



## TENDANCES

# L'inflation des concepts, entre poudre aux yeux et innovation

« **CONCEPT** » est devenu un mot magique. Parfait écho de la toute-puissance du marketing, il transforme la moindre idée en création géniale, le projet le plus banal en grand dessein. Une boutique qui repointe sa devanture n'est pas un nouveau magasin mais un « *concept commercial inédit* ». Un restaurant qui change son décor et sa carte inaugurent « *un concept de fooding* » alors que le restylage hâtif d'une voiture qui se vend mal donne naissance à « *un nouveau concept de mobilité* ». Bref, ce terme, qui désigne, selon le Robert, « *un acte de pensée aboutissant à une représentation générale et abstraite* », est tellement galvaudé par le monde de la communication qu'il est en passe de devenir synonyme de tarte à la crème.

Pourtant, cette effervescence ne dissimule pas toujours une panne d'imagination et ne sonne pas forcément creux. Au rayon concept, on trouve de tout. Du vent mais aussi de véritables innovations, en particulier dans la distribution. Importée des Etats-Unis, la grande mode est au *retailtainment*. Ce concept qui porte un nom suffisamment hermétique pour forger son succès est un néologisme créé en accolant *retail*

(commerce) et *entertainment* (loisirs). Il s'agit de créer des univers conformes à l'air du temps (par conséquent « *ludiques, conviviaux, festifs* ») et susceptibles d'arrondir les angles de la relation marchande.

Le shopping est mort, vive le *fun shopping*, probablement plus imaginaire et distrayant mais sûrement pas meilleur marché. Le supplément d'âme affectif ou culturel est devenu un argument commercial de poids. Petit ou grand, le magasin doit être thématique et conçu comme un véritable lieu de vie pour répondre aux aspirations plus qualitatives du consommateur dont les enquêtes de l'Insee témoignent que son moral est désormais au beau fixe.

L'acte d'achat doit être porteur de sens, surtout lorsqu'il est futile. Les magasins Résonances exploitent le filon de la nostalgie et de l'authenticité en proposant aux baby-boomers aisés de retrouver les traces de leur enfance, du savon-banane de la cantine d'antan au fauteuil-club du grand-père. « *Le temps de la distribution pure et dure est terminé. Les gens veulent désormais de la qualité, du bien-être et de l'hédonisme. Il reste beaucoup à faire dans ce que les Américains appellent*

le *commerce de self-esteem* », souligne François Lemarchand, cocréateur de Résonances après avoir lancé Pier Import puis Nature & Découvertes, dans l'édition du 1<sup>er</sup> février du bimensuel *Libre-Service Actualités*.

## Il faut convaincre le public qu'il ne s'agit pas seulement de lui faire acheter un produit mais aussi de lui vendre du sens

Oliviers & Co, enseigne forte de trente-cinq boutiques et présente au Japon, a bâti son succès en proposant tous les produits dérivés de l'huile d'olive, de la tapenade au bouchon antitouttes. La Fnac-Junior, Apache ou Oxybul menacent très directement les grands magasins de jouets en utilisant la carte de « *l'univers de l'enfant* ». On y achète des choses très classiques mais on y trouve également des ateliers

créatifs où l'on peut bricoler de ses propres mains.

Pour convaincre le public qu'il ne s'agit pas seulement de lui faire acheter un produit mais aussi de lui vendre du sens, la mise en scène est essentielle. Madelios ne se contente pas d'habiller les hommes. Ce magasin parisien leur propose aussi séances de manucure, massages ainsi que les services d'un barbier. Sans oublier quelques saines boissons à base de légumes ou de germes de blé... Le succès des activités de plein-air (pardon, du concept de *l'outdoor*) a inspiré nombre de nouvelles enseignes fondées sur le thème de la mer (Un Tour En Mer, Via Maris), de la pêche (Pacific Pêche) ou du sport (Planet Sport, Citadium).

Cette tendance, qui pousse à l'hypermécialisation, a également vu apparaître un Auchan-Express à Leers (Nord). Il s'agit d'un « *service au volant de produits lourds et volumineux* », autrement dit une sorte de drive-in pour achats encombrants (lait, eau minérale, etc.). Toutes les tentatives ne sont pas couronnées de succès. En décembre 2000, la mise en vente par Monoprix de cent vingt violons pour enfants à prix cassés

(1 990 francs, 303 €, et dix leçons gratuites assurées pendant que les parents font leurs courses) s'est soldé par un échec. Seuls deux instruments ont été vendus.

Du côté de la restauration, on se délecte du concept de *fooding* (les branchés préfèrent parler, comme aux Etats-Unis, d'*eatertainment*) qui consiste, grosso-modo, à accorder autant - sinon davantage - d'importance au décor dans lequel on se trouve qu'à ce que l'on mange. De plus en plus, cafés et restaurants veulent ressembler à des musées, des salles de sport ou des boutiques de fringues. « *Pour que la formule fonctionne, il faut être sincère et authentique*, prévient Bernard Boutboul, dirigeant du cabinet de conseil Gira-Sic. *Inutile de coller trois posters sur le mur et de déguiser le personnel avec des tenues pseudo-folkloriques. Les gens cherchent des points de repère, une cohérence entre le décor et ce qu'ils mangent.* »

Autre terrain favori de la conceptualisation à outrance, l'automobile multiplie les innovations (nouvelles générations de monospaces, croisements entre berlins, breaks et 4x4), mais cette profusion dissimule aussi une standardisation industrielle grandissante, seule ca-

pable de réduire les coûts. Au sein du groupe VW (Volkswagen, Audi, Seat et Skoda), par exemple, pas moins de sept modèles sont réalisés sur la base technique de la Golf. Cela n'empêche pas les constructeurs de faire semblant d'avoir réinventé l'automobile. C'est bien connu, un « *nouveau concept* » ne se compare avec aucun modèle de la concurrence.

Cette volonté de surprendre l'acheteur peut aussi être interprétée comme un phénomène de rattrapage. « *La reprise économique a surpris les entreprises, qui n'ont pas su réagir à temps et ont laissé vieillir leur langage pendant que le public retrouvait l'envie de consommer* », suggère Cédric Miliotis, du cabinet Market Value. Largement importé d'outre-Atlantique, ce culte du concept ressemble à « *un réflexe très français* », observe de son côté Gérard Caron, consultant chez Scopes. « *Cette façon de dramatiser et d'intellectualiser le changement nous est très familière*, dit-il. *Les Anglo-Saxons ne sont pas autant consommateurs de concepts que nous. Quant aux Japonais, ils trouvent cela bien trop abstrait.* »

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 035

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

## HORIZONTALEMENT

I. Préférence ou faiblesse. - II. Matière à règlement de comptes. Passa à l'eau. - III. Invisibles mais dangereux. Nettoyer l'étoffe en surface. Personnel. - IV. Réfléchit avant de juger. Possessif. - V. Troubla. Entière. - VI. On la retrouve chez Jacob, chez Marcel et chez Colette. Protection rapprochée mais lourde. - VII. S'expose en pleine nature plutôt que dans les musées. Pour exposer les références. - VIII. Protection individuelle assez éloignée.

Eternelles aux sommets. - IX. Possessif. Entouré étroitement. - X. Neuf en toutes circonstances. Font la partie à plusieurs.

## VERTICALEMENT

1. Ouvert sur le monde. - 2. Celle d'en face. Le premier en France. - 3. Assure la liaison. Européen de la première heure. - 4. S'accroche à la clé. Devint grand-mère bien mystérieusement. - 5. Sans connaissances. - 6. A laissé de nombreux dessins de ses connaissances. En réduction. - 7.

Point de départ. A aidé les Hébreux pour traverser le désert. - 8. Les plus belles font rêver. - 9. Dangereux quand il est bien nourri. Qui s'y frotte s'y pique. - 10. Dans le coup hier. Changement visible. Ce qui plaît. - 11. Entre en mémoire. On passe à son passage. - 12. Provoquent un profond dégoût.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 01 - 034

### Horizontalement

I. Gloutonnerie. - II. Rustine. Tang. - III. Ici. Ld. Papal. - IV. Pédalier. Ava. - V. Présentation. - VI. En. Sue. Tut. - VII. Saoul. Cru. Ai. - VIII. Oi. Doit. BN. - IX. Uraète. Ale. - X. Sensibilisés.

### Verticalement

1. Grippe-sous. - 2. Lucernaire. - 3. Oside. An. - 4. Ut. Assurés. - 5. Tilleul. Ti. - 6. Ondine. Deb. - 7. Né. Et. Co. - 8. Prairial. - 9. Eta. Ut. - 10. Râpait. As. - 11. Inavouable. - 12. Eglantines.

**Le Monde** est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunschbourg  
94852 Ivry cedex

**Le Monde** PUBLISCIPE

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corro  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

## PHILATÉLIE

# Gaston Lagaffe à la Fête du timbre

LA TRADITIONNELLE Fête du timbre se déroulera les 24 et 25 février dans 105 villes de France. La Fédération française des associations philatéliques (FFAP), organisatrice de cette manifestation, a choisi cette année comme emblème le héros de bande dessinée Gaston Lagaffe (et son chat), créé par André Franquin (1924-1997).

Partenaire de la FFAP, La Poste représente Gaston Lagaffe sur un timbre à 3 francs (0,46 euro), un carnet à 25,80 francs (3,93 euros) - comprenant cinq timbres à 3 francs et trois comportant une surtaxe de 0,60 franc au profit de la Croix-Rouge - et sur un bloc grand format à 3,60 francs (0,55 euro) incluant la surtaxe. Apparaissent en compagnie de Gaston, sur ce bloc, quelques personnages de la série : Prunelle, Mademoiselle Jeanne, De Mes-



maeker, l'agent Longtarin et la mouette rieuse. Ces produits seront en vente dans les bureaux de poste dès le lundi 26 février.

Chacune des 105 villes organisatrices de la Fête du timbre accueille un bureau de poste temporaire pour la vente anticipée de la série, les 24 et 25 février, avec cachet à l'effigie de Gaston, ainsi qu'une exposition philatélique et un stand animé par l'association philatélique locale.

Si Franquin publie ses premiers dessins en 1935, Gaston Lagaffe est né le 28 février 1957. Le dernier album de ses aventures est paru en 1996. La Belgique a déjà consacré un timbre à ce personnage, en 1992, dans le cadre d'une série annuelle dédiée à la jeunesse. Ce pays s'est ouvert à la bande dessinée dès 1979, avec un timbre sur Tintin. Suivent les Schtroumpfs (1984), Bob et Bobette (1987), Spirou (1988), Lucky Luke (1990), Blake et Mortimer (1991), Natacha (1993), etc.

Le Gaston Lagaffe français succède à Astérix (1999) et à Tintin (2000). On remarquera que, cette année, le carnet comporte un timbre à 3 francs supplémentaire, qui prend la place d'une vignette sans valeur imprimée dans les carnets précédents : il n'y a pas de petit profit... Il enrichit une thématique née en 1958 avec l'émission de timbres en Allemagne et en Sarre en hommage à Wilhelm Busch, créateur de *Max und Moritz*, précurseurs de la bande dessinée.

Pierre Jullien

★ FFAP, 47, rue de Maubeuge, 75009 Paris (tél. : 01-42-85-50-25).

## EN FILIGRANE

■ Dans la presse spécialisée. *Timbres magazine* de février consacre un dossier à la haute couture et aux costumes, à l'occasion de l'émission du timbre en forme de cœur dessiné par Christian Lacroix. L'étude du mois conduit le lecteur en Roumanie, dont les premiers timbres parurent en 1862, succédant, en particulier, aux célèbres « Têtes d'aurochs » de Moldavie. *L'Echo de la timbrologie* propose, pour sa part, des thématiques sur la musique et sur le cuir, et Michel Bilhaut retrace les riches heures de la philatélie de l'île Sainte-Hélène.

**CINÉMA** Le 6<sup>e</sup> Festival national du film marocain s'est tenu du 27 janvier au 3 février, à Marrakech. Quinze longs métrages et dix-sept courts métrages y ont été présentés, témoi-

gnant de la vitalité du cinéma du royaume, devenu par ailleurs un immense studio pour les productions occidentales. ● « ON PEUT expliquer ce "boom" par notre politique et par

l'arrivée d'une nouvelle génération de cinéastes, plus agressive, plus déterminée », estime Mohamed Achaari, ministre de la culture du Maroc. ● CE DYNAMISME pose les

problèmes de la formation, de la production et de la distribution, dans un pays qui manque de structures adaptées. ● PARMi les films présentés à Marrakech, on retiendra Ali

Zaoua, prince de la rue, de Nabil Ayouch (Grand Prix), Ali, Rabia et les autres, d'Ahmed Boulane (Prix du premier long métrage), et L'Homme qui brodait des secrets, d'Omar Chraïbi.

## La soudaine profusion de films nationaux sur les écrans du Maroc

Trente-deux courts et longs métrages, réalisés ces deux dernières années, ont été présentés lors du 6<sup>e</sup> Festival national du film marocain. Un record permis par une politique d'aide renforcée, qui annonce un renouvellement du cinéma national et pose le problème de sa distribution

### MARRAKECH

de notre envoyé spécial

On savait que le Maroc était l'un des plus beaux et des plus grands studios de cinéma du monde, fréquenté assidûment par les équipes artistiques européennes et américaines en quête d'un climat, de paysages exceptionnels et... d'une main-d'œuvre bon marché. On ne savait moins que le Royaume avait décidé de fortifier son cinéma national. C'est chose faite et bien faite, comme en atteste le 6<sup>e</sup> Festival national du film marocain, dirigé par Mehdi Qotbi, artiste marocain installé à Paris, qui s'est tenu du 27 janvier au 3 février à Marrakech. Sous le patronage de Mohammed VI, la ville s'est vouée sans arrière-pensée au culte du soleil et du grand écran lors d'une semaine de projections, de rencontres, de débats quelquefois très vifs, qui ont permis de dessiner précisément la carte d'un septième art marocain hier fragile, au risque de l'inexistence, aujourd'hui en passe d'assurer son devenir.

Pour l'observateur étranger, le programme du festival avait valeur de manifeste : quinze longs métrages, dont six inédits, et dix-sept courts métrages, réalisés dans les deux dernières années, étaient présentés en compétition officielle. Jamais le Maroc n'avait connu une telle profusion de films ! Au point que beaucoup voulaient croire ici qu'après l'Algérie, dont la production est aujourd'hui sinistrée, qu'après la Tunisie qui, sous l'éteignoir, paraît ne pas devoir tenir les promesses de Ferid Boughedir (*Halfaouine*) ou de Moufida Tlatli (*Les Silences du palais* et *La Saison des hommes*), le Maroc allait enfin inscrire durablement le Maghreb sur l'atlas mondial des cinématographies actives.

« Quelque chose a changé dans la politique culturelle de notre pays, et on le doit aux décisions du gouvernement socialiste, le premier qui s'intéresse vraiment aux artistes marocains », affirme sans plus de précautions le cinéaste Mohamed Lotfi. Un sentiment communément – et librement – partagé par les protagonistes du cinéma local, rencontrés au gré des débats tenus au sein du festival. Le cinéma a vécu ici, en moins de cinq ans, une double révolution. La première est institutionnelle : le ministère de la culture a considérablement renfor-



Le film « Ali Zaoua, prince de la rue », du Marocain Nabil Ayouch, Grand Prix à Marrakech.

cé les moyens du Centre cinématographique marocain (CCM), l'équivalent de notre Centre national de la cinématographie, même si les sommes engagées restent extrêmement modestes par rapport à celles que nous connaissons en France. Pourtant, dans un pays où

le budget moyen d'un film reste compris entre 3 et 4 millions de dirhams (2,5 millions de francs environ), l'aide à la production dispensée par le fonds d'aide du CCM – 2,5 millions de dirhams en moyenne – est déterminante.

« La réforme est vraiment épous-

touffante, assure Farida Benliazid, réalisatrice de *Ruses de femmes*. Les cinéastes peuvent sortir enfin du carcan de la débrouille et prendre des risques qu'ils n'auraient pas pris plus tôt. »

Mais cette réforme a un effet pervers : « La plupart des cinéastes

construction commencera dans deux mois. Elle s'accompagnera d'une politique d'achat d'œuvres d'artistes marocains, qui deviendra l'affaire du musée après son ouverture, prévue dans trois ans.

### 2 Comment expliquez-vous la soudaine efflorescence de films marocains ?

Je crois que l'on peut expliquer ce « boom » par notre politique et par l'arrivée derrière les caméras d'une nouvelle génération de cinéastes, plus agressive, plus déterminée, et par une plus grande régularité du rythme de la production. Jusqu'ici, un cinéaste réalisait un film tous les dix ans. Aujourd'hui, il réalise un film tous les deux ans.

### 3 Quelles ressources pouvez-vous mettre à la disposition des professionnels ?

Ils disposent des subventions du Fonds d'aide, dont nous venons d'augmenter l'enveloppe annuelle de 25 % pour la porter à 20 millions de dirhams (12 millions de francs). Nous avons aussi décidé d'augmenter le budget promotionnel des films à la télévision de 40 %. Nous venons également de créer une enveloppe de 8 millions de dirhams (4,8 millions de francs) à destination des chaînes de télévision pour les encourager à coproduire les films marocains. Enfin, nous avons installé un comité avec tous les professionnels pour suivre l'application de la nouvelle loi en faveur du cinéma votée en janvier. Notre objectif est de stabiliser la production nationale autour de quinze films par an à moyen terme.

Propos recueillis par Olivier Schmitt

### TROIS QUESTIONS À...

#### MOHAMED ACHAARI

**1 Vous êtes ministre de la culture et de la communication du Maroc. De quels moyens disposez-vous pour encourager la production artistique nationale ?**

Notre politique en faveur du cinéma représente quelque 40 % du budget total d'investissement du ministère de la culture, soit 50 millions de dirhams en 2001 (30 millions de francs environ). Elle consiste essentiellement en l'attribution de subventions par l'entremise du Fonds d'aide, géré par le Centre cinématographique marocain. Notre priorité est de favoriser la production nationale. Ainsi avons-nous lancé un projet majeur : la création à Rabat d'un Musée national des arts modernes, dont la

### Un immense studio pour les Européens et les Américains

Le Maroc est devenu, en moins de vingt ans, un immense studio de cinéma pour les sociétés européennes et américaines. Si elles ont trouvé ici un climat, des paysages et une main-d'œuvre extrêmement bon marché, leurs investissements ne permettent qu'à la marge la formation de techniciens et l'embauche d'acteurs locaux. Mais leur présence est massive. Ouazzate est ainsi devenu un véritable studio international, et le Royaume accueille de très nombreux tournages. « Chaque trimestre, ce sont deux ou trois longs métrages qui sont réalisés au Maroc », explique Mustapha Stitou, secrétaire général du Centre cinématographique marocain. Si on y ajoute les courts métrages, les films publicitaires et les reportages, nous accordons entre 500 et 600 autorisations de tournage chaque année. Nous proposons des réductions sur le transport aérien – de 40 % à 60 % sur les tarifs normaux de Royal Air Maroc –, des prix spéciaux dans les hôtels et auprès des loueurs de voitures, et des facilités de transit des matériels dans tous les aéroports du pays où nos agents spécialisés permettent de régler tout problème dans la journée. »

## Les espoirs d'une cinématographie naissante

### MARRAKECH

de notre envoyé spécial

Ils sont quatre, quatre enfants des rues de Casablanca, privés de tous les droits sauf de celui de respirer. Abandonnés par leur famille, vivant d'expédients, ils sont le reflet cruel d'un royaume libéral qui s'accommode encore de la misère la plus noire. Tous les quatre, Ali, Kouita, Omar et Boubker, sont les personnages d'un film, *Ali Zaoua, prince de la rue*, deuxième long métrage du meilleur espoir du cinéma marocain, Nabil Ayouch. Arrachés à leur condition pour quelques semaines de tournage, ils sont l'incarnation du nouveau cinéma marocain et l'objet du plus vaste débat de société d'un pays où l'on peine à compter les « enfants perdus ».

*Ali Zaoua*, sorti au Maroc en septembre 2000, où il a réuni quelque 450 000 spectateurs, est le meilleur long métrage projeté à Marrakech dans le cadre du 6<sup>e</sup> Festival national du film. Le jury l'a d'ailleurs récompensé de son Grand Prix, du Prix du scénario et de celui des dialogues. Le public français pourra juger de ses qualités le 21 mars puisqu'il doit être alors distribué dans une cinquantaine de salles. Sa sortie est par ailleurs programmée dans une vingtaine de pays à cette date.

Le cinéma marocain ne se résume pas au film de Nabil Ayouch.

En une semaine de projections, d'autres talents ont pu s'affirmer, Marocains du Maroc ou de la diaspora. Dans la première catégorie, deux cinéastes se sont signalés par l'impertinence de leur ton et la maturité de leur style. Ahmed Boulane, d'abord, Prix du premier long métrage, *Ali, Rabia et les autres*, possède une indéfectible liberté de parole, son film évoquant avec une certaine virtuosité dans son montage et sa réalisation le Maroc des années 1970, ses illusions politiques, son « folklore » hippie, et le royaume d'aujourd'hui, ses prisons mentales, ses fausses croyances et ses désillusions. Le coup de sang d'un passionné.

### DES PRODUCTIONS ACADÉMIQUES

Autrement littéraire, plus lent dans sa narration, *L'Homme qui brodait des secrets*, premier long métrage d'Omar Chraïbi, a frappé par son retour sur le passé récent du Maroc, à travers la figure d'un écrivain de premier rang injustement méconnu. Eloge du livre, du verbe, d'une mémoire débarrassée de toute afféterie, ce film, dont l'image a été confiée au chef-opérateur David Golia (à la tête de la deuxième équipe d'*American Beauty*), mériterait, comme les deux précédents, d'être vu sur nos écrans.

Résolument inscrit dans l'époque, ces films se distinguent d'autres productions de bonne fac-

ture qui ne parviennent pas à échapper totalement aux clichés que l'on peut avoir du Maroc et de son cinéma. Ainsi de *Ruses de femmes*, de Fatima Benlyazid (les amours d'une fille de marchand avec le fils d'un prince), de *Yacout*, de Jamal Belmejdoub (transposition de *Cyrano de Bergerac* en médina), de *Tresses*, de Jillali Ferhati (une affaire de viol sur fond de campagne électorale), ou de *Soif*, de Saad Chraïbi (la bataille de l'eau dans le Sud aux derniers jours du protectorat français), qui se regardent avec plaisir mais dont les qualités sont contrecarrées par un certain académisme de la narration ou de la réalisation.

Au chapitre des courts métrages, trois réalisateurs ont dit très haut leurs ambitions : Nour-Eddine Lakhmari, Marocain de Norvège, avec *Dans les griffes de la nuit*, film sombre sur un immigré isolé dans les neiges du Nord ; l'acteur Faouzi Bensaïdi, avec *Le Mur*, film hilarant en plans fixes, et avec *Trajets*, nuit de cauchemard sur la route Casablanca-Rabat ; Mohamed Ulad-Mohand, enfin, Marocain de France actuellement pensionnaire de la Villa Médicis, où il écrit son premier long métrage, avec *A travers le miroir*, court totalement fantasmagique qui ne s'effraie d'aucune audace formelle, descende aux enfers d'un jeune couple à Asilah aujourd'hui.

O. S.

s'en contentent pour entrer en production, sans chercher à réunir d'autres coproducteurs au Maroc ou à l'étranger, explique Nabil Ayouch, réalisateur d'*Ali Zaoua*, Grand Prix du Festival de Marrakech, un film que les spectateurs français pourront voir en salles le 23 mars. Il faut dire qu'ils ont souvent attendu plusieurs années pour commencer leurs films. Mais ils redoutent aussi les contraintes de la coproduction, qu'il s'agisse de ses répercussions sur l'écriture des scénarios ou sur la distribution des rôles. »

Cette méfiance de l'étranger semble communément partagée. Elle s'explique, et c'est la deuxième révolution du cinéma national, par l'irruption sur les écrans marocains et loin d'eux, en salles ou lors de festivals, des œuvres des cinéastes nés en dehors du Maroc. Cette diaspora nombreuse, très diverse dans ses origines géographiques – la France, bien sûr, mais aussi la Norvège et les Etats-Unis –, a été conviée à participer au 4<sup>e</sup> Festival national en 1995 à Tanger, les productions locales manquant alors de munitions. « Nos réalisateurs ont désormais plus d'expérience, il y a aussi plus d'émulation entre eux, explique Sarim Fassi Fihri, président de la chambre des producteurs. La raison principale est le retour des « émigrants », les beurs. Les choses ont dérapé quand ils ont prétendu ravalier leurs aînés au rang de dinosaures, mais ils sont l'aiguillon qui donne du tonus au cinéma marocain. »

« Les choses changent, les Marocains ont compris qu'il fallait s'ouvrir et que l'image est un vecteur essentiel du développement », estime Nour-Eddine Lakhmari, jeune réalisateur installé à Oslo, qui a donné au festival l'un de ses plus beaux films, *Dans les griffes de la nuit*, court métrage de vingt-cinq minutes primé par le jury. « Le cinéma marocain ne pourra pas se développer sans une réconciliation entre tous ses cinéastes. Mais la quantité ne suffit pas, il faut travailler sur la qualité. » C'est aussi l'avis du jeune acteur Kahlid Benchagra, présent en sélection pour son rôle dans *Yacout*, de Jamal Belmejdoub : « Il faut que nos scénarios échappent au folklore, à la carte postale. Mais ça ne suffit pas, car il arrive qu'on lise de très beaux textes qui, après le tournage ou le montage, font des films très décevants. Je

pense sincèrement que la déflagration viendra du Nord ! »

Le jeune cinéaste Faouzi Bensaïdi, qui a présenté des courts métrages très remarquables au festival, *Le Mur* et *Trajets*, et qui a collaboré à l'écriture du prochain film d'André Téchiné, *Terminus des anges*, veut croire lui aussi aux avantages de l'ouverture internationale : « C'est une chance pour nous, comme elle l'a été pour Kiarostami ou Wong Kar-wai. Il nous faut imaginer un mouvement, comme en Iran ou en Asie. On en est très loin, mais c'est un objectif légitime. La

### Le circuit marocain se résume à ce jour à 170 salles, dont une trentaine seulement sont bien équipées. Et il est envahi par les films étrangers

diaspora et ses références cinématographiques peuvent y aider. Elle permet un regard plus juste sur ce que nous sommes vraiment. »

Si rien ne semble devoir entamer la vigueur créative des cinéastes marocains, reste à régler le problème de la formation – il n'y a pas d'institut du cinéma au Maroc –, de la postproduction – souvent réalisée en Europe – et l'épineux dossier de la distribution. Le circuit marocain se résume à ce jour à 170 salles, dont une trentaine seulement sont convenablement équipées. Les écrans populaires sont envahis par les productions indiennes, et les salles de qualité par les productions étrangères.

En 2000, quinze millions de billets ont été vendus, un score très faible si on le compare aux quarante millions de billets vendus en 1987-1988, saison record. Mais il offre une marge de progression dont les cinéastes marocains comptent bien profiter. Les trois chaînes de télévision devraient les y aider, le CCM ayant décidé durant le festival de débloquer 8 millions de dirhams pour favoriser les coproductions.

O. S.

Jean-michel JOYEAU et Michel MIETTI présentent

# Charles DUMONT

au Théâtre de Dix Heures  
35, Bd des Clignancourt Paris - 18<sup>e</sup> arrondissement

Mise en lumière : Jacques Rouvenols

**DU 3 FÉVRIER AU 3 MARS 2001**

Location : 01 46 06 10 17  
Paris - Virgin - agences

fonds soutien  
subventionné par la Mairie de Paris

# Les musiques électroniques, reflets de leur environnement

Deux compilations, l'une « brésilienne », l'autre issue d'une rave en Bretagne

LES MUSIQUES électroniques, privées de mots, entretiennent une relation privilégiée avec leur environnement. Que soit née la techno à Detroit, la *french touch* à Versailles ou la jungle à Londres doit davantage à l'ambiance et à l'architecture qu'au hasard, d'autant que la représentation imaginaire des lieux, des circonstances y est traduite avec une force que le rock, fédérateur et globalisant, avait perdu de vue. Ainsi, *Trip do Brasil 2*, compilation de douze titres originaux, tous conçus par des non-Bréziliens, parfois usurpateurs d'appellation, tels les Français Boys from Brazil, offre-t-elle un vaste champ de réflexion sur l'idée philosophique, musicale que de jeunes musiciens peuvent se faire du Brésil.

Si, unanimement, et à raison, le pays de brasse est reconnu comme un épicerie du rythme, mais aussi de la suavité – incontournable guitare, toujours présente, même en pleine boucle technoïde –, c'est sa consistance qui souffre les plus grandes variations. Chacun y met bien sûr son talent, ou son indigence artistique : si l'on en croit les Français The Rhythm Section menés par DJ Armand, ou le Parisien Rom, le Brésil se résume à une bossa édulcorée, à la bêtise du feu *easy-listening* et des ascenseurs ambiants. C'est obtus.

Trois des douze créations réunies ici valent d'acquiescer ce deuxième volume de *Trip do Brasil*, qui est aussi une importante machinerie scénique – paru en 1997, *Trip do Brasil 1* a donné lieu à une tournée mondiale de plus de cent cinquante concerts. Elles confirment la domination de trois artistes électroniques reconnus par ailleurs comme les porte-parole d'une tendance expérimentatrice tournée vers le grand public – en opposition aux recherches sur les cycles et les silences d'un certain nombre d'artistes multimédias détachés de l'envie de communiquer et du bien être. Mental Remedy regroupe deux New-Yorkais, Jephthé Guillaume, musicien d'origine haïtienne très épris de culture vaudou, et Joe Clausell. *Kotu Rete*, le titre qu'ils ont créé à l'occasion, est un déluge de rythmes nègres, enflés jusqu'à l'extase. D'origine porto-ricaine, Clausell est venu récemment mixer à Paris, peu après la venue dans la capitale française, au Queen's, de son comparse de soirées new-yorkaise post-disco Body & Soul, François K, un Français émigré depuis les années 1970 à New York.

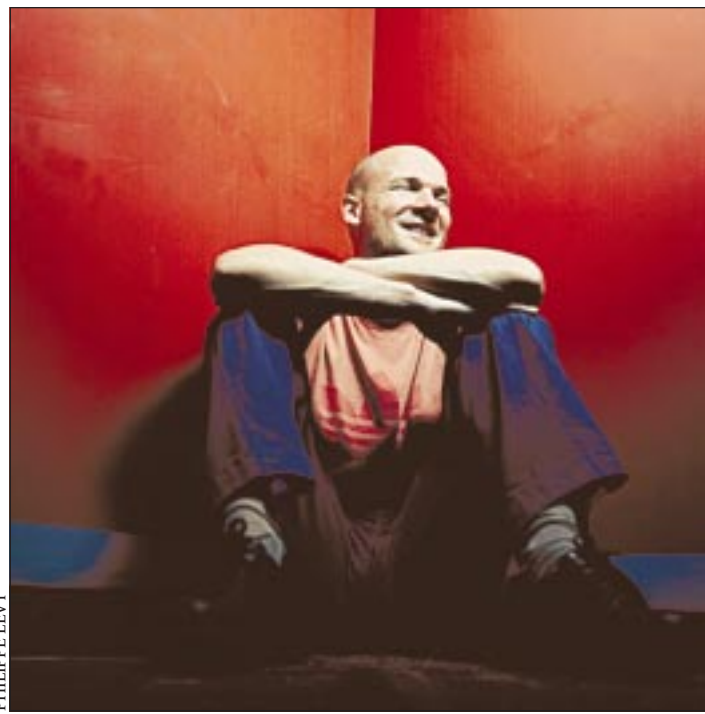
Isolée (Rajko Müller), jeune prodige de Francfort, auteur d'un album minimaliste néanmoins sexy (*Rest*, chez Playhouse), casse les données linéaires, les possibilités

mélodiques, désarticule et reconstruit, évacue les rythmes en triturant une contrebasse. Ni perroquets colorés ni jouissance immédiate dans cette vision allemande de l'Amérique du Sud, mais une fascination évidente devant les grands espaces, la « vastitude ». Le Britannique Doctor Rockit (*alias* Matthew Herbert) poursuit son exploration de la légèreté urbaine, en habillé des défilés de mode, des visions très pop et lestes de l'électronique (*Café de Flore*, chez Wagram, est un must).

Des voix niaises qui peuvent suggérer que le Brésil est un pays où règne le fil dentaire et la bossa standard, on se passerait volontiers, mais Benoît Carles, qui a réalisé cette compilation, n'avait pas envie de passer la bride à des créateurs prêts à sortir de leurs limites territoriales.

## HÉROS DE DETROIT

Compilation, re-création, affiche publicitaire : *Il était une fois Astropolis, 1995-2000*, vingt-sept titres résumant les cinq années d'existence d'un festival d'été tenu à Concarneau, remet surtout les idées en place. La techno a été basiquement créée pour danser, pour s'éclater la tête et le corps contre des murs de rythmes, des renforcements sonores, et casser la culture robotique post-



PHILIPPE LEVY

**Isolée (Rajko Müller) : une vision allemande de l'Amérique du sud fascinée par les grands espaces.**

industrielle par l'exagération de cette même robotique. Partir avec Manu le Malin vers Concarneau, c'est aussi respirer la rave en plein air, le bonheur de changer le monde par l'autonomie temporaire du corps, sans autre concept sous-jacent. Que pouvaient bien penser les champions des battements par minute réunis dans les murs bretons du château de Keriolet ? Qui retrouve-t-on sur cette royale anthologie ? Les héros américains de Detroit, Jeff Mills, roi des clubs et remixeur récent du *Metropolis* de Fritz Lang, et Richie Hawtin (à écouter la compilation *Plus 8*, du

nom du label de ce génie de la pâte sonore, également appelé Plastikman) ; le sombre New-Yorkais Oliver Chesler (DJ Olive), puis Laurent Garnier, Scan 7, Christian Morgensen ou Aphasia. Le tout lié par les bons soins de Manu le Malin, par ailleurs créateur d'une musique qui prend le monde par la force, brutalement et de face.

**Véronique Mortaigne**

★ *Trip do Brasil 2*, 1 CD Rythmix 5015032000. Distribué par Small/Sony. Il était une fois *Astropolis*, 1 CD Human/Sonic.

## SÉLECTION DISQUES

### SERGE RACHMANINOV

*Préludes et Moments musicaux pour piano*

Nikolai Lugansky (piano)

Après les *Etudes* de Chopin (1 CD Erato) dont 14 000 exemplaires ont été vendus en moins d'un an – Classique d'or RTL décerné par Alain Duault ; meilleur soliste instrumental de l'année 2000 pour la revue *Diapason* et Diapason d'or France-Inter décerné par Frédéric Lodéon, voici Rachmaninov. Nikolai Lugansky joue cette musique avec la sveltesse, le sens de la mesure, la sonorité subtilement colorée qu'y mettait Benno Moiseiwitsch (1890-1963), le pianiste préféré du compositeur. Il y ajoute sa patte, cette noblesse, cette intelligence, cette profondeur oubliée de soi-même qui distinguent cet artiste et le font fêter partout où il joue dans le monde. Fait unique dans les annales, tous les critiques parlent de lui dans les mêmes termes évidemment sans se connaître. Pour en avoir le cœur net, une visite sur le site, créé par une admiratrice britan-

nique, s'impose : lugansky.homes-tead.com. Alain Lompech

★ 1 CD Erato 857 385 7702.

### KURT WEILL

*Concerto pour violon op. 12 – Kleine Dreigroschenmusik – Berlin im Licht*

Henri Raudales (violon), Orchestre de la radio de Munich, Gerd Müller-Lorenz (direction)

Partition tout en glissements savoureux, à l'image d'un « Andante » qui ouvre sur l'intemporel néo-classique avant de s'inscrire discrètement dans l'activité jazzy des Années folles, le *Concerto pour violon et vents* de Kurt Weill est un régal d'instrumentation au service, notamment, de l'harmonie douce-amère propre au compositeur. Gerd Müller-Lorenz aborde cette expression mouvante avec beaucoup de tact et donne le juste poids à chaque note prolongeant le parcours d'un soliste (le jeune Henri Raudales) dont on apprécie autant le mordant que la suavité. Ce disque d'experts se pour-

suit avec une *Suite de L'Opéra de quat'sous*, idéalement dosée sur les plans mélodique et rythmique, et s'achève avec une miniature inédite (*Berlin im Licht*) qui encanaille le genre du défilé de rue pour le conduire directement au cabaret.

**Pierre Gervasoni**

★ 1 CD Orfeo C 539 001 A.

Distribué par Harmonia Mundi.

### JOHNNY GRIFFIN/STEVE GROSSMAN QUINTET

Enorme prestation de Pierre Michelot, dans ce CD, un des contrebassistes et leaders européens à avoir marqué l'histoire même du jazz moderne. D'un bout à l'autre ou sur une simple et gracieuse coda (*Waltswing*), sa prestation relève du grand art sans se mettre en avant. Mais la question n'est pas là (donc, elle est là) : la question, c'est le choc des deux griffes, des deux gros, des deux grands du ténor : Johnny Griffin et Steve Grossman. Pour le carré d'as (sur lequel plane Rollins), on ajoutera George Coleman et Joe Henderson. Joker : Wayne Shorter. Griffin le gant de velours, Grossman, la poigne d'acier ; Griffin le Chicagoan (1928) et Grossman de Brooklyn (1951) : un art de l'instrument en voie de mutation. Plus personne ne sait, ni ne cherche à savoir, phraser comme eux (attaques éblouissantes), foncer comme eux, pousser à ce point la rage du son et le possible du volume. Personne au monde à en être seulement capable. Si : Ricky Ford, mais sans l'intelligence de l'expression. C'est à des oiseaux de cette envergure que l'on mesure à quel point la musique afro-américaine, même jouée par des natifs de Brooklyn, reste rageusement américaine. Monumental.

**Francis Marmande**

★ 1 CD FDM 36615-2.

### MICHEL PORTAL

Toujours en quête et nomade dans la musique, Michel Portal est allé à Minneapolis (Minnesota). Sur une idée du producteur Jean Rochard, animateur de rencontres marquantes depuis une vingtaine d'années, Portal enregistre avec le pianiste Tony Hymas – formation classique, grand marcheur, compagnon de Jeff Beck ou de Sam Rivers... –, le guitariste Vernon Reid pour trois morceaux – le hard rock et le funk réconciliés au sein de Living Colour – et probablement la rythmique à tout faire de Prince la plus réactive, le bassiste Sonny Thompson et le batteur Michael Bland – qui ont aussi rendu de notables services à France Gall fin 1996, une fois remerciés par leur ancien patron. Portal funky ?, s'interrogent les « portaliens » ; Sonny T. et Michael B. passés au free jazz, ? rétorquent les fondus du groove. Au final, chacun est allé au contact de l'autre, s'est rendu disponible, ouvert à l'aventure. D'où le bel élan collectif qui jaillit de *Sky Tinted Water*, *Matourmatourmatourmalet*, *On Nicollet Avenue*, *Judy Garland* ou *Shopping For Black Shirts*.

Mais aussi quelques facilités comme un rap raplapla dans *M. P. on the Run*. On retiendra ici le sens du détail, le choix au plus juste des impulsions qui rapprochent Hymas et Portal ainsi que T. et B. dégagés du cadre, plus souple que dans les superproductions princières – ce que des enregistrements en trio hendrixien avaient déjà fait entendre. Et puis cette manière si particulière à Portal de trouver dans des bribes de mélodies, des souvenirs, des griffures, sur le papier de quoi faire chanter la musique.

**Sylvain Siclier**

★ 1 CD Universal Music Jazz

013 511-2.

### CAETANO VELOSO

*Noites do Norte*

L'album *Livros*, puis sa version en public, *Prenda Minha*, ont marqué un virage dans la carrière du Brésilien, qui avait au préalable livré un recueil de chansons sud-américaines, en espagnol, d'une rare finesse, *Fina Estampa*. Cherchant à marier les splendeurs baroques de Salvador de Bahia, sa ville d'origine, aux schémas mathématiques de la poésie concrète, au rock et aux balancements de la bossa-nova, Caetano Veloso avait ainsi réalisé un essai assez prodigieux de métissage avant-gardiste, puis publié un hommage à Federico Fellini, en italien. *Noites do Norte* est la prolongation de ce travail de recherche, néanmoins très populaire (*Prenda Minha* s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires), offrant des chansons nouvelles, une reprise de Jorge Benjor (*Zumbi*, hommage à la négritude). *Noites do Norte* rend hommage à Joaquim Nabuco, homme politique abolitionniste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dont il a mis en musique l'un des textes – hymne à l'apport africain. Autres objets d'admiration : Raul Seixas, rocker black, Michelangelo Antonioni, cinéaste italien. Jaques Morelenbaum, violoncelliste et arrangeur responsable des précédents opuscules, est de la partie. Pourtant, l'ensemble reste en deçà des capacités d'innovation de Caetano Veloso, dont les albums *Estrangeiro* et *Circulãdo vivo* ont apporté les plus grands bouleversements. Livré à la superposition de couches patrimoniales, d'envies, cet album fige par trop de préciosités les contours de son génie musical. La voix est toujours aussi belle et il y a des fulgurances, telles la chanson *la*.

**V. Mo.**

★ 1 CD Verve 548362-2. Distribué par Universal.

### COMPAY SEGUNDO

*Las Flores de la vida*

Treize chansons à danser, treize chansons pour témoigner de l'étendue possible du répertoire du nonagénaire Compay Segundo, philosophe du plaisir de vivre et pilier du Buena Vista Social Club. Vite fabriquée, cette suite à *Calle Sul*, où apparaissait la clarinette, instrument peu habituel dans la trova de Compay, balaie la chanson cubaine, de *Juramento* de Miguel Matamoros à *Guan-tanamera*, ixième version de l'hymne

révolutionnaire. Compay Segundo n'a pas vraiment besoin de revenir sur cet incontournable cubain, qu'il interprète, comme tous les autres titres, en deuxième voix – Hugo tient le fil du chant. *Amor de Loca juventude* a des accents de Louis Armstrong, *Qui parle français*, de Repilado Munoz s'enracine dans les plantations de canne à sucre : l'univers de Compay ne s'est jamais rétréci.

**V. Mo.**

★ 1 CD East-West 857385502-2.

Distribué par WEA.

### PUDDU VARANO

*Star 70*

On connaît le danger de manier kitsch et second degré. Les plaisanteries musicales les plus courtes étant les meilleures, ce genre de parti pris a du mal à tenir le temps d'un album. En choisissant de faire tourner la boule à facettes des années 1970, Puddu Varano prenait le risque d'échouer sur les banquettes, déjà surpeuplées, des *lounge* branchés. Avec une habileté réjouissante, ce duo danois, formé par Alex Puddu (batterie, guitare) et Morten Varano (claviers, programmation), a extrait les ingrédients les plus festifs de la soul, du disco, du rock psychédélique, du latin funk et de l'acid jazz originel pour les greffer à un groove contemporain qui balaie toute résistance à la danse. Cet équivalent scandinave et drôle des Propellerheads, très marqué aussi par la chaleureuse efficacité des Stereo MC's, possède, entre autres, un art du break et de la relance rythmique qui profite à merveille – et sans prétention – des clins d'œil aux néons rouges et aux chatoyantes paillettes d'une époque révolue.

**Stéphane Davet**

★ 1 CD Zycos/RCA 74321 64023 2.

Distribué par BMG.

### HUGO RACE + TRUE SPIRIT

*Long Time Ago*

Membre fondateur des Bad Seeds, le groupe de Nick Cave, le chanteur et guitariste Hugo Race a publié avec sa formation True Spirit neuf albums en une décennie dans une discrétion aussi importante que délibérée : souvent limitées à un millier d'exemplaires, ses œuvres sont pour la plupart épuisées. La rétrospective proposée par *Long Time Ago* permettra heureusement de découvrir la beauté désolée des chansons et reprises – dont un sublime *River of No Return* – de ce bluesman originaire de Melbourne et Berinois d'adoption, autant fasciné par les grands anciens du delta du Mississippi que par les expériences du rock industriel germanique. Constructiviste et minimaliste, son blues est retailé aux dimensions du baubau. Une voix d'outre-tombe, une guitare épileptique, un harmonica plaintif se déchirent dans la nuit, le spectre d'Howlin'Wolf semble rôder dans les friches industrielles de Berlin. Admirateurs de Captain Beefheart et de Tom Waits, ne pas s'abstenir : Hugo Race est un seigneur de l'underground.

**Bruno Lesprit**

★ 2 CD Glitterhouse Records

GRCD 518. Distribués par P.I.A.S.

# Maurice Fréchuret devient le nouveau directeur du CAPC

BORDEAUX

de notre correspondante

Les salariés du Centre d'arts plastiques contemporains (CAPC/Musée) sont soulagés : ils ont appris, par voie de presse, mardi 6 février, le nom de leur futur directeur. Maurice Fréchuret, l'actuel conservateur du Musée Picasso à Antibes, devrait reprendre, d'ici au mois d'avril, la direction du CAPC laissée vacante depuis juillet 2000. A cette date, le contrat de Marie-Laure Bernadac, directrice adjointe du CAPC, arrivait à échéance et cette autre spécialiste de Picasso n'avait pas souhaité le renouveler (*Le Monde* daté 9-10 juillet 2000). Presque au même moment, Henri-Claude Cousseau, directeur du CAPC et de l'ensemble des musées de Bordeaux depuis septembre 1996, préparait son départ : il venait d'être nommé directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Le CAPC se retrouvait soudainement orphelin, même si M. Cousseau a pris soin d'assurer l'intérim jusqu'en septembre. Il aurait suggéré au maire, Alain Juppé (RPR), un nom pour le remplacer : Joëlle Pijaudier, conservateur du Musée d'art moderne de Lille Métropole, à Villeneuve-d'Ascq.

Trois candidats officiels étaient en lice : Joëlle Pijaudier, Jean-Marc Prévost, conservateur du musée de Rochechouart, Chantal Ponbriant, rédactrice en chef de la revue canadienne *Parachute*. Maurice Fréchuret fut le dernier à déposer sa candidature, en décembre 2000, et il a été reçu et auditionné par le maire de Bordeaux, le 29 janvier. « C'est un grand scientifique, connaisseur de l'art moderne et contemporain, un vrai gestionnaire et les problèmes de l'éducation artistique le passionnent », explique Martine Moulin-Boudard, adjointe chargée de la culture. Né en 1947 à Saint-Etienne, Maurice Fréchuret a fait ses armes au Musée d'art moderne de sa ville natale. Depuis 1993, à la tête du Musée Picasso à Antibes, il a proposé nombre d'expositions originales, dont la plus récente portait sur « Les figures de la marche » (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août 2000).

## SIX MOIS DE TURBULENCES

Il aura quand même fallu six mois avant de trouver un remplaçant à Henri-Claude Cousseau. Six mois de turbulences : l'exposition « Prémusés innocents », qui rassemblait des œuvres mettant en scène la question de l'enfance ou sa subversion par les artistes, a déclenché une polémique politique, médiatique et judiciaire (*Le Monde* du 21 décembre 2000). Une personne s'est suicidée, en septembre, dans l'enceinte de la nef centrale du musée. Les problèmes personnels de certains salariés sont venus alourdir ce climat déjà pesant. « Ce n'est pas facile de prendre ce type de décision », justifie M<sup>me</sup> Moulin-Boudard. Il était difficile de trancher car « les candidats étaient de très haut niveau et une fonction comme celle-ci méritait le temps de la réflexion ».

Le choix d'un nouveau directeur des musées de Bordeaux reste, lui, en suspens. Dans un premier temps, Alain Juppé souhaitait reconduire la même stratégie : un seul homme pour les deux fonctions. Il s'est ensuite ravisé : « Il sera difficile de trouver quelqu'un de l'envergure de M. Cousseau », avait-il déclaré à l'automne. Pourtant, le maire n'envisage pas non plus de remettre en question cette structure, créée en 1997 pour harmoniser la politique muséale, la communication et les dépenses des huit musées bordelais.

Toutefois, certains conservateurs ont profité de la situation de jachère du pouvoir pour demander sa suppression. « Chacun était habitué à travailler dans son coin, avec une mairie qui ne mettait jamais son nez dans nos choix, rappelle un observateur averti. Avec cette nouvelle structure, chapeauté de surcroît par le directeur du CAPC, certains ont grincé des dents. » Dans ce contexte, alors que la campagne électorale s'accélère, il faudra être patient.

**Claudia Courtois**

GRAND JURY  
RTL Le Monde LCI

JEAN  
TIBERI

Débat animé par  
JEAN-PIERRE DEFRAIN

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI

# La relecture moderne et brillante du « Prométhée » d'Eschyle à Strasbourg

Stéphane Braunschweig voit dans le mythe une métaphore des débats éthiques qui agitent la science

**PROMÉTHÉE ENCHAÎNÉ, d'Eschyle.** Mise en scène de Stéphane Braunschweig. Avec Luc-Antoine Diquéro, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Lisa Erbes, Philippe Girard, Hélène Lauseur. THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG, 1, avenue de la Marseillaise, Strasbourg. Tél. : 03-88-24-88-24. Durée : 1 h 15. De 35 F (5,34 €) à 140 F (21,34 €). Du mardi au samedi, à 20 heures ; le samedi 10, à 15 heures. Jusqu'au 24 février.

## STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Obscur cosmos. Circuits divins. Pistes concentriques laquées noir, tournant plus ou moins vite. Chaque dieu, ou dieu à demi associé à une orbite. Leurs courses. Au centre, Prométhée (Claude Duparfait). Un soleil noir. Sur la piste, un écran mobile porte au gigantisme les présents. Il agit comme un miroir grossissant, loupe du dieu suprême, Zeus, révélant ce qu'il voit, et le manifeste : un Etna grisâtre, un aigle planant, des laves en fusion. Le feu, dérobé par Prométhée et transmis aux hommes, passe au bout d'une torche, en rappel. Les silhouettes projetées sur l'écran font entendre le dialogue des ombres : il y a déjà de certaine cave et du cinématographe.

Enchaîner Prométhée : mince

affaire, il y consent. Son rocher, son Caucase, est un lit visiblement inspiré par le mobilier des chambres d'exécution américaines. Défait de sa ceinture et de sa cravate, le titan entêté est tout tension intérieure, la chemise blanche (assez chic) largement ouverte. Terribles clics lorsque se referment les fers. Rictus de souffrance suivis en gros plan sur l'écran. La torture contemporaine, en direct, sous contrôle médical. Précision des gestes. Hygiène irréprochable. Du propre. L'appareil légal est redressé, Prométhée exposé. Premières dernières paroles face au public, assorties de regards en coin, vengeurs, là-haut, vers le pouvoir.

Le Prométhée de Stéphane Braunschweig est un aristocrate, traître aux siens. Un comploter emberlificoté dans ses stratégies. Un enragé, doué pour l'invective, persuadé de sa supériorité. Un provocateur qui a voulu sciemment « s'égarer », et se retrouve piégé au jeu de la transgression. Partagé entre l'émancipation des hommes et le conservatisme d'un dieu prêt à s'emporter contre les « nouveaux venus », ce privilégié, trop trouble pour éveiller une sympathie sans contrainte, prend figure humaine – matière à théâtre – dans la mesure où « la douleur et l'angoisse » ne lui sont pas épargnées.

Ce qui lui importe, c'est d'avoir la

peau de Zeus, de lui « arracher son sceptre royal ». Les confins terrestres sont le ring des deux rivaux. Un véritable laboratoire. Car avec la vidéo la technologie a pris la place des grands espaces. Elle sait en renvoyer des images réduites au signe ou au signal. Le « feu » prométhéen est passé dans les moyens de produire des images du feu, comme un autre art légué aux hommes par

« Avais-tu prédit cela/ Qu'un clone de toi-même forgé à ton propre feu/ Se substituerait à toi sur le rocher... »

le titan déchu. Pour le moment, Zeus semble conserver le contrôle de la réalisation, mixant d'un Ciel lointain les enregistrements d'une caméra de surveillance avec les manifestations tonnantes de ses foudres qui s'abattent comme électrochocs sur son prisonnier.

Mais la technologie peut aussi représenter une perte de la puissance divine. Une forme de compro-

mis, sinon de renoncement. A moins qu'elle ne soit une tentative de sonder de nouveaux moyens de coercition. Assez voyants pour ne pas s'éloigner trop d'une mécanique spectaculaire à la Frankenstein (version James Whale). Assez discrets pour que la scénographie (Stéphane Braunschweig) ne l'emporte pas sur la mise en scène. Elle offrirait alors aux acteurs – notamment Philippe Girard (Pouvoir et Hermès) ou Luc-Antoine Diquéro (Océan) – les bottes de sept lieues d'un défi complice, et au spectacle vivant des armes nouvelles contre la mise en boîte.

Stéphane Braunschweig entend verser ce Prométhée enchaîné vibrantissime, parcouru d'incessantes interrogations éclairantes, au débat « éthico-scientifique ». Soit. Le moule antique n'a pas fini de produire du présent. Si fortement que le metteur en scène n'a pas résisté à l'envoi : « Nos petits Prométhée génétiques clonent/ Clonent les éphémères à les rendre immortels/ Ton foie bientôt n'aura plus besoin de renaître/ Avais-tu prédit cela/ Qu'un clone de toi-même forgé à ton propre feu/ Se substituerait à toi sur le rocher... » C'est assez dit pour façonner un maître « coup de théâtre » en bouquet de sa façon.

Jean-Louis Perrier

## Une pièce humaine sur les familles d'aujourd'hui

**MARIE HASPARREN, de Jean-Marie Besset.** Mise en scène de Jacques Rosner. Avec Jean Négroni, Odile Cohen, Jean-Marie Besset, Gilbert Desveaux, Florence Darel, Chloé Lambert.

THÉÂTRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-45-49-77. M<sup>e</sup> Porte-de-Vanves. Mardi, mercredi, vendredi, à 20 h 30. Jeudi 19 heures. Samedi 16 heures et 20 h 30. 130 F (19,82 €). Jusqu'au 10 mars. Durée : 1 h 30.

Marie Hasparren est une journaliste de la télévision. Elle a quitté son mari, Vernon Withman, Américain, pour vivre avec Lise Matheille, une enseignante qui pour l'instant assure l'édition du poète gallois Henry Lester dans la collection de La Pléiade.

Marie plaît beaucoup, à la télévision ; elle est entourée d'amis ; Lise et elle s'entendent on ne peut mieux, mais c'est un foyer sans enfant, et les deux femmes en souffrent. Elles pensent à l'insémination artificielle : Lise sera la mère, et, pour donneur, Marie choisit, pour qui pas, Vernon, son ancien mari. Lequel accepte, jusqu'au jour où lui est imposée une prise de sang : preuve qu'il n'est pas sidéen. Vernon n'est pas sûr

d'être indemne (il est malade, il va l'apprendre plus tard), et il propose à son ami Denys Descaves de le suppléer. Denys dit oui.

Marie Hasparren rencontre alors Jeanne, la femme de Denys, elle s'en éprend. Pour la garder auprès d'elle sans encombre, elle l'engage comme assistante, à la télé. L'enfant naît. Marie décide de réunir, un soir, Lise, le nouveau-né, Vernon, Denys, Jeanne. Le vieux papa de Marie, Eugène Hasparren, qui est souvent là, un peu dépassé par ces entrelacs, mais pas trop (lui aussi a goûté des bontés d'un beau gars, jadis, raconte-t-il), assistera au dîner. Le dîner n'a pas lieu : un message de Jeanne nous apprend qu'elle a quitté son époux, Marie, Lise, tout le toutim. Elle s'est envolée loin de ce pays, une fois pour toutes.

### RAFFINEMENT, ÉLÉGANCE

Sur le moment, autour du berceau, c'est le désarroi. Avant le rideau, un ange invisible nous dit que la vie reprendra, calme, pour Marie Hasparren et les autres, moins longue chez Vernon, puisqu'il est atteint.

Ce rappel de l'action, un peu long peut-être et néanmoins très incomplet, ne pouvait être évité s'agissant de rendre compte de la nouvelle pièce

de Jean-Marie Besset, parce que l'une de ses vertus est de donner à voir et à entendre, en toute simplicité, en toute liberté, disons en tout « naturel », sans rien qui coïncide ou qui détonne, des circonstances que nombre d'entre nous vivent aujourd'hui, et qui ne pouvaient avoir lieu dans le passé, quand les mères porteuses ou les séropositifs n'existaient pas, et quand les amoureux et conjoints du même sexe étaient interdits et persécutés. Tout le nouveau du monde actuel, nous en sommes informés par la presse écrite et les ondes, par la pratique directe aussi, mais, du fond des âges, le théâtre est là, en renfort, qui représente, met en lumière, aide au partage. L'essentiel, alors, c'est le tact, le raffinement, les scrupules, l'élégance, l'humanité – autant de dispositions, hélas rares –, que l'écriture sobre de Jean-Marie Besset, la mise en scène simple ferme de Jacques Rosner, les décors presque nus de Roberto Plate manifestent très clairement. Jacques et Nicole Rosner ont conduit aussi d'un doigt sûr le jeu des acteurs, tous les six directs, attachants.

Marie Hasparren mérite la visite, c'est un plaisir de l'esprit, et peut-être d'abord c'est une bonne action.

Michel Cournot

## Acrobates et clownettes pour Circafrica, premier Festival d'art acrobatique africain

**CIRCAFRICA, Festival d'art acrobatique africain.** Cirque d'hiver, 110, rue Amelot, 75011 Paris. M<sup>e</sup> Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-56-29-19-10. Le 9 février à 20 h 30 ; le 10 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 11 à 14 heures et 17 heures. De 115 F (17,53 €) à 225 F (34,30 €).

Au joli Musée de Butaré (Rwanda), on peut voir des photos prises par les colonisateurs au début du siècle. Des jeunes gens y effectuent de spectaculaires sauts en hauteur : leur technique, aujourd'hui perdue, les faisait s'envoler plus haut que les actuels records

olympiques... Si le cirque et sa piste ronde sont une invention européenne, les arts acrobatiques existent depuis des millénaires en Afrique comme en Asie. Pour sa première édition, le festival Circafrica réunit une impressionnante série de numéros qui, de l'Égypte à l'Afrique du Sud, offre un aperçu des fastes acrobatiques du continent, ponctués de musiques et de danses traditionnelles.

En justaucorps noir et collants panthère, la dizaine d'artistes gabonais du Cirque de l'Équateur dansent, sautent, marchent sur le fil, construisent des pyramides humaines en toute virtuosité. Pour

leur premier numéro de la soirée, ils invitent de jeunes surdoués de l'école Fratellini de Paris, qui sautent au tremplin par-dessus les pyramides à trois étages formées par les Gabonais. Quand ils volent au-dessus de guirlandes en feu, le public crie son admiration. Plus tard, les funambules gabonais évoluent sous l'œil d'un esprit masqué, vêtu de toile de jute et de peaux de bêtes. Sur le fil, un jeune homme gracieux traverse en échausses, un acrobate sur ses épaules. Puis deux autres glissent, soutenant un artiste qui, lui-même, en porte un autre qui jongle avec une aisance hallucinante. Cerné de cra-

cheurs et jongleurs de feu, un funambule sautera au final au-dessus des flammes disposées sur le fil.

Le trio Assassissou, du Ghana, enchaîne sauts et contorsions, le sourire aux lèvres, entre deux pas de danse. Quand l'un se tient sur un pied, l'autre grimpe en équilibre sur sa tête, tandis que le troisième fait mine de jouer du tam-tam sur ses fesses. Se dépliant de contorsions invraisemblables, ils saisissent de grandes bassines en fer-blanc qu'ils font tourner au bout de leur doigt, comme des assiettes.

Les grands gaillards de la troupe kényane Jambo Mambo débarquent sur une musique reggae pour une chorégraphie impeccable. Coiffés de dreadlocks, serrés dans des costumes zébrés noir et blanc, ces athlètes sautent à la corde, dans des cerceaux ou sous des barres enflammées. Avec les artistes burkinabés de la troupe Dodo, on approche du cercle mystérieux des danses de la tradition. Travestis en animaux, le corps orné de peintures géométriques blanches, les chevilles entourées de grelots, ils effectuent des sauts prodigieux, entourés d'acteurs déguisés en autruche, en vache, en singe aux gros seins peints de rouge.

Entre les numéros, deux clownettes sénégalaises de la compagnie Côté Jardin traversent la piste avec la simplicité du grand art. Une démarche naïve, un visage qui grimace, un simple claquement de langue. C'est tout, et cette maladresse originelle, qui parle à chacun de nous, touche droit au cœur.

Geneviève Breerette

Catherine Bédarida

## SORTIR

### PARIS

#### Dee Dee Bridgewater

En duo avec le pianiste Thierry Eliez, Dee Dee Bridgewater, la plus sûre héritière des grandes voix du jazz. Ses deux concerts, en formule intimiste qui permettra de mesurer toute sa puissance d'évocation et sa part d'émotion, sont dédiés à Ella Fitzgerald. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 20 heures, le 10 ; 16 h 30, le 11. Tél. : 01-44-84-44-84. De 110 F à 160 F.

#### Brecht, ici et maintenant.

Accompagnée au piano par Matthieu Gonet, complice du précédent spectacle, *Quel que soit le songe*, créé au Festival d'Avignon en 1997, l'actrice et chanteuse Hanna Schygulla revient à Brecht, dont les textes et chansons ont été mis en musique par Kurt Weill, Hanns Eisler, le « Karl Marx de la musique », expulsé des États-Unis en 1948, et Paul Dessau. « *Nous avons grandi avec lui*, dit l'héroïne de *Berlin Alexanderplatz* et de bien d'autres films de Fassbinder. *En Allemagne capitaliste aussi bien qu'en Allemagne communiste. Son esprit était plus fort que les rideaux de fer.* » Comme Ingrid Caven, Hanna Schygulla a le cabaret et la chanson de texte chevillés au corps. Elle met en scène Brecht ici et maintenant, chante, mime, exige avec une ferveur qui n'appartient qu'à elle. Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trocadéro. 20 h 30, du mardi au samedi. 15 heures, dimanche. Jusqu'au 18 février.

## GUIDE

### REPRISES FILM

#### Samedi soir, films noirs

Projection de deux films rares : *Dillinger*, de John Millius (États-Unis, 1973) ; *Ipcress, danger immédiat*, de Sidney J. Furie (Royaume-Uni, 1965). Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon (69). 20 heures, le 10. Tél. : 04-78-78-18-95. 30 F (abonnés), 40 F. **Boudu sauvé des eaux** de Jean Renoir (France, 1932), avec Michel Simon, Jean Dasté... A partir de six ans, dans le cadre du cycle Jeune public (mercredi et samedi, jusqu'au 28 février) « Les Insoumis ». Cinémathèque. Salle des grands boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bonne-Nouvelle. 14 h 30, le 10. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

#### Louise Bourgeois

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleye, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Sébastien ou Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Du 10 février au 31 mars. Valérie Belin, Jeremy Dickinson Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. Du mardi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Du 10 février au 17 mars.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Samedi cirques

Rendez-vous avec le monde circassien : ateliers et démonstrations (Ecole nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois), spectacles (*Le Petit Théâtre Baraque, Compagnies de L'Ebauchoir, Ici ou Là, Les Hommes penchés, l'Aïleron de Rakham...*), et projection du documentaire de Laurent Chevallier *Circus Baobab*, la tournée guinéenne d'une troupe composée d'enfants des rues, de danseurs et de percussionnistes, tous enfants de Conakry. Noisiel (77). *La Ferme du Buisson*, allée de la Ferme. A partir de 15 h 30, le 10. Tél. : 01-64-62-77-00. De 95 F à 125 F.

#### Orchestre philharmonique de Radio-France

Œuvres de Dutilleul, Brahms. Renaud Capuçon (violon), Myung-Whun Chung (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Ternes. 20 heures, le 10. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 250 F.

#### Nieuw Ensemble Amsterdam

A 18 heures : œuvres de Géhring, Nunes, Barry, Romitelli. Brett Dean (alto), Ensemble Fa, Ensemble Modern. A 20 heures : œuvres de Rijnvos, Saunders, Pesson, Bons, Bellon, Murail, Staud. Brett Dean (alto), Ensemble Fa, Ensemble Modern.

Tél. : 01-53-65-30-00.

De 80 F à 150 F.

#### Remixamor

Après *La Vie rêvée d'Aimé*, chronique familiale gentiment déjantée, le chorégraphe Mark Tompkins scrute l'individu et son intimité dans sa nouvelle pièce *Remixamor*. Derrière ce titre accrocheur comme un tube de DJ, une pièce résolution tendue vers la révélation de soi, aussi déconcertante et violente soit-elle. Le tout, entre beauté abstraite et fantaisie ravageuse. Théâtre de la Cité universitaire, 21, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>. RER Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. 20 heures, jusqu'au 13 ; 17 heures, le 11. De 55 F le lundi (TU) à 110 F.

### STRASBOURG

#### Ballet de l'Opéra national du Rhin

Sur le thème des rapports entre chorégraphie et arts plastiques, le Ballet de l'Opéra national du Rhin sous la direction de Bertrand d'At déploie son talent multiforme dans un programme de pièces signées par des chorégraphes et des plasticiens variés. Bertrand d'At fait équipe avec le peintre Patrick Baillet pour *Et in Arcadia ego...*, le chorégraphe italien Davide Bombana a élu Giulio Paolini dans *Aus der Ferne*, tandis que Philippe Tréhet a porté son choix sur la jeune plasticienne Valérie Ruiz pour *Sea Interludes*. Histoires d'affinités électives à vérifier sur le plateau. Opéra national du Rhin, 19, place Broglie, Strasbourg (67). 20 heures, les 10, 13 et 14 février ; 15 heures, le 11. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 185 F.

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Passy. Le 10. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Stéphane Huchard Quintet *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>re</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 22 heures, les 9 et 10. Tél. : 01-40-26-46-60.

Maurice Magnoni, Malcolm Braff Centre culturel suisse, 38, rue des Francis-Bourgeois, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-42-71-38-38. De 30 F à 50 F.

Moritz Peter Trio *Bab-ilo*, 9, rue du Baigneur, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jules-Joffrin. 21 heures, le 10. Tél. : 01-42-23-99-19.

Jef Sicard 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. 21 heures, le 10. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

Autour de Lucie Noisy-le-Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, le 10. Tél. : 01-45-92-27-75. 30 F.

Eternelle Kabylie Palais des sports, porte de Versailles, Paris-15<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Versailles. 19 heures, le 10. Tél. : 08-25-03-80-39. 172 F.

Latcho Drom Epinay-sur-Seine (93). Maison d'Orge-mont, 1, rue de la Tête-Saint-Médard. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-48-41-41-40. De 30 F à 70 F.

Les Yeux noirs Orsay (91). MJC Jacques-Tati, 14, avenue Saint-Laurent. 21 heures, le 10. Tél. : 01-69-28-83-16. De 60 F à 80 F.

Le Perry Torcy (77). Espace Lino-Ventura, place de l'Appel-du-18-Juin-1940. 21 heures, le 10. Tél. : 01-60-37-37-60. 80 F.

### RÉGIONS

Quatuor Lindsay Haydn : *Quatuor à cordes op. 20-2, Quatuor à cordes op. 76-1*. Janacek : *Quatuor à cordes n° 1*.

Lyon (69). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 11 heures, le 11. Tél. : 04-78-95-95-100 F.

Le Vaisseau fantôme de Wagner. Chœurs de l'Opéra national du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Julia Jones (direction), Philippe Arlaud (mise en scène).

Mulhouse (68). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 15 heures, le 11. Tél. : 03-89-36-28-28. De 120 F à 220 F.

Ballet de l'Opéra de Lyon William Forsythe : *Second Detail*, *Quartette*. Trisha Brown : *Newark*.

Lyon (69). Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 20 heures, les 10, 12 et 13 février ; 16 heures, le 11 février. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.

**NOUVELLE ADRESSE**  
**22, RUE QUENTIN BAUCHARD**  
**(angle Champs-Élysées)**

**club**  
**OUVERT**  
**TOUS LES JOURS**

**MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR**  
**THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"**  
**TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI**  
 de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

**SOIRÉE RÉTRO**  
 Du dimanche au jeudi à 21 h 30

**Tél. 01 47 23 68 75**

## EN VUE

■ Les exigences de l'Union européenne « ne sont que trop transparentes », accuse **Georg Krayer**, président de l'Association suisse des banquiers, qui défend le secret bancaire.

■ Un buveur allemand, qui avait uriné sur la jambe d'une étudiante à l'occasion de la Fête de la bière à Munich, a été condamné, mercredi 7 février, à lui verser une amende.

■ Les services sociaux américains reprochent de continuer à toucher les allocations familiales à **Tranda Wecker**, qui a vendu deux fois sur Internet ses petites filles jumelles à des couples adoptifs.

■ Un fonctionnaire centrafricain poursuivi devant le tribunal de Bangui son fils pour avoir vendu son chien fidèle à un voisin qui l'a mangé. Et contre le père en larmes le fils, chassé à coups de pied du domicile familial, porte plainte pour « démission parentale et agression ».

■ Dans un quartier périphérique de Maldonado, un Uruguayen se dresse contre « l'offense faite aux enfants dans le monde », les mains clouées sur une croix.

■ « A l'avenir le soutien du public sera vital à la conduite des interventions militaires » : le rapport du ministre britannique de la défense, publié mercredi 7 février, en conclut que les états-majors devront avoir pour priorité le plus petit nombre possible de morts et de blessés.

■ Les forces britanniques diffusaient, pour vanter « le rôle actif des femmes dans l'armée », des photos en tenue de combat du caporal **Heidi Cochrane**, en poste à Chypre, mariée à un sous-officier, qui depuis s'est fait la belle en compagnie d'un sergent.

■ Des chirurgiens de Melbourne, débordés, tenant compte des contraintes budgétaires, refusent d'opérer les fumeurs.

■ **Carlo Barbante**, chimiste italien, a découvert dans les glaces du Groenland des concentrations anormales de rhodium, de palladium et de platine, métaux rares et nocifs pour l'environnement, rejetés par les pots catalytiques.

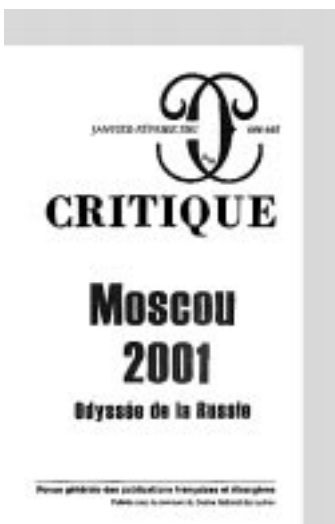
■ Au moment où des scientifiques danois extrayaient d'un puits d'eau glacée sous la banquise arctique un animal inconnu doté de mandibules, des chercheurs du Muséum découvraient, dans un milieu primaire des Alpes-de-Haute-Provence, une nouvelle espèce de limace bleuâtre, visqueuse et mouchetée.

■ Le pape a l'intention de nommer saint patron des internautes et des informaticiens **Isidore**, évêque de Séville au VII<sup>e</sup> siècle, qui pourfendait la culture païenne.

Christian Colombani

## La Russie à la recherche de son identité nationale

La revue « Critique » décrit le mouvement actuel de retour sur le passé, qui s'accompagne d'un refus d'aborder les origines et les causes de la terreur communiste



années qui suivirent la dissolution de l'URSS [1991], la référence à l'Etat soviétique fut plutôt évacuée du discours des élites politiques, plus récemment, la puissance étatique de l'ancienne URSS a retrouvé droit de cité », écrit-elle. Aujourd'hui, explique cette chercheuse, « la notion d'antipatriotisme » est liée à celle de « démocratie », ce qui veut dire « financé par l'Occident », constatait amèrement l'ancien dissident Sergueï Kovalev ».

L'auteur fait ensuite le parallèle entre les années de la perestroïka gorbatchévienne, caractérisées par un « véritable boom de publications sur l'histoire » et la période actuelle, où les découvertes de l'historiographie « sont largement ignorées par les médias ». Une constatation s'impo-

se : « Le passé récent – une fois faites les révélations les plus horribles sur le système soviétique – n'a jamais été assumé. » Des thèmes importants comme « les origines et les causes de la terreur communiste, la responsabilité de la société (...) n'ont jamais été publiquement débattus ».

## « DÉLIBÉRÉMENT PASSÉISTE »

C'est ainsi que l'organisation Mémorial, qui concentre ses recherches sur les victimes du stalinisme et le Goulag, « ne reçoit aucun soutien de l'Etat » et que son travail de mémoire, « n'est pas repris dans le discours politique ».

Outre l'histoire ou l'économie, la plupart des articles sont consacrés à des thèmes plus rarement abordés, comme les revues d'art, « le nou-

veau roman russe » ou la critique littéraire. Alexandre Gavrilov consacre par exemple une réflexion à Alexandra Marinina, la nouvelle coqueluche du jeune roman russe qui est en fait, dans le civil, Marina Anatolievna Alexeïva, lieutenant-colonel de la milice, spécialiste des affaires criminelles et écrivain à succès ici comme là-bas (ses ouvrages sont traduits en français).

Dans l'article sur « l'architecture à Moscou », Dimitri Chvidkovski, rappelant la rapidité avec laquelle la capitale russe a changé de visage, constate qu'il s'est agi non pas « d'ériger de nouveaux bâtiments mais de reconstruire les anciens ». Les exemples les plus connus sont la réédification de la cathédrale du Saint-Sauveur (dynamitée dans les années 1930), celle de la porte d'Ibérie sur la place Rouge (détruite pour ne pas faire obstacle aux défilés des chars le jour du 1<sup>er</sup> mai) ou de l'église de l'icône miraculeuse de Notre-Dame de Kazan (toujours sur la place Rouge).

Enfin l'historienne d'art Olga Medvedkova traite d'un sujet largement méconnu, celui de la critique d'art et des nouvelles revues d'art. Ces publications, qui se multiplient, ont toutes un ton « délibérément passéiste » et font donc partie du « mouvement général de restauration ». Traversée, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, par deux courants majeurs, celui des « slavophiles » et des « occidentaux », la théorie artistique contemporaine est, comme la Russie, tenaillée par un problème : « Elle ne peut rester tranquille face à son identité. »

Marie Jégo

## DANS LA PRESSE

## RTL

Alain Duhamel

■ Jeter en pâture sur la place publique les noms de dizaines de personnalités parfaitement intègres et honorables en les mêlant à ceux d'aigrefins, d'escrocs ou de corrompus, c'est inexcusable, incompréhensible, inadmissible. (...) Reste que chacun se précipite sur les listes des noms de ceux dont Alfred Sirven possédait le ou les numéros de téléphone. Qui fera, à la simple lecture, la différence entre ceux que leurs fonctions (autorité de tutelle, industriels voire syndicalistes) mettaient nécessairement en rapport avec le numéro deux d'un très grand groupe français à vocation internationale, et ceux qui ont été les bénéficiaires des

largesses intéressées et totalement illégales d'Alfred Sirven ? Désormais, toute une série de gens parfaitement innocents se trouveront ainsi suspectés. (...) Cela s'appelle jouer cyniquement avec l'honneur et la respectabilité des hommes.

## FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Peut-on, doit-on aider le régime algérien plongé dans une guerre civile impitoyable ? La question n'était plus posée récemment parce que, depuis la politique de réconciliation nationale lancée par le président Bouteflika, le nombre d'attentats en Algérie avait diminué, ou du moins paraissait avoir diminué. (...) On ne peut plus s'y tromper. Le mois de janvier a connu un nombre de victimes presque équivalent aux pires

périodes des années 1990 (...). A qui profite ce retour de la terreur ? Qui est mis en accusation sinon un président qui a tenté de s'affranchir de la tutelle de l'armée ? Le livre publié hier par un ancien officier des forces spéciales témoigne et confirme que certains des crimes attribués aux islamistes ont été pendant des années le fait des forces de l'ordre. Du coup, certains intellectuels français et algériens dénoncent un crime contre l'humanité et exigent la remise en cause des rapports avec Alger, à quelques jours de la visite que doit y effectuer le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine.

## L'HUMANITÉ

Lin Guillou

■ En affichant son ambition dite de « refondation sociale », le Medef n'a

pas caché sa volonté de modifier à son avantage la structure même des relations sociales. Droit collectif et automatique à l'indemnisation des chômeurs, hiérarchie des normes en droit social, système des retraites par répartition, financement de la formation à la charge de l'employeur sont pour le Medef autant d'obstacles à sa volonté de soumettre l'ensemble de la population aux exigences d'une rentabilité financière qu'il veut toujours plus grande. (...) Mais on ne joue pas impunément avec l'avenir des retraites. Nombre d'entrepreneurs le savent, raison pour laquelle la majorité d'entre eux s'est refusée à suspendre les versements qui alimentent les régimes complémentaires des retraites. Au fait, au nom de qui le Medef parle-t-il ?

www.transfert.net

Un document gouvernemental confidentiel mis en ligne par un webmagazine



DEPUIS LE 6 FÉVRIER, le web-journal quotidien *Transfert*, spécialisé dans l'actualité des technologies nouvelles, publie en exclusivité un avant-projet de la future loi française sur la société de l'information, qui est annoncée depuis près de deux ans et semble prendre encore du retard. Il s'agit d'un document de travail à usage strictement interne daté du 5 décembre 2000, rédigé par le groupe interministériel chargé du dossier. En plus de la version provisoire du texte de loi, il contient des notes faisant état des hésitations du gouvernement sur certains sujets et de désaccords entre les ministères de la culture, de la justice, des finances et de l'intérieur.

Dans un premier temps, *Transfert* a repéré le document via Internet. Sur un forum de discussion consacré aux logiciels de cryptage, un employé d'une entreprise informatique annonce qu'il est en possession d'un document gouvernemental très confidentiel – sans expliquer précisément comment il se l'est procuré. Un journaliste de

*Transfert*, qui consulte régulièrement ce forum, le contacte aussitôt, et après quelques discussions en ligne, il obtient le document.

Sylviane Stein, responsable de la rubrique politique-justice, tient à préciser que *Transfert* a travaillé selon les règles déontologiques établies de longue date par les médias

« classiques », loin du journalisme sauvage qui a parfois cours sur le Net : « Nous avons vérifié auprès de plusieurs sources que le document était authentique, qu'il possédait toutes les caractéristiques d'un texte provenant d'un groupe interministériel. Ensuite, comme c'est l'usage, nous avons prévenu Matignon que

nous allions le publier. J'ai eu l'impression que Jean-Noël Tronc [conseiller de Lionel Jospin pour la société de l'information] en a avalé son dentier. »

Pour étoffer son scoop, *Transfert* publie une dizaine d'articles d'analyse et de commentaire portant sur les principaux sujets abordés dans l'avant-projet : cybercrime, régulation, hébergeurs, e-commerce, cryptographie, Internet pour tous, données publiques, collectivités locales, noms de domaine...

Ils recensent les problèmes non résolus et relèvent les aspects les plus polémiques du texte en l'état : arsenal répressif accru, réapparition du CSA dans le contrôle des sites web audiovisuels, ambiguïtés dans la libéralisation de la cryptographie ou obligation pour tout auteur de site de se déclarer comme directeur de publication, ce qui pourrait empêcher les moins de dix-huit ans de créer leur propre site...

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## COURTS-MÉTRAGES

■ Le site Monsieur Cinéma diffuse en exclusivité et en avant-première, jusqu'au 11 février, un court-métrage de quinze minutes, *Un vol, la nuit*, réalisé par Olivier Laubacher, avec dans les rôles principaux Pascal Légitimus et le top model Karen Mulder. [www.monsieurcinema.com](http://www.monsieurcinema.com)

## MENACE DE MORT

■ L'auteur d'une menace de mort envoyée à George W. Bush en novembre 2000 par courrier électronique a été retrouvé. Il s'agit d'un garçon de quatorze ans habitant Cannock, en Angleterre, qui s'est servi de l'ordinateur de son école. Il a été « sévèrement réprimandé » par la police et ses professeurs, mais ne sera pas poursuivi. – (BBC News Online.)

## PIRATE BOSNIQUE

■ Pour la première fois en Bosnie, un pirate informatique devrait passer devant un tribunal. L'homme est accusé d'avoir introduit un virus dans le serveur Internet de la société américaine Brown Root, qui fournit des services informatiques au contingent américain basé en Bosnie dans le cadre de la SFOR. – (AP.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

<b>Autorisation de prélèvements</b> J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : _____ Signature : _____	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <b>LE MONDE</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom : _____ Prénom : _____ N° : _____ rue _____ Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : _____	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) _____ N° : _____ rue _____ Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : _____		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement _____ Code Guichet _____ N° de compte _____ Clé RIB _____		

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

\*Le Monde\* (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Royales foutaises par Luc Rosenzweig

NOUS NOUS SOMMES bien amusé, jeudi soir, en regardant « Prise directe », sur France 3, à une heure, où, en général, notre conscience professionnelle s'épuise en un combat douteux contre le marchand de sable.

Michel Field, encore lui, avait réuni dans un café branché de Lille une cohorte de ducs, marquis et princesses, une poignée de républicains rabiques et quelques coryphées royalistes, pour disserter autour du thème des avantages comparés de la monarchie et de la république dans les sociétés modernes. D'un débat qui aurait pu tourner à un académisme soporifique, Field a réussi à faire un objet télévisuel non identifié, hybride de « Ciel mon mardi » et de « C'est mon choix », avec un (petit) zeste de « Bouillon de culture », puisque quelques-uns des invités venaient de publier un bouquin.

L'affaire commença à tourner

drôle lorsque, après un tour de chauffe sur cette brave monarchie belge voisine pas bégueule et bien utile, on en vint au cas français. Alors que les partisans du retour sur le trône de la famille d'Orléans s'efforçaient de donner une image rassurante de leur projet restaurateur, survint un dénommé Louis Saint-Martin, qui cassa leur coup. « Halte-là ! », affirma-t-il en substance. *La monarchie, c'est un ordre de droit divin où le roi est le lieutenant de Dieu sur terre, et s'il doit revenir, fini l'avortement, la pornographie et le pacs !* Stéphane Bern, chef de file des monarchistes médiatiques et branchés, rallié récemment à Bertrand Delanoë, s'en étouffa de rage : « Réac ! Avec de tels connards, on préfère la République ! », fulmine-t-il.

De la conversation de salon, on était soudain passé à un débat digne d'un estaminet dont les clients ne portent généralement pas de particules, ou les cachent

bien. Ainsi, le prétendant au trône de France, Henri d'Orléans, se proposait, une fois au pouvoir, de supprimer tous les dysfonctionnements de notre société en effaçant les dettes des paysans, réduits, selon lui, à l'état de serfs par le Crédit agricole. On le voyait déjà aller, aux cris de « *Monjoie Saint-Denis !* », « démonter » les agences de cette banque en compagnie d'un moustachu dont nous avons oublié le nom !

L'ambiance tourna à la franche rigolade lorsque l'un de ses partisans, qui se disait « *déçu par les barons de la République* », expliqua que son statut actuel de roturier était la conséquence des frasques d'un aïeul contraint de vendre son titre après avoir perdu sa chemise aux courses. On se disait, en retournant à notre quotidien républicain, que, si la monarchie, c'était tous les jours aussi drôle, il conviendrait de revenir sur certaines convictions bien ancrées...



## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

23.00 Comédie musicale, le retour. **Forum**

## MAGAZINES

18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Faudel, France Roche. **Canal +**

19.00 Tracks. **Arte**

19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**

20.40 Thalassa. Surfers Paradise. **France 3**

21.00 Recto Verso. Jean-Louis Trintignant. **Paris Première**

21.00 Top bab. Placebo. **Canal Jimmy**

21.55 Faut pas rêver. Niger : Manzou Mahamane, le luthier. Suisse : La passion des p'tits gros. Australie : Les cow-boys du ciel. Invité : Hugues Aufray. **France 3**

22.35 Petites histoires du cinéma. **Ciné Classics**

22.40 Bouillon de culture. Les petites choses de la vie quotidienne. Invités : Philippe Delerm, Roger-Pol Droit, Serge Joncour, Laurent Laurent, Christian Oster. **France 2**

23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. Invités : Dave, Elodie Bouchez, Emmanuelle Laborit, Guy Gilbert, Jean-Pierre Galland, Pascale Clark. **France 3**

1.00 Envoyé spécial. Routiers d'Europe. Kuliná : les oubliés de Milosevic. Le temps des grands-parents. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Au vrai chic vétérinaire. **Arte**

20.30 Amsterdam Global Village. [2/2]. **Planète**

20.50 Événement. Autopsie d'une enquête. **Odyssee**

21.00 Civilisations. Guerre et civilisation. [4/8]. **Histoire**

21.00 La Chorégraphie aux Etats-Unis. Un siècle de danse. [4/5]. **Mezzo**

21.55 Les Tribus du rock. [2/6]. And God Created Manchester. **Canal Jimmy**

22.15 Grand format. Série noire au Crédit Lyonnais. L'heure des comptes. **Arte**

22.25 Les Dossiers de la Crime. Enquêtes médico-légales. Accident ou meurtre. **13<sup>ème</sup> RUE**

23.40 Esprit des peuples premiers. [10/13]. Radio Maorie. **Planète**

23.45 Une histoire de Coca-Cola. **Histoire Arletty**

## SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Coupe Davis (8<sup>e</sup> de finale) : Belgique - France. Le deuxième simple. **Pathé Sport**

20.00 Football. Coupe de France (16<sup>e</sup> de finale) : Lyon - Saint-Etienne. **Eurosport**

## MUSIQUE

21.00 Soirée Nice Jazz Festival 2000 (programme 7). Didier Lockwood Trio. 22.30 (programme 5). Kind of Blue Tribute. **Muzzik**

22.50 Doing Their Thing. En 1970. **Canal Jimmy**

23.30 Dave Holland Quintet. En 1984. **Muzzik**

23.45 Falstaff. Opéra de Verdi. Mise en scène de Graham Vick. Par l'Orchestre du Royal Opera, dir. Bernard Haitink. **Mezzo**

0.50 Jazz à Antibes. En 1987. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

20.45 Conspiration du troisième âge. Udo Wachtveitl. **Arte**

20.50 Les Voyages de Gulliver. Charles Sturridge [1 et 2/2]. **M 6**

## COURTS MÉTRAGES

0.20 Histoires courtes. La Calotte d'un zouave. Marc Salmon. **France 2**

## SÉRIES

20.15 Friends. [2/2]. Celui qui se marie. **RTL 9**

20.50 Oh ! Baby. [1/2]. Voulez-vous coucher avec moi ? **Téva**

20.55 Boulevard du palais. L'Affaire Muller. **France 2**

21.15 Maggie. Cats (v.o.). **Téva**

23.20 First Wave. L'avantage. **13<sup>ème</sup> RUE**

23.25 Taxi. Elaine and the Monk (v.o.). **Série Club**

0.15 Brooklyn South. Examen de conscience. **M 6**

## FILMS

14.35 La Tête contre les murs ■■ Georges Franju (France, 1959, N., 100 min) **O. Ciné Classics**

15.00 Tumultes ■■■■ Bertrand Van Effenterre (Fr. - Belg., 1989, 90 min) **O. Ciné Cinémas 2**

16.15 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **O. Ciné Cinémas 1**

18.15 Ivan le Terrible ■■■■ Sergeï M. Eisenstein [1/2] (Urss, 1945, N., 95 min) **O. Histoire**

20.30 Salvatore Giuliano ■■■■ Francesco Rosi (Italie, 1961, N., v.o., 125 min) **O. Ciné Classics**

20.45 Parade de printemps ■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1948, v.m., 105 min) **TCM**

21.00 Butch Cassidy et le Kid ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1968, v.o., 110 min) **O. Cinétoilette**

21.00 Les Anges déchus ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1996, v.o., 95 min) **O. Cinéfaz**

22.15 Mobutu, roi du Zaïre ■■ Thierry Michel (France - Belgique - Zaïre, 1999, 130 min) **O. Canal + Vert**

22.30 Pour moi et ma mie ■■ Busby Berkeley (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) **TCM**

22.35 Chungking Express ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min) **O. Cinéfaz**

23.10 Le Clan des irréductibles ■■ Paul Newman (Etats-Unis, 1971, v.o., 115 min) **O. Ciné Cinémas 3**



23.30 La Forêt pétrifiée ■■ Archie Mayo. Avec Humphrey Bogart, Bette Davis (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 85 min) **O. Ciné Classics**

23.50 Luke, la main froide ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 125 min) **O. Ciné Cinémas 2**

0.55 Bellissima ■■■■ Luchino Visconti (Italie, 1951, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**

## Le Monde TELEVISION

## RADIO CLASSIQUE

20.40 Nikolaus Harnoncourt

Champion de la musique baroque, Nikolaus Harnoncourt apprit de son père, compositeur amateur qui écrivait dans le style des valse de Strauss, l'universalité de cette musique dite légère. Il dirige ici l'Orchestre de chambre d'Europe, offrant une version tonique de Dvorak, en jouant avec les *Furants*, *Doumka* et autres *Sousedska*, ainsi que de la *Pastorale* de Beethoven.

## FRANCE 3

21.55 Faut pas rêver

Petite sœur désormais reconnue de « Thalassa » qui la précède, Laurent Bignolas accueille ce soir un invité qui adapta en français, dans les années 1960-1970, la plupart des grands *protest-songs* de Bob Dylan : Hugues Aufray. Il commentera plusieurs reportages : sur le luthier nigérien Manzou Mahamane, sur la passion des petits gros en Suisse et sur les cow-boys du ciel en Australie.

## ARTE

0.40 Tueur à gages ■■

Sélectionné à Cannes en 1998 dans la série « Un certain regard », ce troisième film du réalisateur kazakh Darejan Omirbaev raconte le drame d'un garçon un peu passif (Talgat Assetov) qui devient, quasiment malgré lui, tueur à gages. Le regard du cinéaste se fait intérieur, irréal et presque intra-utérin pour décrire cette vie sur laquelle plane une forme de déprime jubilatoire. En V.O.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Juifs et arabes. Invités : Abraham Serfaty, Mikhaël Elbaz. **LCI**

21.00 Dario Fo, dramaturge, bouffon et anarchiste. **Forum**

22.05 L'Histoire au cinéma. **Forum**

23.05 Les Métiers du bois. **Forum**

## MAGAZINES

13.50 Pendant la pub. Invité : Jean-Marc Barr. **TMC**

14.15 Bouillon de culture. Les petites choses de la vie quotidienne. Invités : Philippe Delerm, Roger-Pol Droit, Serge Joncour, Laurent Laurent. **TV 5**

18.00 Courts particuliers. Invité : Aure Atika. **Paris Première**

18.55 Union libre. Invité : Julie Zenatti. **France 2**

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 10 février 1951 - Australie : les aborigènes prennent la parole. Invité : Alastair Davidson. **Arte**

19.30 + de zapping. **Canal +**

21.05 Thalassa. Blanc corail. Mourir à Chacao. **TV 5**

21.35 Planète Terre. La route des millions d'années. **TMC**

21.45 Metropolis. Vlady. L'insurrection situationniste. Les Casadesus. **Arte**

22.05 Ciné-Cinécourts. Spécial Clermont-Ferrand. **Ciné Cinémas**

22.15 Envoyé spécial. Routiers d'Europe. Kuliná : les oubliés de Milosevic. Le temps des grands-parents. P.s : les enfants de la dalle. **TV 5**

0.20 Saga-Cités. Ecarts d'identité. **France 3**

0.40 Pendant la pub. Invité : Samuel Le Bihan. **TMC**

0.45 Tribales. Festival Tempo latino : Orishas. **France 3**

20.20 Voyage aux sources du Nil. [4/5]. La terre des Massai. **Odyssee**

20.30 Hawaï, le paradis du Pacifique. [2/2]. Paradis perdu... et retrouvé. **Planète**

20.50 L'Aventure humaine. Quand le Japon s'ouvrit au monde. **Arte**

20.50 L'Histoire du monde. Al Capone. **Odyssee**

21.00 Toutes les drogues du monde. [3 et 4/6]. Une devise forte : les drogues. La drogue et notre santé. **Histoire**

21.25 Cinq colonnes à la une. [107<sup>e</sup> volet]. **Planète**

21.30 Pléiades, de Iannis Xenakis. **Muzzik**

21.50 La Famille de l'homme. [1/2]. Cinquante ans d'évolution. **Odyssee**

22.00 L'Aventure de l'art moderne. [10/13]. L'épreuve de l'objet. **Histoire**

22.40 Dans les coulisses de... Secrets de cuisine. **France 3**

22.45 Le Gros Homme et la Mer. Carlos au Sénégal. **Odyssee**

23.40 L'Égypte. [1/5]. Les rois et le chaos. **Odyssee**

0.10 Music Planet. Moby. **Arte**

## SPORTS EN DIRECT

13.50 Ski. Championnats du monde. Slalom messieurs (2<sup>e</sup> manche). **France 2**

13.50 Rugby. Championnat de France (10<sup>e</sup> journée) Poule 1 : Stade Français - Bourgoin. **Canal +**

14.00 Tennis. Circuit WTA. Tournoi féminin de Paris-Coubertin. Demi-finales. **Paris Première**

14.30 Patinage de vitesse. Championnats du monde. **Eurosport**

14.45 Tennis. Coupe Davis (1<sup>er</sup> tour) : Belgique - France. Le double. **France 2**

16.00 et 18.00 Luge. Coupe du monde. Monoplace messieurs (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> manche). **Eurosport**

16.40 Football. Coupe de France (16<sup>e</sup> de finale) Bordeaux - Nantes. **TF 1**

17.15 Judo. Tournoi international de la Ville de Paris. **France 2**

20.00 Football. Coupe de France (16<sup>e</sup> de finale) : Châteauroux - Marseille. **Eurosport**

22.00 Basket-ball. Schick Rookie Challenge. **Canal + vert**

## MUSIQUE

18.30 Classic Archive. Œuvres de Chostakovitch, Wagner. **Mezzo**

21.00 Tristan et Isolde. Opéra de Wagner. Mise en scène de Heiner Müller. Lors du Festival d'opéra. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm. **Mezzo**

23.25 Storytellers. En 1999. **Paris Première**

1.00 Classic Archive. Avec Léonide Kogan, piano. Par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Louis de Froment. **Mezzo**

## VARIÉTÉS

23.45 Numéro Un. Avec Tino Rossi et Georges Brassens. **Festival**

## TÉLÉFILMS

18.55 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre [3/3]. **O. Ciné Cinémas**

20.25 L'Affaire Kergalen. Laurent Jaoui. **TSR**

20.30 La Bicyclette bleue. Thierry Binisti [1/3]. **Festival**

20.35 L'Aigle rouge. Jim Goddard [1/2]. **O. Ciné Cinémas**

20.40 Les P'tits Gars Ladouceur. Luc Béraud. **France 3**

20.50 Zoya, les chemins du destin. Richard A. Colla [1 et 2/2]. **O. Téva**

22.45 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [1/2]. **Arte**

23.15 La Préférée. Marcus Spiegel. **O. TF 1**

## SÉRIES

18.05 Amicalement vôtre. Le complot. **M 6**

18.40 First Wave. L'avantage. **13<sup>ème</sup> RUE**

20.20 Les Simpson. Huit d'un coup. **O. Canal +**

20.45 Tatort. Qui meurt deux fois ? **13<sup>ème</sup> RUE**

20.50 Le Caméléon. [2/2]. Instinct naturel. **O. M 6**

21.00 H. Une histoire d'enlèvement. **O. Canal +**

21.45 The Sentinel. Le grand œil. **O. M 6**

22.30 Oz. Vivre sainement (v.o.). A ta santé ! (v.o.). **O. Série Club**

22.35 Buffy contre les vampires. Cauchemar. **O. M 6**

23.30 Les Envahisseurs. Première preuve. **France 3**

23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Amour virtuel. **O. M 6**

23.50 Sex and the City. Sex and Another City (v.o.). **O. Téva**

1.20 Twin Peaks. Episode 17 (v.o.). **O. 13<sup>ème</sup> RUE**

## SAMEDI 10 FÉVRIER FILMS

13.00 Le Roi et moi ■ Walter Lang (Etats-Unis, 1956, 130 min) **O. Ciné Cinémas 2**

13.00 Tom Horn, le hors-la-loi ■ William Wiard (Etats-Unis, 1979, 105 min) **TCM**

13.05 Irma Vep ■ Olivier Assayas (France, 1996, 100 min) **O. Cinéfaz**

13.15 Chili con carne ■ Thomas Gilou (France, 1999, 105 min) **O. Cinéstar 1**

14.50 La Forêt pétrifiée ■ Archie Mayo (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 85 min) **O. Ciné Classics**

16.15 La Tête contre les murs ■■ Georges Franju (France, 1959, N., 95 min) **O. Ciné Classics**

16.15 Le Magicien d'Oz ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 105 min) **TCM**

18.00 Le Rendez-vous ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1968, 105 min) **TCM**

21.30 Anything for John ■■ Doug Headline et Dominique Cazenave (France, 1993, v.o., 95 min) **O. Cinéfaz**



23.00 Luke la main froide ■■ Stuart Rosenberg. Avec Paul Newman, George Kennedy (Etats-Unis, 1967, v.o., 125 min) **O. Ciné Cinémas 1**

23.00 Ghost Dog, la voie du samouraï ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, v.o., 109 min) **O. Canal +**



23.00 Les Inconnus dans la maison ■■ Henri Decoin. Avec Raimu, Jacques Baumer (France, 1942, N., 100 min) **O. Ciné Classics**

23.00 Au-delà du désir ■■ Lance Young (Etats-Unis, 1997, 105 min) **O. Cinéstar 1**

23.00 A couteaux tirés ■■ Lee Tamahori (Etats-Unis, 1998, 115 min) **O. Ciné Cinémas 2**

23.10 Bonnie and Clyde ■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 120 min) **TCM**

1.10 Le Chevalier mystérieux ■■ Riccardo Freda (Italie, 1948, N., 90 min) **O. Arte**

2.10 Mais qui a tué Harry ? ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 95 min) **O. Cinétoilette**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

17.35 Sunset Beach.

18.25 Exclusif.

19.05 Le Bigdil.

20.00 Journal, Météo, Trafic infos.

20.55 Succès.

23.15 C'est quoi l'amour ? Ronds et rondes : peut-on vraiment s'aimer et être aimé à plus de cent kilos ?

0.30 Les Coups d'humour.

1.10 Exclusif.

## FRANCE 2

15.55 Cap des Pins.

16.20 Un livre.

16.25 Des chiffres et des lettres.

17.05 Un toit pour trois.

17.30 Viper.

18.20 Tutti frutti.

19.15 Qui est qui ?

19.50 Un gars, une fille.

20.00 Journal, The Race, Météo.

20.55 Boulevard du palais. L'Affaire Muller.

22.35 Bouche à oreille.

22.40 Bouillon de culture. Les petites choses de la vie quotidienne.

0.00 Journal, Météo.

## Des noms, des noms !

par Pierre-Marie-Charles Georges-Paranque

EN VERTU du pouvoir qui nous fut, imprudemment, conféré, celui d'écrire, et sans en référer à l'autorité supérieure pas plus qu'au Conseil d'Etat, nous avons décidé ce jour du 9 février 2001 de changer de signature. Etant entendu que ce « nous » n'est en rien un pluriel de majesté. Mais plutôt un singulier téméraire devant l'ampleur majestueuse de la tâche !

Changer de nom. Se lever sous l'assez banal, partagé par beaucoup, simple et facilement mémorisable patronyme « Georges », comme nos ancêtres paternels des Septentrions. Et puis non, tiens, aujourd'hui en hommage filial à notre chère mère et à une lignée provençale, passer au matronyme moins courant, donc plus en péril et très séduisant de « Paranque ». Ou alors, au diable, ne mégo-ton pas, mixer le tout en un double patronyme papamaman Georges-Paranque. Et tant qu'on y est, pour compliquer l'exercice, allonger la sauce d'une avalanche de prénoms, trois en fait car, à l'époque, les prénoms allaient par trois. Nous voici presque au terme d'un premier exercice. A supposer que le « masque » soit assez vaste pour l'accueillir, - car sachez, miracle de l'informatique éditoriale, que désormais nous sévissions dans un « masque » à longueur fixe et impérative - la signature du chroniqueur se rallongerait ainsi comme vieux chewing-gum narcissique.

Quand même, des méfaits signés par Pierre-Marie-Charles Georges-Paranque, cela vous aurait une autre gueule et une autre crédibilité que cette pauvre et lapidaire signature à

deux coups qui, en sus, simule injustement son pseudonyme.

Continuons l'exercice. Accrochez vos ceintures ! En sachant que le projet ici n'est pas tant de raconter notre vie, mais nos noms ! Il se trouve que le Georges-Paranque est marié depuis belle lurette, mais là n'est pas la question, à une Daguet-Bouvier. Et qu'ensemble ils eurent et ont deux filles admirables, là n'est pas non plus la question, qui pourraient revendiquer en commun et héritage un quadruple patronyme Georges-Paranque-Daguet-Bouvier. Ou plutôt comme l'impose le respect alphabétique dû à la future loi Bouvier-Daguet-Georges-Paranque.

La loi antique, actuelle, a fait que le patronyme Georges a proprement occis les trois patronymes alliés, pourtant admirables eux aussi. La même loi ferait, demain et, s'il prenait aux chères enfants la fantaisie inepte de convoler, que le patronyme Georges subirait automatiquement ce qu'il a fait subir à d'autres. Inadmissible !

Vive la future nouvelle loi donc qui autorisera nos héritières préférées à choisir leur patronyme préféré. Elles sont Georges tout court actuellement. Mais l'on s'engage sur l'honneur et dès que la loi l'y autorisera, si elle l'autorise rétrospectivement, à les faire conjointement Georges-Daguet des noms de leurs grands-pères, père et mère.

A ce moment-là, elles auront le choix des noms ! Il leur faudra le moment venu, sauf à risquer le patronyme à rallonge façon pyramide financière albanaise, trancher. Et, enfin, elles pourront tuer le père, le nom du père !

## Le président colombien et le chef de la guérilla tentent de relancer le processus de paix

Le négociations butent sur la reconduction de la « zone démilitarisée »

BOGOTA

de notre correspondante

Sept heures d'entretiens, jeudi 8 février, entre le président de la République de Colombie et le chef de la plus puissante guérilla d'Amérique latine n'ont pas suffi à sortir de l'impasse un processus de paix bien mal en point. Réunis près de San Vicente del Caguan, dans la zone sous contrôle de la guérilla, le chef de l'Etat, Andres Pastrana, et le dirigeant des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), Manuel Marulanda, ont annoncé leur décision de poursuivre leurs discussions vendredi matin.

Optimiste, comme à son habitude, Andres Pastrana a déclaré que la première journée de travail avait été « très constructive », tandis que Manuel Marulanda précisait que « tous les sujets avaient été abordés ». Le président de la République a décidé de passer la nuit au cœur de la zone de 42 000 kilomètres carrés démilitarisée et officiellement laissée au contrôle des FARC, depuis novembre 1998 dans le cadre des négociations de paix.

Les deux hommes se connaissent. Le président conservateur, âgé de quarante-six ans, et le guérillero de soixante-dix ans qui a passé près de cinquante ans dans la clandestinité de la forêt amazonienne, se sont rencontrés à deux reprises. La réunion de jeudi a été largement médiatisée ; les caméras de télévision ont montré, sous la pluie et dans la boue du hameau de Los Pozos, la cordiale accolade entre Andres Pastrana et Manuel Marulanda, poursuivis par une cohue de journalistes et protégés d'une escorte de guérilleros mêlés aux gardes du corps de la présidence.

Mais les discussions entre les deux hommes ont eu lieu à huis clos et, jeudi soir, les Colombiens en étaient réduits à spéculer sur ce qui s'était dit. Un accord minimum porterait sur la reprise des négociations en échange de la reconduction de la zone démilitarisée. Un tel accord exposerait le chef de l'Etat aux critiques exaspérées de ceux qui l'accusent de n'avoir que trop cédé. Ceux-là voudraient que M. Pastrana obtienne des FARC la promesse d'un cessez-le-feu immédiat, la libération de tous les otages (civils et militaires), la fin des

de leurs hommes actuellement sous les verrous. Les FARC souhaitent par ailleurs que l'utilisation de l'aide américaine (1,3 milliard de dollars octroyés par les Etats-Unis à la Colombie dans le cadre de la lutte contre la production et le trafic de drogue) fasse l'objet de négociations et que la politique de fumigation aérienne des cultures illicites soit interrompue.

Enfin, pour renouer le dialogue rompu depuis le 14 novembre avec le gouvernement, les guérilleros exigent des résultats concrets dans la lutte contre les milices

## Cinq marins portés disparus au large du Morbihan

CINQ PÊCHEURS étaient portés disparus, vendredi 9 février, dans la matinée après le naufrage de deux bateaux la veille au large des côtes du Morbihan. Deux personnes étaient à bord du *Neptuna*, spécialisé dans le dragage des coquilles Saint-Jacques, immatriculé à Auray, et qui n'a pas regagné le port jeudi soir. Quant au *Sandia*, un chalutier de 11 mètres immatriculé lui aussi à Auray, avec trois hommes, il a émis une balise de détresse à 20 heures, alors qu'il se trouvait au large de l'île de Groix. La mer était forte, avec une grosse houle.

Sous la responsabilité du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) d'Etel, d'importants moyens de sauvetage ont été mis en œuvre dès les premières alertes. Un radeau de survie et une bouée du *Sandia* ont été repêchés. Les recherches avaient repris vendredi pour tenter de retrouver des corps ou des morceaux des navires, les conditions météorologiques s'étant améliorées.

Ces accidents confortent l'idée que le métier de marin pêcheur est l'un des plus dangereux. La chronique maritime rappelle que, dans les derniers mois de 2000, plusieurs naufrages ont fait plus de dix morts, le plus grave étant celui du bateau de Lorient *An-Orient*, au large de l'Irlande le 2 octobre, provoquant la disparition de huit personnes. Le Bureau enquêtes accident (BEA) mer ouvre à chaque accident (collisions, naufrages, disparitions...) une enquête pour tenter d'en tirer les enseignements en matière d'amélioration de la sécurité.

Marie Delcas

F. Gr.

## 33 des 60 hélicoptères américains ont déjà été livrés

La majorité des hélicoptères américains prévus dans le Plan Colombie de lutte contre la production et le trafic de drogue, soit trente-trois sur un total de soixante, ont déjà été livrés par Washington à Bogota, a indiqué, mercredi 7 février, le commandant de l'aviation de l'armée de terre colombienne, le général Fabio Garcia. La fourniture de douze hélicoptères de combat UH-1H aux bataillons antinarcotiques colombiens la semaine dernière porte à trente-trois le nombre des appareils de ce type expédiés par les Etats-Unis. L'aide américaine à Bogota, d'un montant de 1,3 milliard de dollars, prévoit la livraison de 18 hélicoptères d'assaut Black Hawk et de 42 UH-1H, ainsi que la présence de 500 conseillers américains.

enlèvements et la création d'une commission de vérification des agissements des guérilleros dans la zone démilitarisée. Ils sont accusés d'y accumuler des armes, d'y préparer leurs offensives militaires et d'y promouvoir la culture de la coca.

Pour leur part, les FARC veulent s'entendre avec le gouvernement pour instaurer un mécanisme permanent d'échange de prisonniers. Elles accepteraient de libérer les quelque 500 soldats et policiers en leur pouvoir contre la libération

paramilitaires. Ils proposent la mise en place d'une commission de suivi des actions en la matière. « C'est peu dire que la position de Pastrana est inconfortable. L'opinion publique lui demande de faire céder la guérilla. Or la guérilla n'a aucune raison de céder. Et la guérilla demande à Pastrana d'en finir avec les paramilitaires et les Américains, ce qui n'est pas facile », ironisait hier un universitaire colombien.

## A Caen, un jeune tue un adolescent d'un coup de couteau

UN ADOLESCENT de quatorze ans est mort dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 février des suites d'un coup de couteau donné par un jeune de dix-sept ans, lors d'une rixe entre mineurs à Caen, (Calvados), sur fond de guerre des quartiers. La rivalité est ancienne, entre le quartier du Calvaire Saint-Pierre et celui de la Pierre-Heuzé. Elle aurait été ravivée il y a deux ou trois semaines lorsqu'un collégien de la Pierre-Heuzé a été frappé dans une cour de récréation et se serait retrouvé avec un couteau sous la gorge à la sortie de l'établissement.

Mercredi 7 février dans la soirée, une douzaine d'adolescents de douze à seize ans sont venus demander des comptes à ceux du Calvaire Saint-Pierre ; ils ont essayé de forcer la porte du local des jeunes du quartier, mais se

sont fait refouler par des animateurs. Le ton a monté, et après un échange de coups de poing, plusieurs jeunes du Calvaire Saint-Pierre ont été chercher de quoi se défendre dans les immeubles voisins. Trois adolescents du Calvaire ont poursuivi un petit de la Pierre-Heuzé, l'un avec un couteau, l'autre avec un marteau. Il a été frappé d'un coup de couteau dans le dos, qui aurait sectionné l'artère iliaque. Le jeune est mort à l'hôpital de Caen.

« HOMICIDE VOLONTAIRE »

L'un de ses agresseurs, un frêle jeune homme de dix-sept ans, a été lui aussi hospitalisé, avant d'être conduit au commissariat jeudi après-midi pour y être entendu. Il a reconnu avoir frappé la victime avec un couteau, a affirmé le procureur de la République de

Caen, Jacques-Philippe Segondat, et appris du même coup le décès de sa victime. Il devait être présenté vendredi après-midi devant un juge d'instruction de Caen pour « homicide volontaire », et le parquet de Caen a annoncé qu'il allait requérir un mandat de dépôt. Les autres jeunes, dont l'adolescent qui portait un marteau, pourraient être poursuivis par la suite.

Le week-end dernier, un lycéen de vingt ans avait blessé trois jeunes avec un poinçon à Blainville-sur-Orne, près de Caen, rapporte Ouest-France dans son édition du 9 février. Jugé en comparution immédiate, il a été condamné à dix-huit mois de prison, dont six ferme. Les mineurs représentent un quart des infractions de voie publique ( vols, cambriolages, agressions) dans le Calvados.

## Aux championnats du monde de ski, Covili éclipe Maier

SANKT ANTON (Autriche)

Dis-moi qui tu as battu et je te dirai quel beau champion tu es. C'est une maxime bien connue des sportifs. A cette aune-là, la médaille de bronze emportée par le Français Frédéric Covili dans le slalom géant des championnats du monde de Sankt Anton (Autriche), jeudi 8 février, a presque valeur de triomphe. Le skieur des Ménuires (Savoie), premier Français à monter sur le podium d'un géant depuis Guy Périllat et Georges Mauduit, à Portillo (Chili), en 1966, restera dans l'histoire comme celui qui a privé l'Autrichien Hermann Maier d'une médaille pour un centième de seconde, et l'a renvoyé dans ses foyers encore un peu plus amer que la veille, après sa médaille d'argent en descente.

Devant 45 000 spectateurs, Frédéric Covili, vingt-cinq ans, a connu une journée parfaite, au cours de laquelle il a su tirer le meilleur parti de son gabarit atypique (1,70 m, 75 kg). « Tout s'est passé comme je l'avais programmé », assure-t-il. Un excellent début de parcours dans la

première manche, conclu par une sixième place, pas très loin d'Hermann Maier et du Suisse Michael Von Gruenigen. Il a repris la piste avec la conviction que des places allaient se libérer devant lui. « Bien engagé sur la portion de plat, comme Hermann Maier », il a signé le quatrième temps de la deuxième manche. Sa régularité a fait son bonheur : cette troisième place est son meilleur résultat depuis l'époque où il dominait les compétitions de juniors.

En 1994, à Lake Placid, Frédéric Covili avait été sacré double champion du monde junior, en slalom et en combiné. Deux ans plus tard, en Coupe du monde, il prenait la neuvième place du slalom de Vail. Ensuite, ce fut le « trou noir ». Pendant quatre ans, Frédéric Covili va incarner cette tendance des jeunes talents du ski français qui ont du mal à confirmer (*Le Monde* du 8 février). Il a « envie d'arrêter », puis s'essaie au géant. La première année (1998), échec complet : aucune qualification. Il persévère. « Séverino Botéro, son entraîneur, l'a fait évoluer », dit Michel Vion. Il lui a

appris à conjuguer puissance et relaxation, à être plus calme et plus tonique. » En décembre 2000, il se classe quatrième et cinquième des deux slaloms géants de Val-d'Isère. Il commence à se sentir « capable de skier comme les meilleurs ».

Dis-moi qui t'a défait et je te dirai quel beau troisième tu fais. Frédéric Covili s'est incliné devant deux seigneurs du ski mondial. Pour trois centèmes de seconde, Kjetil-André Aamodt lui a ravi la médaille d'argent. C'est la quinzième décoration planée par le Norvégien depuis son premier triomphe, dans le super-G des Jeux olympique d'Albertville, en 1992. A vingt-neuf ans, il ne lui manque qu'une médaille d'or en descente. Le Français n'a rien pu faire, en revanche, face à Michael Von Gruenigen, trente et un ans. Le Suisse est sans aucun doute le skieur le plus élégant de sa génération. Le plus régulier aussi : « Monsieur Géant » a gagné dix-neuf épreuves de Coupe du monde, plus un titre de champion du monde de géant, en 1997, à Sestrières. A la fin de la saison 1999-2000, pourtant, il avait envisagé d'abandonner la compétition. Mais il est revenu encore plus fort.

Eric Collier

tenter l'impossible c'est déjà s'en rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.

**United Technologies**  
NEXT THINGS FIRST.  
\*En avant le futur

www.fr.utc.com Paris SE:ut

OTIS CARRIER PRATT & WHITNEY SIKORSKY HAMILTON SUNDFRAND INTERNATIONAL FUEL CELLS